



MUNICIPALITE DE BEX

2018

PREAVIS N° 2019-07

RAPPORT DE GESTION
et
COMPTES COMMUNAUX

Table des matières

INTRODUCTION	2
CONSEIL COMMUNAL	3
LISTE.....	3
BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL.....	4
COMMISSIONS NOMMÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAL.....	5
COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL EN 2018.....	6
MOTIONS ET POSTULATS EN SUSPENS.....	9
VOTATIONS ET ÉLECTIONS 2018.....	11
MUNICIPALITÉ	13
ORGANISATION.....	13
DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCES ART. 18.....	14
AUTORISATION DE PLAIDER.....	14
ACQUISITIONS ET ALIÉNATIONS D'IMMEUBLES.....	14
PREAVIS BOUCLES.....	15
COMMISSIONS MUNICIPALES.....	17
RAPPORTS DES COMMISSIONS MUNICIPALES.....	19
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	25
PRÉAVIS DÉPOSÉS PAR LA MUNICIPALITÉ.....	25
SECRÉTARIAT MUNICIPAL.....	26
RESSOURCES HUMAINES	30
BÂTIMENTS COMMUNAUX	32
ESPACES VERTS	36
FORETS.....	36
PARCS ET JARDINS.....	38
TRAVAUX - ENVIRONNEMENT	39
SERVICE DES TRAVAUX.....	39
RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES.....	42
URBANISME	43
FORMATION – SANTÉ PUBLIQUE	45
ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE.....	45
SÉCURITÉ PUBLIQUE - SPORTS	48
POLICE.....	48
CONTRÔLE DES HABITANTS.....	51
SERVICE DU FEU.....	55
SERVICES INDUSTRIELS	65
SERVICE DES EAUX.....	65
STEP.....	71
CONCLUSIONS	72
FINANCES + COMPTES DE L'EXERCICE 2018	73

INTRODUCTION

PREAVIS 2019-07

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ DE BEX AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION 2018

Monsieur le Président du Conseil,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes,
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes,
- du règlement du Conseil communal de Bex du 27 avril 2016,

la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion pendant l'année 2018 ainsi que les comptes communaux tels qu'arrêtés au 31 décembre 2018.

CONSEIL COMMUNAL

LISTE

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2018 (législature 2016 - 2021)

ARIMONDI	Francesco	MAENDLY	Eric
ATHANASIADES	Pierre	MARLETAZ	Jean-Philippe
AVIOLAT	Denis	MARSDEN	Marianne
BIELMAN SANCHEZ	Anne	MATILE	Tristan
BLATTI VILLALON	Christine	MEILI	François
BOCHERENS	Alain	MOESCHING-HUBERT	Sandrine
BOLLI	Rolf	MONNARD	Vincent
BUSSIEN	Chantal	MOREILLON	Valentine
CARMINATI	Pierre	MORET	Valérie
CHERIX	Lionel	MOREX	Nathalie
CHERIX	Reynold	MUNDLER	Marc
COMTE-AEBISCHER	Eliane	NATER	Rémy
COSANDEY	Yves	NOEL	Xavier
CRETTON	Annelise	PANGJAJ	Sylejman
CROSET	Michel	PAYOT	Martine
DROZ	Pierre	PFUND	Nicolas
DUBOIS	Carmen	PICHARD	Loïc
DUPERTUIS	Michael	RAHM	Jean-Luc
DUPONT BONVIN	Odette	ROESLER	Christoph
ECHENARD	Pierre	ROUVE	Olivier
FORESTIER	Josette	RUSSO	Anna
FUCHS	Circé	SARDA	Philippe
GILLARD	François (fils)	SCHWAB	Benjamin
GOETSCHMANN	Colette	TABAC	Laure-Reine
GRAND	Christophe	THEVENAZ	Marc
GUERIN	Baptiste	TORNARE	Bastien
GUERIN	Carole	WARPELIN	Judith
HEDIGER	Patricia	WENGER	Urs
KNÖBL	Jérôme	ZUBER	Sylviane
KOHLI	Marielle		
LUISIER	Fabienne		

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

DU 1^{ER} JUILLET 2018 AU 30 JUIN 2019

Président
DROZ Pierre

1^{ère} vice-présidente
FUCHS Circé

2^{ème} vice-présidente
ZUBER Sylviane

Scrutateurs
COMTE Eliane
MONNARD Vincent

Scrutateurs suppléants
BOLLI Rolf
ROUVE Olivier

Secrétaire
GUERIN Carole

Huissière
REYMOND Nathalie

COMMISSIONS NOMMÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAL

COMMISSION DES FINANCES

M. ROESLER Christoph (président)
 M. CHERIX Lionel
 M. DUPERTUIS Michael
 M. NOEL Xavier
 M. MARLETAZ Jean-Philippe
 Mme MARSDEN Marianne
 Mme RUSSO Anna

DÉLÉGATION AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASSOCIATION « POLICE DU CHABLAIS VAUDOIS »

M. AVIOLAT Denis
 M. CARMINATI Pierre
 M. CHERIX Reynold
 Mme CRETTON Annelise
 M. MUNDLER Marc

COMMISSION DE RECOURS EN MATIÈRE D'IMPOSITION COMMUNALE

M. GILLARD François
 M. MUNDLER Marc
 M. NOEL Xavier

DÉLÉGATION AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

M. ROESLER Christoph

COMMISSION DE GESTION

Mme BLATTI-VILLALON Christine
 M. COSANDEY Yves
 Mme CRETTON Annelise
 Mme KOHLI Marielle
 Mme MOREX Nathalie
 M. SCHWAB Benjamin
 Mme WARPELIN Judith

DÉLÉGATION À CHABLAIS AGGLO

Mme DUPONT-BONVIN Odette
 Mme GUERIN Carole
 M. MAENDLY Eric
 Mme MOESCHING-HUBERT Sandrine
 M. PICHARD Loïc

DÉLÉGATION À L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU STAND DE TIR DES GRANDES ILES D'AMONT

M. CARMINATI Pierre
 M. GUERIN Baptiste
 M. MARLETAZ Jean-Philippe
 M. MUNDLER Marc
 M. THEVENAZ Marc

Suppléante :

Mme BLATTI VILLALON Christine

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL EN 2018

En 2018, le Conseil communal a tenu 4 séances au cours desquelles la Municipalité a présenté 13 préavis.

PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN 2018

SÉANCE DU 16 MAI 2018

DECIDE :

- d'accepter à l'unanimité – 1 abstention le règlement,
- d'accepter à l'unanimité – 1 abstention la proposition de réponse de la Municipalité,
- à l'unanimité – 2 abstentions :
 - d'adopter le PPA « Embouchure de l'Avançon » et son règlement tels qu'ils ont été soumis à l'enquête publique du 8 juillet au 6 août 2017,
 - d'approuver la proposition de réponse à l'opposante et de lever l'opposition formée par l'association Pro Natura Vaud représentante de Pro Natura ligue suisse et WWF Suisse.

ACCEPTÉ :

- par 45 oui et 8 abstentions l'avenant du conseiller Echenard,
- à la majorité – 2 non et 2 abstentions l'amendement « d'autoriser la Municipalité à prélever l'intégralité de cette dépense de fr. 300'000.-- par le débit du compte n° 9280.008 « Réserve des eaux ».

REJETTE :

- par 2 oui, 37 non et 11 abstentions l'amendement du conseiller Dupertuis.

AUTORISE :

- à l'unanimité – 3 abstentions la Municipalité à financer les travaux de l'église catholique Saint-Clément devisés à fr. 1'670'000.--,
- à l'unanimité la Municipalité à remplacer la conduite d'eau potable à la route du Stand, à effectuer un bouclage de son réseau au chemin de Vauvrisse et à renouveler l'éclairage public à la route du Stand.

CLASSE :

- par 27 voix en faveur du rapport de minorité, 19 en faveur du rapport de majorité et 6 abstentions le postulat du groupe « Ouverture ... » intitulé « Conséquences de l'usage du glyphosate par la Commune de Bex ».

RENVOIE A LA MUNICIPALITÉ :

- par 38 oui, 10 non et 3 abstentions le postulat de M. le conseiller E. Maendly pour le groupe « Ouverture ... » intitulé « Pour un complément d'éclairage public au hameau des Dévens »,
- à l'unanimité – 2 abstentions la motion de M. le conseiller Dupertuis intitulée « Tu votes ou bien ? »,
- par 30 oui, 12 non et 9 abstentions le postulat du groupe Avançons « Une application Bex Découverte » pour valoriser notre village ».

CLASSE :

- par 14 oui, 23 non et 14 abstentions le postulat de Mme la conseillère Cretton intitulé « Chapelle Nagelin »,
- à l'unanimité l'interpellation du groupe Avançons intitulée « Questions relatives à la directive du Conseil d'Etat relative au traitement fiscal des plus-values immobilières agricoles et son application d'un point de vue de la Commune de Bex ».

SÉANCE DU 27 JUIN 2018

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL NOMME:

- à l'unanimité M. Alain Michel en qualité de secrétaire du bureau électoral.

AUTORISE :

- à l'unanimité, la Municipalité à transformer l'ancien stand de Vauvrisse en un lieu dévolu aux spectacles et manifestations,
- à l'unanimité, la Municipalité à entreprendre les travaux d'assainissement du chemin Julien-Gallet.

ACCEPTÉ :

- à l'unanimité la réponse à l'observation n° 1 « Nous demandons à la Municipalité de bien vouloir publier le rapport de gestion complet, y compris les comptes sur le site de la commune. Ces documents devant être accessibles à toute la population »,
- par 27 oui, 13 non et 7 absentions la réponse à l'observation n° 2 « Nous demandons à la Municipalité d'étudier la pertinence de prendre une « Direction des travaux » séparée pour des travaux d'une certaine ampleur »,

- à l'unanimité – 1 abstention la réponse à l'observation n° 3 « Suite aux événements du 10 décembre 2017 et compte tenu de l'évolution climatique, de tels événements sont susceptibles de se reproduire. Ne serait-il pas judicieux d'établir un processus d'intervention pour gérer ces situations ? »,
- à l'unanimité – 3 abstentions la réponse de la Municipalité à l'observation n° 4 « Quelles sont les perspectives communales en matière de locaux scolaires pour les prochaines années ? »,
- par 33 oui, 6 non et 9 abstentions la réponse de la Municipalité au vœu n° 1 « Nous demandons qu'une solution de stockage des tables communales soit étudiée, afin d'en faciliter l'accès et éviter toutes manutentions inutiles. Cette remarque a déjà été faite lors de la visite des locaux par la COGES en 2016 »,
- à l'unanimité les comptes et la gestion 2017.

REFUSE :

- par 31 non et 18 oui la réponse de la Municipalité au vœu n° 2 « Nous demandons à la Municipalité qu'un processus complet soit établi, de la détection d'un problème par un concierge dans un bâtiment communal jusqu'à sa résolution »,
- par 36 voix contre, 10 pour et 3 abstentions le classement de la motion du conseiller Philippe Sarda du 6 décembre 2017 intitulée « Une piste de fond attrayante ».

RETIRE :

- par 36 voix pour, 3 contre et 8 abstentions la motion François Meili du 2 mai 2007 concernant la route industrielle DP 1046 entre la carrosserie anciennement Jeampierre et le passage sous-voies CFF,
- à la demande du conseiller Pierre Carminati sa motion concernant la route qui va de Vasselin à la Pâtisserie.

CLASSE :

- à l'unanimité – 1 abstention la motion du conseiller Christophe Siméon du 1^{er} décembre 2010 intitulée « Motion pour l'adaptation du stand de Vauvrise en refuge communal »,
- à l'unanimité le postulat du groupe Avançons du 6 mai 2015 intitulé « Eclairage public au bas du Châtel »,
- par 36 voix pour, 12 contre et 1 abstention la motion du conseiller François Gillard du 23 juin 2015 intitulée « La circulation dans notre hameau des Dévens »,
- par 34 voix pour, 13 contre et 2 abstentions le postulat du conseiller Lionel Cherix du 14 décembre 2016 concernant l'amélioration et l'agrandissement des jardins d'enfants,
- par 35 oui, 5 non et 9 abstentions l'interpellation de la commission des finances intitulée « Echange de forêt périmètre Rhône 3 ».

NOMME :

- le bureau 2018 – 2019.

RENVIOI A LA MUNICIPALITE :

- par 44 oui, 1 non et 4 abstentions la motion du conseiller Pierre Echenard intitulée « Les forêts de châtaigniers, une culture ... ».

SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2018

ASSERMENTE :

- M. Jean-Luc Rahm en remplacement de M. Alberto Cherubini, élu à la Municipalité.

ADOpte :

- à l'unanimité l'arrêté d'imposition 2019 – 2020 tel que présenté par la Municipalité.

REFUSE :

- par 14 voix pour, 37 voix contre et 7 abstentions l'amendement du conseiller Pierre Echenard consistant à autoriser la Municipalité à vendre la parcelle n° 2223 de Bex pour le prix de fr. 180.--/m² pour un montant total de fr. 985'860.--.

AUTORISE :

- par 47 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions la Municipalité à vendre la parcelle n° 2223 de Bex pour le prix de fr. 821'550.--.

SÉANCE DU 5 DECEMBRE 2018

VOTE :

- par 32 oui, 15 non et 3 abstentions l'amendement au préavis 2018/09 concernant l'assainissement des installations de chauffage et de froid du Refuge de Solalex par l'ajout au point 1 « de demander une 2^{ème} offre pour le poste installations de chauffage et sanitaire ».

PREND ACTE :

- de la décision de M. le municipal J.-F. Cossetto de retirer le préavis 2018/09 concernant l'assainissement des installations de chauffage et de froid du Refuge de Solalex.

REFUSE :

- par 12 oui, 27 non et 8 abstentions le préavis 2018/11 concernant l'acquisition du chalet Paillasse situé à Bovonne.

DECIDE :

- par 48 oui, 1 non et 1 abstention :
- d'octroyer 25 jours ouvrables de vacances au personnel jusqu'à sa 54^{ème} année et 30 jours ouvrables dès sa 55^{ème} année,
- de supprimer le 1^{er} mai de la liste des congés généraux,
- de modifier en conséquence les articles 56 al. 1 et 58 al. 1 du statut du personnel du 1^{er} janvier 2012,
- de supprimer la mention des voies de recours à la CDAP et de modifier en conséquence les articles 7 al.1, 70 et 71 du dit statut,
- à l'unanimité d'accepter la réponse 2018/13 à la motion du groupe « Ouverture ... » « Tu votes ou bien ? ».

CLASSE :

- la motion du groupe « Ouverture ... » « Tu votes ou bien ? ».

ACCEPTE :

- par 50 oui et 2 abstentions le budget 2019.

RENVIOI À LA MUNICIPALITE :

- par 33 oui, 5 non et 8 abstentions le postulat des groupes PLR, « Ouverture ... », Socialiste et UDC intitulé « Pour une Place du Marché accueillante et vivante »,
- par 37 oui, 3 non et 8 abstentions la motion du groupe PLR intitulée « Emoluments équitables ».

MOTIONS ET POSTULATS EN SUSPENS

Motion Pierre Carminati, du 27 juin 2007, concernant la route qui va de Vasselin à la Pâtissière :

Le préavis n° 2019/03 relatif à l'infiltration des eaux de ruissellement des routes de Vasselin et de la Pâtissière a été adopté par le Conseil communal dans sa séance du 20 mars 2019. Les travaux seront exécutés d'ici à la fin de l'année 2019.

La municipalité propose de classer cette motion.

Motion Marielle Kohli, du 21 septembre 2011, intitulée « Développement d'une nouvelle déchetterie » :

Cet objet figure au plan financier pour 2022. Par ailleurs, l'amélioration des écopoints dans la commune se poursuit par l'installation de containers type Viliger enterrés pour les ordures, le verre et le papier. L'introduction de points de récolte des déchets de restauration de type GastroVert pour privés est prévue cette année. Le passage en déchetterie ne devrait donc subsister à terme que pour les encombrants, la ferraille et les inertes. La municipalité préfère donc poursuivre sa collaboration avec les professionnels de Cablofer, car l'évolution du traitement des déchets la pousse à différer la création d'une nouvelle déchetterie et à privilégier l'examen d'une solution intercommunale, voire régionale. Elle nourrit par ailleurs l'espoir de pouvoir améliorer prochainement l'accès à la déchetterie existante.

La municipalité propose de classer cette motion.

Postulat du parti Avançons, du 29 octobre 2014, intitulé « Pour l'amélioration et la sécurisation du site de la piste Vita » :

Comme relevé en 2017 et 2018, la Municipalité recherche une solution pour améliorer l'accueil des visiteurs, par exemple en aménageant un point d'eau et des WC. L'étude est en cours.

Postulat du parti Avançons, du 25 octobre 2017, intitulé « Concept de nos besoins scolaires » :

Une commission composée des municipaux des écoles, de l'urbanisme et des bâtiments, de la directrice des écoles et d'un doyen ainsi que d'un responsable du Département de la formation et de la jeunesse, Direction générale de l'enseignement obligatoire, a repris le flambeau du groupe de travail initial et suit de près l'évolution de la situation. Elle est à même d'entreprendre les démarches nécessaires et d'alerter en temps utiles les autorités exécutive et législative.

La municipalité propose de classer ce postulat.

Postulat du parti Avançons, du 6 décembre 2017, intitulé « Circulation responsable et « mobilité douce » pour tous dans notre village de Bex » :

Comme relevé en 2018, la Municipalité a bien compris la préoccupation des auteurs du postulat et saisit chaque opportunité pour améliorer la mobilité des piétons et des cycles, notamment par la création de trottoirs. Le préavis relatif au réaménagement de la route d'Aigle sera déposé cette année encore. Le plan des circulations de la zone Grand-St-Bernard - Gare - Rivarotte fait par ailleurs l'objet d'une réflexion approfondie dans le cadre du réaménagement de la gare et de la place de la Gare.

La Municipalité propose de classer ce postulat.

Motion Philippe Sarda, du 6 décembre 2017, intitulée « Une piste de fond attrayante » :

Comme relevé en 2018, l'utilité de l'installation d'un nouvel éclairage n'est pas avérée. La municipalité entend par ailleurs rassurer le motionnaire quant à la pérennité de la piste de fond. En effet, le plan d'affectation partiel « Les Plans » mentionne le périmètre de la piste de fond et son tracé, qui ne peut être obstrué par une quelconque construction ou plantation.

La municipalité propose de classer cette motion.

Postulat Eric Maendly, du 16 mai 2018, intitulé « Pour un complément d'éclairage public au hameau des Dévens » :

Compte tenu des mesures d'économies d'énergie souhaitées par le Conseil communal, la municipalité tente de trouver une solution propre à améliorer la sécurité des piétons, sans pour autant multiplier les points lumineux.

La municipalité propose de classer ce postulat.

Postulat du parti Avançons, du 16 mai 2018, intitulé « Une application « Bex découverte » pour valoriser notre village » :

Au vu des inconvénients d'une telle application, trop compliquée et onéreuse à gérer, par ailleurs abandonnée par Villars Tourisme, la municipalité a préféré miser sur l'application Bex et compléter celle-ci avec divers liens, notamment vers le site Villars-Dableret.ch, qui comprend l'OT de Bex, vers SuisseMobile ou encore ulmon.com qui permet de télécharger des applications pour voyageurs.

La Municipalité propose de classer ce postulat.

Motion du parti PLR, du 27 juin 2018, intitulée « Les forêts de châtaigniers, une culture ... » :

En automne 2018, des panneaux interdisant la cueillette des châtaignes et attirant l'attention des contrevenants sur les poursuites encourues par les contrevenants ont été posés avec un succès certain. Le nouveau règlement de police offrira par ailleurs la possibilité de mettre à ban les forêts de châtaignes.

La municipalité propose de classer cette motion.

Motion du parti PLR, du 5 décembre 2018, intitulée « Emoluments équitables » :

Un préavis est prévu pour la fin de l'année, qui proposera au Conseil communal un nouveau règlement sur les émoluments perçus par l'administration communale.

Postulat du parti PLR, du 5 décembre 2018, intitulé « Pour une Place du Marché accueillante et vivante » :

Le monument Forneret sera démonté et restauré dès début juin ; cet automne il sera installé au cimetière de Tavalles. Un préavis sera déposé d'ici la fin de l'année en vue du réaménagement de la Place.

VOTATIONS ET ÉLECTIONS 2018

VOTATIONS FEDERALE ET CANTONALE DU 4 MARS

Arrêté fédéral du 16 juin 2017 concernant le nouveau régime financier 2021

Participation : 52%

Oui : 1'807 - Non : 297 - Blancs : 81 - Nul : 0

Initiative populaire du 11 décembre 2015 « Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag) »

Participation : 52.64%

Oui : 564 - Non : 1'630 - Blancs : 18 - Nul : 0

Initiative populaire « Pour le remboursement des soins dentaires »

Participation : 52.24%

Oui : 1'007 - Non : 1'146 - Blancs : 42 - Nul : 0

VOTATION FEDERALE DU 10 JUIN

Initiative populaire du 1^{er} décembre 2015 « Pour une monnaie à l'abri des crises : émission monétaire uniquement par la Banque nationale ! (Initiative Monnaie pleine) »

Participation : 41.35%

Oui : 392 - Non : 1'288 - Blancs : 67 - Nul : 0

Loi fédérale du 29 septembre 2017 sur les jeux d'argent (LJAR)

Participation : 41.40%

Oui : 1'500 - Non : 205 - Blancs : 43 - Nul : 1

Référendum « Acceptez-vous la décision du Conseil communal du 8 mars 2017 prise après acceptation de plusieurs amendements, par 42 voix pour, 7 voix contre et 4 abstentions :

- d'adopter le Plan Partiel d'Affectation « Le Glarey II » et son règlement d'application tels qu'ils ont été soumis à l'enquête publique du 2 juillet 2016 au 31 juillet 2016 ;
- d'approuver les modifications apportées au PPA « Le Glarey II » lors des séances de conciliation avec les opposants (version du 4 novembre 2016) ;
- d'approuver les réponses aux opposants et de lever les oppositions formées ? »

Participation : 35.75%

Oui : 649 - Non : 1'161 - Blancs : 47 - Nul : 1

ELECTION COMPLEMENTAIRE A LA MUNICIPALITE DU 8 JUILLET (1^{ER} TOUR)

Aucun candidat élu

Participation : 32.16%

Rentrés : 1'673 - Valables : 1'661 - Blancs : 17 - Nuls : 12

ELECTION COMPLEMENTAIRE A LA MUNICIPALITE DU 29 JUILLET (2^{EME} TOUR)

Est élu M. Alberto Cherubini

Participation : 31.21%

Valables : 1'601 - Blancs : 13 - Nuls : 22

VOTATION FEDERALE DU 23 SEPTEMBRE

Arrêté fédéral du 13 mars 2018 concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres (initiative vélo) » qui a été retirée

Participation : 33.24%

Oui : 1'225 - Non : 179 - Blancs : 11 - Nul : 0

Initiative populaire du 26 novembre 2015 « Pour les denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables) »

Participation : 33.36%

Oui : 934 - Non : 462 - Blancs : 23 - Nul : 1

Initiative populaire du 30 mars 2016 « Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous »

Participation : 33.29%

Oui : 858 - Non : 527 - Blancs : 31 - Nul : 1

VOTATION FEDERALE DU 25 NOVEMBRE

Initiative populaire du 23 mars 2016 « Pour la dignité des animaux de rente agricoles (Initiative pour les vaches à cornes) »

Participation : 38.93%

Oui : 784 - Non : 800 - Blancs : 79 - Nuls : 2

Initiative populaire du 12 août 2016 « Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination) »

Participation : 38.95%

Oui : 465 - Non : 1'169 - Blancs : 31 - Nul : 1

Modification du 16 mars 2018 de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) (Base légale pour la surveillance des assurés)

Participation : 38.95%

Oui : 830 - Non : 818 - Blancs : 17 - Nul : 1

MUNICIPALITÉ

ORGANISATION

En 2018, la Municipalité était constituée comme suit :

Présidence	:	M. ROCHAT Pierre, syndic
1 ^{ère} vice-présidence	:	Mme DESARZENS Eliane, conseillère municipale
2 ^{ème} vice-présidence	:	M. HEDIGER Daniel, conseiller municipal

Administration générale & Finances

Ressources humaines, assurances
Communication, informatique
Transports publics

M. Pierre Rochat, syndic
(remplaçant : 1^{er} vice-président)

Domaines & Bâtiments

Prévoyance sociale

Bâtiments communaux, chauffage à distance
Domaines, vignes, terrains
Carrières, gravières

M. Jean-François Cossetto
(remplaçante : Eliane Desarzens)

Urbanisme

Police des constructions
Affaires culturelles
Cité de l'énergie

M. Alberto Cherubini
(remplaçant : Daniel Hediger)

Travaux & Environnement

Forêts, alpages, cours d'eau, parcs et jardins
Routes, éclairage public
Ordures ménagères, compost

M. Pierre-Yves Rapaz
(remplaçant : Emmanuel Capancioni)

Formation & Santé publique

Ecoles, bâtiments scolaires, concierges
Petite enfance, temples et cultes, bibliothèque
Transports scolaires, accueil et intégration

Mme Eliane Desarzens
(remplaçant : Jean-François Cossetto)

Sécurité publique

Police, contrôle des habitants
SDIS, PCi, militaires, sports
Cimetière et inhumations

M. Daniel Hediger
(remplaçant : Alberto Cherubini)

Services industriels

Eaux, captages, énergies
Tourisme
Épuration, abattoirs, déchets carnés

M. Emmanuel Capancioni
(remplaçant : Pierre-Yves Rapaz)



DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCES ART. 18

AUTORISATION DE PLAIDER

L'autorisation de plaider est remise à l'avocat chargé de défendre les intérêts de la commune ou directement à l'instance concernée lorsqu'un dossier fait l'objet d'une procédure devant les tribunaux.

Les dossiers suivants ont été traités en 2018 :

- recours Bertrand Lauraux et consorts e/ décision de la Municipalité de Bex du 5 décembre 2017 (démolition d'un bâtiment, construction d'un immeuble d'habitation avec parking souterrain et aménagements extérieurs ainsi que mis en conformité des balcons et des places de stationnement avec enquête complémentaire, sur la propriété de Prime Investments SA, à la rue de la Servanne 27 ;
- recours Marc-Henri Genet e/ décision de la Municipalité de Bex du 22 mars 2018 délivrant un permis de construire pour la création d'une route (parcelles 677, 679, 6712, 6733 et 6734 propriété de Vilarel SA Constructions ;
- recours Marcel Ambresin e/ décision de l'ECA du 19 juillet 2018 admettant le recours déposé le 24 août 2017 contre la décision de la Municipalité de Bex du 11 août 2017 refusant le changement de maître ramoneur sollicité.
- la promesse de vente à la commune, qui promet d'acheter, de la parcelle 61, propriété de M. Daniel Willi, au lieu-dit « Barmottes ». La validité de la vente est subordonnée à la condition que la parcelle 61 soit légalisée en zone d'utilité publique construite d'ici au 18 avril 2028, au plus tard ;
- la donation à la Commune de Bex des parcelles 4178 et 4179, propriétés de M. Daniel Cherix, sises au lieu-dit « Aux Champs », à Frenières ;
- la vente à M. Christophe Markovic de la parcelle communale 711, sise à la ruelle de l'Echaud 3 ;
- l'inscription d'une mention de restriction de droit public à la propriété sur les parcelles 3032 et 6789 propriété de M. Marc-Henri Ruchet, au lieu-dit « Aux Plantex » ;
- la constitution d'une servitude personnelle de passage public à pied grevant la parcelle 32, propriété de S.I. Les Barmottes SA, en faveur de la Commune de Bex ;
- la vente à Kùpfer Immobilier SA de la parcelle communale 2223, au lieu-dit « Les Courtraits » ;
- le fractionnement de la parcelle 1, propriété de Febex SA, et l'achat par la Commune de Bex d'une surface de 1'117 m², cadastrée comme parcelle 6804 ;
- la prolongation de deux droits de superficie propriété de FMA SA et grevant les parcelles communales 1401 au lieu-dit « L'Allex d'En Haut et 1522 à la route du Châtel.

ACQUISITIONS ET ALIÉNATIONS D'IMMEUBLES

Au cours de l'année 2018, la Municipalité a produit l'autorisation d'acquérir ou d'aliéner des immeubles que lui a accordée le Conseil communal pour la durée de la législature à l'occasion de :

- la constitution de servitudes foncières de passage à pied et pour tous véhicules, de conduites et canalisations d'eaux usées et de conduites et canalisations d'eau potable grevant les parcelles communales 679 et 677, sises à la rue de la Servanne 2 et 4, au profit des parcelles 6712, 6733, 6734, et 6743 et 6744, propriété de CDE et constructions SA ;

PREAVIS BOUCLES

Création d'un écopoint au Parc Ausset

Remarques

Le chantier lié à la réalisation de l'écopoint s'est déroulé en coordination avec les travaux de surélévation de la passerelle piétonne menés par l'ECF (entreprise de correction fluviale) subventionnés à 95% et le réaménagement des places de stationnement du parc Ausset (financé par le budget dans le compte d'entretien des routes n° 430.3142). La répartition des coûts s'est faite en commun accord avec l'ECF pour optimiser la part subventionnable.

Plus-values

La surface prise en compte par les travaux de génie civil a été agrandie pour améliorer le raccord avec le revêtement existant. Pour les infrastructures de gestion des déchets, la plus-value correspond à l'achat de deux goulottes supplémentaires permettant l'insertion de sacs 110 litres. Les deux goulottes pour sacs 35 litres ont été stockées au dépôt des travaux et seront utilisées pour un prochain écopoint.

Désignation	Montants selon préavis 2017/12	Montants selon travaux exécutés	Différence
Travaux de génie civil	45'000.--	76'951.15	31'951.15
Infrastructure gestion des déchets	80'000.--	86'415.45	6'415.45
Total HT	125'000.--	163'366.60	38'366.60
TVA 8%	10'000.--	13'069.33	3'069.33
Total TTC	135'000.--	176'435.93	41'435.93

Remplacement de la conduite à la route du Stand et bouclage du chemin de Vauvrise

Ce chantier s'est bien déroulé.

Dans le montant de fr. 135'000.-- pour l'appareillage, fr. 40'000.-- avaient été prévus pour la pose des conduites et les by-pass provisoires, dans le cas où ce travail aurait dû être donné à une entreprise de sanitaire.

Ces travaux ayant pu être effectués par notre service des eaux, ceci explique l'importante « économie ».

De plus, il n'y a pas eu de réels divers et imprévus.

Par contre, lors des travaux à Vauvrise, il a été nécessaire de faire 45 m de fouille supplémentaire, d'où le coût supplémentaire des travaux de génie civil.

Désignation	Montants selon préavis 2018/03	Montants selon travaux exécutés	Différence
Travaux de génie civil – eau potable	70'000.--	82'316.85	12'316.85
Travaux de génie civil – éclairage public	15'000.--	12'962.67	-2'037.33
Appareillage eau potable (fr. 95'000.--) + pose conduites et by-pass provisoires (fr. 40'000.--)	135'000.--	82'118.55	-52'881.45
Fourniture et pose candélabres	35'000.--	32'829.80	-2'170.20
Divers et imprévus (env. 10%)	23'551.55	435.93	-23'115.62
Total (HT)	278'551.55	210'663.80	-67'887.75
TVA 7.7%	21'448.45	16'221.10	
Total (TTC)	300'000.--	226'884.90	-73'115.10
Subvention ECA epot (TTC)	-85'000.--	-85'649.--	
Total subvention déduite (TTC)	215'000.--	141'235.90	

Réaménagement de la route de Rivarotte

La grosse différence sur les postes 1 et 2 du préavis vient du fait qu'à la rentrée des soumissions les montants étaient très inférieurs à ceux devisés.

Le poste éclairage public est moins important, car le prix des candélabres a baissé depuis l'élaboration du préavis.

De plus, il n'y a pratiquement pas eu de divers et imprévus.

Désignation	Montants selon préavis 2015/10	Montants selon travaux exécutés	Différence
Route, voirie, collecteurs EC + EU, GC éclairage	1'483'751.30	1'131'607.85	-352'143.45
Eau potable (génie civil + appareillage)	225'000.--	204'457.60	-20'542.40
clairage public (sans le génie civil)	65'248.70	45'259.25	-19'989.45
Marquage et signalisation	8'000.--	5'536.95	-2'463.05
Mobilier urbain	12'500.--	12'096.--	-404.--
Ingénieur civil + géomètre (fait par bureau ing.)	159'000.--	151'867.45	-7'132.55
Divers et imprévus	176'000.--	5'343.85	-170'656.15
Réaménagement parking provisoire et accès		19'780.90	19'780.90
Total (HT)	2'129'500.--	1'575'949.85	-553'550.15
TVA 8%	170'360.--	126'075.99	
Total (TTC)	2'299'860.--	1'702'025.84	
Subvention ECA epot (TTC)		-45'141.--	
Total arrondi TTC	2'300'000.--	1'656'884.84	-643'115.16

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DES NATURALISATIONS

HEDIGER	Daniel
BLATTI VILLALON	Christine
BOCHERENS	Alain
BOLLI	Rolf
PAYOT	Martine
ROUVÉ	Olivier
WARPELIN	Judith
ZUBER	Sylviane

COMMISSION DE JUMELAGE AVEC TUTTLINGEN

CORTHAY	Angelica
BOCHUD	Christian
BROGLI	Roseline
COMTE	Eliane
DESARZENS	Eliane
RAPAZ	Christine
ROCHAT	Pierre
SANDELL	Jean Serge

COMMISSION CULTURELLE

CHERUBINI	Alberto
ARIMONDI	Franco
DESARZENS	Helena
DROZ	Pierre
PASSELLO	Valérie
ROUVÉ	Olivier
TINTURIER	Fernand
WENGER	Urs

COMMISSION DES SPORTS

HEDIGER	Daniel
CANNISTRA	Carmen
CROCI-TORTI	Nicolas
CROSET	Michel
DAUPHIN	Charles
HEDIGER	Patricia
KÄSER	Reto
PAYOT	Martine
PFUND	Nicolas
PROGIN	Nicolas
SARDA-LÉGARÉ	Sophie
ZEITER	Pierre-Alain

COMMISSION DES TRANSPORTS

ROCHAT	Pierre
COSANDEY	Catherine
DEVANTHÉRY	Pascal
MEYER	Frédéric
PASCHE	Daniel
SARDA	Philippe

COMMISSION D'URBANISME

CHERUBINI	Alberto
ATHANASIADES	Pierre
BRIDEVAUX	Christian
CAPANCIONI	Emmanuel
ECHENARD	Pierre
FANKHAUSER	David
FOURNIER	Pascal
REYMOND	Aline
ROESLER	Christoph

En qualité de consultant :
RICKLI Jean-Daniel

COMMISSION DE CIRCULATION

HEDIGER	Daniel
BRIDEVAUX	Christian
CANAPA	Mario
CHERIX	Daniel
CHERUBINI	Alberto
MAILLARD	Charles-Francis
MATILE	Tristan
MEILI	François
MORET	Valérie
RAPAZ	Pierre-Yves

COMMISSION DE SALUBRITÉ ET DE CONTRÔLE DES CONSTRUCTIONS

SARDA	Philippe
AMBRESIN	Marcel
CROSET	Michel
MÜHLEMANN	Nicole
ZUBER	Pierre-André

COMMISSION DU GRAND MARAIS

COSSETTO	Jean-François
CADOSCH	François
CHAUBERT	Irène
DROZ	Pierre
ESTOPPEY	François
GATTOLLIAT	Aline
KOLLY	Rafaël
MAENDLY	Eric
MARLETAZ	Jean-Philippe
MORATTEL	Diane
PLUMETTAZ	Anne-Claude
ROCH	Jean-Claude
ROCHAT	Jean-François

COMMISSION DIALOGUE-REQUÉRANTS
D'ASILE

CRETTON	Annelise
BARDARO-POLO	Dolores
BLATTI VILLALON	Christine
CONOD	Bernard
DEVAUD	Michel
DUFRESNE	Sarah
HEDIGER	Daniel
HOFSTETTER	Philippe
KÜNG	Jacques
MEILLAND	Jérôme
RUSSO	Anna

COMMISSION PRÉVENTION JEUNESSE

HEDIGER	Daniel
BRUNNER	Pascal
CHINELLI	Domenico
COSANDEY	Joëlle
DESARZENS	Eliane
FERRARI	Patricia
GOTTRAUX	Xavier
HOMBERGER	Jean-Jacques
POUPON	Louis Bonaventure
VERRI	Carine

COMMISSION CONSULTATIVE
MULTICULTURELLE CCMB

DESARZENS	Eliane
BLATTI VILLALON	Christine
CHESAUX	Nicole
DE JESUS RODRIGUES	Anna Sofia
LAROCHE-NEJI	Sarah
MICHEL	Alain
DE LA CRUZ MATHIAS	Fatima
POUPON	Louis Bonaventure
SANNIE	Marie-Paule
TABAC	Laure-Reine

COMMISSION DES AVALANCHES

RAPAZ	Pierre-Yves
BRAND	Willy
BRIDEVAUX	Christian
HEDIGER	Daniel
MORATTEL	Diane
PABST	Luc
PERRIN	Grégoire
RAUSSIN	Henri
ROCHAT	Jean-François
RUCHET	Claude

COMMISSION CITÉ DE L'ÉNERGIE

CHERUBINI	Alberto
ATHANASIADES	Pierre
BRIDEVAUX	Christian
CAPANCIONI	Emmanuel
DROZ	Pierre
DUPERTUIS	Michael
DUPONT BONVIN	Odette
MORET	Valérie
RAPAZ	Pierre-Yves
ZUBER	Pierre-André

RAPPORTS DES COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DE NATURALISATION

Pour la commission : Daniel Hediger

Membres :

Daniel Hediger président Av, Christine Blatti Villalon PS, Martine Payot Av, Judith Warpelin Ouv, Sylviane Zuber PS, Rolf Bolli UDC, Olivier Rouvé PLR, Alain Bocherens PS.

Durant l'année 2018, la commission a conduit pas moins de 5,5 séances d'audition de candidats, deux séances de présentation et de prise de contact ainsi que deux matinées de visite de la commune afin de préparer au mieux les quelques 25 dossiers qui concluent les procédures soumises à l'ancienne législation (2017).

Pour l'introduction de la nouvelle Loi sur la nationalité (LN), deux membres se sont rendus à Lausanne à une séance d'information en février, et l'ensemble de la commission a rédigé les questionnaires désormais validés par le Canton pour les tests de connaissances dans les domaines de la géographie, de l'histoire, de la culture générale concernant notre commune.

En fin d'année, nous avons encore siégé pour prendre connaissance de la mise en application de cette nouvelle procédure.

Merci au secrétariat municipal pour son soutien. Rappelons ici que dorénavant les candidats seront convoqués par le secrétariat pour passer ces tests écrits.

Pour l'obtention de la bourgeoisie, la Municipalité a proposé de maintenir l'audition des candidats par la commission de naturalisation reconduite à l'identique jusqu'à la fin de la législature. Dès 2021, celle-ci devrait être réduite à cinq personnes représentatives des partis qui composent le Conseil communal et poursuivra un travail d'audition afin d'avérer l'intégration des candidats.

COMMISSION DE JUMELAGE

Pour la commission : Angelica Corthay

La commission a siégé lors de cinq séances plénières et une séance extraordinaire durant l'année.

La commission a participé et encouragé des échanges très enrichissants tout au long de cette année 2018.

STAGES APPRENTIS

L'apprentie employée de commerce de la commune Margaux Mauron aurait dû faire un stage de 2 semaines à l'administration de la ville de Tuttlingen en juillet. Malheureusement, l'ennui de la maison a été trop fort et Margaux n'a pas pu mener son stage à terme.

CONCERT DE JAZZ A BEX LE 6 OCTOBRE

Le concert commun entre l'Old Style Collège Band de Bex et la Musikschule de Tuttlingen a été un succès. Une belle rencontre entre des musiciens de différentes générations unis par une même passion.

ECHANGE GAM MODÉLISME

Les 9 et 10 juin 2018, le groupe de modélisme de Bex s'est rendu à Tuttlingen. La rencontre s'est bien déroulée. Le groupe bellerin renouvelle son invitation aux Tuttingeoises pour 2019.

RUN & FUN

La fameuse course organisée à Tuttlingen a eu lieu les 9 et 10 juin. Trois élèves bellerins y ont pris part, accompagnés de leurs parents.

DECES ROLAND MANZ

Nous avons appris avec tristesse le décès de M. Roland Manz le 8 août à Tuttlingen. M. Roland Manz a assumé avec brio, durant de nombreuses années, la présidence de la commission de jumelage de Tuttlingen. Nous gardons le souvenir de son enthousiasme et de son énergie communicative. Notre présidente Angelica Corthay a représenté la commune et la commission de jumelage lors de ses obsèques.

RENCONTRE ENTRE LES DEUX COMMISSIONS, DU 5 AU 7 OCTOBRE

Les deux commissions se sont rencontrées à Bex. Une séance plénière a eu lieu le samedi matin 6 octobre. L'après-midi nous avons pu visiter l'Abbaye de Saint-Maurice et son trésor. Le soir, les deux commissions ont assisté avec grand plaisir au concert de jazz réunissant des orchestres de nos deux villes.

ECHANGES SCOLAIRES

Les échanges scolaires se poursuivent à la satisfaction générale. En 2018, 19 élèves y ont participé.

ECHANGES SENIORS DU 3 AU 5 SEPTEMBRE

23 personnes ont fait le voyage à Tuttlingen. Ils ont visité Meersburg, Tübingen et le musée de la dentelle à Saint-Gall.

Après cette année 2018 riche en souvenirs, la commission est occupée à de nouveaux projets qui nourriront encore ces liens d'amitié entre nos deux villes, notamment la préparation du jubilé des 40 ans de jumelage en 2019.

COMMISSION DES SPORTS

Pour la commission des sports : Daniel Hediger

La commission s'est réunie à 5 reprises. Elle a notamment organisé et encadré la semaine d'initiation au ski de fond, 5 soirées de condition physique ainsi que la semaine de la Suisse Bouge.

Dans le détail, voici ci-après les principales activités offertes à la population.

DARIO COLOGNA FUN PARCOURS

Pour la 7^{ème} année consécutive, cette activité a pu être mise sur pied du 22 au 26 janvier 2018 pour les classes de 6^{ème} Harmos (environ 80 élèves) de l'établissement scolaire bellerin. Les conditions atmosphériques nous ont cependant contraints à annuler les après-midis prévus les lundi et mardi. Tous les élèves concernés ont néanmoins pu chausser les skis une fois les après-midis du jeudi ou vendredi.

Le mercredi, une vingtaine d'enfants ont également pu participer à une après-midi de ski avec les jeunes du Ski Club. A relever également une excellente participation pour la soirée du mercredi soir, réservée quant à elle aux adultes.

La préparation des pistes ainsi que du matériel de Swiss Ski, l'encadrement et la conduite de l'activité ont été assumés principalement par Mme P. Hediger et M. R. Kaeser pour la commission ainsi que par des membres du Ski Club à la satisfaction de tous.

SOIRÉES DE PRÉPARATION CONDITION PHYSIQUE

Entre le 19 mars et le 23 avril, 5 soirées de condition physique encadrées par l'ensemble des membres de la commission ont été mises sur pied avec une participation record par rapport aux années précédentes.

Cette activité a pour but de motiver les personnes à reprendre ou découvrir les bienfaits de la marche ou de la course à pied en groupe et par niveau de compétence.

La conception et la planification du programme ne sont pas chose aisée et sont entièrement assurées par la commission.

Rappelons que cette semaine est une excellente opportunité pour faire découvrir aux nouveaux habitants la diversité des activités offertes par nos sociétés sportives.

En 2018, nous avons pu bénéficier du concours du Dièse Pub pour notre journée d'ouverture (stands de promotion et organisation de mini activités).

Devenu une tradition, nous avons également remis sur pied le dimanche le défi sportif par équipe de trois (famille, amis, collègues) qui a rencontré un vif succès puisque 38 équipes se sont mesurées sur les terrains de sport du complexe de la Servanne lors de 9 activités différentes et ludiques à la portée de tous. Nous remercions les donateurs qui nous ont permis de récompenser les meilleures équipes.



Concernant le duel en lui même, nous avons opté une nouvelle fois pour un duel interne, soit pour cette année les enfants contre les adultes. Comme on s'y attendait, les enfants ont largement remporté la partie. Le plus important restant néanmoins que le succès de cette semaine est indéniable puisque nous avons battu notre record au niveau des minutes d'activités avec un total de 237'753 minutes.



LA SUISSE BOUGE

En 2018, notre commune participait pour la 6^{ème} année au concept national de la Suisse Bouge. Du 26 mai au 1^{er} juin, plus de 50 propositions d'activités ont été offertes à la population, activités qui ont été encadrées par nos sociétés sportives ainsi que par la Commission sportive.

A relever notre collaboration avec les écoles puisque pour la 2^{ème} fois un cross a été organisé le jeudi après-midi pour les classes de 2H à 6H.



La semaine de la Suisse Bouge représente la principale charge financière pour la commission. Le principe d'offrir un t-shirt à tous ceux qui ont participé à trois activités et à la course de clôture (Go 4 Five) ne saurait être remis en question tant il est apprécié de tous. Grâce à des donateurs, nous avons également pu récompenser les personnes qui ont effectué le plus grand nombre d'activités dans la semaine (1 fille, 1 garçon et un adulte).

Outre le Go 4 Five qui réunit toujours autant de participants, cette soirée de clôture a également permis de remettre les mérites sportifs bellerins, soit :

- Jovian Hediger, Erwan Kaeser du Ski Club de Bex, nos représentants bellerins aux Jeux olympiques de PyeongChang et sélectionnés à de nombreuses coupes du monde durant la saison,
- Benjamin Kolloli, joueur de foot, actuellement au FC Zürich et sélectionné à plusieurs reprises en équipe du Kosovo,
- Julie Cheseaux, membre de la SFEP, vice championne suisse GR avec le groupe de Bienne.

BILAN FINAL

Les activités mises sur pied par la commission remportent toujours plus de succès, ce qui semble démontrer un réel besoin au sein de la population que ce soit dans le fait de bouger ou de faire des rencontres.

Côté chiffres, les dépenses sont légèrement supérieures au budget mais les comptes sont au final quasiment équilibrés puisque nous avons pu compter sur quelques rentrées d'argent (subside fonds du sport

notamment). A noter que la salle de force a pu être équipée d'un engin supplémentaire (presse pour les jambes).

COMMISSION D'URBANISME

Pour la commission : Alberto Cherubini

Lors de ses cinq séances (5 avril, 29 mai, 19 septembre, 11 octobre et 11 décembre), la commission d'urbanisme a étudié les dossiers suivants :

- projet de rénovation et d'agrandissement d'un logement à la route de l'Alex 1A, parcelle n° 662 ;
- projet de construction d'un immeuble d'habitation, impasse de la Grange, parcelles n°s 6391, 6662, 6663, 6664, 6684 ;
- projet de construction d'un immeuble de 42 appartements protégés, avec parking souterrain, chemin de la Truite, parcelles n°s 6623 et 6688 ;
- avant-projet de construction d'une halle commerciale avec un logement, à la route des Pépinières, parcelle n° 6359 ;
- PPA de Rivarotte, parcelle n° 298 ;
- avant-projet de construction d'un immeuble d'habitation sur la propriété d'Egica SA, route de l'Alex, parcelle n° 356 ;
- avant-projet de construction de 2 immeubles d'habitation sur la propriété de la Société Maréchaux SA, à l'avenue Biaudet, parcelle n° 500 ;
- Avant-projet de transformation d'un bâtiment sur la propriété de Mme et M. Servete et Osman Tolaj, à l'avenue de la Gare 55, parcelle n° 5 ;
- servitudes des parcelles n°s 38, 39, 40 et 509 à l'avenue de la Gare ;
- avant-projet concernant la démolition, la reconstruction et la transformation d'un bâtiment sur la propriété de Mme et M. Lulije et Nexhat Ymeri, à la rue du Cropt 2, parcelles n°s 6622 et 658.

Une information a été donnée sur le projet d'aménagement de la place de la Gare par le bureau Team+.

COMMISSION DU GRAND MARAIS



Pour la commission : Pierre Droz

La commission s'est réunie les 27 mars et 30 octobre 2018, sur site, sous la présidence de M. le municipal Jean-François Cossetto.

Des dégâts importants sont constatés de manière générale. Ces dommages sont dus aux périodes de grandes sécheresses enregistrées durant l'été et l'automne 2018.

Le niveau des plans d'eau est extrêmement bas et la survie de la faune est dès lors en péril.

Les spécialistes décrivent avec passion la richesse de la flore et de la faune ; cependant, force est de constater que l'une et l'autre diminuent.

Les travaux de fauchage entrepris pour le maintien du marais se sont bien déroulés.

De grands travaux de curage devraient être planifiés pour assainir le marais. En effet, il serait nécessaire d'éliminer un maximum d'essences envahissantes comme la renouée par exemple. Cela permettrait le maintien de la circulation de l'eau et l'aménagement de zones favorables à la faune. Le manque de budget contraint la commission à reporter ces travaux.

Une concertation entre Pro Natura, la Commune de Bex et les acteurs principaux est impérative.

Avec le Grand Marais, la commune dispose d'un lieu sauvage en adéquation avec l'écologie. Tout doit être mis en œuvre pour le préserver.

Le président remercie tous les membres de la commission qui œuvrent au maintien de ce lieu d'exception.



COMMISSION DES AVALANCHES

Comme chaque année, la commission des avalanches s'est réunie en début de saison d'hiver pour passer en revue les procédures et secteurs à surveiller. La Commune de Lavey-Morcles a été intégrée à cette séance qui réunit les principaux services concernés en cas d'événement (routes cantonales, service du feu, police, guide, commune, ...). En 2018, un minage a été nécessaire pour sécuriser la route des Plans. De nouvelles barrières ont été mise en place sur la route des Plans pour en interdire l'accès en cas de danger d'avalanche. Ces dernières sont sous la responsabilité du canton. Dans la mesure du possible, une information via l'application de la commune, sera préalablement diffusée avant toute fermeture.

COMMISSION CITE DE L'ENERGIE

La commission s'est réunie le 28 mars. En sa qualité de conseiller attribué Cité de l'énergie, M. Desthieux a tenté de faire le point sur les six secteurs du catalogue de mesures préconisé par le label Cité de l'énergie (1. planification urbaine, 2. bâtiments communaux, 3. Approvisionnement – dépollution, 4. mobilité, 5. organisation interne, 6. communication – coopération). Suite à cette séance, M. Desthieux a donné sa démission. En fin d'année, la Municipalité a décidé de renouveler en 2019 le label Cité de l'énergie. A cet effet, elle a mandaté un nouveau conseiller en la personne de M. Fabien Poumadère du CREM (Centre de recherches énergétiques et municipales à Martigny). Dès 2019, c'est donc M. Poumadère qui accompagne et conseille la commission Cité de l'énergie.

COMMISSION CONSULTATIVE MULTICULTURELLE CCMB

Pour la commission : Eliane Desarzens

Dans le cadre de la convention passée entre le Canton et la Commune en vue de régler l'octroi et le versement de la subvention octroyée par l'Etat de Vaud afin d'assurer le développement et le financement de prestations d'intégration délivrées sous sa responsabilité, la CCMB a mis en place, sous l'appellation Langue et Intégration Bex (L.I.Bex) divers cours de français et ateliers d'échange.

Cours de langue :

- « Ecole de Bex expliquée aux parents »
- « Alphabétisation »
- « Français débutant »
- « Français moyen »
- « Français avancé »

Intégration sociale :

- « Café contact »
- « Atelier d'échange interculturel »

Actuellement, il y a quatre personnes pour l'enseignement, trois animatrices qui se relaient pour le Café contact, une personne qui anime les ateliers et deux personnes (également enseignantes) pour la coordination.

Au total 372 heures ont été enseignées, 27 heures ont été consacrées à l'animation au Café contact et 38 heures à l'animation des ateliers. Les participants correspondent parfaitement à notre public cible.

Les cours dispensés ont tous le même but: rendre les personnes autonomes dans la vie de tous les jours le plus vite possible de manière à favoriser leur intégration.

Les méthodes utilisées sont les méthodes disponibles sur le marché, du matériel maison, des documents réels et FIDE (programme suisse pour la promotion de l'intégration linguistique).

Pour les cinq cours de français nous avons enregistré 73 inscriptions sur l'année :

- 18 inscriptions sur l'année à « Ecole de Bex expliquée aux parents ». Le cours a été fréquenté en moyenne par 8 personnes. Une visite de la bibliothèque de Bex a été organisée suivie d'un petit café au restaurant,
- 15 inscriptions sur l'année au cours "Alphabétisation"; le cours a été fréquenté en moyenne par 5 personnes,
- 18 inscriptions sur l'année au cours "Français débutant"; le cours a été fréquenté en moyenne par 6 personnes ;

- 10 inscriptions sur l'année au cours "Français moyen"; le cours a été fréquenté en moyenne par 6 personnes. Ce groupe a participé à une marche dans le cadre de la semaine « Bex Bouge ». Une des participantes leur a donné un cours de yoga. Il a également visité la bibliothèque communale ainsi que le marché de Noël à la boutique du Diable Vert de Bex ;

- 12 inscriptions sur l'année au cours "Français avancé". Le cours a été fréquenté en moyenne par 6 personnes ;

- au total 10 personnes se sont présentées à l'atelier d'échange interculturel, 7 personnes viennent régulièrement mais pas à chaque atelier. Sur ces 7 personnes, 5 suivent des cours de français au sein de LIBex. En moyenne 5 personnes étaient présentes. Toutes ces personnes ont un niveau A2-B1 minimum à l'oral.

Le Bibliobus est venu animer un cours dans chaque classe.

Nous avons également collaboré avec la Ligue Vaudoise contre le Cancer sur un projet pilote qui consiste à développer un dispositif d'information de proximité destiné aux populations issues de la migration sur les thèmes du dépistage du cancer du sein et du côlon. Une infirmière est venue animer deux cours dans trois classes (nous avons choisi les classes exclusivement féminines).

Le "Café contact" a été fréquenté en moyenne par 11 personnes, avec des pics de 20 et 27 personnes présentes. A la demande des participants, les animatrices proposent d'animer ces cafés une fois par semaine, leur condition étant de trouver deux animatrices supplémentaires en soutien.

L'année 2018 marque les 10 ans d'existence des cours de français au sein de la commune de Bex.

Pour fêter ce jubilé, nous avons organisé un travail effectué par tous les participants des 5 classes des cours de français. Il s'agissait d'élaborer une brochure regroupant « Les remèdes de nos grands-mères ». Cette brochure a été distribuée lors d'une fête officielle organisée au mois de juin à la grande salle de Bex. Le buffet proposé a été confectionné par les participants aux cours. Trop beau et très bon pour une très belle fête !

Au mois de septembre, nous avons organisé une sortie qui regroupait les participants des cours de français, du café contact et des ateliers d'échange. Nous sommes allés voir la désalpe à Gryon. Journée magnifique durant laquelle les 50 participants ont pu observer tout le folklore suisse :les yodleurs, les lanceurs de drapeau,

les sonneurs de cloches, les joueurs de cors des alpes, les danseurs, la musique folklorique, la fabrication du fromage, les chiens du St-Bernard, les vaches décorées, les paysans en costume et tout ceci sous un soleil radieux.

Une évaluation a été effectuée en fin d'année. 41 personnes l'ont effectuée et chacune d'entre elles a reçu une attestation de niveau. Pour la majorité des personnes qui ne l'effectuaient pas pour la première fois, nous avons constaté une amélioration dans leur résultat.

COMMISSION DIALOGUE – REQUÉRANTS D'ASILE

Pour la commission : Annelise Cretton

La Commission est composée des membres suivants : la responsable EVAM du secteur Est vaudois Mme Christine Blatti Villalon, des églises par le biais du pasteur Jacques Küng, de Mme Sarah Dufresne préposée du contrôle des habitants, d'un représentant de la SIC (Société industrielle et commerciale de Bex), de Mme Anna Russo, de la gérante de la Migros Mme Dolores Barbaro, de M. Philippe Hofstetter doyen des écoles, de l'EPOC par le biais de l'adj Michel Kern, de la Police cantonale par le biais de M. Michel Dévaud répondant EVAM, ainsi que du GAR (Groupe d'Appui aux Réfugiés) Mme Annelise Cretton (présidente et secrétaire). Le municipal responsable est M. Daniel Hediger. Je remercie les membres pour leur assiduité.

La commission s'est réunie quatre fois en 2018. Je rappelle ses prérogatives qui sont le dialogue entre les différents partenaires, l'écoute des événements passés et une information détaillée de la situation du foyer du Centre EVAM, nombre de requérants, population, vie au foyer, etc. Le secret de fonction est recommandé et un PV est rendu à la Municipalité après chaque séance.

Lors de la séance de septembre, en collaboration avec la Commission Multiculturelle, nous avons reçu Mme Karin Crottaz (responsable du CSIR) et M. Antonello Spagnolo (chef de la section d'Aigle) pour une présentation du CSIR (Centre social d'intégration des réfugiés). Le CSIR est rattaché au Service de prévoyance et d'aide sociale (SPAS) au sein du Département de la santé et de l'action sociale du Canton de Vaud (DSAS).

Sa mission consiste à assurer la prise en charge financière et sociale des réfugiés statutaires domiciliés dans le Canton de Vaud, cela afin de favoriser leur intégration sociale et leur insertion professionnelle. Les tâches du CSIR consistent à :

- octroyer les prestations financières des bénéficiaires jusqu'à leur sortie du RI (emploi, bourse, PC Famille etc.) ou jusqu'au transfert de leur dossier à un CSR,
- évaluer leur besoin, les informer et les conseiller,
- orienter selon leur besoin vers des organismes spécialisés,

- octroyer des mesures d'insertion socioprofessionnelle, cours de français, stages etc.,
- offrir un soutien et un suivi individualisés ainsi que les accompagner dans leurs tâches socio-administratives.

Le CSIR s'adresse aux réfugiés statutaires au bénéfice d'un permis B, dès l'octroi du statut et au maximum durant 5 ans à compter de la date d'entrée en Suisse et aux réfugiés au bénéfice d'une autorisation provisoire permis F dès l'octroi du statut et au maximum durant 7 ans à compter de la date d'entrée en Suisse. 66 collaborateurs gèrent environ 1'100 dossiers (1'750 personnes). Les commissions ont suggéré qu'une antenne ou une permanence ponctuelle soit ouverte dans la région afin d'être plus proche des bénéficiaires.

COMMISSION CULTURELLE

Pour la commission : Alberto Cherubini

Quatre spectacles ont été mis sur pied par la commission culturelle en 2018 : 15 avril : « Du classique au jazz » ; 1^{er} septembre : Les Petits Chanteurs à la Gueule de Bois ; 10 novembre : Karine C ; 16 décembre : Evening Sisters. Le samedi 23 juin a eu lieu sur la Place du Marché la Fête de la Musique avec la participation de l'Ecole de musique de l'Union instrumentale ; remise du prix culturel à Gabriel Pernet, clarinettiste, champion suisse toutes catégories ; Rolling with Edward : Best of Rolling Stones ; Meskaline. Toujours dans le cadre de la Fête de la Musique, l'animation dans les établissements publics a été diversifiée : soirée rock au Dièse Pub ; DJ Tatana au Caméo Bar ; Sel & Pepper et Croque Odile au Grotto 04 ; 3 CS à la Belle Epoque ; Frauensoft au Ranch Bar.

Dès le mois d'août, la commission s'est réunie à cinq reprises dans le but de peaufiner les préparatifs des spectacles agendés durant le dernier quadrimestre de l'année, mais aussi - et surtout - pour préparer la saison culturelle 2019 !

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le service de l'administration générale regroupe les activités transversales de l'administration communale.

PRÉAVIS DÉPOSÉS PAR LA MUNICIPALITÉ

2018/01

PPA « Embouchure de l'Avançon », le 30 janvier

2018/02

Assainissement de l'église catholique Saint-Clément, le 3 avril

2018/03

Remplacement d'une conduite d'eau potable à la route du Stand et au bouclage du réseau au chemin de Vauvrise, le 11 avril

2018/04

Rapport de gestion 2017

2018/05

Transformation de l'ancien stand de Vauvrise, le 4 mai

2018/06

Assainissement du chemin Julien-Gallet, le 31 mai

2018/07

Arrêté d'imposition pour les années 2019 – 2020, le 2 août

2018/08

Vente de la parcelle n° 2223 à Küpfer Immobilier SA, à Bex, le 2 août

2018/09

Assainissement des installations de chauffage et de froid du Refuge de Solalex, le 3 octobre

2018/10

Projet de budget 2019

2018/11

Acquisition du chalet « Paillasse » situé à Bovonne, le 31 octobre

2018/12

Octroi d'une semaine supplémentaire de vacances au personnel communal – adaptations du statut du personnel communal au 1^{er} janvier 2019, le 6 novembre

2018/13

Réponse de la Municipalité à la motion du groupe « Ouverture ... » : « Tu votes ou bien ? », le 14 novembre

SECRETARIAT MUNICIPAL

- gère l'ordre du jour des séances de la Municipalité, tient le procès-verbal de ses séances hebdomadaires, assure la transmission et l'exécution de ses décisions par les services communaux et édite la correspondance y relative. Durant l'exercice sous revue, 2'935 lettres ont été rédigées sous signature municipale ;
- assure la liaison entre la Municipalité, le Conseil communal et les services cantonaux ;
- suit les diverses procédures en matière de police des constructions, rédige et notifie les décisions aux propriétaires et élabore les documents à l'intention de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal en cas de recours ;
- gère le contentieux non financier ;
- délivre les actes de mœurs (1) ;
- gère les procédures de naturalisation, renseigne les candidats, leur remet les documents nécessaires, recueille les dossiers, les contrôle et assure la liaison avec la commission municipale des naturalisations et le Service cantonal de la population ;
- suit les expulsions de locataires prononcées par la Justice de paix ou le Tribunal des baux car la commune est responsable de la prise en charge, cas échéant, du mobilier laissé par la personne expulsée. A cet effet, il assiste aux expulsions si un arrangement préalable n'a pas pu être conclu avec le locataire. En 2018, 5 expulsions ont été ordonnées par la Justice de paix, dont 3 ont été exécutées, 1 avec prise en charge du mobilier ;
- assure l'information générale au public, au guichet, par téléphone ou courrier électronique et par le biais du pilier public ;
- gère le site internet et tente, dans la mesure du possible, de le mettre à jour et de l'adapter aux besoins actuels ;
- édite la brochure d'informations générales distribuée à tous les ménages tous les 2 à 3 ans ;
- tient l'agenda des manifestations et en assure la publication ;
- gère les votes par correspondance et organise les élections et votations en collaboration avec le Bureau électoral du Conseil communal ;

- assure la liaison entre la Municipalité, la police cantonale du commerce et la police du Chablais vaudois et participe à l'application des divers lois et règlements, notamment la loi sur les auberges et débits de boissons, celle sur les activités économiques et celle sur les procédés de réclame ;
- gère les demandes d'autorisations pour les manifestations en collaboration avec la Police du Chablais vaudois ;
- tient le registre communal des entreprises et commerçants (25 courriers) ;
- conserve les archives communales ;
- assume le rôle de répondant communal en matière d'intégration ;
- supervise la gestion des cours de français et des cafés-contacts organisés à l'intention des adultes allophones ;
- tient le registre des vignes pour le Service cantonal de la viticulture, recueille les avis de mutations et délivre les acquits au moment des vendanges ;
- organise les manifestations communales.

BUREAU DES LOCATIONS

- renseigne le public, gère l'agenda des locations des divers salles et locaux communaux et établit les contrats y relatifs (346 correspondances) ;
- réserve sur demande les cartes journalières CFF, à retirer contre paiement auprès de la bourse communale.

BUREAU DES INHUMATIONS

- tient le registre des inhumations (68 décès), soit :

inhumations :	5
corps inhumé au cimetière de la Pelouse :	-
corps inhumés dans d'autres cimetières :	2
corps rapatrié à l'étranger :	1
urnes déposées sur des tombes existantes :	2
urnes déposées dans d'autres cimetières :	9
cedres restituées à la famille :	31
cedres déposées au jardin du souvenir :	10
urnes déposées sur de nouvelles tombes :	7
corps légué à la science :	1
- assure la coordination entre les entreprises de pompes funèbres et le service des parcs et jardins, chargé de la préparation des tombes (48 courriers) ;
- veille, en collaboration avec le service précité, au bon entretien des sépultures.

SERVICE DE CONCIERGERIE

- assure l'entretien des bâtiments scolaires, des locaux de l'administration et de la police, de la Grande Salle et de l'abri PCi de Vauvrise, du Temple et des chapelles de Nagelin et des Posses, du chalet de l'Arbalesse ainsi que de la Cure ;
- entretient les extérieurs des écoles et du tennis ;
- assure certains transports scolaires ;
- monte et démonte la cantine pour la fête des écoles : 7 concierges aidés de collaborateurs du service des travaux ;
- assure un service de circulation durant le cortège des écoles ;
- mise en place de diverses salles : la Grande Salle, le réfectoire scolaire de la Cible, le cinéma, la salle de rythmique de la Servanne ;
- divers déménagements de classes ;
- les concierges assermentés assurent le bon déroulement du stationnement aux alentours des écoles ;
- assure la gestion des clés pour les bâtiments scolaires (enseignants et sociétés) ;
- assure un service de conciergerie pour diverses manifestations : la Suisse bouge, la fête des écoles et le gala de gym ;
- assure des services de piquets d'officiers de service dans le cadre du service du feu.

BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE ET COMMUNALE

La bibliothèque scolaire et communale de Bex met à la disposition des enfants et des adultes près de 9'000 ouvrages. Romans, documentaires, albums, bandes dessinées, films et musiques alimentent ses rayons. Petits et grands y trouvent leur bonheur !

La bibliothèque scolaire et communale a pour rôle d'accompagner les élèves dans leur scolarité, mais elle favorise également la découverte, la curiosité intellectuelle, l'ouverture culturelle et le divertissement pour toute la population bellerine. La bibliothèque est un lieu de lecture et d'études, mais elle est surtout un lieu de vie et d'échanges.



La bibliothèque en 2018 :

La bibliothèque scolaire et communale compte 1'408 personnes inscrites, dont 878 sont des utilisateurs actifs (au moins un prêt durant l'année).

Au cours de l'année 2018, 17'729 prêts de documents ont été réalisés à la bibliothèque.

Gratuité d'accès

Depuis janvier 2018, la bibliothèque est accessible gratuitement à toute la population. Cette gratuité est un encouragement à l'accès à la lecture et à la culture.

Modification des heures d'ouverture

En août 2018, la bibliothèque a modifié ses heures d'ouverture. Elle est désormais accessible à la population locale tous les jours dès 16h00 sauf le mercredi.

Lundi, jeudi et vendredi	08h00 à 11h50 13h20 à 16h45
Mardi	08h00 à 11h50 13h20 à 17h30
Mercredi	08h00 à 11h50

Offre documentaire

La bibliothèque met à la disposition de son public près de 9'000 documents. Elle développe son offre en fonction des besoins des utilisateurs et des nouvelles technologies. La bibliothèque propose l'accès aux E-books via la plateforme E-bibliomedia.

En 2018, la bibliothèque a fait l'acquisition de 497 nouveaux ouvrages, dont 453 sont destinés à la bibliothèque scolaire (élèves et enseignants) et 44 documents pour la bibliothèque communale.

Activités en 2018

Pendant l'année 2018, la bibliothèque a accueilli 230 visites de classe et a mis en place 54 animations pédagogiques avec les classes de l'établissement.

La bibliothèque a organisé des activités spéciales avec les élèves pour la journée de la lecture à voix haute et pour la semaine de la lecture. Elle a également collaboré avec l'établissement scolaire pour l'organisation d'un spectacle musical à l'occasion de la Nuit du conte.

La bibliothèque a aussi poursuivi sa collaboration avec le bibliobus qui a pour mission de promouvoir l'intégration et le maintien des langues d'origine.

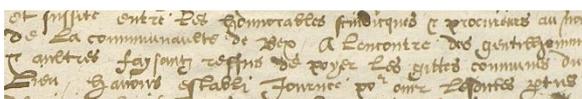
ARCHIVES COMMUNALES

Pour les archives communales : Andréa Pyroth

Les archives communales se trouvent au sous-sol du centre sportif du Pré-de-la-Cible.

Travaux effectués durant l'année 2018 :

- cette année a été largement consacrée à la transcription des documents des 15^{ème}, 16^{ème} et 17^{ème} siècles. Tous les parchemins isolés et les onglets 2 à 10 (sur 29), soit environ 380 documents transcrits,



- tri et répertoire des archives courantes du greffe municipal et du bureau technique,
- recherches pour les demandes de renseignements,
- tri des archives de l'Union Chrétienne de Jeunes Gens.

Versement d'archives d'associations extérieures

L'union Chrétienne de Jeunes Gens de Bex a fait don de ses archives qui étaient encore entreposées dans le grenier du bâtiment du Foyer.

Restauration des plans cadastraux

Le 3^{ème} volume du cadastre a été restauré. Le 4^{ème} et dernier volume sera restauré durant l'année 2019.

Numérisation des documents

La numérisation des documents anciens a repris cette année. Les rentiers et comptes de la cure de Bex du 14^{ème} siècle, documents d'une très grande rareté selon le professeur d'histoire médiévale Andenmatten de l'Université de Lausanne, l'onglet volume 29, dernier volume de cette série et les onglets A, B1 et B2 de la série des onglets A-Z.



REFECTOIRE SCOLAIRE

Le réfectoire des écoles accueille environ 330 enfants par semaine.

Des menus variés et équilibrés sont servis au réfectoire avec des produits en majorité frais (90%) et provenant de Suisse, selon les critères *Fourchette verte junior*.

Les menus sont corrigés par une diététicienne chaque année et adaptés. Les menus de la semaine sont partagés en 2 x de la viande, 1 x du poisson et 1 x végétarien.

Des menus alternatifs sont proposés pour les végétariens, les enfants de confession musulmane et les personnes allergiques (sans gluten, sans lactose).

La majorité des produits sont achetés chez les commerçants du village (primeur, boucher et boulangerie). Nous achetons uniquement de la viande fraîche et provenant de Suisse et le poisson est lui aussi toujours frais.

L'équipe de cuisine privilégie le dialogue avec les enfants, pour qu'ils goûtent les mets préparés et évitent le gaspillage.

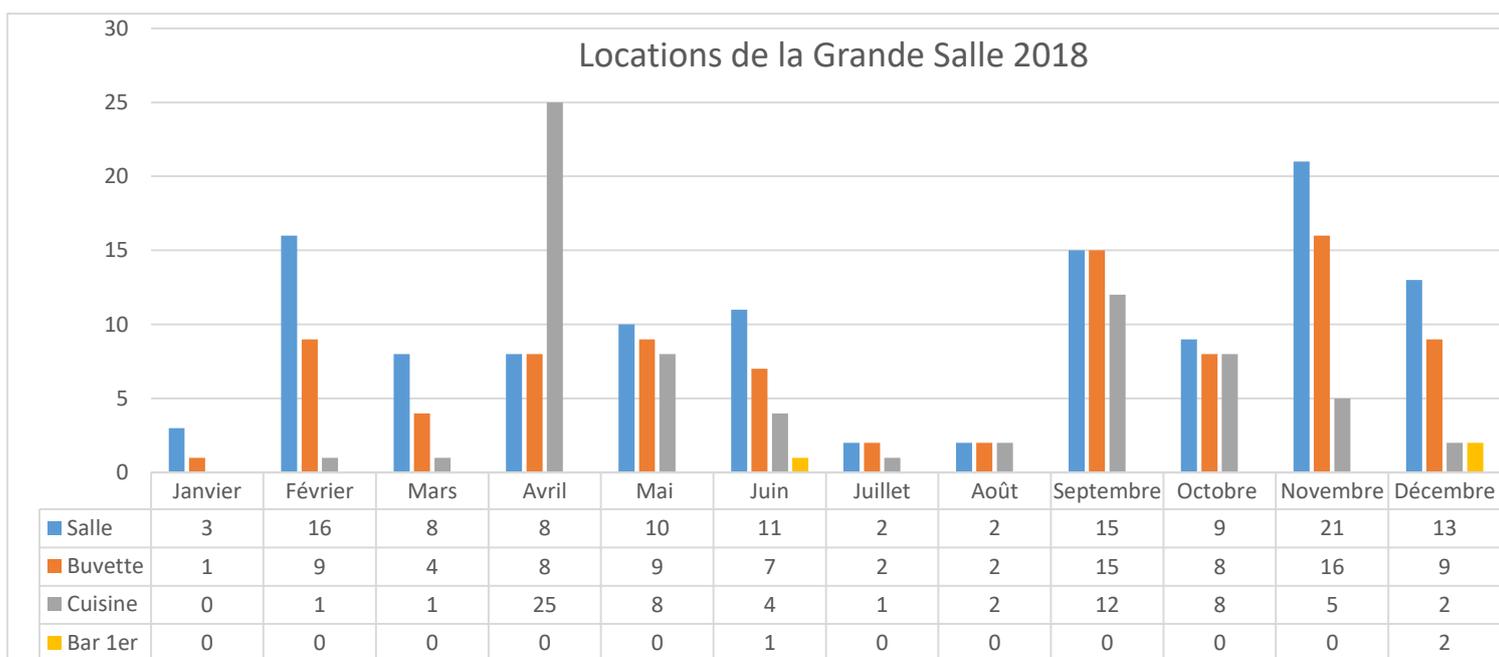
Les enfants prennent du plaisir à venir au réfectoire ainsi que les collaborateurs.

GRANDE SALLE

Pic au mois d'avril pour la cuisine suite à un cours de répétition de la Cp sûr Ter Div 1.

Voici les divers travaux ou achats entrepris durant l'année 2018 :

- changement des rideaux sur la scène,
- contrôle de conformité des installations électriques,
- pose d'un nouveau portail à l'arrière de la Grande Salle,
- réparation et changement des grilles devant les portes d'entrée,
- pose d'une minuterie pour l'ouverture des WC publics de la Grande Salle.



RESSOURCES HUMAINES

Tout au long de l'année sous revue, l'effectif du personnel communal a évolué comme suit :

ENGAGEMENT AU STATUT DU PERSONNEL COMMUNAL DE

- M. David Guermann en qualité d'ouvrier polyvalent auprès du service des travaux dès le 1^{er} avril 2018 ;
- M. Serge Cosendai en qualité d'ouvrier polyvalent auprès du service des travaux dès le 1^{er} octobre 2018.

ENGAGEMENT D'APPRENTIS AU 1^{ER} AOÛT

- Mlle Jennifer Bandeira, à l'administration générale ;
- Mlle Enora Banhidi, au service des parcs et jardins ;
- M. Ali Al-Yamani, au service de conciergerie – arrêté au 31 octobre 2018 ;
- M. Loïc Günthardt, au service des forêts ;
- M. Swan Tack au service des travaux.

JUBILAIRES

- Mme Véronique Canavese pour 15 années d'activité ;
- Mme Andrea Pyroth pour 15 années d'activité ;
- M. Jean-Claude Rouiller-Monay pour 30 années d'activité.

CHANGEMENTS

- M. Basile Stöckli a remplacé M. Samuel Cosandey en qualité d'organiste, le 1^{er} mars.

CESSATION D'ACTIVITÉ

- M. Maxime Sauge a démissionné du service des travaux le 31 mars ;
- M. Samuel Dormond, fin d'apprentissage à l'administration générale le 31 juillet ;
- Mme Remzyie Ciftci, résiliation du contrat au 31 décembre.

EFFECTIF AU 31 DÉCEMBRE

	Temps plein nbre personnes	Temps partiel nbre personnes	Total ETP unités	Auxiliaires nbre personnes	Apprentis nbre personnes
Administration générale	3	2	3.78	0	1
Finances	2	0	2.00	0	1
Forêts	5	0	5.00	0	3
Domaines et bâtiments	1	1	1.35	4	0
Service technique	5	2	5.70	0	0
Travaux – voirie	13	0	13.00	0	1
Parcs et jardins	1	1	1.80	0	2
STEP	2	0	2.00	0	0
Conciergerie, temple, réfectoire	6	4	7.45	2	1
Contrôle des habitants	2	1	2.80	0	0
Service des eaux	4	0	4.00	0	0
Total	44	11	48.88	6	9

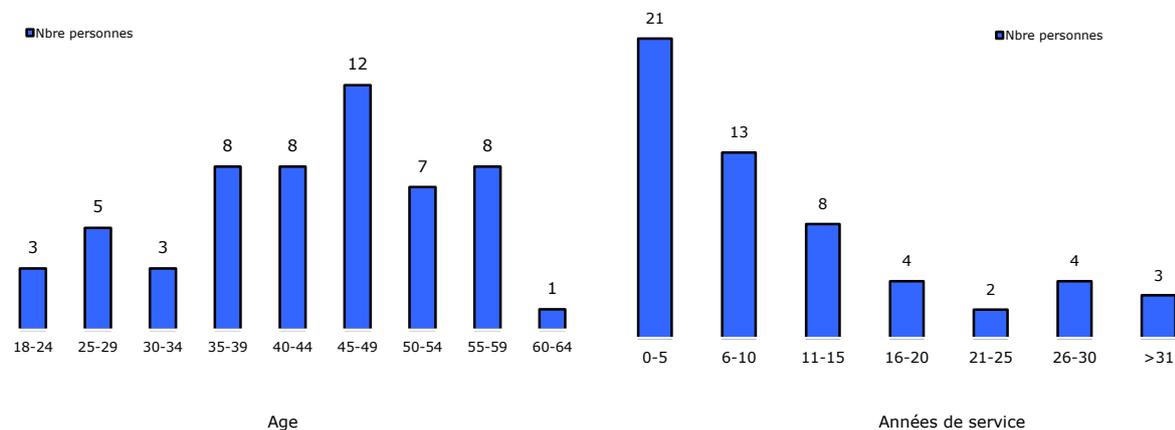
Le taux de rotation du personnel se monte à 3.67% sans tenir compte des apprentis. Quant au taux d'absentéisme en raison de maladie/accident, il est passé de 5.8% en 2015 à 6.8% en 2016 pour descendre à 4.09% en 2017 et se stabiliser à 4.75% pour 2018. Ce pourcentage est qualifié d'élevé pour le secteur « fonction publique ». Cependant, il est à relativiser pour notre commune car il est grandement influencé par 1 absence de plus d'un mois pour raison d'accident et 3 cas de maladie supérieurs à 1 mois.

ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Représentation graphique de notre personnel communal sans les apprentis et auxiliaires (valeur 31 décembre)

Pyramide des âges

Pyramide des anciennetés



BÂTIMENTS COMMUNAUX

Comme chaque année, nos bâtiments requièrent des interventions d'entretien plus ou moins conséquentes. Nous décrivons ci-dessous les travaux les plus significatifs.

BÂTIMENTS COMMUNAUX, SCOLAIRES ET DES CULTES

BAP

Installation d'un éclairage de sécurité.
Remplacement de 9 Vélux dans salle de classe des combles côté ouest.
Installation de pousoirs d'alarmes et de sirènes.
Remplacement de 3 stores.

COLLÈGE DE LA CIBLE

Réglage des fenêtres et changement de joints au 2^{ème}.
Remplacement de crémones de fenêtres dans 3 salles.
Installation de pousoirs d'alarmes et de sirènes.
Révision de la paroi phonique entre la salle de musique et la salle des maîtres.
Tirage d'une nouvelle ligne téléphonique pour la salle des maîtres.
Remise en état de l'installation de l'éclairage de secours.

CENTRE SPORTIF DU PRE-DE-LA-CIBLE

Modernisation de l'éclairage de secours.
Installation de pousoirs d'alarmes et de sirènes.
Réglages de la paroi mobile entre les salles 1 et 2.
Réparation de la paroi mobile entre les salles 1 et 2.
Réparation des panneaux du puit de lumière et motorisation.
Mise en conformité des installations électriques.
Contrôle avec la nacelle des luminaires aux plafonds des salles 1 et 2.
Remplacement des cordes (plus conformes selon les nouvelles normes) pour les anneaux balançant de la salle 3.
Modification des groupes de départ du chauffage et régulation (salles 1-2-3, vestiaires, PSS, abri militaire, archives).
Réparation des descentes des eaux pluviales dans les combles.

ECOLE DU FOYER

Suppression de la fosse septique et pose d'une nouvelle conduite EU jusqu'au collecteur communal.
Installation d'un éclairage de sécurité.
Mise en conformité des installations électriques.
Abattage d'un cyprès mort et remplacement de la haie de thuya malade par une haie vive locale.

TEMPLE

Protection anti-pigeons et supports pour mâts des drapeaux.

COLLEGE DE LA SERVANNE

Remplacement complet d'une porte de l'entrée principale suite à un sinistre après une tempête de foehn.
Réparation des stores extérieurs, préau supérieur, suite à une tempête de foehn.
Réparation de la clôture de la zone sportive suite à une détérioration par des enfants.
Travaux électriques pour le rajout d'un bouton pousoir pour l'éclairage de la zone sportive.

PETITE SERVANNE

Remplacement d'un vitrage suite à du vandalisme.
Réparation d'un store à lamelles.

ECOLE DU CARROZ

Réparation en toiture suite à des fuites.
Installation d'un éclairage de sécurité.
Mise en conformité des installations électriques.
Remplacement d'un vitrage suite à du vandalisme.
Réparation provisoire dans le bâtiment, d'une fuite sur une conduite d'eaux usées après démolition partielle du faux-plafond et d'un mur en briques.

COLLEGE DE L'IBAT

Réparation d'une tabatière en toiture suite à une tempête de foehn.
Mise en conformité des installations électriques.
Travaux électriques pour modification des alarmes incendies.
Travaux acrobatiques pour le contrôle de la sous-toiture suite à une chute sur le trottoir d'éléments en pierre + réfection de la peinture.

CHAPELLE DES PLANS

Mise en conformité des installations électriques.

AUBERGE DE PONT-DE-NANT

Modification de la hotte de ventilation.
Remplacement du parasol.
Elimination de 2 nids de guêpes.
Sortie ventilation en toiture.
Contrôle des radiateurs.

BÂTIMENT ADMINISTRATIF

Changement des poignées de la porte automatique à l'arrière du bâtiment, ainsi que la porte interne au rez.

CAD

Pose des cylindres sur la nouvelle porte encastrée dans la porte à vantaux.
Vente à Celsius Groupe e.

GRANDE SALLE DU PARC

Dépannage de la ventilation
Pose de miroirs et divers accessoires.
Remplacement des rideaux de scène.
Pose d'un nouveau portail coulissant suite à une dégradation.



Mise en conformité des installations électriques.
Pose d'un support pour beamer.
Pose d'une bordure anti-chute pour les chaises.
Pose d'un nouveau projecteur.

RUELLE DE L'ECHAUD 3 (COUR DES MIRACLES)

Vente de la parcelle.

REFUGE DE SOLALEX

Pose d'un rideau, révision de l'installation et réhabilitation du plafond de la chambre froide.
Changement d'urinoir.
Modification de l'ancienne fenêtre dortoir.
Pose d'une porte à l'arrière du bâtiment et changement de fenêtre dans les WC hommes.
Changement de batterie murale douche lave-vaisselle.
Mise en conformité des installations électriques.
Pose d'un regard vers l'entrée de la cuisine.
Pose d'un chauffe-eau mural.

PC DE VAUVRISSE

Remplacement d'un moteur et échange des roulements du ventilateur défectueux.
Remise en état de la cheminée suite à une intempérie.
Démontage de la cuisine.

SERRES COMMUNALES

Remplacement d'une plaque translucide et toiture et contrôle de cette dernière suite à une intempérie.
Remplacement du boiler.

PARKING AUSSET

Remplacement de la poignée des WC hommes suite à du vandalisme.

LOCAL POMPIERS - RUE DU SIMPLON

Contrôle caméra.
Divers problèmes des systèmes de chauffage.
Remplacement verre isolant de la porte suite à une intempérie.
Dépannage de la porte du local camions (porte à remplacer au plus vite).
Echange disjoncteur sur tableau.
Réfection du bloc cuisine.



Réaménagement de la mezzanine (sol, marches, main courante, porte coulissante).



Mise en place d'un panneau sous l'escalier existant (accès cafétéria)



EX-VINICOLE (PRÉ-DE-LA-CIBLE 4)

Local harmonie : réparation de la porte et de la serrure suite à du vandalisme.

Dojo : début des travaux et contrôle caméra.

BOVONNE

Chalet de la Municipalité : rénovation intérieure et installation d'une cuisinière à gaz.

FRENIÈRES (ANCIEN COLLÈGE)

Travaux préparatoires pour alimentation fibre optique.

Entretien de la toiture.

Mise en conformité des installations électriques.

Changement circulateur chauffage.

Appartement : pose d'une porte agencement de cuisine.



LES PLANS (ANCIEN COLLÈGE)

Remplacement du lave-vaisselle et de la robinetterie de la cuisine.

Etat des lieux suite à changement de locataire.



LES POSSES (ANCIEN COLLÈGE)

Appartement : entretien dépannage du chauffage suite à un nid de guêpes dans la cheminée.

Mise en conformité des installations électriques.

ANCIEN STAND DE VAUVRIZE

Contrôle de la toiture.

POLICE

Contrôle de la toiture.

Remplacement plaques plafond suite à un dégât d'eau.

MILLE PATTES

Travaux de fouille suite à une fuite d'eau.

STADE DU RELAIS

Pose d'une échelle pour accès au toit.

Installation de prises supplémentaires à la buvette.

Remplacement de la vitre porte d'entrée de la buvette suite à du vandalisme.

DECHETS CARNES

Réfection de la toiture suite à une intempérie.

DÉPÔT DES TRAVAUX - ZONE INDUSTRIELLE

Révision de la chaudière.

EX-GUILLARD (PRÉ-DE-LA-CIBLE 2)

Entretien de la toiture.

Résiliation du bail du local occupé par M. Miguel Marcos.

Mise en conformité des installations électriques.

HÔTEL DE VILLE

Mise en conformité des installations électriques.

Installation technique table froide.

Réparation plafond chaufferie suite à une fuite d'eau.

L'ARBALESSE

Installation d'un store électrique.

LE CHÂTEL (ANCIEN COLLÈGE)

Contrôle de la toiture.

LE CHÂTEL (ANCIEN LOCAL DU FEU)

Réfection de la toiture et pose d'une nouvelle porte et rhabillage de la peinture.



ESPACES VERTS

FORETS

EXPLOITATION DES BOIS

Avec ses 1'216 ha de forêts, la Commune de Bex a une possibilité de 5'050 m³ sans la gestion des pâturages. Le volume de bois exploité en 2018 respecte les objectifs du plan de gestion de Bex. De grandes exploitations ont été attribuées à des entreprises privées (secteur Bois du Ban, Torcul, Sublin, Verneys). D'autres ont été réalisées par le service des forêts. Environ 1'600 m³ ont été exploités par l'équipe forestière de la commune. L'entretien des forêts de protection est régi par une convention-programme sur une durée de 4 ans. La légère diminution du volume de bois exploité par le service forestier par rapport aux années précédentes (1'500 à 2'000 m³) est due à la nouvelle organisation entre les services et aux nouvelles tâches demandées au service des forêts, ainsi qu'aux différents contrats de gestion avec Fixit et la Confédération.

BIODIVERSITÉ ET PAYSAGES

La biodiversité est régie par une convention-programme sur une durée de 4 ans comme pour l'entretien des soins aux jeunes peuplements ou l'entretien des forêts de protection.

Les travaux de revitalisation des châtaigneraies situées en bordure de la route de Chiètres ont continué en 2018. Des travaux ont aussi été réalisés pour favoriser des espèces en voie de disparition, la Couleuvre d'esculape, la Rosalie des alpes, la Bachante et la Lucane cerf-volant. Des îlots de sénescence ont été créés pour une durée de 25 ans à Solalex, la Vignasse et sur le Montet. Un îlot de sénescence est une surface forestière où on renonce à toute exploitation et sur laquelle les arbres peuvent accomplir leur cycle de vie naturel entier, jusqu'à et y compris leur décrépitude et décomposition. L'îlot est une micro réserve forestière naturelle.

DÉGÂTS AUX FORÊTS & INFRASTRUCTURES

LE FLÉTRISSEMENT DU CHÊNE (CHALAROSE)

Comme déjà expliqué dans le rapport de gestion de l'année dernière, les frênes présentent des symptômes de flétrissement dus à un champignon. Le dépérissement est constaté à tous les stades de développement. De gros travaux d'abattages des frênes afin de sécuriser les routes cantonales, communales et les cours d'eau ont été réalisés en 2018.

D'importants travaux ont dû être réalisés sur les routes Anzeindaz et Vallon de Nant afin de les rendre à nouveau praticables suite aux avalanches de l'hiver 2018 et aux orages violents du mois d'août 2018.

ENTRETIEN DES FORÊTS PROTECTRICES

Le suivi des forêts de protection est régi par une convention-programme 2016 – 2019.

La Commune de Bex a entretenu 30 hectares de forêts de protection en 2018. La Convention 2016 - 2019 porte sur un contrat de 68 ha.

SENTIERS PÉDESTRES

Le service des forêts, en collaboration avec le service des travaux, a effectué 1'500 heures pour une partie de l'entretien des chemins pédestres afin de diminuer l'enveloppe attribuée à des tiers. La réhabilitation du sentier « alpin » Col des pauvres – Pré Fleuri – Col des Perris Blanc a été terminée en 2018. La passerelle du chemin de la feuille qui se situe en amont du Bouillet (passage sur la Gryonne) a été entièrement rénovée en 2018.

UTILISATION DES BOIS

Le volume des bois reconnus en forêts de production et protection pouvant être commercialisé (bois de service, bois d'industrie, bois d'énergie) se monte à 5'078 m³.

MARCHÉ DES BOIS

Le marché des bois ne s'est pas amélioré. Le cours de l'euro est toujours défavorable pour les exportations. Les perspectives pour la prochaine année sont encore défavorables !

Les aides (subventions) qui sont attribuées aux propriétaires forestiers pour l'entretien des forêts de protections permettent aux dits propriétaires de continuer à entretenir leurs forêts !

PARCS

Afin d'entretenir et de sécuriser des arbres se trouvant dans des parcs, préaux ou dans certains cas isolés afin d'éviter des accidents, la commune a donné mandat à une entreprise spécialisée dans « le toilettage » des arbres majestueux. Dans certains cas, une expertise sur l'état sanitaire a été nécessaire.

HALLE À PLAQUETTES

CENTRALE DE CHAUFFE DE LA SERVANNE

Fourniture de plaquettes à la centrale :
517 m³ /plaquettes en 2018 (595 en 2017)

CENTRALE DE CHAUFFE DE LA CIBLE

Fourniture de plaquettes à la centrale :
1'482 m³ /plaquettes en 2018 (2'406 en 2017)

Passerelle du sentier de la feuille



Réfection de la route de la Redoute située aux Plans-sur-Bex



PARCS ET JARDINS

Pour optimiser la collaboration inter-service, le 1^{er} mars 2018, la gestion du service des Parcs & Jardins et celle du service des forêts a été regroupée sous l'entité Forêt – espaces verts.

LES SERRES

Plusieurs travaux ont été réalisés dans les serres :

- Changement des bâches du sol dans le tunnel 1 – 250 m²,
- changement du système goutte-à-goutte pour l'arrosage des chrysanthèmes dans le tunnel 1,
- rangement de la place des anciens tunnels + mise en place de tout-venant, nouvelle surface de 500 m².



Cumulées sur l'année, environ 71'000 plantes réparties sur 115 variétés différentes ont été cultivées par notre service des parcs et jardins.



Plus de 640 caisses à fleurs dispersées sur le territoire de la commune.



Le Marché aux Géraniums, quant à lui, s'est déroulé les 4 et 5 mai près de la Grande Salle et a permis à la population de découvrir un grand nombre de variétés différentes de géraniums.

LE PARC AUSSET

Pour compléter les travaux de réaménagement du Parc Ausset, le service des parcs et jardins s'est occupé de la création de 5 nouveaux massifs :

- 3 massifs en plantes vivaces & arbustes & rosiers,
- 2 massifs en plantes annuelles (équipés d'arrosage automatique),
- 2 bordures en rosier également équipées d'arrosage.

ECOLE DU FOYER

Le service des parcs et jardins s'est occupé de l'arrachage des haies de thuyas et forsythias et de la plantation en haie vive.



TRAVAUX - ENVIRONNEMENT

SERVICE DES TRAVAUX

VOIRIE

Le nettoyage du village a été assuré par la balayeuse communale et un aspirateur type glouton.

Le lavage des trottoirs à la pression a été effectué un vendredi sur deux le matin dès 05h00, sauf en période hivernale.

Depuis cette année, une personne s'occupe à plein temps de la tournée déchetterie, avec le nettoyage des poubelles urbaines.

La Commune de Bex a participé, en collaboration avec le centre Evam, à un projet d'aide de réinsertion à la vie professionnelle pour 4 réfugiés. Ils ont travaillé pendant 3 mois, 2 jours par semaine, à l'entretien du village.

MAÇONNERIE

Réfection et réparation de divers murs et barrières suite à des accidents de la circulation ou en raison des détériorations hivernales. Réparation des regards, des grilles et divers drainages et collecteurs d'eau.

GÉNIE CIVIL

Entretien courant des routes communales, remise en état des banquettes et pose de grave. Pose d'enrobé, reflachage. Secteurs entretenus en 2018 : Bovonne, les Pars, les Verneys, les Monts, la Redoute, Chiètres.

MOBILIER URBAIN

Le service des travaux doit aussi entretenir, remplacer ou installer des bancs, des poubelles. Entretien de plusieurs places de parc en collaboration avec les services des jardins et des forêts.

BÂTIMENTS

En 2018, fabrication d'un barbecue en pierre et en béton à l'Arbalesse. Petite maçonnerie et menuiserie diverses pour l'entretien des bâtiments communaux.

MANIFESTATIONS

Pose des drapeaux et décoration du village pour les fêtes de fin d'année. Participation à la mise en place de diverses manifestations comme la Nuit du Bex-Lier, la Fête nationale, les Noéliennes.

ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES

Le service des travaux entretient tout le réseau routier de la Commune de Bex en collaboration avec le service des forêts et une entreprise privée. Les travaux vont du fuchage à l'élagage des branches, la taille des buissons et l'évacuation des feuilles.

ENTRETIEN DES SENTIERS PÉDESTRES

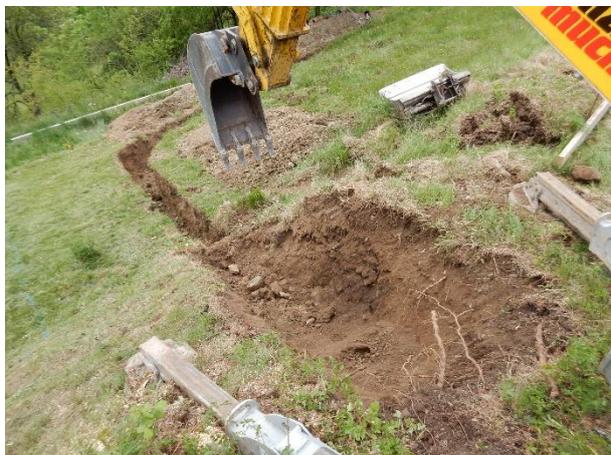
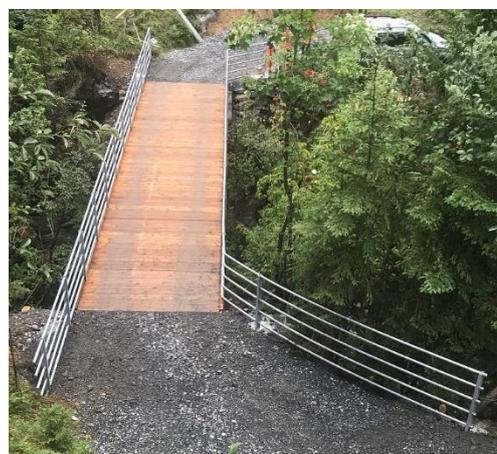
Entre les mois de mars et octobre, un grand nombre d'heures est consacré à l'entretien ou à la création de sentiers pédestres. Cette tâche est partagée avec le service des forêts.

SERVICE DE PIQUET

Le service de piquet hivernal débute le 1^{er} novembre et prend fin le 30 avril. Il est assuré par 5 équipes de 2 personnes et une équipe par semaine.

Le service de piquet d'été débute le 1^{er} mai et prend fin le 30 octobre. Il est assuré par un tournus d'une personne.

CHANTIERS

Déviation d'un collecteur communal d'eaux usées aux Posses, sur une parcelle privée*Agrandissement du parking communal de la Croix à la route de l'Arche et prolongation d'un trottoir**Réfection de la cour de l'ancienne école du Châtel**Réfection du revêtement bitumineux dans le hameau du Chêne**Réaménagement du parc Ausset avec création d'un écopoint**Remplacement du pont du Brotzet à Pont-de-Nant*

Assainissement du chemin Julien-Gallet



Réaménagement d'une parcelle communale à Perruet



Pose d'un éclairage public au Châtel



Mise en place de bornes de sécurité au giratoire de la Colonne



RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous transmettons ci-dessous l'évolution des volumes des principaux ramassages où l'on remarque une certaine stabilité (malgré l'augmentation de la population).

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Ordures ménagères incinérables	885 to	959 to	1026 to	1181 to	1460 to	1396 to
Objets encombrants	459 to	415 to	354 to	325 to	339 to	381 to
Papier, carton	321 to	326 to	409 to	423 to	419 to	397 to
Déchets compostables	1166 to	827 to	1160 to	1160 to	1100 to	1025 to
Verre	330 to	344 to	341 to triées 6 to non triées	333 to triées 19 to non triées	326 to triées 21 to non triées	293 to triées 61 to non triées
Métaux	105 to	96 to	108 to	125 to	122 to	97 to
Huiles usées	3870 l.	4250 l.	4800 l.	5000 l.	3100 l.	3550 l.

Sur les quantités mentionnées ci-dessus, 288 to de déchets verts étaient souillées et ont dû être acheminées à la SATOM comme déchets incinérables.

Le service des travaux a fouillé une grande quantité de sacs non conformes, permettant ainsi la dénonciation de plusieurs dizaines de contrevenants pour infraction aux directives réglementaires.

D'autre part, comme chaque année, l'action « Coup de balai » a été très appréciée par les habitants des hameaux. Elle a permis de récolter une quantité importante de matières valorisables comme le fer, le bois et le matériel électronique.

Le système Gastrovert, essentiellement utilisé par les restaurants, a permis de récolter 355 containers de lavures pour le biogaz.

URBANISME

RENOUVELLEMENT DU PLAN PARTIEL D'AFFECTATION DU GLAREY

Le PPA le Glarey II a fait l'objet d'un référendum lancé par un groupe de riverains. Le 10 juin, ce PPA a été refusé par 64.1% des votants. De ce fait, les droits de cette zone restent soumis au règlement du PPA le Glarey actuellement en vigueur.

PPA EMBOUCHURE DE L'AVANCON

Dans le but de légaliser l'affectation du sol sur le terrain exploité depuis de nombreuses années par Rhônex SA, un projet de PPA intitulé « Embouchure de l'Avançon » a vu le jour sur ce site. Après une mise à l'enquête publique en 2017, ce PPA a été approuvé par le Conseil communal le 16 mai 2018.

A ce jour, nous attendons l'approbation de ce PPA par le Canton qui devra également se positionner sur l'opposition de Pro Natura.

PPA SOUS LE MONTET

Le taux de croissance défini par la mesure A11 du nouveau Plan Directeur Cantonal nous contraints à revoir notre planification du secteur « Sous le Montet », qui ne pourra pas voir le jour avant une quinzaine d'années.

L'achat de la parcelle n° 61 par la commune va toutefois nécessiter une procédure de PPA pour pouvoir l'affecter en zone d'utilité publique.

PPA DE RIVAROTTE

Les restrictions liées à la transformation du bâtiment situé à la rue du Simplon 6 ont contraint les propriétaires à étudier par le biais d'un PPA le développement prévu sur l'ensemble de la parcelle n° 298.

Après de longues négociations avec les opposants, un projet modifié devrait être à nouveau soumis à l'enquête publique en 2019.

MODIFICATION DU PPA DE PERRUET

Une procédure de modification du PPA de Perruet a été entreprise par l'ECA, principal propriétaire du quartier. L'objectif de cette démarche vise à augmenter la densité des droits à bâtir, notamment par la construction d'un bâtiment supplémentaire.

Le préavis a été présenté en juin 2017 au Conseil communal qui a apporté quelques modifications au projet. Ce PPA est entré en vigueur le 21 août 2018.

CHABLAIS AGGLO

Des séances techniques ont eu lieu tout au long de l'année pour suivre l'évolution des mesures dans chaque commune.

La Confédération a validé le Projet d'Agglomération de 3^{ème} génération (PA3), mais en excluant les Communes de Bex et d'Ollon pour le co-financement des mesures les concernant.

URBANISME

En 2017, une première étape a été franchie dans le cadre de la révision du Plan Général d'Affectation (PGA) par le biais de la mise en application de zones réservées. Après une mise à l'enquête en juin 2017, le préavis a été accepté en décembre 2017. Début 2018, il a été transmis au SDT pour examen préalable.

Dans le cadre de la révision du Plan Général d'Affectation (PGA), des zones réservées ont été instaurées dans les hameaux des Posses et des Plans-sur-Bex. Les études se poursuivent pour diminuer les réserves à bâtir afin de respecter les objectifs cantonaux.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

En 2018, le bureau technique a étudié et soumis à la Municipalité 220 dossiers et 148 permis de construire et prises d'acte pour la pose de panneaux solaires.

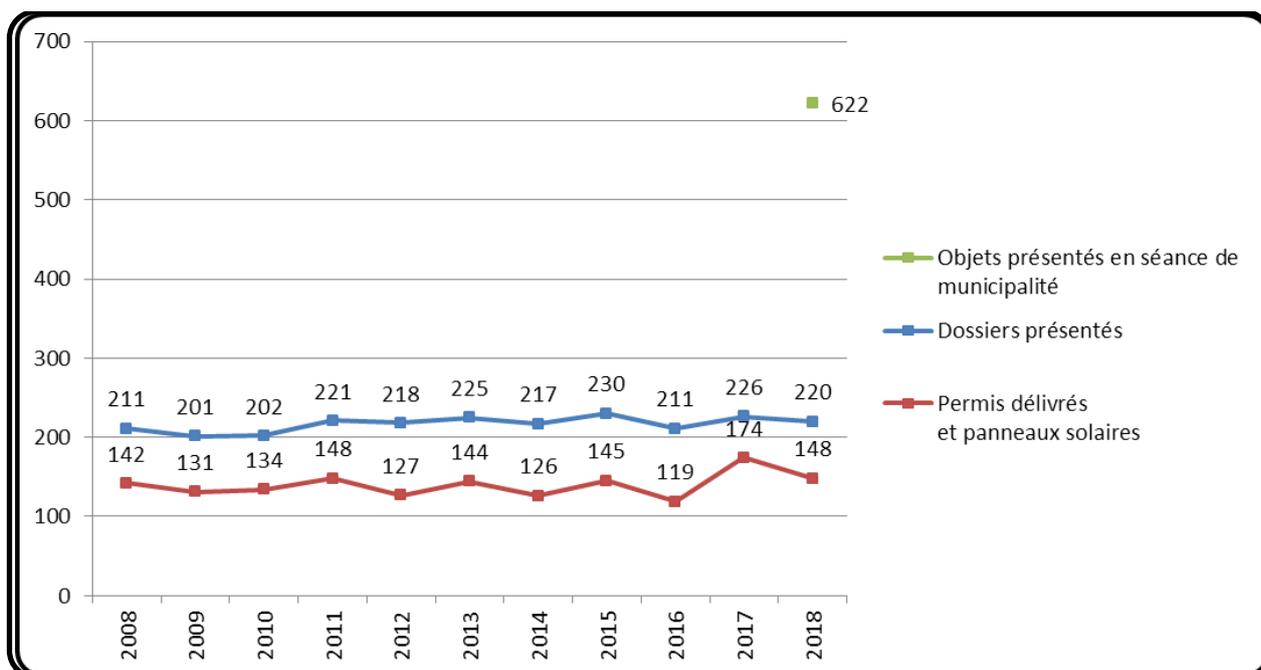
Le détail se présente comme suit :

- 6 villas et bâtiments
- 60 agrandissements et transformations
- 4 constructions artisanales et industrielles
- 32 annexes, dépôts, garages, bûchers et couverts
- 45 citernes, panneaux solaires, etc
- 1 bâtiment agricole

148 total

Sur l'ensemble de l'année, 622 objets liés au dicastère de l'urbanisme ont été présentés en séance de Municipalité.

ÉVOLUTION DES DEMANDES D'AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE



FORMATION – SANTÉ PUBLIQUE

ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Par Mme Patricia Ferrari, directrice

Les élèves de 1-6P sont regroupés dans le pôle Petite Servanne, la Grande Servanne, l'Allex et le Foyer, ce qui constitue un atout majeur sur le plan organisationnel. Les deux classes de 1-2P (enfantines) au Foyer génèrent évidemment quelques inconforts : déplacements assez conséquents pour se rendre en salle de rythmique et EPH, ou à l'UAPE. 3 classes dans le bâtiment du Carroz (1 classe d'Accueil 5-8 et 3 classes de 5P) ; la dernière classe disponible sera occupée à la rentrée 2019. Par ailleurs, l'ancienne salle des maîtres du Carroz attribuée au logopédiste M. Jordan, parti en retraite en juillet 2018, a repris sa fonction première de salle des maîtres en août 2018. Les classes de 7-8P et 9-11S sont au centre, dans les bâtiments de la Cible, du BAP et de l'iBât.

En terme d'effectifs, l'établissement scolaire de Bex a accueilli quelque 1'020 élèves à la rentrée d'août 2018, plus de 130 enseignants engagés à l'année (+ remplaçants réguliers), des assistantes à l'intégration, une équipe administrative, des PPLS (psychologues scolaires, logopédiste, psychomotricienne) de la Monneresse, une infirmière scolaire. L'EPS dispense plus de 2'300 périodes hebdomadaires d'enseignement.

SECTEUR PRIMAIRE

Les classes primaires se répartissent comme suit (août 2018) :

- 10 classes 1-2P 187 élèves
- 9 classes 3-4P 181 élèves
- 4 classes 5P 79 élèves
- 4 classes de 6P 82 élèves
- 4 classes de 7P 72 élèves
- 4 classes de 8P 73 élèves
- 1 groupe d'accueil pour les élèves non francophones (inclus dans les effectifs ci-dessus).
- 2 classes d'accueil (effectifs fluctuants, 8 élèves en août 2018)
- 1 classe DEP 3 612 élèves
- 1 classe DEP 7 812 élèves

L'effectif total du secteur primaire est de 706 élèves.

SECTEUR SECONDAIRE

Le secteur secondaire comprend les trois dernières années, de la 9^{ème} à la 11^{ème}, réparties entre la voie pré-gymnasiale VP et générale VG. Cette dernière propose des niveaux en français, maths et allemand, ainsi que des options de compétence orientées métiers et un cours de formation générale. Depuis août 2017, les 9^{èmes} et 10^{èmes} ont 33 périodes à leur horaire (32 précédemment) ; cette période est donnée le mardi de 16h00 à 16h45. Cela occasionne des cours supplémentaires pour le Châtel. A noter que dès août 2019, les 9, 10 et 11^{èmes} auront 33 périodes à leur horaire.

Le secteur secondaire comprend 14 classes, qui se répartissent comme suit :

- 9^{èmes} : 2 classes de VP, 3 classes de VG 104 élèves
- 10^{èmes} : 2 classes de VP, 3 classes de VG 85 élèves
- 11^{èmes} : 2 classes de VP, 2 classes de VG 75 élèves
- une classe DES/9-11 (classe d'enseignement spécialisé) 13 élèves
- une vingtaine d'élèves relevant de l'enseignement spécialisé sont intégrés dans les classes régulières et bénéficient de soutien, de différenciation. Pour un suivi individualisé, ils occupent la salle se situant dans l'ancienne salle des maîtres située en haut de l'escalier, avant l'iBât (ancienne salle des maîtres secondaires)
- 2 classes d'accueil qui prennent actuellement en charge les élèves non francophones (effectifs fluctuants, 35 élèves en août 2018).

L'effectif total du secteur secondaire est de 312 élèves.

Si l'effectif secondaire est stable par rapport à 2015, il a augmenté de 50 élèves au primaire. En 2020, nous n'aurons plus de locaux libres au secondaire. Au primaire, nous occuperons 1 local de plus au Carroz. Aussi n'aurons-nous plus de locaux de réserve primaire dans le bâtiment du Carroz.

**Prévision des effectifs d'élèves selon les naissances
(y compris les élèves de Gryon estimés à 12 élèves)**

Ces données sont des estimations basées sur les effectifs actuels et ne prennent donc pas en compte les futurs mouvements de population (déménagements, migrations, écoles privées, scolarisation à domicile...).

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
1	104	89	98	93	112	92	97
2	81	103	89	98	93	112	92
3	77	74	101	89	98	93	112
4	84	84	80	101	89	98	93
5	66	78	79	80	101	89	98
6	71	72	82	79	80	101	89
7	81	65	72	82	79	80	101
8	64	85	73	72	82	79	80
DEP	23	23	24	23	23	23	23
Acc P	9	11	8	9	9	9	9
9	76	82	104	85	84	94	91
10	77	74	85	104	85	84	94
11	90	77	75	85	104	85	84
DES	10	10	13	13	13	13	13
Acc S	47	41	35	35	35	35	35
Total PS	960	968	1'018	1'048	1'087	1'087	1'111

Sources : DGEO, données Lagapeo au 1^{er} octobre de chaque année ; Registre cantonal des naissances

EXEMPLES D'ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES À L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER DÉVELOPPÉES AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE BELLERIN

Notre « Journal Infos » paraît sur le site de l'établissement chaque début d'année scolaire. Il donne des informations concernant les diverses activités offertes au sein de notre établissement. Nous reprenons ci-dessous de manière très sommaire quelques éléments directement en lien avec des prestations communales.

ASSISTANCE AUX DEVOIRS

L'assistance aux devoirs se poursuit et rencontre toujours autant de succès. 104 élèves du primaire (55 élèves de 3-6P et 49 élèves de 7-8P) et 43 du secondaire (9-11S) en bénéficient deux fois par semaine. Le financement est entièrement assumé par la commune et les parents. Les élèves sont encadrés par les enseignants.

LA BIBLIOTHEQUE

Elle est passée aux mains du Canton depuis le 1^{er} novembre 2017. Des animations pédagogiques s'y organisent de plus en plus fréquemment. Une ouverture au public et à charge communale y est prévue.

CAMPS DE SPORT

Un camp de ski 9^{èmes} s'est déroulé à Villars.

Un camp multisports s'est déroulé en mai à Ovronnaz, destiné à l'ensemble des élèves de 10S.

LIFT

Le projet Lift vit sa quatrième année à Bex, grâce au soutien de la commune, du Canton et surtout des entreprises de Bex. Pour rappel, ce projet permet à une petite dizaine d'élèves de 10^{ème} et 11^{ème} années de prendre confiance en eux en travaillant 1 à 2 heures par semaine sur des modules d'une durée de trois mois. Ces contacts réguliers avec le monde du travail vont ainsi mieux préparer ces élèves à leur avenir professionnel. Ils construisent d'autres références et envisagent leur passage à la vie active sous une perspective différente. <http://jugendprojekt-lift.ch/projet-lift/>

PRÉVENTION

De nombreux axes de prévention sont réalisés tout au long de la scolarité des élèves, notamment grâce à la forte implication de notre groupe santé. Des projets en lien avec l'alimentation se déploient au primaire et au secondaire. Pour tous les élèves, l'établissement propose également des activités visant à prévenir le harcèlement. Nous sommes toujours en attente de quelques aménagements dans le préau de la Servanne qui permettraient aux élèves de jouer plutôt que de se bagarrer ; nous pensons à des marquages au sol ou la création d'espaces délimités permettant aux jeunes élèves de créer des groupes d'intérêts par exemple.

JOURNÉE DE L'EAU

Comme le veut la tradition, le personnel de la commune ainsi que le personnel des FMA ont une nouvelle fois accueilli sur leur lieu de travail les élèves de 8^{ème} pour la « Journée de l'eau ». À cette occasion, les enfants ont pu découvrir le superbe réseau d'eau de la commune en partant des prises d'eau de la Benjamine, en passant par l'usine de Sublin et en terminant à la STEP. Ils ont pu être ainsi sensibilisés à cette inestimable ressource. Comme chaque année, la prise en charge a été parfaite et la journée s'est déroulée sans accroc.

SÉCURITÉ PUBLIQUE - SPORTS

POLICE

PRÉAMBULE

L'année 2018 représente le sixième exercice de notre Association. Comme pour les années précédentes, le bilan comporte des comparaisons sur les deux dernières années, les chiffres de l'année précédente figurant entre parenthèses.

EFFECTIF

Au 1^{er} janvier, le corps de police était constitué de 64 (61) personnes, soit l'équivalent de 63.93 (60.23) postes de travail à 100%.

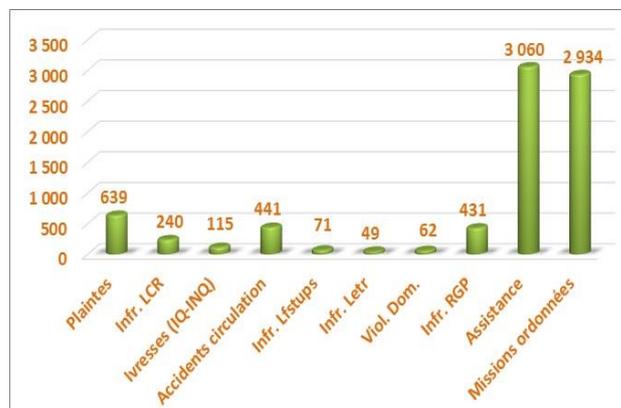
Dans le courant de l'année, 9 (6) collaborateurs, représentant un équivalent de 6 (5.70) postes de travail à 100%, ont été engagés en complément des 3 (2) aspirants qui ont intégré l'Académie de police à Savatan. A l'inverse, 4 (4) membres ont quitté le corps.

ACTIVITES POLICE-SECOURS

Sur le territoire EPOC, nous avons répondu à 8'042 (8'950) sollicitations, soit 22 (24.5) événements par jour en moyenne. Cela représente notamment le traitement de 639 (810) plaintes, 441 (418) accidents de circulation, 115 (117) ivresses au volant, 71 (87) dénonciations à la Loi fédérale sur les stupéfiants, 49 (57) dénonciations pour des infractions à la Loi sur les étrangers, 240 (330) dénonciations à la Loi sur la circulation routière, 431 (404) dénonciations au Règlement de police et 62 (37) cas de violences domestiques.

L'opération EDINAM visant à lutter contre les dealers fait désormais partie des missions courantes. Elle garantit une présence active et ciblée aux endroits sensibles.

Cette action, conjuguée à une présence proactive et systématique aux endroits générant des nuisances et autres troubles publics sur les trois communes, a permis de canaliser ces phénomènes indésirables.



ÉVÉNEMENTS PARTICULIERS

L'enquête pénale concernant le cas de l'usage de l'arme par un policier de notre entité, le 6 novembre 2016, à Bex, est toujours en cours.

MANIFESTATIONS

293 (282) demandes d'autorisations de manifestations ont été traitées par le biais du Portail cantonal des manifestations (POCAMA). 70 (75) d'entre elles ont nécessité l'engagement de personnel.

Nous avons délivré 192 (192) permis temporaires pour la vente de boissons alcoolisées et 51 (46) autorisations pour des lotos ou tombolas.

Notre service a été ponctuellement appuyé par 20 (14) auxiliaires (notamment pour les manifestations suivantes : Trophées du Muveran - 1^{er} août – Tour de Romandie « contre la montre » – Tour du Chablais - La Fugue Chablaisienne – Knie et Festi'Brad).

RADAR ET AMENDES D'ORDRE

La vitesse de quelque 2'324'377 (1'928'380) automobilistes a été contrôlée. 17'315 (17'741) d'entre eux ont été dénoncés, soit 0.74% (0,91%). 23'241 (22'545) amendes d'ordre ont été traitées (soit : 16'971 radar - 6'255 stationnement - 15 LStup).

PRÉVENTION

Dans le domaine de la prévention scolaire, 245 (250) classes sur 17 (18) sites scolaires ont été visitées pour un total de 4'183 (4'232) élèves. S'agissant des patrouilleurs, 35 (24) élèves ont suivi la formation avec succès.

En ce qui concerne la prévention des délits, les campagnes ECOBEX (actes d'incivilités), SERA (vols dans des habitations perpétrés à la tombée de la nuit - vols dans les véhicules et les vols à l'astuce) ont été menées.

Concernant les radars pédagogiques, sur les 11 appareils en notre possession, seuls 7 sont encore en état de marche. 4 d'entre eux, placés à l'année, indiquent la vitesse des automobiles, mais ne permettent plus d'analyser les données recueillies. Les 3 appareils subsistant ont permis de procéder à 72 (151) relevés, selon le détail suivant : Aigle 24 (32), Ollon 24 (81) et Bex 24 (38).

Les campagnes « Dégagez - démarrez », « See you » (éclairage cycles/visibilité piétons) et une opération « PARENTO » ont été réalisées dans le cadre de la sécurité routière. Un stand d'information a également été tenu durant la Fugue Chablaisienne.

Dans le cadre de ses relations avec les établissements scolaires, notre Chargé de prévention est intervenu à 25 (19) reprises afin de procéder à des séances de conciliations lors de conflits entre élèves, dont 2 (14) depuis la rentrée scolaire 2018 – 2019.

Coordinateur du programme RailFair à Aigle, il encadre également les marraines et les parrains de la gare d'Aigle et assure le partenariat entre les autorités communales aiglones, les CFF et les TPC. Cette structure de présence préventive, qui est rassurante sur le secteur de la gare, a fêté ses 10 ans d'existence au mois de septembre dernier. 5 nouveaux membres, dont 2 marraines, sont venus garnir les effectifs qui se montent actuellement à 16 personnes.

Outre les cours d'éducation routière et ceux pour la préparation au permis cyclomoteur, des cours « mini-trottinette » ont été donnés en collaboration avec les APE de la région.

Notre instructeur a également formé quelque 120 membres de la Protection civile à la régulation du trafic.

FORMATION

Nous relevons la réussite de l'Ecole de police de Savatan (EA 2017) de l'agent Art Gashi et de l'agent Berat Pepaj, lesquels ont obtenu leur brevet de policier.

L'assistant de sécurité publique Sanel Badic a suivi avec succès la formation dispensée à l'Académie de Savatan, du 1^{er} février au 6 avril.

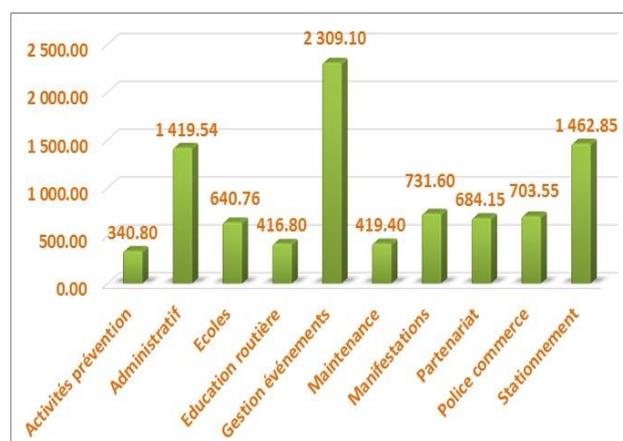
Les formations continues traditionnelles ont été respectées (tir – self-défense – police de proximité – conducteur de chien – prévention – management – etc.).

POLICE DE PROXIMITÉ

L'unité de proximité a assuré 5'831 (5'932) actions de proximité (résolution de cas récurrents – rapports de naturalisation – contacts citoyens – police du commerce – contrôles entrées/sorties des classes – respect du code rural et foncier – respect des dispositions des Règlements de police – enquêtes diverses – etc.).

Si le concept des « café-rencontre » garantit un lien privilégié avec la population, la tenue de stands de prévention/information/accueil sur les trois communes a également séduit la population.

Les divers partenariats (Securitas – Offices du tourisme – TPC – RailFair et autres organisations régionales) visant à améliorer la qualité de vie de nos citoyens sont toujours d'actualité.



COMMISSIONS DE POLICE ET ADMINISTRATIF

Les commissions ont tenu 7 (7) audiences, dont 4 (2) à Aigle, 1 (2) à Bex et 2 (3) à Ollon. Elles se sont réunies pour 22 (19) contestations concernant des dénonciations au Règlement de police, 7 (5) pour des dénonciations pour dépôts de déchets non conformes, 12 (3) pour du stationnement sur bien-fonds privés et 4 (0) pour des amendes d'ordre.

Au niveau administratif, 2'507 (2'394) actes de poursuites, 205 (190) mandats d'amener, 109 (172) rapports de naturalisation et 78 (40) séquestres de plaques pour des taxes automobiles impayées ont été exécutés.

DIVERS

Afin de perpétuer notre accréditation définitive, la Police du Chablais vaudois a l'obligation de respecter les points de vigilance, soit les travaux de mise en conformité de nos différents locaux, mentionnés dans le rapport de la Commission QAD, qui a procédé à notre accréditation définitive.

Selon les vœux des membres du Conseil intercommunal, nos coûts de fonctionnement ont été maîtrisés. A relever toutefois que nous ne pourrions pas pérenniser ces derniers de manière durable du fait des coûts des systèmes informatiques que nous aurons l'obligation d'acquérir.

CONCLUSION

Les exigences cantonales deviennent de plus en plus contraignantes, notamment au niveau financier avec, comme mentionné auparavant, les coûts informatiques.

Il en va de même au niveau opérationnel du fait de la mise à disposition d'un certain pourcentage de notre personnel policier pour renforcer la police cantonale dans le cadre des manifestations importantes. Les 120 heures effectuées durant l'année par le personnel ne sont pas représentatives du fait que nous avons été largement moins sollicités qu'en 2017, en raison d'une erreur de procédure.

Ces contraintes, qui augmentent de manière exponentielle, deviennent de plus en plus difficiles à gérer particulièrement dans notre optique de garantir les mêmes prestations sécuritaires aux citoyens de notre région.

CONTRÔLE DES HABITANTS

Le Contrôle des habitants a enregistré 772 arrivées et 793 départs en 2018.

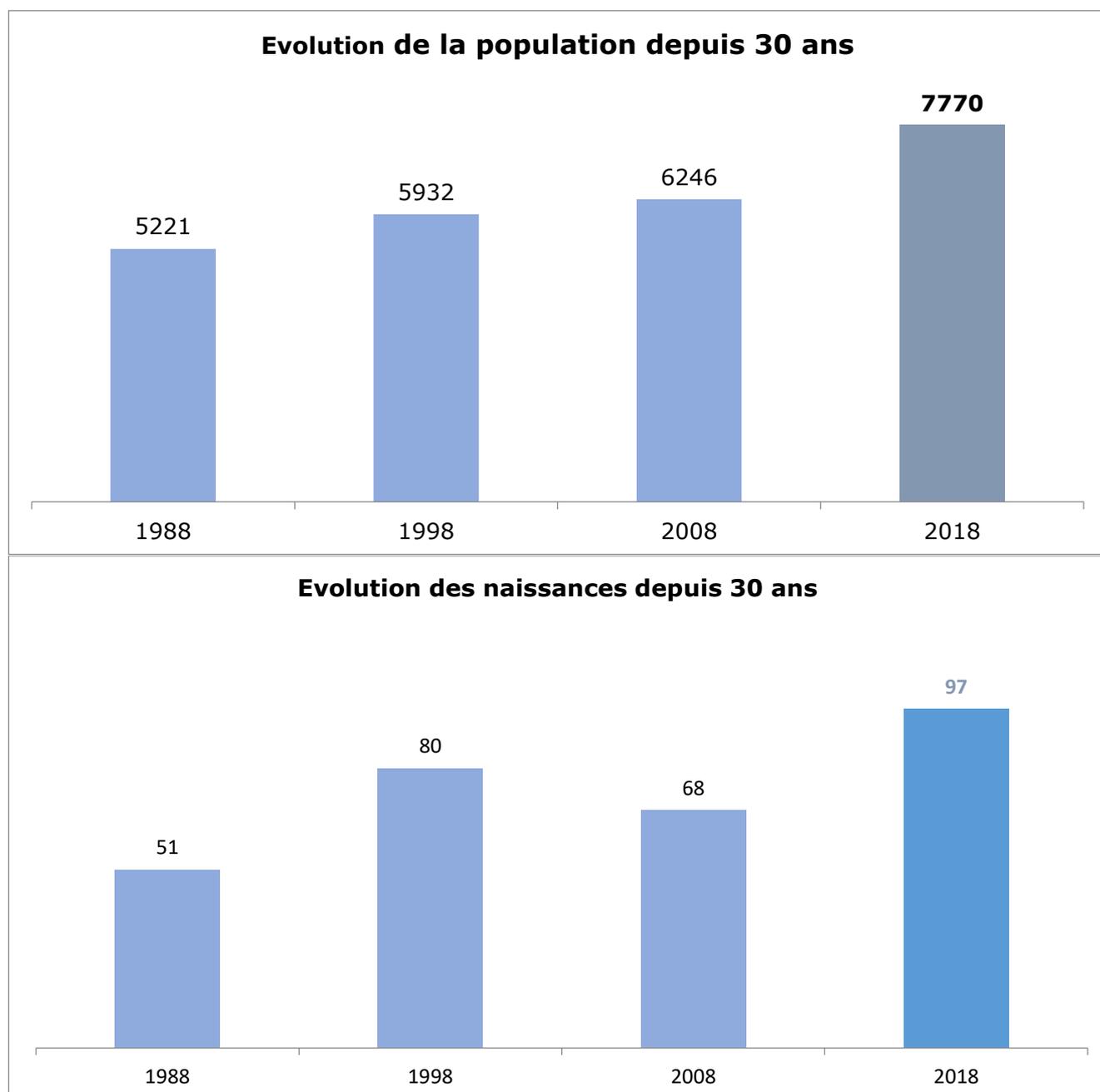
La population établie au 31 décembre 2018 (situation réelle) se monte à 7'770 (suisses 5'252, 2'518 étrangers), soit une augmentation de 39 personnes par rapport à 2017.

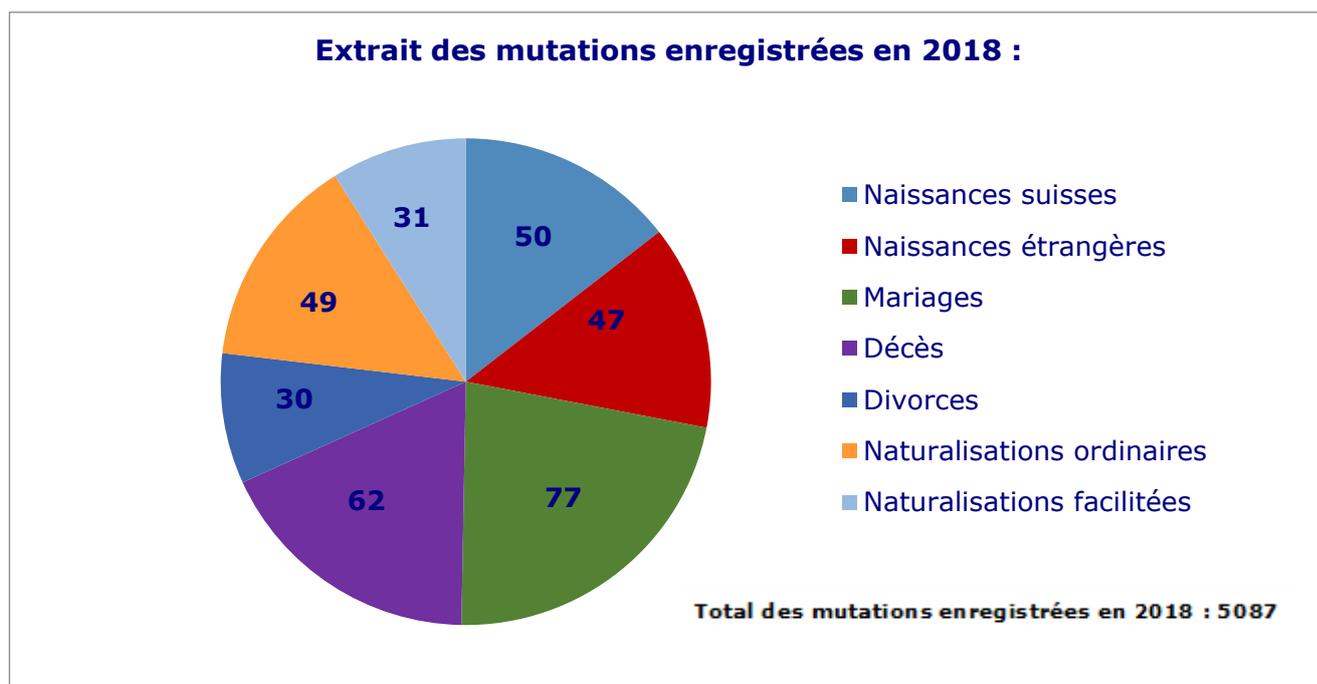
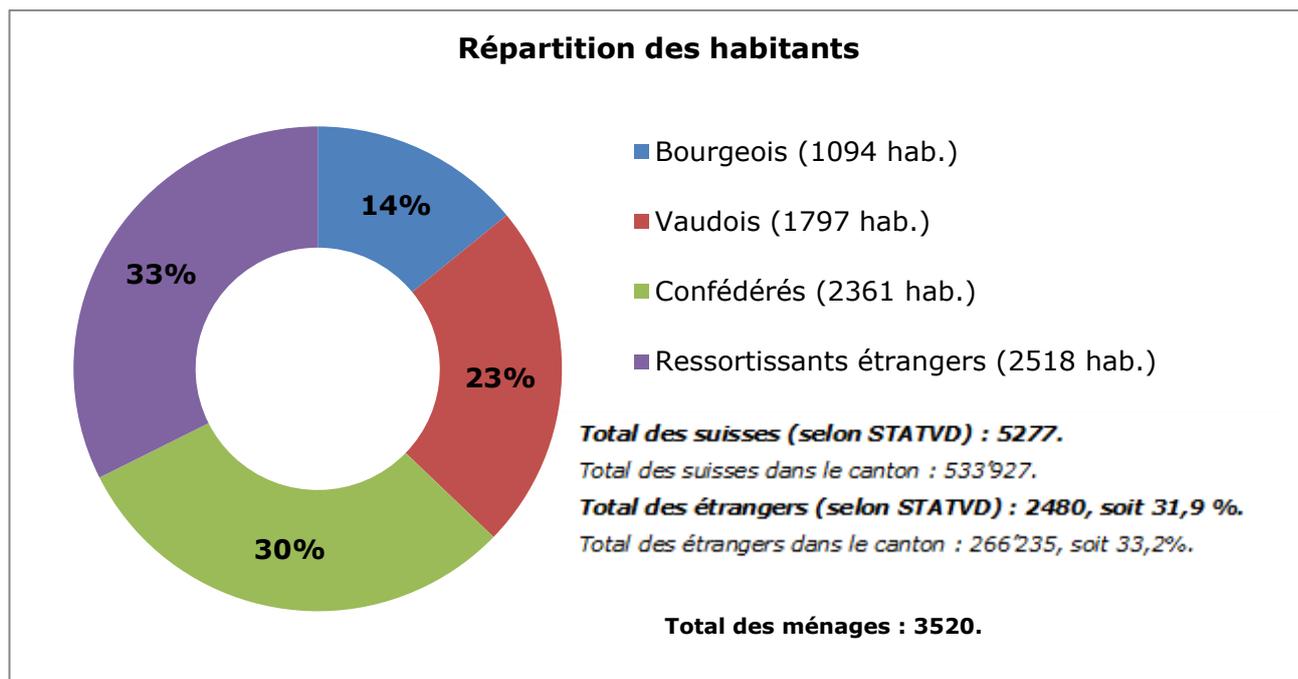
Le nombre de ménages est de 3'520 (en 2017 : 3450).

Pour rappel, depuis le 31 décembre 2017, la population étrangère en procédure d'asile ayant un séjour de plus d'une année en Suisse ainsi que les fonctionnaires internationaux sont inclus dans ce total.

Selon STATVD, la population résidente permanente s'élève à 7'757, soit 5'277 ressortissants suisses et 2'480 étrangers.

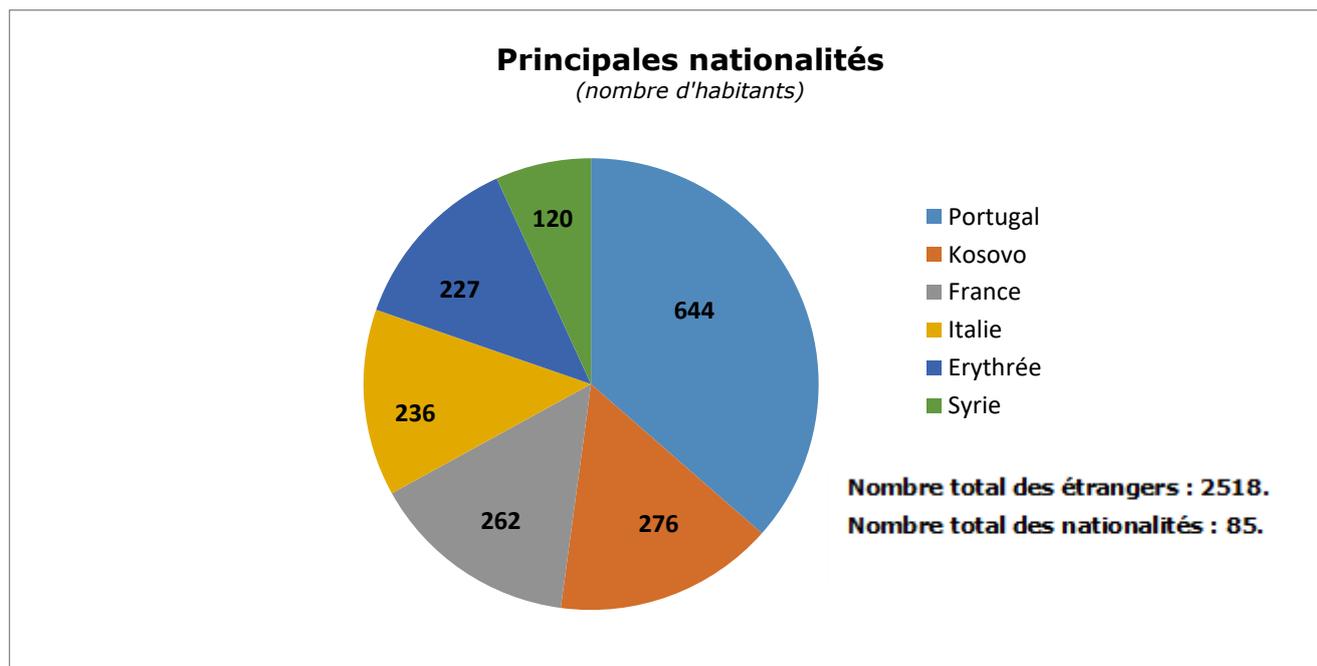
La différence entre les chiffres communaux et ceux du canton s'explique par les mutations de suisses (arrivées et départs) qui peuvent être traitées sur l'année suivante par le canton (Rcpers) ainsi que les octrois de permis étrangers qui sont en traitement auprès du Service cantonal de la population de Lausanne et qui ne sont pas compris dans leurs chiffres alors que ces administrés sont bien établis sur la commune.





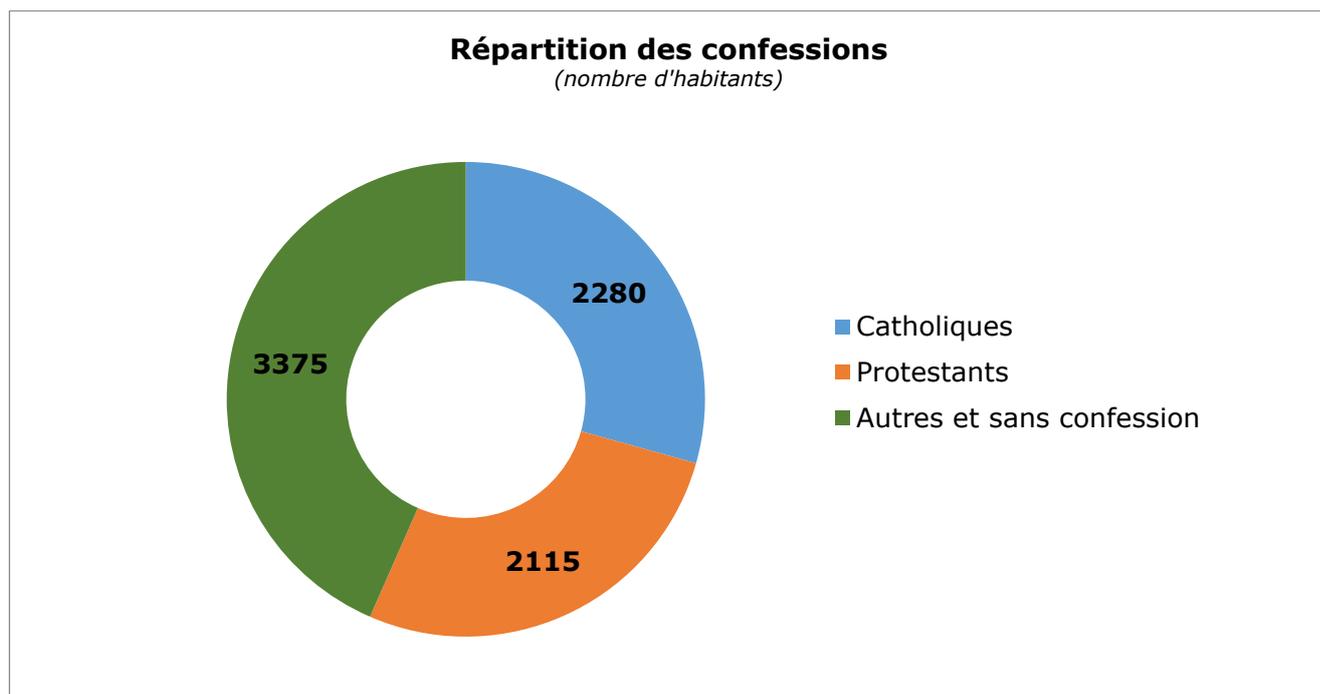
Le Contrôle des habitants a également traité :

- 379 demandes de cartes d'identité
- 876 renouvellements de permis
- 324 octrois de permis



Répartition des permis	2017	2018
Etablissements (Permis C)	1'367	1'352
Annuelles (Permis B)	931	909
Courte durée (Permis L)	29	17
Admissions provisoires (Permis F) *	109	125
Requérants d'asile (Permis N) *	89	68
Fonctionnaires internationaux *	2	2
En suspens (en traitement au Service de la population de Lausanne)	38	45
Total	2'565	2'518

* inclus dès le 31.12.2017 (pour les permis F et N résidents en Suisse depuis plus d'une année).



Recensement de la population bellerine établie au 31 décembre 2018 :

Hommes

440 Bourgeois
699 Vaudois
891 Confédérés
1'040 Etrangers

3070 Total

Femmes

463 Bourgeoises
795 Vaudoises
1'107 Confédérées
876 Etrangères

3'241 Total

Garçons (- de 16 ans)

108 Bourgeois
156 Vaudois
190 Confédérés
305 Etrangers

759 Total

Filles (- de 16 ans)

83 Bourgeoises
147 Vaudoises
173 Confédérées
297 Etrangères

700 Total

Total population établie : 7'770

Répartition de la population bellerine résidente (établis + en séjour) au 31 décembre 2018 :

	Nombre ménages	Nombre habitants
Bex	3'234	7'345
Fenalet-sur-Bex	51	114
Frenières-sur-Bex	45	87
Gryon	27	48
Les Plans-sur-Bex	73	140
Les Posses-sur-Bex	90	205
Total	3'520	7'939

SERVICE DU FEU

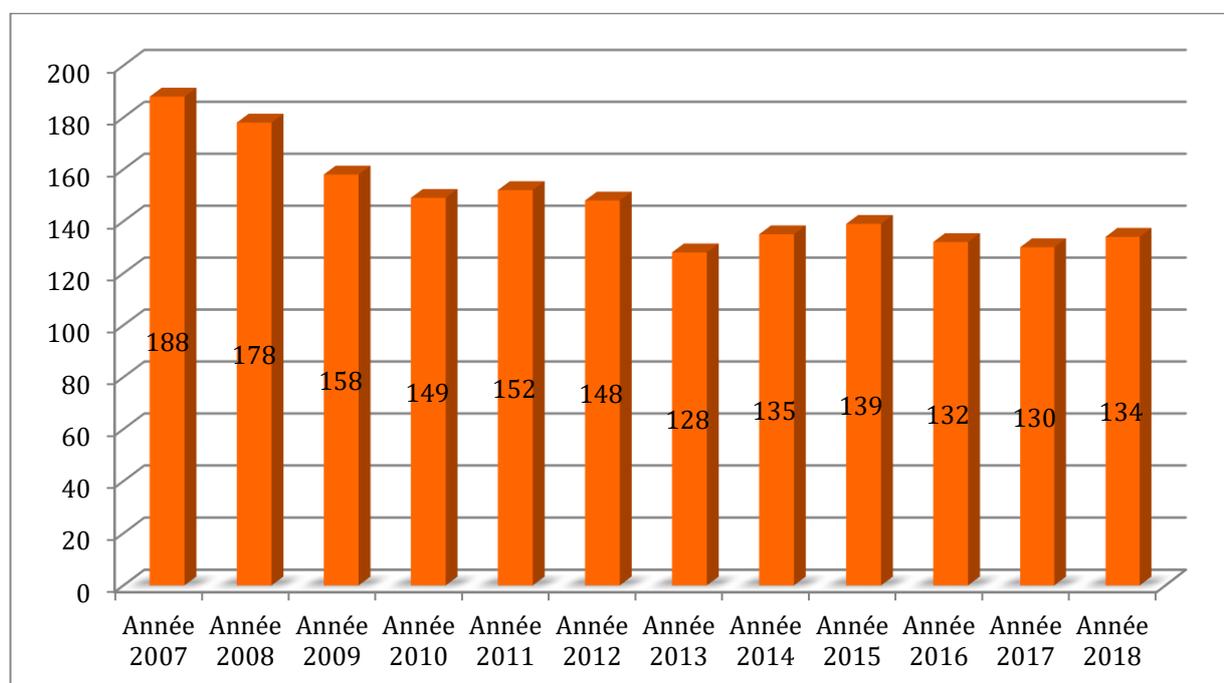
Pour le service du feu : Major Grégoire Perrin

EFFECTIFS AU 30 NOVEMBRE 2018

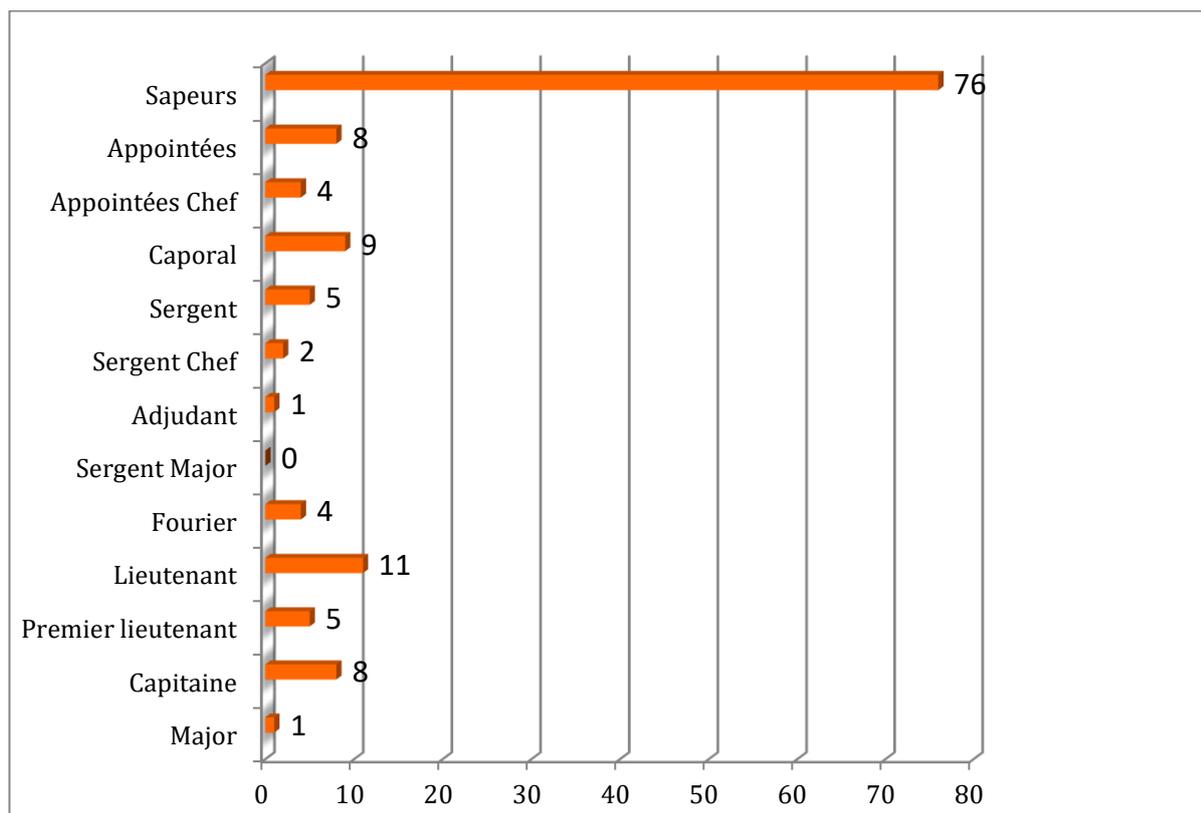
	Off	Sof	App	Sap	Total
Etat-major : déjà comptabilisé dans les sites	9	0	0	0	9
Détachement premier secours Villars	5	6	3	16	30
Détachement d'appui Villars	1			12	13
Détachement premier secours Bex	10	7	2	10	29
Détachement d'appui Bex		2	1	13	16
Détachement premier secours Gryon	4	4	3	7	18
Détachement d'appui Gryon				9	9
Détachement premier secours Ollon	3	2		7	12
Détachement d'appui Ollon	1			5	6
EFFECTIFS au 30 novembre 2017	24	21	9	79	133

Effectifs au 1^{er} janvier 2019 – Prévision : 142

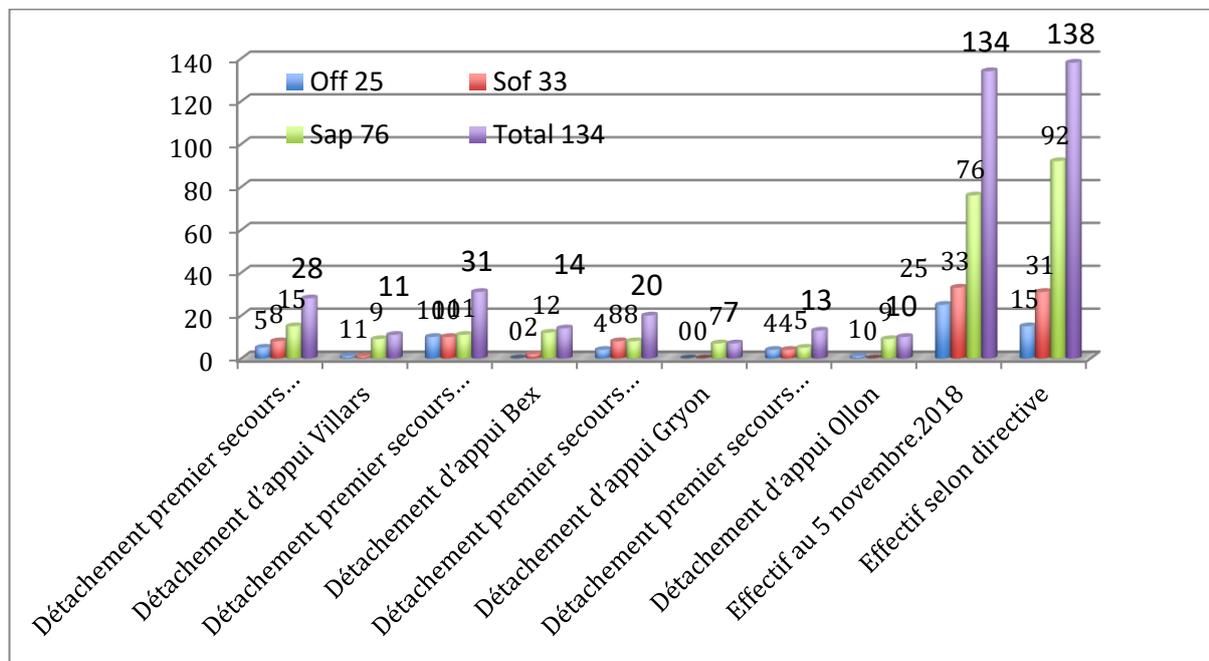
STATISTIQUE DES EFFECTIFS 2007 À 2018



STATISTIQUE DES EFFECTIFS PAR GRADE



REPARTITION DES EFFECTIFS SELON LES DIRECTIVES DE L'ECA



CODIR

Malgré un « tous ménages » adressé aux différentes entreprises du plateau de Villars et Gryon, cette action n'a malheureusement pas eu l'effet escompté. Il faudra que la Commune d'Ollon mette à disposition son personnel afin de combler ce manque d'effectif en journée.

Présidents :

Daniel Hediger	Municipal - Bex
Jean-Luc Chollet	Municipal - Ollon
Georges Vittoz	Municipal - Gryon

ETAT-MAJOR

Commandant	Maj Grégoire Perrin
Remplaçant	Cap David Roulet
Responsable administration	Cap Patricia Riedi
Responsable instruction	Cap Sylvain Burnier
Responsable logistique	Cap Sébastien Baillif
Chef de site Villars	Cap Laurent Nicolier
Chef de site Bex	Cap Marco Tirocini
Chef de site Gryon	Cap Olivier Sprenger
Chef de site Ollon	Cap Roberto Valterio

RECRUTEMENT

Pour Villars	1
Pour Bex	4
Pour Gryon	1
Pour Ollon	4
Total :	10

COURS D'INTRODUCTION POUR RECRUES

Les personnes recrutées ont suivi leur cours de formation de base FB01. Ce cours a été organisé par le SDIS Alpin durant l'année. Elles ont suivi l'école de formation avec les SDIS du Chablais, Fortification et du Haut-Lac, qui a pour but d'approfondir leurs connaissances et ainsi mieux les intégrer dans leurs sites respectifs.

La motivation, l'intérêt des participants et l'implication des chefs de classe ont contribué à l'émulation des participants lors de la formation.

RAPPORT DE L'INSTRUCTION

EXERCICE

La durée totale des exercices pour le SDIS les Salines se monte à plus de 5'000 heures, comprenant les formations DAP, DPS, chauffeurs et APR.

Le taux de présence cette année est assez bon.

Les thèmes de formation imposés par l'ECA étaient ProSDIS, système de mobilisation des sapeurs-pompiers vaudois ainsi que le manuel d'engagement lors d'événements majeurs.

ProSDIS : L'ensemble du personnel a été instruit sur le nouveau système, ses particularités et son utilisation sur une demi-journée par intervenant au mois de juin. Les 2 référents ont suivi une formation de mise à niveau sur les modifications apportées au système d'une journée et tous les chefs d'interventions ont suivi une demi-journée supplémentaire donnée par l'ECA.

Suite à la mise en service au mois de juin et aux problématiques constatées, nous avons dû modifier notre programme et rajouter des soirées de coaching et de formation pour nos cadres et intervenants.

Manuel d'engagement lors d'événements majeurs : ce manuel, destiné à tous les partenaires feux bleus, a été mis sur pied par la Coordination suisse des sapeurs-pompiers afin que tous les partenaires parlent le même langage.

Nous avons prévu 2 soirées pour les chefs d'intervention pour intégrer ce manuel, en collaboration avec les SDIS Chablais, Fortifications et Haut-Lac. Malheureusement, nous avons annulé notre participation car suite aux différents problèmes de ProSDIS, nous avons mis la priorité sur ce dernier.

En début d'année, nous avons travaillé sur un refresh des actions opérationnelles ainsi que sur les bases de l'anti-chute. Comme chaque année, nous avons travaillé sur l'hydraulique de base et les échelles. Une grosse partie de notre formation a été consacrée à ProSDIS.

9 équipes se sont engagées pour le concours de la FVSP à St-Maurice, 3 dans la catégorie TP, 3 équipes MP, et nous avons inscrit 3 équipes de 2 personnes pour le gymkana.

Ces concours nous permettent de former encore mieux nos gens et de progresser plus vite, et je profite de cette occasion pour remercier les participants des différentes équipes et leurs coachs pour l'organisation et le soutien des équipes, ainsi que l'EM pour la mise à disposition des infrastructures, du matériel et des engins.

Cours de cadre au mois de décembre : cette année, le cours de cadre sera un peu différent des années dernières. En effet, la journée commencera par un exercice de cohésion entre les différents sites sur le thème du jenga. Puis chaque groupe préparera les formations obligatoires des week-ends de piquet.

COURS ECA-FSSP-FVSP

155 jours inscrits pour 25 cours différents dont 11 avec une formation FOAD (Formation Ouvert A Distance) en amont du cours, très bon taux de participation.

Très bon retour des participants lors des cours ECA.

Plusieurs officiers du SDIS sont allés suivre un cours sur les accidents de petits avions et hélicoptères à Sion ; 2 porteurs du site de Bex ont également suivi une formation de porteur d'appareils respiratoires, avec comme thème « comment sauver un sauveteur » et ceci dans des conditions au plus proche du réel.

OBJECTIFS

Formations axées sur l'anti-chute, la consolidation ABC ainsi que sur les bases. Nous travaillerons également sur les thèmes cantonaux qui sont pour la 3^{ème} année ProSDIS et les engagements EN (Eléments naturels).

Consolidation des chauffeurs sur les TP2000 et les véhicules lourds, connaissance du matériel lors des piquets avec tous les membres.

Taux de participation aux cours ECA, sans absent.

Canevas de meilleure qualité. Ce qui ne veut pas dire canevas avec plus de pages ou plus de texte, mais canevas remplis correctement avec les éléments importants et indispensables à une formation de qualité. Un meilleur soutien de la part des responsables de l'instruction des sites est indispensable pour y arriver.

Consolidations des connaissances des porteurs du SDIS des conditions proches de la réalité.

CONCLUSIONS

En conclusion, l'année 2018 s'est très bien passée malgré des changements et des modifications de dernières minutes imposés par l'ECA et au système ProSDIS. Nous avons tenu notre planning, les gens ont eu plaisir à participer aux exercices et formations.

La formation est une partie très importante de notre métier de sapeurs-pompiers, autant par les cours, que par les exercices. Ceci afin de toujours avoir des gens formés au top, qui travaillent dans des conditions de sécurité maximales.

Je tiens également à remercier les membres du CODIR pour leur soutien, les membres de l'EM pour leur soutien et la disponibilité pour la formation, ainsi que tous les membres du SDIS qui ne comptent pas leurs heures pour se mettre au service de la population.

Cap Sylvain Burnier

RAPPORT DU REMPLACANT DU COMMANDANT

Je résumerai l'année 2018 en 3 parties.

En premier lieu, le nouveau système ProSDIS de l'ECA nous a pris une énorme énergie afin que tout fonctionne au mieux. Il n'a pas été aisé de s'adapter à cette nouvelle méthode d'alarme et de rapport d'intervention. Mais également difficile de transmettre ces informations aux sapeurs et de faire passer le message de l'ECA. Par contre, le système s'améliore de jour en jour, donc je reste très positif sur l'évolution du produit.

En deuxième lieu, l'année a également été marquée par un problème au niveau de la logistique et particulièrement dans les contacts entre le STL et notre responsable logistique. Il nous a été imposé par le STL une communication différente. Pour palier à cela, notre commandant a, dans un premier temps, fait le pont entre le STL et le SDIS et, par la suite, j'ai repris afin de soulager Grégoire qui avait bien assez de choses à s'occuper. Nous nous sommes fixés de régler le cas d'ici fin 2018 et de redonner les contacts avec le STL à notre responsable logistique.

Pour terminer, je mettrais en avant l'excellente collaboration que nous avons au sein de l'EM et particulièrement le partage avec le commandant. Nous avons toujours avec Grégoire trouvé des solutions à toutes questions ou problèmes. J'apprécie ce partage entre collègue EM. L'année 2018 arrive à son terme et 2019 sera une année des plus prometteuse pour notre SDIS.

Cap David Roulet

RAPPORT DES CHEFS DE SITE

EFFECTIF ET PERSONNEL

L'effectif du Détachement de Premier Secours (DPS) est complet. Deux démissions sont à enregistrer en 2018 pour des raisons professionnelles et pour un déménagement. Les personnes ont été rapidement remplacées par deux membres du Détachement Appuis (DAP), motivés et avec une grande volonté d'apprendre le métier de pompier. Le personnel du DAP est le réservoir du DPS. Je souhaite la bienvenue à ces deux personnes et espère qu'elles prendront du plaisir dans leurs nouvelles activités pompier.

2 nouvelles recrues augmenteront notre effectif DAP de Bex en 2019.

INSTRUCTION

La variété des missions qui nous sont attribuées nous donne un éventail de thèmes d'instruction qui constituent une richesse au niveau de la formation. Anti-chute (sécurisation du travail en hauteur), dangers à la ferme et animaux, instruction hydraulique, ABC (Atomique, Biologique et Chimique).

Des spécialisations telles que chauffeur, APR (Appareils de protection respiratoire) et cours de cadres, complètent les formations de base. Pour chaque thème travaillé, une préparation minutieuse des formateurs a été constatée, la pertinence des informations transmises ainsi que la qualité des formations rendent les exercices attrayants, variés et motivants.

La participation aux exercices est bonne et constante. Je remercie tous les directeurs d'exercice, les chefs de poste ainsi que les participants pour leur motivation et leur participation au programme de formation 2018.

MATERIEL, VEHICULES ET LOCAUX

Un grand merci à l'équipe matériel pour son travail, sa présence ainsi que sa grande disponibilité. Les véhicules sont bien entretenus, le matériel opérationnel est en ordre et fonctionnel.

La caserne a été le théâtre de travaux considérables pour augmenter la sécurité, les rampes d'escalier en Caillebotis ont été sécurisées par des panneaux en bois, le local matériel a été déplacé de façon à ne plus emprunter un escalier relativement dangereux et une cuisine est venue compléter l'équipement de la cafétéria. Quelques petits soucis avec le chauffage ainsi que les portes de sortie des véhicules sont venus troubler le bon fonctionnement de notre caserne.

INTERVENTIONS

Nous sommes intervenus pour différents événements : inondations, feux en tous genres, chutes de matériaux, alarmes automatiques, sauvetages de personnes ainsi que pollutions. Les interventions de jour restent problématiques au niveau du manque de personnel. Un nouveau système de mobilisation (ProSDIS), mis en service en juin 2018, est venu remplacer notre ancien programme d'alarme. Des compétences sont attribuées au personnel en fonction de leur formation.

Ce nouveau programme alarme les intervenants par leurs compétences et arme le moyen d'intervention adéquat. La jeunesse du programme le rend un peu instable, mais je suis convaincu de son efficacité.

MANIFESTATIONS

Le SDIS les Salines a prêté main forte au SDIS des Fortifications pour le concours de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers « Cendisux » les 4 et 5 mai. Des équipes concours ainsi que du matériel ont été engagés sur cette manifestation. Nous avons pris part à la course du Rallye du Chablais comme équipe de première intervention pour la protection incendie.

Pour la première fois, nous avons participé à la Suisse Bouge en organisant un gymkhana en caserne. Dès l'âge de 10 ans et accompagnés d'un adulte, les participants ont pu s'essayer au lancé de conduite et diverses autres activités pompiers.

Des équipes concours ont participé au concours régional du Chablais à Troistorrents.

Organisation d'un tournoi d'Unihockey inter-SDIS au collège de la Servanne.

Repas de Noël avec les familles en caserne.

Toutes ces activités nous permettent de renforcer les liens entre l'effectif du site, l'esprit d'équipe et participer à la vie locale de la commune.

CHEF DE SITE

Un grand merci à l'Etat Major des Salines pour la très bonne collaboration tout au long de l'année.

Un grand merci également au CODIR qui a été à l'écoute pour nos différentes questions et remarques. Une grande pensée va aux familles et à l'entourage des membres du DPS pour leur compréhension vis-à-vis de leur absence. Effectivement, l'activité pompier devient de plus en plus exigeante et nécessite une formation pointue.

De plus, les alarmes interviennent souvent à des moments inopportuns, mais la disponibilité des intervenants est sans limite tout au long de l'année. Un énorme merci à tout le personnel de la caserne de Bex pour son très bon état d'esprit, sa bonne disponibilité lors d'interventions ainsi que lors des différentes manifestations.

Cap Marco Tirocini

PROMOTIONS

Le Lieutenant Borrelli Tonino au grade de Premier Lieutenant

Le Caporal Charbonnet Nicolas au grade de Sergent

L'Appointé-chef Séchaud Eric au grade de Caporal

L'Appointé-chef Baudet Luca au grade de Caporal

L'Appointé Gollut Flavien au grade d'Appointé-chef

Le Sapeur Fracheboud Loïc au grade d'Appointé

Le Sapeur Lauber Eric au grade d'Appointé

Le Sapeur Zeiter Maxime au grade d'Appointé

Le Sapeur Gerhardt John au grade d'Appointé

Le Sapeur Freymond Antoine au grade d'Appointé

La promotion des officiers va être demandée aux Municipalités.

RAPPORT LOGISTIQUE**MATERIEL**

Effectuer plusieurs échanges et remplacements de matériel, d'habits et autres avec le STL, environ plus de 150 bons travaux/échanges.

Effectuer les contrôles des échelles du SDIS.

Effectuer les contrôles des appareils APR, reçu de nouveaux appareils.

Reçu des nouveaux sacs anti-chute pour les TP de Bex et Villars ainsi que l'EA.

Reçu des Kits AMOK équipés dans les sacs de réanimation ECA.

VEHICULES

Reçu des barrages INO dans tous les TPM du SDIS.

Reçu des couvertures d'extinction pour les véhicules légers équipés dans les TP du SDIS.

BATIMENTS

Réglages des portes automatiques du site de Bex à faire impérativement car dangereuses.

Une meilleure gestion de stock est mise en place sur les 4 sites afin d'améliorer les contrôles des EPI ainsi que du matériel fourni par l'ECA.

CONCLUSIONS

J'ai mis en place un système informatique pour la gestion du matériel, commandes, demandes etc... des différents sites durant l'année. Le budget 2018 a été respecté dans sa totalité, et je remercie déjà l'EM et l'ensemble de l'équipe MAT du SDIS.

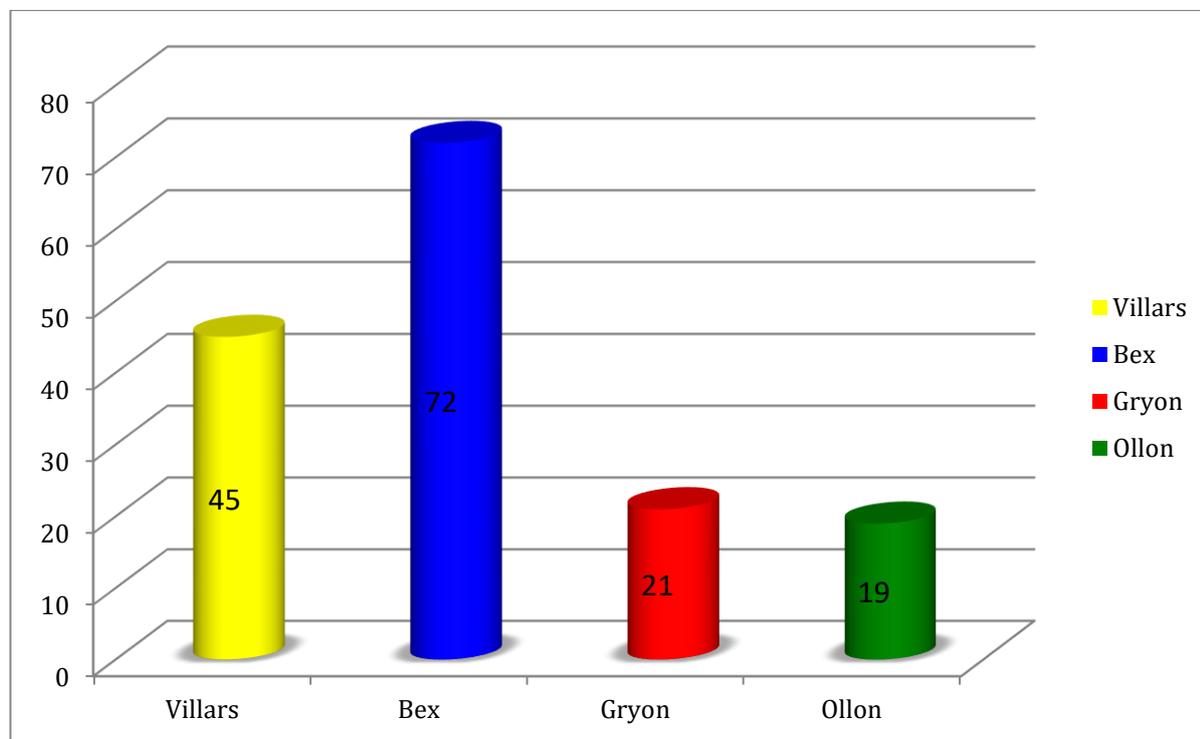
Je tiens à remercier l'État-major et le CODIR pour la confiance témoignée tout au long de cette année ainsi que toutes les équipes matériel du SDIS pour l'excellent travail fourni dans leurs casernes respectives. Merci !

Cap Sébastien Baillif

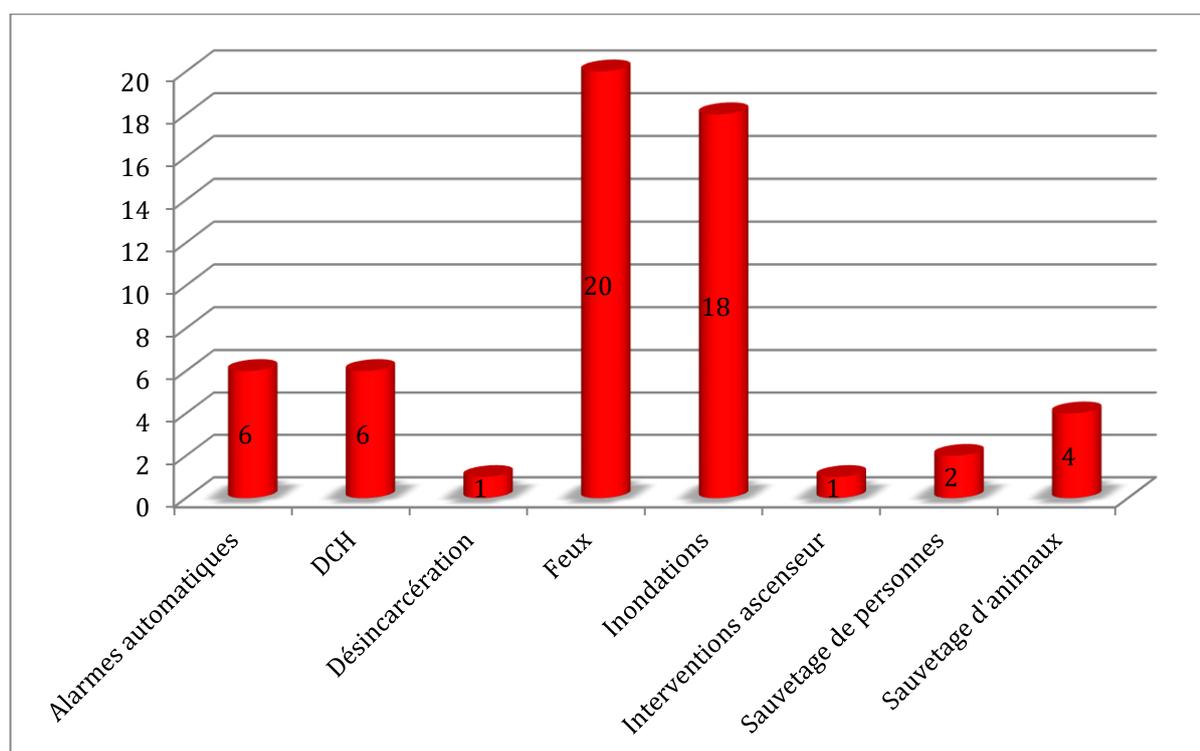
NOMBRES D'INTERVENTIONS PAR SITE

Total : 157

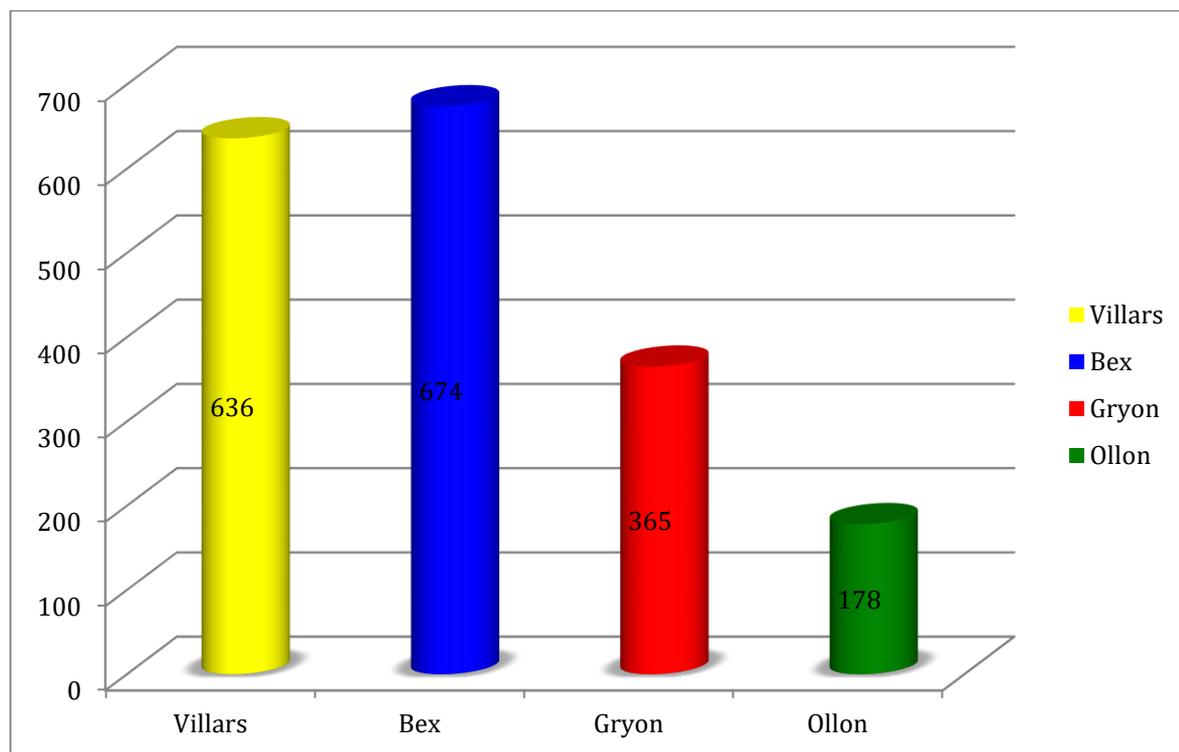
La différence des interventions représente les interventions en dehors du territoire communal



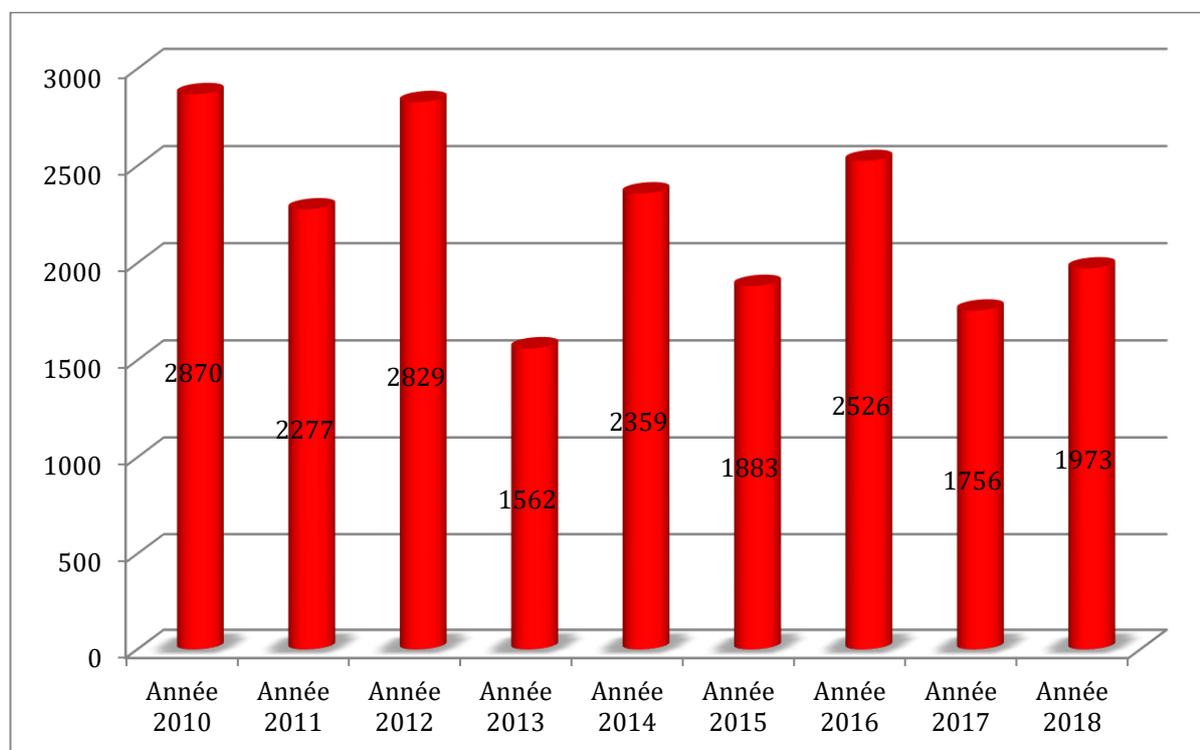
DÉTAILS DES INTERVENTIONS POUR LE SITE DE BEX



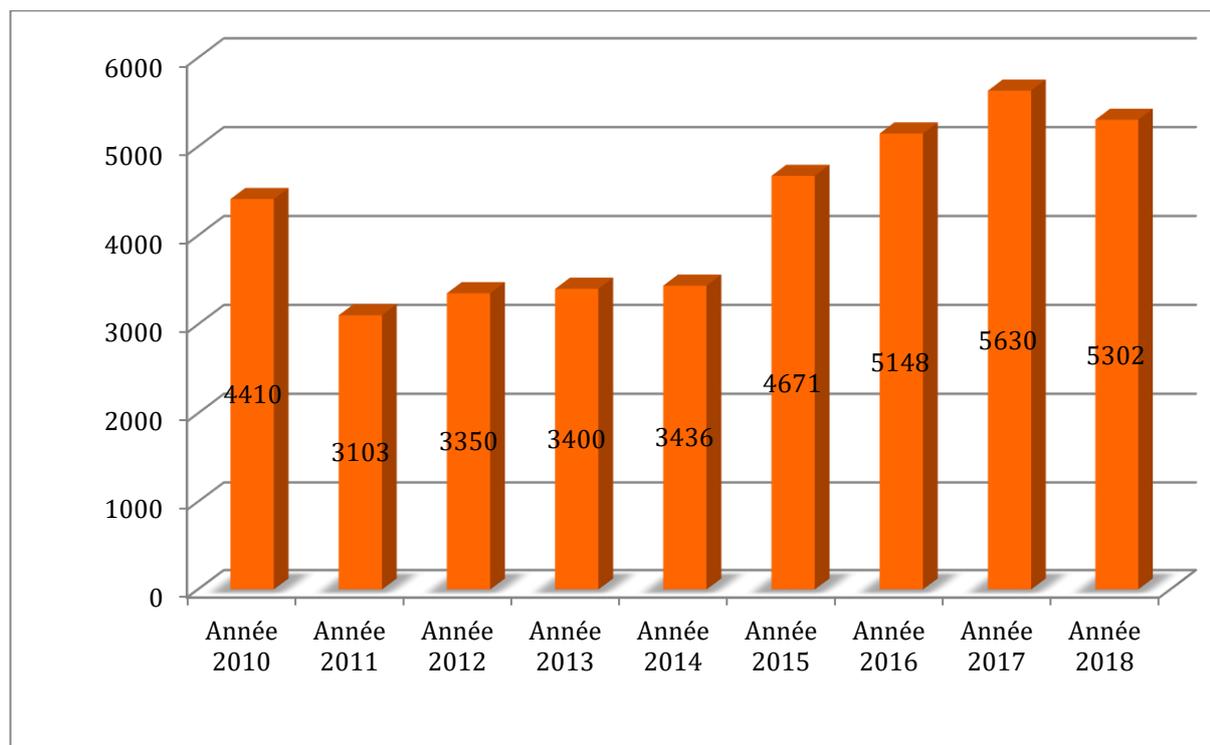
COMPARATIF DES HEURES D'INTERVENTIONS PAR SITE



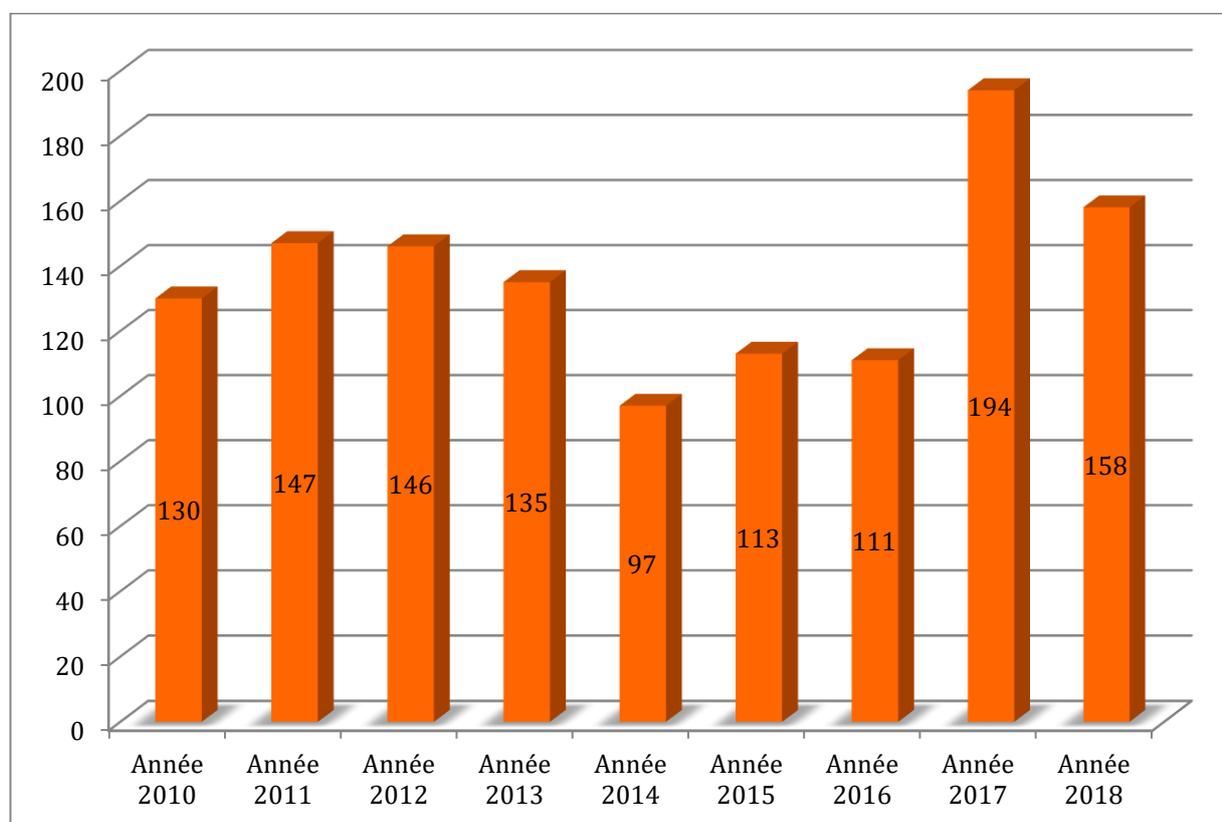
COMPARATIF DES HEURES D'INTERVENTIONS PAR ANNEE



COMPARATIF DES HEURES D'EXERCICE PAR ANNEE



COMPARATIF DES JOURS DE COURS CANTONAUX PAR ANNEE



TÉLÉTHON 2018

Comme chaque année, les sapeurs du SDIS les Salines ont pris part à cette noble et belle cause.

AUTRES ACTIVITES

Les membres du SDIS ont été engagés pour la sécurité lors de la manifestation du 1^{er} août.

Surveillance des manifestations du 1^{er} août.

SEANCES DIVERSES

Règlement des affaires courantes entre le commandant et la QM.

Séances mensuelles de l'Etat-Major.

Séances avec le CODIR.

Séances de coordination des sites.

Séances avec l'ECA.

Séances des délégués de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompier.

Commission des avalanches avec les Communes de Bex et d'Ollon.

FVSP

(Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompier)

Le 111^{ème} concours cantonal a été organisé par le SDIS Fortifications Saint-Maurice et Lavey-Morcles les 4 et 5 mai. C'est la première fois que ce concours s'organise sur terre valaisanne suite à la fusion des SDIS de Saint-Maurice et Lavey-Morcles.

Notre SDIS a participé avec succès à ce concours vu le nombre d'équipes inscrites. Trois équipes moto-pompe (plaine et montagne) et trois équipes tonne-pompe ainsi que plusieurs participants au Gymkhana.

Tonne-pompe A 3^{ème} OI Bex

Tonne-pompe 6^{ème} OI Villars équipe Borrelli

Tonne-pompe 7^{ème} OI Villars équipe Borloz

Moto-pompe C Trad 3^{ème} OI Ollon équipe Schaad

Moto-pompe D Trad 1^{er} OI Bex très bien félicitations du jury

Moto-pompe D Trad 5^{ème} OI Ollon équipe Freymond

Gymkhana :

4^{ème} Schaad Nicolas

4^{ème} Freymond Antoine

16^{ème} Moulin Manuella

16^{ème} Hubert Lorianne

Cortège 1^{er}

Ces excellents résultats résultent de nombreux exercices en plus des exercices courants du SDIS qui sont indemnisés à la hauteur de cinq heures par participant.

Ces entraînements pour ces différents concours cantonaux et régionaux apportent une réelle plus-value pour la formation de nos intervenants.

L'ensemble de l'état-major tient à remercier et féliciter les différentes personnes qui sont à la tête de ce groupe.

CONCLUSION

Nous sommes au terme de cette année 2018.

Ce fut une année avec de grands changements, l'ECA ayant mis en place un nouveau système d'engagement ProSDIS.

Vu la complexité du système de mobilisation et de gestion des rapports d'interventions, nous avons dû garder notre ancienne façon de procéder afin de pouvoir solder nos pompiers. Nous nous rendons compte qu'il y a encore beaucoup de maladies de jeunesse et d'inconnus, ce qui engendre une charge de travail supplémentaire pour l'état-major et un grand nombre d'exercices pour expliquer au mieux cette nouvelle façon de procéder. Je me rends compte qu'il y a un grand mécontentement de l'ensemble des intervenants et une lassitude du personnel.

A part les problèmes de compréhension du nouveau système d'engagement de l'ECA, nous avons passé une année calme du point de vue de la gestion du SDIS et heureusement sans intervention majeure. Je tiens à remercier les municipaux pour leur écoute et l'excellente collaboration ainsi que tous les cadres et les sapeurs pour l'excellent travail accompli sans relâche pendant l'année.

Je tiens également à remercier les différents partenaires cantonaux et communaux pour leur collaboration lors de nos différentes rencontres.

Merci à tous de votre confiance, j'espère avoir su répondre à vos attentes.

Commandant du SDIS Les Salines
Major Gérgoire Perrin

SERVICES INDUSTRIELS

SERVICE DES EAUX

Les 16 et 17 janvier, Fixit côté gare

Remplacement de la vanne de prise suite à une fuite, vanne 1 1/2'', tuyau pe 50 mm sur 3 mètres, raccord 1 1/2''-50, 1 pce.

Du 16 au 19 janvier, réservoir de Frenières

Remplacement de l'ancien flotteur par une vanne Claval, nouvelle vanne à bride, filtre, Te à bride etc.

Le 27 janvier, chemin de la Tuilière, vanne pas étanche

Remplacement de la vanne de prise de M. P.-Y. Rapaz, 125-1 1/4'', 1 pce.

Le 30 janvier, route du Village entre les Mazzucco

Réparation de la fuite sur l'acier, manchon Hawle dn 125, 1 pce.

Le 19 février, Luissel fils Kohli

Suite à la construction d'un garage, nous avons profité des fouilles pour remplacer la vanne de prise sur l'acier, nouvelle vanne 125-1 1/4'', 1 pce.

Le 20 février, Recourbes devant l'entrée du n° 6

Réparation de la fuite sur l'acier, manchon Hawle dn 125, 1 pce.

Le 20 février, borne hydrante n° 366

Borne hydrante touchée par une voiture, remplacement des deux parties, inférieure et supérieure.

Le 22 février, route d'Aigle

Rupture de la conduite en Eternit, remplacement sur 3,90 mètres par de la fonte dn 100, Hymax dn 100, 2 pces.

Le 6 mars, route du Stand devant l'entrée à Genet Jean-Michel

Réparation de la fuite sur la vieille fonte, remplacement sur 1.00 mètre par de la fonte Ecopur dn 100, Waga dn 100, 2 pces.

Le 12 mars, stade du Relais

Nouveau bac lave-bottes pour traçage des lignes nettoyages etc. à côté de la cantine de la pétanque, Te 32-25-32, robinet, tuyaux pe 25 etc. puits perdu.

Le 14 mars, route des Neyers bassin au bord de la route Cantonale

Remplacement de la vanne de prise à purge 1 1/4'' pce 1, raccord 1 1/4''-40,

1 pce, manchon coulissons pe 40 pce 1. Vanne pas fonctionnelle.

Les 15 et 16 mars, route du Gd-St-Bernard après anc. paysage service

Réparation de la fuite au bord de la Route Cantonale sur l'acier, manchon Hymax dn 80, 1 pce.



Le 19 mars, fontaine du Chêne

Remplacement de la vanne, vidange de tout l'appareillage, robinetterie trop vieille.

Le 20 mars, fontaine aux Dévens cour de l'ancienne école

Remplacement de la vanne, vidange de tout l'appareillage, robinetterie trop vieille.

Le 22 mars, derrière le Centre Sportif

Pose d'une nouvelle prise, installation d'un nouveau robinet d'arrosage pour le nettoyage du tracteur et autres utilisations, tuyau pe dn 25, robinet etc.

Le 27 mars, route des Torneresses en dessus de la ferme à Sylvain Bernard

Réparation de deux fuites sur l'acier à un mètre d'intervalle, manchon Hawle dn 125 pce 1, manchon Repaflex dn 125, 1 pce.

Le 27 mars, Grande Salle, nouveau massif contre la clôture

Arrosage pour le massif, prise d'eau à l'intérieur de la Grande Salle à la chaufferie, petite installation avec groupe de réduction etc. une chambre extérieure avec des vannes d'arrêt etc. tuyau pe dn 32 mètres 15, robinet etc.

Du 28 mars au 13 avril, chemin de la Croisette

Remplacement de la conduite existante en Eternit par de la Fonte Ecopur, tuyaux Fonte dn, 125 mètres 105, prise nouveaux bâtiments 125-100, 1 pce, prise 125-1 1/4", 2 pces, BH complet partie inférieure & supérieure, 1 pce.

**Du 2 avril au 4 mai, route de la Croix**

Pose d'une nouvelle conduite dans le but de finaliser le bouclage, tuyaux Fonte Ecopur dn 125 mètres 200, prise 125-11/4", 2 pces, il reste 250 mètres à faire pour boucler le tout (prévu en 2019).



Le 12 avril, route de Magny

Remplacement de la vanne de prise suite à une fouille privée chez Monsieur Cadosch, vanne de prise 150-11/4", 1 pce.

Le 18 avril, route du Village

Fuite sur l'acier direction chez Marlétaz, manchon Hawle dn 125, 2 pces.

Le 23 avril, chemin de Chalméry

Réparation de la fuite juste après le pont BVB sur l'acier de dn 125, pas possible de poser des manchons, réparation avec des colliers de prise 125-11/4" avec cape, 2 pces.

Le 26 avril, avenue Biaudet

Pose d'une nouvelle prise pour une villa en construction chez Monsieur Nebihi, prise sur une conduite en Eternit dn 100-11/4", 1 pce.

Le 31 avril, Mille Pattes

Réparation de la fuite dans la cour entre la police et le Mille Pattes, remplacement d'un bout de tuyau GF 3/4", manchon primofit 3/4", 2 pces.

Le 7 mai, route de Fenalet

Pose d'une nouvelle prise, construction d'une ferme chez Monsieur Haldi, prise sur la fonte dn 150-11/4", 1 pce.

Le 8 mai, en bas du C.P des Cornes

Remplacement de la vanne de prise pour le bétail sur la parcelle de M. Michel Bernard, FMA, vanne de prise à purge dn 125-11/4", 1 pce.

Le 12 mai, route de l'Allex devant l'entrée du n° 30

Remplacement de la vanne de prise, raccordement du privé, vanne de prise dn 125-11/4", 1 pce, raccordement du privé divers pièces GF.

Le 16 mai, sur le site à Sous Vent Béton en face de la pompe

Réparation de la fuite sur la fonte, manchon Repaflex dn 125, 1 pce.

Le 18 mai, route de Vannel en face de Borter

Suppression de l'ancienne prise à Guérin qui servait à l'époque comme arrosage, manchon Hawle dn 125, 1 pce.

Le 30 mai, route des Plans sur le tracé de la conduite de la Rippaz

Réparation de la fuite due à une doline découverte par l'entreprise Atra SA sur leur passage, fuite sur la conduite qui alimente le réservoir des Torneresses, manchon Hawle dn 70, 2 pces.

Le 4 juin, parc Ausset travaux sur le pont

Alimentation de l'arrosage petit massif près du pont, vanne de prise, vanne purge regard etc.

**Du 14 au 28 juin, Frenières sur le tracé de la conduite de la Rippaz**

Mise en place d'un by-pass sur 220 mètres, branchement des privés etc, remplacement de la conduite existante en Eternit dn 100 par de la fonte, tuyaux dn 125 mètres 220, vannes principale, vannes de prise etc.





Les 25 et 27 juin, route d'Aigle

Rupture de la conduite en Eternit, le 25 juin réparation provisoire, le 27 juin remplacement sur 16 mètres de conduite dn 100.

Du 28 juin au 14 juillet, bouclage de Vauvrisse

Pose d'une nouvelle conduite en fonte dn 150 mètres 40. Conduite dn 125 mètres 100, Te à bride, Vanne etc., vanne de prise 125-11/4'', 6 pièces, divers raccords.



Du 28 juin au 27 septembre, rue du Stand

Remplacement de l'ancienne conduite en acier dn 80 par de la fonte dn 150 sur 320 mètres, prises, by-pass, raccords des privés, Bh etc.



Le 4 juillet, chemin de Vuarrens n° 5

Remplacement de la vanne de prise suite à une fuite sur une conduite en Eternit dn 100-11/4", 1 pce.

Le 4 juillet, route des Plans n° 51

Remplacement d'une vanne de prise en bout de réseau, vanne 11/4", 1 pce, tuyaux pe 40 mètres 15, raccordement du privé (sur le tracé de la conduite de la Rippaz).

Le 16 juillet, Alpage de La Vare

Pas d'eau au bassin du fond, conduite arrachée à la source, remplacement conduite en GF par du pe 40, encrages, attaché la conduite etc.



Le 11 juillet, Alpage d'Eusanne

Pas d'eau au bassin sur le bas à gauche en montant, pose d'une nouvelle conduite pe 25 sur environ 200 mètres, raccordement sur bassin en bois en montant à droite.

Le 31 juillet, route de St-Maurice

Réparation de la fuite sur la conduite en fonte près du rond point, manchon Hawle dn 125, 1 pce, cause de la fuite : il y avait du goudron autour de la conduite mauvais remblais.

Le 13 août, derrière ILS

Réparation de la fuite sur la conduite en acier alimentant la bh, manchon Hawle dn 100, 1 pce.

Le 14 août, Chalet de Bovonne

Remplacement de l'ancienne conduite en GF 1/2'' qui dessert la fontaine et le chalet loué par Huwyler, conduite pe dn 25 mètres 30, vanne, raccords etc.

Le 14 août, chemin de Boton entre Belmont et Arembords

Réparation de la fuite sur la fonte, manchon Hawle dn 150 pces 2.

Le 21 août, route de Mamont aux Plans après l'église

Fuite sur la fonte, manchon Hawle dn 125, 1 pce.

Le 24 août, route de Mamont aux Plans après l'église 1 mètre plus haut que la précédente

Fuite sur la fonte, manchon Aquaforme long dn 125, 1 pce.

Le 31 août, rue du Pré-du-Bourg en face de chez Dubois

Fuite sur l'acier, manchons Hawle dn 125, 2 pces.

Le 5 septembre, route du Village aux Plans dans le Y direction les Torneresses

Réparation de la fuite sur l'acier, manchons Aquaforme dn 125 pces.

Les 12 et 13 septembre, route de l'Infirmierie devant la BH n°45

Réparation de la fuite sur la conduite en acier, amélioration de l'installation pose de vanne, Te, Bh complète, vanne dn 150, vanne dn 100 etc.

Le 12 octobre, avenue Biaudet en face de l'école

Conduite en Eternit cassée par l'entreprise Echenard suite à des travaux de raccordement pour M. Nebihi, remplacement de la conduite par de la fonte dn 100 mètres 2, manchon Hymax dn 100, 2 pces.

Le 13 octobre, route de Vasselín après les nouveaux immeubles P. n° 6799

Pose d'une nouvelle prise pour la construction de 3 villas, prise dn 125-1 1/2'' 1 pce.

Du 8 octobre au 15 décembre, route d'Aigle

Remplacement de l'ancienne conduite en Eternit, par de la fonte, tuyaux Ecopur dn 150, sur 498 mètres, borne hydrante, vanne de prise, raccordement des privés etc.



Le 24 septembre, route de l'Alex vers la grande fontaine

Réparation de la fuite sur l'acier découverte durant les travaux, manchon Hawle dn 100, 1 pce, manchon Aquaforme dn 100, 1 pce.

Le 3 octobre, chemin des Recourbes devant le n° 6

Réparation de la fuite sur la conduite en acier, manchon Hawle dn 125, 1 pce.

Détections de conduites privées : plus de 35 interventions.

Compteurs : 121 changements.

Serrurerie : diverses bricoles et réparations.

Alpages : mise en eau et mise hors eau début et fin saison. Idem pour prises dans les vignes et autres prises agricoles.

Bâtiments communaux et écoles : diverses petites réparations, fuites et divers.

Commune de Lavey : 2 interventions.



STEP

Sur cette année, nous avons effectué 50 analyses et le SESA (Service des Eaux, Sols et Assainissement) a procédé à 12 contrôles donnant des résultats conformes à la législation. Nous avons aussi fait analyser nos boues par le laboratoire Sol-Conseil ; les rejets des métaux lourds sont conformes aux normes en vigueur.

Un nouvel aménagement destiné à la récolte des huiles usées a été réalisé à proximité de l'entrée de la STEP.

RÉSEAU

Le curage ponctuel du réseau a été effectué selon le plan de rotations, mais d'autres interventions d'urgence ont été nécessaires.

Contrôles des Stap (station de pompage) et des déversoirs.

Nous avons effectué 3 analyses pour la mini Step du Pont de Nant, une analyse chez M. Curchod mini Step et 3 analyses ont été effectuées pour ILS.

CONCLUSIONS

En conclusion, nous avons l'honneur, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de vous demander de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c)
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 34)
- du règlement du Conseil communal de Bex (art. 100)

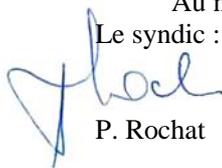
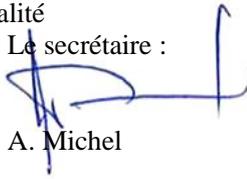
le Conseil communal de Bex :

- ayant pris connaissance du rapport de la commission de gestion ainsi que des comptes 2018 présentés par la Municipalité ;
- ayant entendu le rapport de la commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. d'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2018 tels que présentés ;
2. de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion.

Bex, le 20 mai 2019

Au nom de la Municipalité
Le syndic :  P. Rochat
Le secrétaire :  A. Michel



The seal of the Municipality of Bex is circular with a double border. The outer ring contains the text 'MUNICIPALITE' at the top and 'DE BEX' at the bottom, separated by two small stars. The inner circle features a central emblem with a shield, topped by a crown and flanked by two figures. Below the shield, the words 'LIBERTE & PATRIE' are inscribed.

FINANCES + COMPTES DE L'EXERCICE 2018

Voir annexes



Commune de Bex

COMPTES DE L'EXERCICE 2018

FINANCES

Table des matières

Commentaires sur le résultat des comptes	2
Comptes par dicastère	10
Tableau des comptes bâtiments	56
Tableau des charges et revenus par direction	68
Tableau des charges et revenus par nature et par direction	72
Comparatif budgétaire par nature	76
Bilan comparatif	78
Inventaire des titres	82
Immeubles du patrimoine financier	83
Dépenses et recettes d'investissements	87
Investissements par direction	88
Investissements par nature et par direction	92
Investissements par nature	96
Investissements du patrimoine administratif	100
Prêts et participations du patrimoine administratif	104
Etat des emprunts à moyen et long terme	106
Etat récapitulatif des fonds	107
Engagements hors bilan de la Commune	108
Flux de trésorerie	109
Associations de communes et ententes intercommunales	110
Comptes 2018 SDIS des Salines	111
Analyses des finances communales	112

FINANCES

Préambule

Les comptes de l'année 2018 adoptés par la Municipalité au cours de sa séance du 8 avril 2019 ont été audités et font l'objet d'un rapport de révision séparé.

Bien que les éléments détaillés relatifs à ces derniers fassent parties intégrantes du présent rapport de gestion, il nous semble intéressant d'en souligner ci-après quelques aspects :

2018 en bref

A l'instar des années précédentes, les charges ont été bien maîtrisées et des recettes aléatoires sont venues améliorer nos prévisions budgétaires. Cette embellie n'est que peu perceptible si nous nous contentons de comparer les résultats tels qu'ils ressortent des fascicules « budget 2018 » et « comptes 2018 » :

	Budget 2018	Comptes 2018
Revenus	33 299 714.00	36 078 374.78
Charges	-34 161 542.00	-36 073 812.33
Excédent de charges/revenus	-861 828.00	4 562.45

Afin de prendre la réelle mesure de l'amélioration intervenue entre le budget et les comptes 2018, il est nécessaire d'inclure dans ce comparatif les montants qu'il était prévu de prélever ou d'attribuer aux réserves, par rapport à ce qui a réellement été effectué dans ce domaine :

	Budget 2018	Comptes 2018
Revenus	33 299 714.00	36 078 374.78
Charges	-34 161 542.00	-36 073 812.33
Variations des réserves (P.P.)	109 429.00	1 902 796.21
Excédent de charges/revenus réel	-752 399.00	1 907 358.66

Cette embellie résulte essentiellement du solde de péréquation 2017 qui est positif de Fr. 739 241.00 et du gain comptable de Fr. 944 942.25 laissé par la réalisation d'un immeuble du patrimoine financier auxquels s'ajoutent les quelques économies budgétaires réalisées et diverses rentrées meilleures que prévues.

Ce résultat financier réjouissant nous a permis d'attribuer Fr. 150 000.00 au fonds « renouvellement des véhicules » ainsi que de créer un fonds de réserve « investissements futurs » de Fr. 300 000.00.

Aucun amortissement supplémentaire n'a été effectué durant cet exercice.

Par ailleurs, et pour se conformer aux règles en matière de comptabilité des communes, dès l'exercice 2018 chacun des fonds « eau » et « égout-épuration » a été scindé en deux, ceci afin de pouvoir à l'avenir clairement affecter les recettes ou ponctionner les dépenses de ces services en fonction de leur provenance ou de leur destination.

Selon cette pratique, les taxes uniques d'épuration ainsi que les taxes d'introduction à l'égout qui s'élèvent à Fr. 205 111.30 sont attribuées au fonds « égout & épuration – investissement, renouvellement ». Le solde de fonctionnement du service égout & épuration de Fr. 488 609.63 va lui en augmentation de la réserve affectée « égout & épuration ».

Et pour l'eau, les taxes de raccordement qui totalisent Fr. 131 452.35 ont été attribuées au fonds « eau – investissement, renouvellement ». Quant au solde de fonctionnement du service des eaux de Fr. 125 353.73 il est venu augmenter la réserve affectée « eau ».

Salaires

Relevons que la masse salariale estimée à Fr. 4 348 168.00 s'est élevée en réalité à Fr. 4 412 538.90, montant duquel il faut déduire Fr. 150 681.65 relatifs aux remboursements de traitements, ce qui donne des salaires effectifs de Fr. 4 261 857.25. Le personnel absent en raison d'accidents ou de maladies de longue durée n'a pratiquement pas été remplacé par des temporaires et ce sont les différents services qui ont absorbé la charge de travail supplémentaire.

Revenus effectifs

Les revenus effectifs nets (imputations internes et prélèvements aux fonds de réserves déduits)

se montent à	Fr.	33 839 238.73
au budget à	Fr.	<u>30 989 202.00</u>
soit une augmentation par rapport au budget de 9.2 %	Fr.	2 850 036.73

Ces entrées supplémentaires proviennent de :

- 26 % du solde net péréquatif 2017 (+ Fr. 739 241.00) y compris la réforme policière
- 33 % des gains comptables réalisés sur les immeubles du patrimoine financier (+ Fr. 944 942.25)
- 15 % des subventions cantonales (+ Fr. 429 214.20)
- 2.5 % des impôts (+ Fr. 72'191.04)
- 4 % de l'ensemble des taxes annuelles (+ Fr. 120'864.73)
- 19.5 % des ventes et prestations de service, des taxes et émoluments ou participations et remboursements de tiers.

Charges effectives

Les charges nettes (amortissements du PA, imputations internes et virements aux fonds de réserves, déduits)

se montent à	Fr.	28 861 683.22
au budget à	Fr.	<u>28 694 927.00</u>
soit une augmentation par rapport au budget de 0.58 %	Fr.	166 756.22

Ce faible pourcentage d'augmentation des charges par rapport au budget, démontre que celles-ci ont été bien maîtrisées.

Impôts

L'impôt sur le revenu, sans les compléments facturés relatifs aux années antérieures, a diminué de Fr. 100 083.00 par rapport à 2017. Cette régression était pressentie en raison de l'importance des acomptes provisoires au 31 décembre 2017. L'impôt sur la fortune est conforme à nos attentes.

Les effets de la RIE III ont déjà impactés notre impôt sur le bénéfice qui a reculé de Fr. 246 829.55 par rapport à 2017. La baisse du taux (canton + commune) de 8.0 % à 3.33 % a été calculé sur les acomptes 2019 encaissés dès le 3^{ème} trimestre 2018.

La valeur du point d'impôt communal est pour 2018 de Fr. 172 587.00 soit par habitant Fr. 22.25 (2017 – Fr. 178 889.00 soit Fr. 23.18 par habitant).

Le taux d'imposition de 71 % est resté inchangé depuis la réforme policière de l'année 2011.

Autofinancement

Recettes effectives	Fr.	33 839 238.73
Charges effectives	Fr.	<u>28 861 683.22</u>
Marge d'autofinancement	Fr.	4 977 555.51

Influencé par les différents encaissements précités, le cash flow est très nettement supérieur au budget qui prévoyait Fr. 2 294 275.00. Cette importante marge d'autofinancement nous permet de poursuivre sereinement le plan des investissements établi pour la législature 2016-2021.

La capacité d'autofinancement, soit le rapport entre la marge d'autofinancement et les revenus de fonctionnement épurés, s'élève à 14.71 %. Ce taux indique une capacité moyenne d'autofinancement. Cet indicateur s'apprécie comme suit :

< 10 % mauvais 10 – 20 % moyen > 20 % bon

Plafond d'endettement brut

Adopté par le conseil communal dans sa séance du 5 octobre 2016, le plafond brut d'endettement pour la législature 2016-2021 s'élève à 75 millions. Selon les nouvelles directives cantonales en la matière, il n'y a désormais qu'un seul plafond qui englobe les engagements hors bilan pondérés.

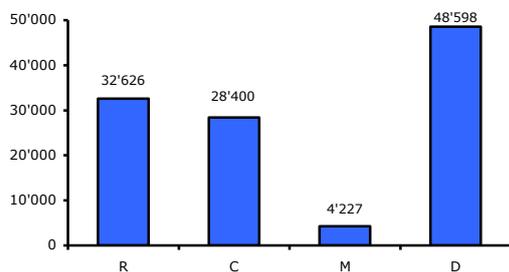
Situation au 31.12.2018 :

Plafond d'endettement brut	Fr.	56 429 685.89
Engagements hors bilan pondérés	Fr.	<u>76 265.60</u>
Plafond brut total	Fr.	56 505 951.49

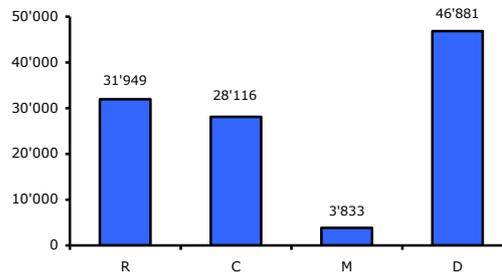
Comparatif avec les années précédentes

Ci-après, l'évolution des recettes (R) et des charges (C) effectives ainsi que la marge d'autofinancement (M) et la dette nette (D) des quatre dernières années.

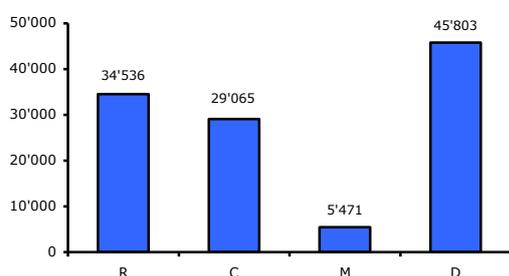
Année 2015 (en KCHF)



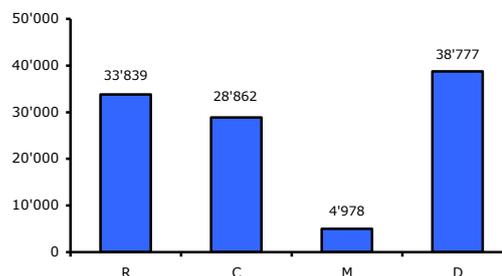
Année 2016 (en KCHF)



Année 2017 (en KCHF)



Année 2018 (en KCHF)



R : recettes effectives
C : charges effectives

M : marge d'autofinancement
D : dette nette

Dettes – charge d'intérêts

La dette brute au 31 décembre 2018 s'élève à Fr. 56 429 685.89 soit par habitant Fr. 7 275.00.

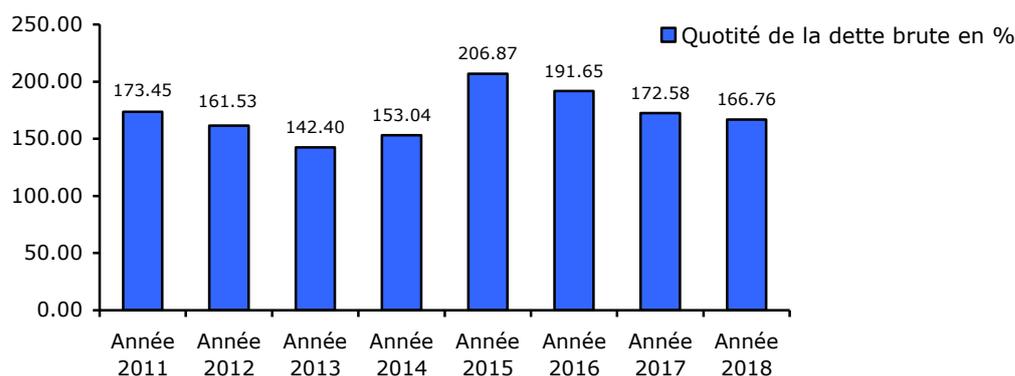
Elle se montait au 31 décembre 2017 à Fr. 59 601 370.45 soit à Fr. 7 721.00 par habitant.

La quotité de la dette brute, à savoir la mesure de l'endettement brut par rapport aux revenus annuels, baisse en 2018 de 172.58 % à 166.76 %. Cet indicateur financier s'apprécie comme suit :

< 50 %	très bon	150 % - 200 %	mauvais
50 % - 100 %	bon	200 % - 300 %	critique
100 % - 150 %	moyen	> 300 %	inquiétant

Il est à relever qu'il y a plusieurs méthodes de calculs concernant cet indicateur. Depuis août 2016, le service des communes de l'Etat de Vaud préconise d'intégrer les engagements courants, alors qu'auparavant seules les dettes étaient prises en comptes. D'autres recommandations incluent également les passifs transitoires. Nous avons décidé de les comprendre dans le calcul de la quotité de la dette brute vu que nos passifs transitoires sont constitués de charges réelles dont nous n'avons pas encore reçus la facture ou d'encaissements concernant l'année suivante et non pas des provisions.

Au vu des nouvelles données intégrées dans le calcul de la quotité de la dette brute, l'évolution de cet indice se présente comme suit :



L'indice 2018 qui rejoint celui de 2011-2012 démontre bien que notre endettement diminue et que les emprunts contractés pour la construction du complexe de la Servanne ont bien été absorbés.

Quant à la dette nette, elle est de Fr. 38 777 417.35 soit Fr. 4 999.00 par habitant contre Fr. 5 934.00 en 2017.

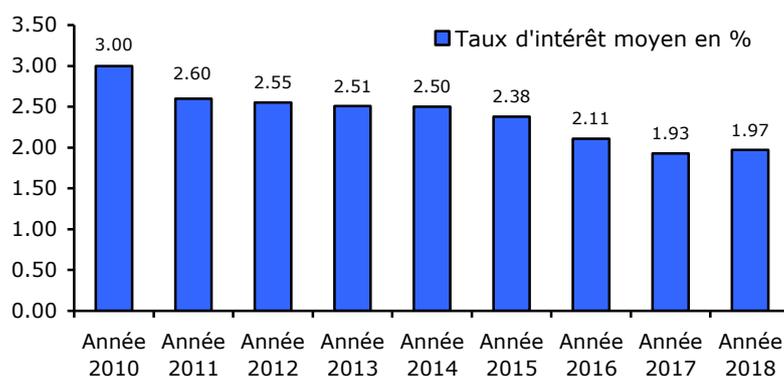
Relevons encore que l'amortissement financier des différents emprunts communaux a été, pour l'année 2018, de Fr. 2 589 350.00 comprenant le remboursement de l'emprunt à court terme de 2 millions.

Durant l'exercice sous revue, aucun nouvel emprunt à moyen ou long terme n'a été contracté. Les différents investissements ont pu être payés par la marge d'autofinancement.

La quotité de la charge des intérêts détermine quelle part des revenus des biens a été absorbée par les intérêts au cours de l'exercice. Ce taux de -0.77 % signifie que la totalité de la charge d'intérêts a été supportée par cette source de revenu en 2018. Cet indicateur est considéré comme bon lorsque le taux est inférieur à zéro.

Etant donné que les taux d'intérêts sont extrêmement bas, la charge financière est actuellement supportable. Toutefois, par prudence la Municipalité vise à un désendettement progressif ce qui s'est produit ces deux dernières années.

Quant au taux d'intérêt moyen de la dette, il a évolué comme suit durant les 9 dernières années :



En 2018, le taux d'intérêt moyen a légèrement augmenté étant donné que nous possédons moins d'emprunts et que la charge d'intérêts a faiblement diminué. L'emprunt de 10.7 millions auprès de la BCGE, échu au 30.01.2019, avec un taux d'intérêts de 2.725 %, influence le taux moyen.

Variation des fonds de réserve (bilan)

Les réserves ont évolué selon le détail mentionné dans le fascicule des comptes communaux. Leurs variations s'articulent comme suit :

Attribution à la réserve égout & épuration	Fr.	488 609.63
Attribution à la réserve égout & épuration – investiss., renouvel.	Fr.	205 111.30
Attribution à la réserve eau	Fr.	125 353.73
Attribution à la réserve eau – investiss., renouvel.	Fr.	131 452.35
Attribution à la réserve forêts-compensation	Fr.	5 400.00
Attribution à la réserve dispenses créations places de parc	Fr.	10 000.00
Attribution à la réserve achat de terrains	Fr.	944 942.25
Attribution à la réserve renouvellement véhicules	Fr.	150 000.00
Attribution à la réserve investissements futurs	Fr.	300 000.00
Prélèvement sur la réserve eau pour invest. bouclage Vauvrisse	Fr.	- 125 014.80
Prélèvement sur la réserve communication	Fr.	- 7 500.00
Prélèvement sur la réserve achat de terrains	Fr.	- 122 870.00
Prélèvement sur la réserve abris PCI	Fr.	- 19 297.55
Prélèvement sur la réserve musée de Bex	Fr.	- 4 960.00
Prélèvements sur réserves, selon budget adapté	Fr.	<u>- 303 445.50</u>
Variation nette des réserves	Fr.	<u>1 777 781.41</u>
		=====

Péréquation

Cette année encore, le résultat péréquatif 2017 a influencé positivement le résultat de l'exercice.

Le tableau ci-dessous permet de mieux comprendre les incidences que ce « pot commun des communes » peut nous réserver comme surprises.

Comparatif entre le budget et le bouclage de la péréquation :

	2013			2014			2015			2016		
	Budget	Effectif	Variation	Budget	Effectif	Variation	Budget	Effectif	Variation	Budget	Effectif	Variation
Facture sociale	2'564'435	3'484'986	-920'551	2'805'545	2'822'811	-17'266	3'694'824	3'446'633	248'191	3'025'900	3'076'452	-50'552
Alimentation du fonds	2'579'581	3'192'425	-612'844	2'769'827	3'022'117	-252'290	3'221'807	3'252'310	-30'503	3'038'054	3'129'432	-91'378
Retour du fonds	-5'287'040	-5'360'435	73'395	-5'372'288	-5'899'022	526'734	-5'295'157	-5'912'773	617'616	-5'882'900	-6'406'698	523'798
Dépenses thématiques	-2'221'593	-1'960'084	-261'509	-1'976'342	-1'982'269	5'927	-1'922'378	-1'805'734	-116'644	-1'972'140	-1'744'198	-227'942
Correction année précéd	0	0	0	0	0	4'637	0	0	2'994	0	0	0
Solde net péréquatif	-2'364'617	-643'108	-1'721'509	-1'773'258	-2'036'363	267'742	-300'904	-1'019'564	721'654	-1'791'086	-1'945'012	153'926

	2017		
	Budget	Effectif	Variation
Facture sociale	3'649'664	3'573'781	75'883
Alimentation du fonds	3'269'444	3'307'298	-37'854
Retour du fonds	-5'979'674	-6'729'933	750'259
Dépenses thématiques	-1'833'161	-1'770'090	-63'071
Correction année précéd	0	0	0
Solde net péréquatif	-893'727	-1'618'944	725'217

Système de contrôle interne

Par manque de temps, aucune nouvelle procédure n'a été formellement rédigée.

Malgré cela, la Municipalité souhaite toujours à l'avenir étendre à d'autres services le système de contrôle interne.

Quelques petites adaptations ont été apportées aux procédures financières. Notre service des finances applique quotidiennement ces procédures dans la réalisation de ses différentes tâches.

Divers

L'inventaire des immeubles du patrimoine financier figure désormais dans les comptes.

La bourse communale affine le plan comptable en vue du passage à MCH2 qui devrait être mis en place pour l'année 2022. Vous aurez certainement constaté que les primes d'assurances ECA sont désormais enregistrées pour chaque bâtiment dans une nature de compte 3186 – primes d'assurances et non plus 3191 – taxes incendie.

La vente du chauffage à distance pour un montant de Fr. 3.2 millions a très largement influencé nos liquidités. Les charges pour l'achat de chaleur CAD sont globalement conformes à nos projections budgétaires. Par contre, la vente de plaquettes n'a pas atteint le budget en raison d'une demande inférieure durant la période estivale.

Depuis l'année 2018, la Municipalité a souhaité rejoindre un groupe d'une dizaine d'autres communes vaudoises de moyenne importance dont 4 situées dans le district d'Aigle pour établir un tableau de bord comparatif intercommunal. Ce benchmarking s'étend sur un cycle de 3 analyses qui a débuté par la comparaison des chiffres de l'année 2017 et se poursuivra avec les années 2019 et 2021. Ce nouvel outil de gestion permet de comparer, dans 7 différents domaines, nos charges et revenus, nos ressources et notre patrimoine.

Conclusion

Si au bouclage des comptes, le résultat présenté est réjouissant en raison de mouvements extraordinaires préalablement expliqués, la vigilance en matière de dépenses reste toujours de mise.

En effet, l'entrée en vigueur de RIE III induit une diminution de l'impôt sur le bénéficiaire et une augmentation des charges liées aux mesures sociales accordées. En 2019 et 2020 ce delta ne sera que très partiellement allégé par les compensations cantonales promises.

Toutefois, et comme déjà souligné l'an dernier, la Municipalité reste motivée par les défis à venir et s'efforce de veiller au maintien de la bonne santé du ménage communal.

Commune de Bex

Bourse communale



Comptes de l'exercice 2018

Tableau des comptes

		Comptes 2018		Budget 2018	Comptes 2017
		Charges	Revenus		
1	Administration générale	3'275'258.37	240'479.85	3'324'996.00	3'233'028.67
				-197'160.00	-327'475.70
10	Autorités	430'926.90	41'973.50	431'150.00	427'439.55
				-41'060.00	-41'642.00
100	Conseil communal	39'430.90	0.00	41'350.00	36'154.00
				-60.00	-90.00
100.3001	Traitements	12'186.25		13'000.00	11'977.50
100.3003	Jetons de présence	17'730.00		17'000.00	16'990.00
100.3030	Cotisations AVS-AF-AC	662.50		1'000.00	627.00
100.3050	Assurances de personnes	58.00		50.00	46.95
100.3060	Indemnisations et remboursements de frais	0.00		100.00	10.00
100.3090	Autres charges	121.90		100.00	0.00
100.3170	Frais réceptions et manifestations	8'672.25		10'000.00	6'452.55
100.3193	Cotisations	0.00		100.00	50.00
100.4370	Produit des amendes		0.00	-60.00	-90.00
101	Municipalité	391'496.00	41'973.50	389'800.00	391'285.55
				-41'000.00	-41'552.00
101.3001	Traitements	274'100.00		270'000.00	270'000.00
101.3003	Jetons de présence des commissions	8'373.00		7'000.00	7'093.20
101.3030	Cotisations AVS-AF-AC	21'142.05		21'500.00	21'470.50
101.3040	Cotisations à la caisse de pensions	33'855.00		36'300.00	36'274.20
101.3050	Assurances de personnes	3'909.85		4'000.00	3'966.35
101.3060	Indemnisations et remboursements de frais	50'116.10		51'000.00	52'481.30
101.4361	Encaissement jetons présence Conseil admin.		41'973.50	-41'000.00	-41'552.00
11	Administration	1'242'080.69	38'945.35	1'253'906.00	1'179'426.59
				-27'000.00	-26'131.40
110	Secrétariat municipal	420'053.65	0.00	426'498.00	422'849.65
				0.00	0.00
110.3011	Traitements	323'281.55		325'857.00	329'150.05
110.3030	Cotisations AVS-AF-AC	27'777.10		28'263.00	27'436.80
110.3040	Cotisations à la caisse de pensions	41'307.60		41'305.00	40'614.60
110.3050	Assurances de personnes	9'496.40		9'573.00	9'293.85
110.3060	Indemnisations et remboursements de frais	1'615.10		1'000.00	1'219.20
110.3101	Imprimés et fournitures de bureau	502.25		500.00	273.95
* 110.3111	Achats de mobilier, machines et matériel	4'008.45		2'000.00	7'698.65
110.3151	Entretien du mobilier et des machines	1'986.30		3'000.00	1'421.60
110.3189	Travaux d'archivage et divers	10'078.90		15'000.00	5'740.95
111	Administration générale	535'809.78	38'945.35	518'154.00	457'724.71
				-27'000.00	-25'494.20
111.3011	Traitements	7'655.70		7'655.00	7'499.70
111.3030	Cotisations AVS-AF-AC	1'471.85		1'469.00	1'458.25
111.3040	Cotisations à la caisse de pensions	949.20		949.00	930.00
111.3050	Assurances de personnes	370.60		369.00	353.30
111.3060	Indemnisations et remboursements de frais	30.00		0.00	10.00
111.3071	Pensions de retraite	13'500.00		13'500.00	13'500.00
111.3072	Prestations de prévoyance	27'312.00		27'312.00	27'312.00
111.3090	Autres charges des autorités et du personnel	20'260.50		36'500.00	21'123.30
111.3090.001	Participation sur vente des chèques de voyages	1'105.50		2'000.00	953.00
111.3090.002	Formation professionnelle	3'482.40		7'000.00	1'688.80
111.3090.003	Repas, excursions, cadeaux	15'672.60		27'000.00	18'481.50
111.3090.009	Frais divers du personnel	0.00		500.00	0.00
111.3101	Imprimés et fournitures de bureau	27'967.85		35'000.00	22'924.90
111.3102	Annonces, journaux, documentation	62'427.15		68'000.00	55'570.75
111.3102.001	Annonces, journaux, documentation	14'912.80		23'000.00	28'232.50
111.3102.002	Journal "Bex notre commune"	39'708.35		40'000.00	17'338.25
111.3102.003	Livres et DVD sur Bex	7'806.00		5'000.00	10'000.00

Remarques

110.3111 Achat nouvel ouvre-lettre pour enveloppes des votations : Fr. 4'008.45

Tableau des comptes

		Comptes 2018		Budget 2018	Comptes 2017
		Charges	Revenus		
111.3111	Achats de mobilier, machines et matériel	960.80		1'000.00	25'840.87
111.3170	Frais réceptions, manifestations, cadeaux	71'967.05		76'000.00	68'981.75
111.3170.001	Frais réceptions et manifestations	60'169.05		60'000.00	53'826.75
111.3170.002	Cadeaux - nonagénaires	7'560.00		11'000.00	15'155.00
111.3170.003	Carafes d'eau	4'238.00		5'000.00	0.00
111.3181	Frais de ports	60'831.40		50'000.00	50'506.99
* 111.3182	Frais de téléphone	43'639.03		15'000.00	11'776.10
111.3185	Honoraires, études, expertises	14'608.50		25'000.00	6'993.00
111.3186	Primes d'assurances	29'462.65		30'000.00	24'886.70
111.3193	Cotisations	19'380.65		20'000.00	18'308.80
111.3199	Frais divers	26'128.85		4'000.00	3'236.30
* 111.3199.001	Frais d'élections et de votations	26'053.85		3'000.00	3'140.80
111.3199.002	Frais divers	75.00		1'000.00	95.50
111.3656	Chablais Agglo	29'696.00		30'400.00	22'272.00
111.3658	Aigle Région	77'190.00		76'000.00	74'240.00
* 111.4390	Recettes diverses		31'445.35	-27'000.00	-15'494.20
* 111.4809	Prélèvement sur fonds réserve communication		7'500.00	0.00	-10'000.00
112	Environnement et développement durable	2'600.00	0.00	11'200.00	2'600.00
				0.00	0.00
112.3101	Imprimés et fournitures de bureau	0.00		500.00	0.00
112.3170	Frais manifestations	0.00		3'000.00	0.00
112.3185	Honoraires, études, expertises	0.00		5'000.00	0.00
112.3193	Cotisations	2'600.00		2'600.00	2'600.00
112.3199	Frais divers	0.00		100.00	0.00
115	Bâtiment administratif	283'617.26	0.00	298'054.00	296'252.23
				0.00	-637.20
115.3011	Traitements	46'463.70		46'089.00	45'076.00
115.3012	Traitements du personnel occasionnel	0.00		5'000.00	1'614.85
115.3030	Cotisations AVS-AF-AC	3'960.10		4'263.00	3'925.05
115.3040	Cotisations à la caisse de pensions	4'077.00		4'078.00	3'105.60
115.3050	Assurances de personnes	2'191.45		2'284.00	2'075.00
115.3060	Indemnités et remboursements de frais	0.00		200.00	0.00
115.3114	Achats de machines et matériel	87.85		1'000.00	0.00
115.3123	Electricité	6'871.05		13'000.00	8'442.80
115.3129	Chaleur CAD	10'933.10		10'900.00	0.00
115.3133	Produits de nettoyage	1'088.15		1'000.00	1'336.90
115.3141	Entretien du bâtiment	12'801.80		13'000.00	24'857.05
115.3154	Entretien des machines et matériel	33.55		1'500.00	1'926.10
115.3186	Primes d'assurances	4'016.51		1'900.00	1'882.88
115.3191	Taxe incendie	0.00		2'300.00	2'257.00
115.3199	Frais divers	0.00		500.00	0.00
115.3310	Amortissement des dépenses d'investissement	130'840.00		130'840.00	130'840.00
115.3903	Imputation frais de chauffage	0.00		0.00	10'086.00
115.3905	Intérêts sur investissements	60'253.00		60'200.00	58'827.00
115.4361	Remboursements traitements et charges sociales		0.00	0.00	-637.20
14	Service des intérêts généraux	67'606.08	39'848.00	69'030.00	69'609.65
				-35'000.00	-35'768.00
140	Accueil et intégration	67'606.08	39'848.00	69'030.00	69'609.65
				-35'000.00	-35'768.00
140.3011	Traitements	32'882.50		33'000.00	34'345.00
140.3030	Cotisations AVS-AF-AC	2'872.05		2'900.00	3'000.55
140.3050	Assurances de personnes	131.15		130.00	137.00
140.3060	Indemnités et remboursements de frais	186.00		500.00	417.60
140.3090	Frais de formation	760.00		2'000.00	0.00
140.3101	Imprimés et fournitures de bureau	984.20		2'000.00	899.50
140.3111	Achats de mobilier, machines et matériel	0.00		1'000.00	47.60
140.3123	Electricité	266.10		500.00	314.20
140.3141	Entretien des locaux	22'763.95		22'000.00	23'696.80
140.3170	Frais réceptions et manifestations	3'436.13		2'000.00	1'201.40

Remarques

- 111.3182 Modification des lignes téléphoniques analogiques en IP : Fr. 33'179.45
- 111.3199.001 Référendum communal : Fr. 3'460.--. Election complémentaire à la Municipalité : Fr. 20'217.40
- 111.4390 Refacturation affranchissements postaux : Fr. 27'756.25. Vente de 113 carafes d'eau : Fr. 1'130.--. Encaissements divers : Fr. 2'559.10
- 111.4809 Prélèvement sur la réserve communication pour mise à jour du livre et DVD sur Bex

Tableau des comptes

		Comptes 2018		Budget 2018	Comptes 2017
		Charges	Revenus		
140.3189	Frais facturés par des tiers	3'324.00		3'000.00	5'550.00
140.4362	Remboursements de frais		6'376.00	-5'000.00	-4'760.00
140.4512	Subventions cantonales		33'472.00	-30'000.00	-31'008.00
15	Affaires culturelles et de loisirs	440'261.60	14'766.00	417'760.00	384'807.78
				-4'100.00	-79'541.35
150	Sociétés récréatives	100'930.50	0.00	99'200.00	89'942.80
				0.00	0.00
150.3653	Subventions aux sociétés	100'930.50		99'200.00	89'942.80
150.3653.001	Union instrumentale	10'000.00		10'000.00	10'000.00
150.3653.002	Harmonie du Chablais	8'000.00		8'000.00	8'000.00
150.3653.003	Compagnie du Scarabex	2'000.00		2'000.00	2'000.00
150.3653.004	Fanfare Frenières-Les Plans	2'000.00		2'000.00	2'000.00
150.3653.009	Divers	3'600.00		3'000.00	2'838.80
150.3653.011	Ecoles cantonales de musique	73'330.50		72'200.00	63'104.00
150.3653.012	Choeur mixte "le Muguet"	2'000.00		2'000.00	2'000.00
151	Centres rencontres et animation	71'000.00	0.00	71'000.00	71'000.00
				0.00	0.00
151.3653	Subventions	71'000.00		71'000.00	71'000.00
151.3653.005	Centre des Jeunes "Le Minot"	71'000.00		71'000.00	71'000.00
152	Animation culturelle et récréative	254'943.40	14'766.00	232'560.00	142'006.68
				-4'000.00	-8'253.90
152.3119	Cinéma et participations diverses	5'180.00		2'000.00	0.00
152.3119.002	Acquisitions diverses	5'180.00		2'000.00	0.00
152.3170	Manifestations culturelles	53'737.45		60'000.00	33'892.83
152.3170.001	Jumelage Tüttlingen	19'794.45		30'000.00	11'625.05
152.3170.002	Culture	33'943.00		30'000.00	22'267.78
152.3189	Pose éclairage de Noël	5'300.10		5'000.00	0.00
152.3653	Aides, subventions à des institutions privées	190'725.85		165'560.00	108'113.85
152.3653.001	Université populaire, section District Aigle	0.00		1'000.00	0.00
* 152.3653.002	Radio Chablais	23'157.00		35'000.00	29'696.00
152.3653.003	Musée historique du Chablais	0.00		0.00	3'000.00
152.3653.004	Fondation des Mines de sel de Bex	101'139.35		50'000.00	7'967.30
152.3653.005	Porte des Alpes	12'924.00		21'960.00	12'960.00
152.3653.006	Journée de la mobilité du Chablais	7'719.00		7'600.00	7'424.00
152.3653.007	Cinéma de Bex	15'786.50		20'000.00	17'066.55
152.3653.008	Bex & Arts	30'000.00		30'000.00	30'000.00
152.4653	Participations de tiers		9'806.00	-4'000.00	-5'253.90
* 152.4809	Prélèvement sur fonds réserve Musée		4'960.00	0.00	-3'000.00
153	Bibliothèque	13'387.70	0.00	15'000.00	81'858.30
				-100.00	-71'287.45
153.3011	Traitements	0.00		0.00	63'415.00
153.3030	Cotisations AVS-AF-AC	0.00		0.00	5'496.20
153.3040	Cotisations à la caisse de pensions	0.00		0.00	5'704.50
153.3050	Assurances de personnes	0.00		0.00	1'832.00
153.3060	Indemnités et remboursements de frais	0.00		0.00	1'554.30
153.3101	Imprimés et fournitures de bureau	1'449.05		1'000.00	450.00
153.3102	Annonces, journaux, documentation	0.00		500.00	100.00
153.3119	Achats pour collections	1'533.00		2'000.00	1'443.95
153.3199	Frais divers	196.00		500.00	150.00
153.3512	Participation bibliothèque facturée par le canton	10'209.65		11'000.00	1'712.35
* 153.4392	Finances d'entrées		0.00	-100.00	-576.00
153.4513	Subventions cantonales		0.00	0.00	-70'711.45

Remarques

152.3653.002 Fr. 3.-- par habitant

152.4809 Prélèvement solde réserve musée de Bex en compensation des acquisitions diverses enregistrées dans le compte 152.3119.002 (caractère historique)

153.4392 Abandon cotisation annuelle à la bibliothèque communale

Tableau des comptes

		Comptes 2018		Budget 2018	Comptes 2017
		Charges	Revenus		
16	Tourisme	102'947.00	102'947.00	94'000.00	101'636.35
				-90'000.00	-101'392.95
160	Tourisme	102'947.00	102'947.00	94'000.00	101'636.35
				-90'000.00	-101'392.95
160.3170	Frais réceptions et manifestations	0.00		2'000.00	0.00
160.3189	Frais facturés par des tiers	0.00		2'000.00	378.00
160.3658	Subvent. institut. privées pour économie publique	102'947.00		90'000.00	101'258.35
160.4066	Taxe communale de séjour		102'947.00	-90'000.00	-101'203.95
160.4356	Frais facturés à des tiers		0.00	0.00	-189.00
17	Sports	76'149.90	2'000.00	70'150.00	181'679.65
				0.00	-43'000.00
170	Sports	76'149.90	2'000.00	70'150.00	181'679.65
				0.00	-43'000.00
170.3145	Entretien des places de sport	2'406.00		3'000.00	54'944.60
170.3145.001	Terrains de football	0.00		0.00	54'195.95
170.3145.099	Terrains divers	2'406.00		3'000.00	748.65
170.3170	Frais de réceptions et manifestations	0.00		0.00	55'994.80
170.3653	Subventions aux sociétés	73'743.90		67'150.00	70'740.25
170.3653.001	Football-club, juniors	6'000.00		6'000.00	6'300.00
170.3653.002	Tennis Club Bex	3'650.00		3'650.00	3'600.00
170.3653.003	Cyclophile de Bex	500.00		500.00	600.00
170.3653.004	Club Alpin Suisse (CAS)	1'950.00		1'950.00	1'650.00
170.3653.005	Karaté club	1'050.00		1'050.00	800.00
170.3653.006	Aikido Club	12'000.00		12'000.00	12'100.00
* 170.3653.007	Ski club de Bex	10'900.00		4'900.00	4'450.00
170.3653.009	Subventions stés sportives diverses	7'660.00		7'000.00	7'540.00
170.3653.010	Mérite sportif bellerin	1'200.00		2'000.00	1'800.00
170.3653.011	Commission sportive communale	14'733.90		14'000.00	18'150.25
170.3653.012	Sté Formatrice en Education Physique	4'000.00		4'000.00	3'600.00
170.3653.013	Fédération Suisse de Gymnastique	7'000.00		7'000.00	6'400.00
170.3653.014	Bicross Club Chablais	3'100.00		3'100.00	3'750.00
170.4390	Recettes diverses		500.00	0.00	-40'500.00
170.4659	Participations de tiers		1'500.00	0.00	-2'500.00
18	Transports publics	736'767.65	0.00	792'500.00	688'704.90
				0.00	0.00
180	Transports publics	736'767.65	0.00	792'500.00	688'704.90
				0.00	0.00
180.3517	Participations aux coûts PTT et chemins de fer	702'944.70		758'500.00	655'179.75
180.3657	Participation maintien gare de Bex et noctibus	33'822.95		34'000.00	33'525.15
19	Service informatique	178'518.55	0.00	196'500.00	199'724.20
				0.00	0.00
190	Office informatique	178'518.55	0.00	196'500.00	199'724.20
				0.00	0.00
190.3101	Imprimés et fournitures de bureau	441.00		500.00	59.90
190.3111	Achats de mobilier, machines et matériel	4'606.80		6'000.00	3'781.30
190.3163	Maintenance du système informatique	173'470.75		190'000.00	195'883.00

Remarques

170.3653.007 Participation exceptionnelle de Fr. 6'000.-- pour révision traceuse

Tableau des comptes

		Comptes 2018		Budget 2018	Comptes 2017
		Charges	Revenus		
2	Finances	6'596'863.25	25'997'975.07	5'140'526.00	5'229'216.97
				-24'158'467.00	-24'990'916.97
20	Comptabilité générale - caisse - contentieux	375'882.91	129'844.08	357'852.00	353'459.94
				-124'000.00	-156'354.46
200	Comptabilité générale - caisse - contentieux	375'882.91	129'844.08	357'852.00	353'459.94
				-124'000.00	-156'354.46
200.3011	Traitements	235'494.75		229'952.00	227'556.80
200.3030	Cotisations AVS-AF-AC	20'570.10		20'082.00	19'880.00
200.3040	Cotisations à la caisse de pensions	19'912.80		19'668.00	19'306.80
200.3050	Assurances de personnes	7'059.35		6'850.00	6'784.15
200.3060	Indemnités et remboursements de frais	2'098.20		2'500.00	2'100.55
200.3101	Imprimés et fournitures de bureau	13'521.95		12'000.00	11'727.10
200.3102	Annonces, journaux, documentation	129.00		300.00	224.00
200.3111	Achats de mobilier, machines et matériel	328.00		1'000.00	1'068.90
200.3151	Entretien du mobilier et des machines	398.50		500.00	399.60
200.3181	Taxes CCP	4'067.55		4'500.00	4'204.01
200.3183	Frais bancaires	9'259.60		9'000.00	8'888.97
200.3184	Frais de contentieux et poursuites	33'465.91		31'000.00	30'840.26
200.3185	Honoraires pour expertises des comptes	29'467.20		20'000.00	20'368.80
200.3199	Frais divers	110.00		500.00	110.00
200.4356	Frais facturés à des tiers		4'000.00	-4'000.00	-29'000.00
200.4359	Participation enc. taxes séj. et impôt source		10'432.37	-9'000.00	-10'328.40
200.4362	Remboursements frais contentieux et intérêts de retard		35'861.71	-30'000.00	-35'226.06
200.4391	Finances de naturalisation		5'550.00	-7'000.00	-7'800.00
200.4901	Imputation de frais administratifs		74'000.00	-74'000.00	-74'000.00
21	Impôts	456'984.34	14'324'491.04	525'000.00	446'433.69
				-14'252'300.00	-15'397'365.11
210	Impôts	456'984.34	14'324'491.04	525'000.00	446'433.69
				-14'252'300.00	-15'397'365.11
210.3187	Emoluments à la commission d'impôt	104'562.86		100'000.00	103'028.40
210.3191	TVA déficit services imposés	0.00		30'000.00	0.00
210.3290	Intérêts rémunérateurs	6'138.11		15'000.00	6'362.68
210.3301	Défalcations sur impôts	346'283.37		380'000.00	337'042.61
210.4001	Impôt sur le revenu		8'728'409.12	-8'400'000.00	-8'629'885.29
210.4002	Impôt sur la fortune		1'192'204.75	-1'200'000.00	-1'197'763.23
210.4003	Impôt à la source		309'541.81	-450'000.00	-428'504.50
210.4004	Impôt sur la dépense		-67'367.50	-15'000.00	-154'621.80
210.4009	Impôt des frontaliers		202'311.10	-170'000.00	-170'020.55
210.4011	Impôt sur le bénéfice		914'612.95	-1'100'000.00	-1'161'442.50
210.4012	Impôt sur le capital		70'709.95	-80'000.00	-96'146.45
210.4013	Impôt complémentaire sur les immeubles		106'621.80	-30'000.00	-87'064.65
210.4020	Impôt foncier		1'549'823.80	-1'500'000.00	-1'499'490.50
210.4040	Droits de mutation		540'896.75	-450'000.00	-825'137.25
210.4050	Impôt sur les successions et les donations		57'137.70	-260'000.00	-253'796.10
* 210.4061	Impôt sur les chiens		73'500.00	-40'000.00	-44'850.00
210.4062	Impôt sur les divertissements		112'252.85	-65'000.00	-38'560.15
210.4064	Impôt sur les appareils automatiques		2'000.00	-1'000.00	-4'050.00
210.4090	Impôts récupérés après défalcation		104'295.16	-100'000.00	-81'151.05
210.4100	Impôt sur patentes (boissons-tabac-cinéma)		28'658.90	-38'000.00	-28'677.15
210.4221	Intérêts moratoires		110'185.15	-100'000.00	-98'920.64
210.4312	Emoluments de surveillance vente de tabac		3'176.25	-3'300.00	-2'748.85
210.4411	Participation à l'impôt sur gains immobiliers		285'520.50	-250'000.00	-594'534.45

Remarques

210.4061 Rattrapages suite à la mise à jour de la base de facturation des chiens

Tableau des comptes

		Comptes 2018		Budget 2018	Comptes 2017
		Charges	Revenus		
22	Service financier	4'246'183.75	10'475'827.70	4'257'674.00	4'378'523.34
				-9'782'167.00	-9'436'397.40
220	Service de la dette	4'246'183.75	10'119'001.20	4'257'674.00	4'378'523.34
				-9'476'647.00	-9'129'953.40
220.3210	Intérêts s/crédit de trésorerie	0.00		1'000.00	0.00
220.3223	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	1'075'035.75		1'085'525.00	1'109'079.34
220.3223.016	CPEV Etat VD 1957 No 1597	1'763.15		1'775.00	1'808.65
220.3223.076	Postfinance - ATF 2007/2017	0.00		0.00	28'567.69
220.3223.077	Banque cant. de Genève - ATF 2009/2019	291'575.00		291'600.00	291'575.00
220.3223.078	Raiffeisen No 31606.40	4'841.60		5'350.00	6'172.00
220.3223.079	SUVA 2010/2020 No 23105101	139'150.00		139'150.00	139'150.00
220.3223.080	SUVA 2010/2020 No 23105102	75'300.00		75'300.00	75'300.00
220.3223.081	Caisse pension la Poste 2011/2026	171'000.00		171'000.00	171'000.00
220.3223.082	SUVA 2012/2022 No 40000282	64'800.00		64'800.00	64'800.00
220.3223.083	BCV ATF 2012/2022 N° 5278.93.60	91'250.00		91'250.00	91'250.00
220.3223.085	Postfinance - ATF 2015/2035	69'756.00		69'700.00	73'856.00
220.3223.086	Postfinance - ATF 2015/2035	98'000.00		98'000.00	98'000.00
220.3223.087	Caisse pension la Poste 2015/2024	32'000.00		32'000.00	32'000.00
220.3223.088	Caisse pension la Poste 2015/2025	35'600.00		35'600.00	35'600.00
220.3223.099	Consolidations et nouveaux crédits pour 2018	0.00		10'000.00	0.00
220.3520	Participation au fonds de péréquation	3'171'148.00		3'171'149.00	3'269'444.00
220.3520.001	Participation au fonds de péréquation - année en cours	3'171'148.00		3'171'149.00	3'269'444.00
220.4221	Intérêts négatifs - court terme		166.65	0.00	-1'613.90
220.4414	Redistribution taxe CO2		6'512.55	-3'000.00	-3'559.50
220.4520	Participation du fonds de péréquation		9'037'453.00	-8'388'122.00	-8'017'315.00
220.4520.001	Participation du fonds de péréquation -année en cours		8'388'120.00	-8'388'122.00	-7'812'836.00
220.4520.002	Participation du fonds de péréquation -année précédente		649'333.00	0.00	-204'479.00
220.4909	Imputation d'intérêts		1'074'869.00	-1'085'525.00	-1'107'465.00
221	Rendement des titres et créances	0.00	356'826.50	0.00	0.00
				-305'520.00	-306'444.00
221.4221	Intérêts des comptes-courants		0.00	-100.00	0.00
221.4222	Intérêts des placements financiers		356'746.50	-305'340.00	-306'364.00
221.4222.001	Swiss Life Holding		1'525.50	-1'000.00	-1'243.00
221.4222.004	Banque Cantonale Vaudoise		3'696.00	-3'700.00	-3'696.00
221.4222.007	Sucre Suisse SA		0.00	-20.00	0.00
221.4222.008	Romande Energie Holding (ancienn. CVE)		720.00	-700.00	-720.00
221.4222.010	FMA 1ère classe		69'384.00	-69'384.00	-69'384.00
221.4222.011	FMA 2ème classe		8'640.00	-8'640.00	-8'640.00
221.4222.012	FMA 3ème classe		21'696.00	-21'696.00	-21'696.00
221.4222.013	S.I. logement pour tous		185.00	-150.00	-185.00
221.4222.029	Tunnel du Gd St-Bernard SA		400.00	-50.00	-400.00
221.4222.042	Holdigaz, Vevey		250'500.00	-200'000.00	-200'400.00
221.4250	Intérêts des participations du patrimoine administratif		80.00	-80.00	-80.00
221.4250.027	Centre ramassage déchets spéciaux CRIDEC		80.00	-80.00	-80.00
23	Amortissements et réserves non ventilés	1'517'812.25	1'067'812.25	0.00	50'800.00
				0.00	-800.00
230	Amortissements des patrimoines financier et administratif	1'517'812.25	1'067'812.25	0.00	50'800.00
				0.00	-800.00
* 230.3303	Amort. terrains et bâtiments du patrimoine financier	122'870.00		0.00	200.00
230.3801	Attributions au fonds de renouvellement du mobilier, des machines et véhicules	150'000.00		0.00	0.00
230.3803	Attributions au fonds de rénovation bâtiments	0.00		0.00	50'000.00
* 230.3809	Attributions aux réserves	1'244'942.25		0.00	600.00
* 230.4242	Gains comptables sur les immeubles patrimoine financier		944'942.25	0.00	-800.00
* 230.4809	Prélèv. autres fonds de réserves et renouvellement		122'870.00	0.00	0.00

Remarques

230.3303	Amortissement valeur estimation fiscale - achat parcelle N° 6804
230.3809	Attribution à la réserve achat de terrain concernant les gains comptables réalisés Fr. 944'942.25 et enregistrés dans le compte 230.4242. Attribution à la réserve investissements futurs : Fr. 300'000.--
230.4242	Gains comptables sur parcelles reçues (donation) N° 4178 & 4179 + parcelles vendues N° 711 & 2223
230.4809	Prélèvement sur la réserve achat de terrain pour achat parcelle N° 6804

Tableau des comptes

		Comptes 2018		Budget 2018	Comptes 2017
		Charges	Revenus		
3	Domaines et bâtiments	3'074'012.59	2'166'575.55	2'880'022.00	3'537'082.23
				-1'869'900.00	-2'248'057.64
31	Terrain	92'991.80	247'743.55	98'600.00	141'791.75
				-204'150.00	-214'523.85
310	Terrains communaux	92'991.80	218'444.55	98'600.00	141'791.75
				-177'850.00	-188'223.85
310.3012	Traitements du personnel occasionnel	16'942.40		19'100.00	16'249.50
310.3030	Cotisations AVS-AF-AC	1'479.85		1'700.00	1'419.55
310.3040	Cotisations à la caisse de pensions	2'160.30		1'400.00	1'800.25
310.3050	Assurances de personnes	818.95		1'000.00	765.10
310.3060	Indemnités et remboursements de frais	0.00		500.00	0.00
* 310.3145	Entretien des terrains	37'164.60		35'000.00	64'333.10
310.3146	Entretien vigne communale	24'387.55		28'000.00	16'913.30
310.3189	Frais facturés par des tiers	145.40		0.00	30'467.95
310.3199	Frais divers	171.75		2'000.00	0.00
310.3315	Amortissement subventions d'investissements	9'000.00		9'000.00	9'000.00
310.3905	Intérêts sur investissements	721.00		900.00	843.00
310.4232	Loyers, fermages et droits de superficie		128'369.80	-123'300.00	-125'770.80
310.4232.001	Domaine des Placettes		63'890.70	-62'000.00	-62'345.70
310.4232.002	Domaine des Grandes-Iles		18'312.40	-18'300.00	-18'312.40
310.4232.003	Iles des Combes		11'623.35	-11'600.00	-11'623.35
310.4232.005	Les 40 Poses		4'467.75	-4'400.00	-4'467.75
310.4232.006	Domaine des Dévens		7'831.05	-6'600.00	-6'631.05
310.4232.007	Domaine de Sous-Vent		5'423.25	-5'400.00	-5'423.25
310.4232.099	Divers prés et champs		16'821.30	-15'000.00	-16'967.30
310.4272	Taxes de parc voitures Solalex		18'190.00	-18'000.00	-18'670.00
310.4356	Frais facturés à des tiers		0.00	-500.00	0.00
310.4359	Recettes vignes		22'097.90	-15'000.00	-14'054.55
310.4359.001	Recettes vignes		22'097.90	-15'000.00	-13'739.55
310.4359.002	Vente de vin		0.00	0.00	-315.00
310.4511	Subventions cantonales		33'536.85	-5'000.00	-13'678.50
310.4656	Participations et subventions de tiers (indemnité Vallon de Nant)		16'000.00	-16'000.00	-16'000.00
310.4657	Participations et subventions de tiers pour le trafic de l'énergie		50.00	-50.00	-50.00
310.4659	Participations et subventions diverses		200.00	0.00	0.00
311	Carrière et gravières	0.00	29'299.00	0.00	0.00
				-26'300.00	-26'300.00
311.4232	Redevances carrière et gravières		29'299.00	-26'300.00	-26'300.00
311.4232.001	Sous-Vent		29'299.00	-26'300.00	-26'300.00
32	Forêts et pâturages	1'810'194.66	1'388'523.95	1'599'267.00	1'699'963.66
				-1'193'100.00	-1'310'488.75
320	Forêts	1'810'194.66	1'388'523.95	1'599'267.00	1'699'963.66
				-1'193'100.00	-1'310'488.75
320.3011	Traitements	476'141.25		467'180.00	477'442.60
320.3030	Cotisations AVS-AF-AC	39'383.85		39'255.00	40'587.00
320.3040	Cotisations à la caisse de pensions	44'877.60		44'886.00	41'733.00
320.3050	Assurances de personnes	56'300.50		55'746.00	56'030.45
320.3060	Indemnités et remboursements de frais	45'933.35		40'000.00	46'062.70
320.3060.001	Indemnités et remboursements de frais	34'169.85		30'000.00	36'026.60
320.3060.002	Habits de travail	11'763.50		10'000.00	10'036.10
320.3091	Formation professionnelle	6'900.00		8'000.00	0.00
320.3101	Imprimés et fournitures de bureau	3'925.35		2'000.00	1'873.65
320.3102	Annonces, journaux, documentation	1'040.75		3'000.00	873.85
320.3114	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	19'141.15		20'000.00	18'857.60
* 320.3115	Achats de véhicules	37'673.45		35'000.00	0.00

Remarques

310.3145 SAF du Montet : Fr. 24'393.15

320.3115 Remplacement remorque à bois multifonction : Fr. 37'673.45

Tableau des comptes

		Comptes 2018		Budget 2018	Comptes 2017
		Charges	Revenus		
320.3123	Electricité	325.80		1'000.00	732.05
320.3134	Approvisionnements forêts (arbres-semis etc.)	6'506.70		7'000.00	7'428.70
320.3141	Entretien des bâtiments	4'882.55		5'000.00	1'135.65
320.3142	Routes forestières	31'073.75		50'000.00	52'697.95
320.3142.009	Routes diverses	31'073.75		50'000.00	52'697.95
320.3146	Entretien des forêts	14'362.15		15'000.00	27'388.75
320.3154	Entretien des machines et du matériel d'exploitation	6'994.20		8'000.00	9'469.50
320.3155	Entretien des véhicules	52'958.76		49'000.00	53'663.46
320.3155.001	Land-Rover VD 471305	4'925.92		8'000.00	5'682.64
320.3155.002	Nissan Navara VD 108047	9'097.32		8'000.00	5'909.48
320.3155.003	Tracteur forestier VD 4152	37'026.12		25'000.00	32'366.44
320.3155.009	Véhicules divers	1'909.40		8'000.00	9'704.90
320.3182	Frais de téléphone	0.00		100.00	0.00
320.3186	Primes d'assurances	509.15		0.00	0.00
320.3188	Frais de transport cablages etc.	70'391.30		90'000.00	72'935.60
320.3189	Travaux divers exécutés par des tiers	869'158.10		645'000.00	774'687.65
320.3189.001	Travaux divers exécutés par des tiers	844'504.65		600'000.00	737'125.75
320.3189.002	Production plaquettes centrale de chauffe	24'653.45		45'000.00	37'561.90
320.3191	Taxe incendie	0.00		600.00	537.25
320.3192	Taxes sur véhicules	1'232.00		1'500.00	1'292.20
* 320.3193	Cotisations association forestière	9'941.60		5'000.00	3'315.15
320.3199	Frais divers	5'141.35		5'000.00	7'118.90
320.3809	Attribution à la réserve taxes compensatoires forêts	5'400.00		2'000.00	4'100.00
320.4355	Ventes de bois et de plaquettes		360'560.85	-440'000.00	-443'397.25
320.4355.001	Ventes de bois		265'036.05	-320'000.00	-308'191.25
320.4355.002	Ventes de plaquettes		95'524.80	-120'000.00	-135'206.00
320.4356	Travaux pour particuliers et tiers		246'672.05	-200'000.00	-190'394.70
320.4361	Remboursements traitements et charges sociales		7'329.50	0.00	-5'970.65
320.4363	Remboursement de dommages par des tiers		1'205.00	0.00	0.00
320.4516	Subventions fédérales et cantonales		721'804.20	-500'000.00	-658'104.60
320.4656	Participations et subventions de tiers		4'000.00	-4'000.00	-4'000.00
320.4657	Participations et subventions de tiers pour le trafic de l'énergie (FMA)		58.35	-100.00	-58.35
320.4659	Recettes diverses		7'690.55	-7'000.00	-8'563.20
* 320.4801	Prélèvement sur fonds réserve et renouvellement mobilier,machines,vhc		37'673.45	-35'000.00	0.00
* 320.4809	Prélèvement sur fonds réserve forêts, compensation		1'530.00	-7'000.00	0.00
35	Bâtiments	1'170'826.13	530'308.05	1'182'155.00	1'695'326.82
				-472'650.00	-723'045.04
350	Bâtiments (voir tableau détaillé des bâtiments)	1'143'770.31	469'188.05	1'171'365.00	1'186'999.94
				-449'650.00	-441'546.60
355	Chauffage à distance + halle à plaquettes	27'055.82	61'120.00	10'790.00	508'326.88
				-23'000.00	-281'498.44
355.3060	Indemnités et remboursements de frais	0.00		0.00	18.00
355.3122	Gaz	0.00		0.00	26'890.10
355.3123	Electricité	777.55		2'000.00	12'064.90
355.3124	Fourniture de plaquettes	0.00		0.00	108'270.00
355.3141	Entretien des bâtiments	356.25		8'000.00	6'913.15
355.3151	Entretien des machines	0.00		0.00	54'174.95
355.3182	Frais de téléphone	277.95		150.00	567.25
355.3186	Primes d'assurances	4'583.87		0.00	1'266.43
355.3188	Evacuation des scories	0.00		0.00	4'432.90
355.3191	Taxe incendie	0.00		640.00	3'509.20
355.3310	Amortissement des dépenses d'investissement	21'060.20		0.00	223'000.00
355.3901	Imputation salaires serv. technique	0.00		0.00	6'882.00
355.3905	Intérêts sur investissements	0.00		0.00	60'338.00
355.4356	Facturation de services à des tiers		10'000.00	-10'000.00	-45'442.20
* 355.4657	Rétribution énergie solaire produite		51'120.00	-13'000.00	-14'304.24
355.4903	Imputation de frais de chauffage		0.00	0.00	-221'752.00

Remarques

320.3193	Recertification des forêts 2018-2023 non budgétisée : Fr. 7'237.45
320.4801	Prélèvement sur la réserve renouvellement des véhicules pour remplacement remorque à bois multifonction
320.4809	Prélèvement sur le fonds de réserve forêts, compensation pour achat plans de châtaigniers à Chiètres
355.4657	Rétribution unique pour les installations photovoltaïques de la halle à plaquettes. Investissement de la halle totalement amorti au 31.12.2018

Tableau des comptes

		Comptes 2018		Budget 2018	Comptes 2017
		Charges	Revenus		
4	Travaux	8'418'751.67	4'685'362.72	8'212'872.00	9'112'666.60
				-4'475'437.00	-5'642'006.98
40	Service administratif	253'813.25	173'696.00	365'748.00	246'896.75
				-340'620.00	-176'200.00
400	Service administratif	253'813.25	173'696.00	365'748.00	246'896.75
				-340'620.00	-176'200.00
400.3011	Traitements	191'427.20		281'589.00	190'300.20
400.3030	Cotisations AVS-AF-AC	16'588.80		24'460.00	16'494.00
400.3040	Cotisations à la caisse de pensions	18'759.00		31'890.00	17'752.20
400.3050	Assurances de personnes	5'646.15		8'309.00	5'587.95
400.3060	Indemnités et remboursements de frais	4'583.80		3'000.00	4'533.60
400.3101	Imprimés et fournitures de bureau	1'873.60		5'000.00	2'959.70
400.3111	Achats de mobilier, machines et matériel	831.75		3'000.00	0.00
* 400.3151	Entretien du mobilier et des machines	14'102.95		8'000.00	9'269.10
400.3199	Frais divers	0.00		500.00	0.00
400.4901	Imputation de salaires		173'696.00	-340'620.00	-176'200.00
41	Service technique	595'820.35	391'274.50	574'056.00	553'614.80
				-391'617.00	-379'363.25
410	Bureau technique	595'820.35	391'274.50	574'056.00	553'614.80
				-391'617.00	-379'363.25
410.3011	Traitements	402'067.35		310'907.00	395'516.40
410.3030	Cotisations AVS-AF-AC	34'856.75		26'890.00	31'492.05
410.3040	Cotisations à la caisse de pensions	54'789.00		41'660.00	52'183.20
410.3050	Assurances de personnes	11'879.40		9'143.00	10'684.25
410.3060	Indemnités et remboursements de frais	2'564.30		2'000.00	1'725.45
410.3101	Imprimés et fournitures de bureau	29.90		5'000.00	890.45
410.3102	Annonces, journaux, documentation	9'154.15		13'000.00	9'643.70
* 410.3185	Honoraires pour études, plans, expertises, abonnements	80'280.50		50'000.00	51'479.30
410.3199	Frais divers	199.00		500.00	0.00
410.3901	Imputation salaires serv. admin. ST	0.00		114'956.00	0.00
410.4361	Remboursements traitements et charges sociales		0.00	0.00	-32'035.05
410.4362	Remboursement de frais		558.50	-500.00	-1'296.20
410.4901	Imputation de salaires		390'716.00	-391'117.00	-346'032.00
42	Service de l'urbanisme	290'683.20	100'387.00	319'852.00	238'491.30
				-110'000.00	-172'712.05
420	Service de l'urbanisme	290'683.20	100'387.00	319'852.00	238'491.30
				-110'000.00	-172'712.05
420.3003	Jetons de présence commissions (enquête et salubrité)	14'301.00		7'000.00	8'420.00
420.3060	Indemnités et remboursements de frais	2'353.20		2'000.00	1'320.00
420.3102	Frais publications officielles	25'105.25		37'000.00	31'379.95
420.3185	Honoraires pour études, plans, expertises	60'792.75		70'000.00	43'399.35
420.3901	Imputation salaires serv. technique	188'131.00		202'952.00	153'972.00
420.3905	Intérêts sur investissements	0.00		900.00	0.00
420.4313	Permis de construire d'habiter et de fouilles		100'387.00	-110'000.00	-134'600.05
420.4356	Frais facturés à des tiers		0.00	0.00	-22'272.00
420.4516	Subventions cantonales		0.00	0.00	-15'840.00
43	Routes	3'108'141.22	526'312.20	3'098'794.00	3'046'563.48
				-364'200.00	-424'626.95
430	Réseau Routier	2'883'955.62	231'178.65	2'858'594.00	2'806'032.13
				-62'600.00	-121'846.10
430.3011	Traitements	935'910.75		936'297.00	896'294.25
430.3012	Traitements du personnel occasionnel	22'074.05		9'000.00	8'658.00
430.3030	Cotisations AVS-AF-AC	79'951.90		81'251.00	72'695.95
430.3040	Cotisations à la caisse de pensions	88'805.05		93'927.00	89'406.30

Remarques

400.3151 Réadaptation durée contrat de maintenance avec ESRI pour programme ArcGIS (solde 2017 + année 2018 complète) : Fr. 6'072.75

410.3185 Etudes préliminaires de reconstruction et réfection des chemins AF : Fr. 28'540.50

Tableau des comptes

		Comptes 2018		Budget 2018	Comptes 2017
		Charges	Revenus		
430.3050	Assurances de personnes	44'185.95		49'818.00	39'442.65
430.3060	Indemnités et remboursements de frais	27'311.55		27'000.00	29'643.90
430.3060.001	Indemnités et remboursements de frais	16'943.25		15'000.00	21'051.40
430.3060.002	Habits de travail	10'368.30		12'000.00	8'592.50
* 430.3080	Personnel intérimaire	4'500.00		0.00	0.00
430.3090	Formation professionnelle	3'980.00		0.00	0.00
* 430.3114	Achats de matériel et outillage	31'955.99		30'000.00	32'266.38
* 430.3115	Achats de véhicules et machines	20'347.00		80'000.00	79'540.70
430.3133	Produits de nettoyage	5'394.70		5'000.00	4'805.20
430.3135	Produits de déneigement et matériaux divers	29'703.10		30'000.00	73'497.60
430.3141	Entretien des bâtiments	260.75		1'000.00	1'522.20
* 430.3142	Entretien chaussées-ponts-trottoirs-murs, etc.	722'048.23		700'000.00	676'069.95
* 430.3150	Entretien véhicules et machines divers	30'331.13		15'000.00	18'333.94
430.3154	Entretien du matériel et outillage	8'215.05		10'000.00	10'067.35
430.3155	Véhicules, entretien et carburant	128'401.27		107'000.00	123'110.71
430.3155.001	Land Rover VD 98987	6'734.47		6'000.00	5'132.42
430.3155.002	Unimog 416 VD 6651	3'570.06		8'000.00	12'745.35
* 430.3155.004	RIGI VD 144143	16'221.63		10'000.00	13'671.56
430.3155.005	Land-Rover VD 98515	6'081.65		7'000.00	6'625.96
430.3155.006	Toyota VD 29646	8'300.67		6'000.00	5'676.08
* 430.3155.007	Balayeuse Ravo VD 7931	33'414.62		25'000.00	24'841.46
430.3155.008	Mini Truck VD 311458	7'506.07		6'000.00	5'926.07
430.3155.009	Véhicules divers	10'416.67		10'000.00	10'985.17
430.3155.010	Chariot élévateur Stihl VD 9210	2'089.21		1'000.00	1'466.60
* 430.3155.011	Boki Kiefer VD 690645	15'113.84		6'000.00	10'416.60
430.3155.012	Suzuki Jimny VD 507328	3'476.40		5'000.00	5'074.83
* 430.3155.013	Mercedes VD 385805	9'350.15		6'000.00	8'954.64
430.3155.014	J.C.B. VD 9256	2'075.20		3'000.00	1'046.88
430.3155.015	Boschung Pony VD 476976	4'050.63		8'000.00	10'547.09
430.3182	Frais de téléphone	548.10		2'000.00	1'307.80
* 430.3189	Travaux divers exécutés par des tiers	24'634.45		1'000.00	518.40
430.3192	Taxes sur véhicules	4'726.50		3'000.00	2'354.00
430.3199	Frais divers	2'300.45		5'000.00	6'534.85
430.3311	Amortissement des routes	423'096.65		427'034.00	403'900.00
430.3901	Imputation salaires serv. technique	94'649.00		105'767.00	94'220.00
430.3905	Intérêts sur investissements	150'624.00		139'500.00	141'842.00
430.4342	Taxes voie industrielle		4'615.50	-4'600.00	-4'615.50
430.4354	Ventes machines et véhicules usagés		100.00	-1'000.00	-600.00
* 430.4356	Frais facturés à des tiers		196'902.25	-5'000.00	-22'505.50
430.4361	Remboursements traitements et charges sociales		24'665.60	0.00	-54'549.10
430.4363	Remboursement de dommages par des tiers		4'895.30	-2'000.00	-12'576.00
430.4801	Prélèvement sur réserve achat véhicules et machines		0.00	-50'000.00	-27'000.00
431	Eclairage public	224'185.60	295'133.55	240'200.00	240'531.35
				-301'600.00	-302'780.85
431.3123	Electricité	90'300.50		100'000.00	82'221.75
431.3143	Extension, amélioration et entretien des installations	128'722.10		135'000.00	153'088.60
431.3310	Amortissement des dépenses d'investissement	4'700.00		4'700.00	4'700.00
431.3905	Intérêts sur investissements	463.00		500.00	521.00
431.4657	Participations et subventions de tiers		235'133.55	-241'600.00	-242'780.85
431.4657.001	Redevance FMA		233'533.55	-240'000.00	-241'180.85
431.4657.002	Redevance CVE		1'500.00	-1'500.00	-1'500.00
431.4657.003	Redevance Mines et Salines		100.00	-100.00	-100.00
* 431.4801	Prélèvement sur fonds réserve		60'000.00	-60'000.00	-60'000.00
44	Parcs, promenades, cimetière	446'534.05	179'291.70	409'622.00	462'832.99
				-195'000.00	-176'088.85
440	Parcs, promenades et cimetière	446'534.05	179'291.70	409'622.00	462'832.99
				-195'000.00	-176'088.85
440.3011	Traitements	178'657.60		176'574.00	218'106.10
440.3012	Traitements du personnel occasionnel	7'906.00		8'000.00	10'239.95
440.3030	Cotisations AVS-AF-AC	14'378.15		14'915.00	18'114.75

Remarques

- 430.3080 Partenariat avec l'EVAM pour programme de travaux d'utilité publique d'avril à juillet 2018
- 430.3114 Matériel de sécurité : Fr. 2'252.30. Douilles de panneaux pour les sentiers pédestres : Fr. 2'390.95
- 430.3115 Achat motofaucheuse type robot prévu au budget 2018 reporté en 2019
- 430.3142 Voir remarque du compte 430.4356 concernant les participations de tiers
- 430.3150 Réparation motofaucheuse environ Fr. 5'000.--
- 430.3155.004 Chaînes à neige : Fr. 3'686.60. Réparation vérin : Fr. 1'285.95. Moteur + filtres : Fr. 2'373.50
- 430.3155.007 Nombreuses pannes : moteur, radiateur de refroidissement, pompe d'alimentation et pompe à eau
- 430.3155.011 Chaînes à neige : Fr. 3'299.80. Réparation vitre porte suite accident : Fr. 2'123.30 (rbt de l'assurance Fr. 1'123.30 dans compte 430.4363). Glissière pour saleuse : Fr. 1'644.95. Pièce pour entretien du moteur : Fr. 1'034.45
- 430.3155.013 Roues : Fr. 1'706.65. Capteur épandage saleuse : Fr. 854.65. Contrôle éclairage : Fr. 483.75
- 430.3189 Plans et direction des travaux Pont du Brotzet : Fr. 23'047.80
- 430.4356 Participations de tiers pour la réfection du Pont du Brotzet : Fr. 90'000.-- ainsi que celle du Parc Ausset de Fr. 48'500.--. Participation également reçue pour la réfection de la cour du Châtel de Fr. 12'677.65. Encaissement des CFF pour le parking P+R (années antérieures) : Fr. 24'750.--
- 431.4801 Prélèvement sur la réserve pour renouvellement éclairage public : Fr. 35'000.--
Prélèvement sur la réserve pour extension et amélioration éclairage public : Fr. 25'000.--

Tableau des comptes

		Comptes 2018		Budget 2018	Comptes 2017
		Charges	Revenus		
440.3040	Cotisations à la caisse de pensions	19'388.85		19'418.00	21'559.25
440.3050	Assurances de personnes	8'480.05		8'765.00	10'538.95
440.3060	Indemnisations et remboursements de frais	3'679.20		4'000.00	2'946.25
* 440.3114	Achats de matériel	25'057.20		20'000.00	23'263.37
440.3115	Achats de véhicules et machines	4'080.00		5'000.00	800.00
440.3122	Gaz	36'223.65		40'000.00	36'486.65
440.3123	Electricité	1'180.60		0.00	0.00
* 440.3134	Approvisionnement des parcs et jardins	63'167.61		50'000.00	32'965.75
* 440.3141	Entretien des bâtiments	13'084.25		5'000.00	1'207.15
* 440.3145	Entretien et aménagement parcs et cimetière	37'855.06		30'000.00	45'182.35
440.3154	Entretien des machines et du matériel d'exploitation	1'114.95		5'000.00	2'955.35
440.3155	Véhicules, entretien et carburant	9'088.59		9'000.00	6'482.66
440.3155.001	Toyota VD 285303	4'029.35		5'000.00	3'536.45
440.3155.002	John Deere VD 398376	485.52		1'000.00	445.25
440.3155.003	Piaggio VD 386564	4'573.72		3'000.00	2'500.96
440.3161	Parking paroisse catholique	6'000.00		6'000.00	6'000.00
440.3186	Primes d'assurances	1'160.94		150.00	156.61
440.3189	Gestion produits des parcomètres	3'024.20		3'000.00	2'518.05
440.3191	Taxe incendie	0.00		1'200.00	1'040.50
440.3192	Taxes sur véhicules	0.00		400.00	0.00
440.3199	Frais divers	3'007.15		3'000.00	1'519.30
440.3301	Défalcations places de parc	0.00		200.00	750.00
* 440.3809	Attribution fonds réserve dispenses places de parcs obligatoires	10'000.00		0.00	20'000.00
440.4272	Redevances parcomètres, places de parc		161'693.70	-190'000.00	-169'026.50
440.4355	Ventes géraniums et fleurs diverses		7'597.00	-5'000.00	-5'463.00
440.4361	Remboursements traitements et charges sociales		8'511.95	0.00	-1'599.35
* 440.4363	Remboursement de dommages par des tiers		1'489.05	0.00	0.00
45	Ordures ménagères, déchets, compostage	1'255'850.80	935'511.77	1'190'800.00	1'203'917.78
				-892'000.00	-930'947.18
450	Ordures ménagères et déchets	949'972.94	933'736.77	871'800.00	897'245.34
				-890'000.00	-929'077.18
450.3101	Imprimés et fournitures de bureau	0.00		1'000.00	915.74
450.3102	Frais annonces (inf. à la population)	0.00		2'000.00	0.00
450.3114	Achat de container et de machines	27'368.99		35'000.00	44'913.89
450.3137	Achat plombs containers et sacs	0.00		2'000.00	0.00
450.3141	Dépôts à ordures	0.00		5'000.00	0.00
450.3149	Entretien des places de stockage	2'663.73		4'000.00	1'536.77
450.3182	Frais de téléphone	561.22		600.00	611.69
450.3186	Primes d'assurances	82.80		0.00	0.00
450.3188	Ramassage, transports et élimination des ordures	864'937.69		810'000.00	815'357.89
450.3188.001	Enlèvement des ordures et du verre	391'724.11		360'000.00	376'865.15
450.3188.002	Incinération à la "SATOM"	251'636.96		250'000.00	231'088.90
450.3188.003	Déchetterie	221'576.62		200'000.00	207'403.84
450.3189	Frais administratifs Gedechablais	1'976.31		1'000.00	1'626.57
450.3191	Impôts et taxes	22'862.22		100.00	21'892.64
450.3199	Frais divers	20.98		500.00	279.85
450.3301	Défalcations voirie	0.00		1'000.00	921.30
450.3311	Amort. ouvrages génie-civil et assainissement	25'400.00		7'700.00	7'700.00
450.3905	Intérêts sur investissements	4'099.00		1'900.00	1'489.00
450.4342	Taxes d'enlèvement des ordures		522'872.35	-500'000.00	-498'772.40
450.4342.001	Taxes annuelles		522'872.35	-500'000.00	-498'772.40
450.4343	Vente de sacs par Gedechablais		308'898.98	-300'000.00	-328'173.94
450.4353	Vente plombs containers		63'977.14	-50'000.00	-55'917.32
450.4354	Ventes de verres et divers		37'988.30	-40'000.00	-41'062.12
450.4356	Frais facturés à des tiers		0.00	0.00	-5'151.40
451	Compostage	305'877.86	1'775.00	319'000.00	306'672.44
				-2'000.00	-1'870.00
451.3102	Frais d'annonces	0.00		1'000.00	0.00
451.3141	Entretien aire stockage, lavages containers	14'939.92		20'000.00	14'645.00

Remarques

- 440.3114 Réparation parcomètres : Fr. 5'005.--
- 440.3134 Achats plus importants car augmentation du nombre de massifs à entretenir
- 440.3141 Remplacement du boiler : Fr. 2'436.50. Nettoyages extérieurs des serres : Fr. 4'464.80
- 440.3145 Réfection des massifs du Parc Ausset et massifs supplémentaires à entretenir
- 440.3809 Attribution à la réserve "dispenses créations places parcs obligatoires" des taxes compensatoires encaissées dans le compte 440.4272
- 440.4363 Remboursement dommage ouragan du 01.03.2018 aux serres communales

Tableau des comptes

		Comptes 2018		Budget 2018	Comptes 2017
		Charges	Revenus		
451.3188	Ramassage et frais de transports	290'937.94		298'000.00	292'027.44
451.3188.001	Bennes communes	282'640.84		280'000.00	282'677.44
451.3188.002	Containers "Gastrovert"	8'297.10		18'000.00	9'350.00
451.4656	Participations de tiers		1'775.00	-2'000.00	-1'870.00
46	Réseau d'égouts et d'épuration	2'311'860.30	2'311'860.30	2'142'000.00	3'112'003.45
				-2'142'000.00	-3'112'003.45
460	Egouts	327'631.31	1'446'789.25	492'220.00	233'034.10
				-1'391'000.00	-1'552'724.60
* 460.3144	Entretien du réseau des canalisations	160'550.36		120'000.00	106'853.45
460.3185	Honoraires pour études, plans, expertises	3'737.75		70'000.00	0.00
460.3199	Frais divers	336.95		500.00	376.95
460.3301	Défalcations taxe égout	0.00		2'000.00	0.00
460.3526	Taxes égouts versées à la Commune de Lavey	10'858.45		11'000.00	11'068.70
* 460.3811	Attribution à la réserve	41'779.80		0.00	0.00
460.3901	Participation aux frais d'administration	110'368.00		118'720.00	114'735.00
460.3905	Intérêts sur investissements	0.00		170'000.00	0.00
460.4341	Taxes uniques de raccordement		41'779.80	-40'000.00	-233'580.50
460.4342	Taxes annuelles d'entretien et d'utilisaon		1'401'109.45	-1'350'000.00	-1'319'144.10
460.4356	Frais facturés à des tiers		3'900.00	-1'000.00	0.00
461	Epuration	1'984'228.99	865'071.05	1'649'780.00	2'878'969.35
				-751'000.00	-1'559'278.85
461.3011	Traitements	205'975.75		187'334.00	193'947.20
461.3030	Cotisations AVS-AF-AC	10'972.15		16'229.00	16'790.40
461.3040	Cotisations à la caisse de pensions	14'589.00		23'043.00	22'835.40
461.3050	Assurances de personnes	6'073.30		8'962.00	9'051.70
461.3060	Indemnisations et remboursements de frais	708.43		2'500.00	2'436.30
461.3114	Achats de machines et matériel	7'889.80		15'000.00	27'768.11
461.3122	Gaz	16'079.65		10'000.00	14'625.15
461.3123	Electricité	44'513.34		50'000.00	41'696.82
461.3132	Achats de produits de laboratoire	5'516.91		7'000.00	4'677.20
461.3133	Achats de produits	41'603.18		51'000.00	42'853.43
461.3133.001	Réactif chlorure ferrique	13'594.00		17'000.00	14'157.39
461.3133.002	Floculants	15'382.43		18'000.00	16'149.00
461.3133.003	Produits divers	12'626.75		16'000.00	12'547.04
* 461.3141	Entretien des bâtiments	17'705.88		10'000.00	7'567.71
* 461.3154	Entretien des machines et du matériel d'exploitation	36'048.94		30'000.00	14'227.79
461.3155	Véhicules, entretien et carburant	1'591.72		3'000.00	2'016.34
461.3155.001	Fiat Panda VD 306900	1'591.72		3'000.00	2'016.34
461.3182	Frais de téléphone	2'002.47		1'500.00	2'398.22
461.3186	Primes d'assurances	3'440.85		1'400.00	1'310.55
461.3188	Frais de transports - éliminations des déchets	79'437.84		106'000.00	88'460.31
461.3188.001	Dégrillage	3'649.73		5'000.00	977.78
461.3188.002	Graisse	2'595.50		6'000.00	1'419.42
461.3188.003	Boues	66'476.05		90'000.00	83'929.33
461.3188.004	Sable	6'716.56		5'000.00	2'133.78
461.3191	Impôts et taxes	71'168.90		66'000.00	73'262.75
461.3199	Frais divers	2'372.75		2'000.00	2'880.34
461.3301	Défalcations taxe épuration	0.00		2'000.00	0.00
461.3311	Amort. ouvrages génie-civil et assainissement	615'100.00		614'300.00	880'730.75
* 461.3811	Attribution à la réserve	651'941.13		442'512.00	1'281'121.88
461.3905	Intérêts sur investissements	149'497.00		0.00	148'311.00
461.4341	Taxes uniques d'épuration		163'331.50	-150'000.00	-997'321.75
461.4342	Taxes annuelles d'exploitation		621'625.35	-600'000.00	-560'073.10
461.4356	Frais facturés à des tiers		1'884.00	-1'000.00	-1'884.00
461.4361	Remboursements traitements et charges sociales		78'230.20	0.00	0.00

Remarques

- 460.3144 Contrôles canalisations au hameau du Chêne : Fr. 9'202.--. Déviation conduite communale sur parcelle privée aux Posses : Fr. 10'698.98. Réfection caniveaux cour d'école au Châtel : Fr. 26'257.89
- 460.3811 Attribution des taxes uniques de raccordement à la réserve égout & épuration investissement, renouvellement
- 461.3141 Remplacement conduites rouillées au sous-sol : Fr. 5'640.95. Installation wi-fi + câblages: Fr. 4'885.55
- 461.3154 Révision des deux pompes : Fr. 13'061.30
- 461.3811 Attribution des taxes uniques d'épuration à la réserve égout & épuration investissement, renouvellement : Fr. 163'331.50. Solde fonctionnement égout-épuration de Fr. 488'609.63 attribué à la réserve égout & épuration

Remarques

470.3147 Remise en état après débordement du dépotoir des Plans et déblaiements des cours d'eaux des Plans et Frenières suite à de fortes intempéries. Travaux subventionnés comptabilisés dans le compte 470.4516

Tableau des comptes

		Comptes 2018		Budget 2018	Comptes 2017
		Charges	Revenus		
5	Instruction publique et cultes	4'469'346.15	701'357.45	4'398'693.00 -652'500.00	4'245'159.42 -702'821.40
50	Administration des écoles	3'598'132.96	283'095.80	3'494'363.00 -262'000.00	3'427'347.53 -287'545.20
500	Administration des écoles	59'835.95	1'347.00	65'000.00 -1'000.00	61'921.55 -1'600.00
500.3003	Commission scolaire d'établissement	1'422.50		2'000.00	925.00
500.3111	Achats de mobilier, machines et matériel	2'133.30		1'000.00	2'170.60
500.3151	Entretien du mobilier et des machines	0.00		500.00	249.75
500.3170	Frais d'échange avec Tüttlingen	7'590.65		10'000.00	8'087.05
500.3182	Frais de téléphone	3'441.65		4'500.00	4'548.00
500.3199	Frais divers	3'038.80		2'000.00	3'173.40
500.3512	Participation aux salaires administratif	42'209.05		45'000.00	42'767.75
500.4392	Recettes diverses		1'347.00	-1'000.00	-1'600.00
501	Bâtiments scolaires	3'064'835.61	126'662.70	2'947'250.00 -102'000.00	2'877'011.37 -106'159.90
501.3011	Traitements	532'178.15		510'313.00	513'113.30
501.3012	Traitements du personnel occasionnel	37'010.00		30'000.00	28'903.00
501.3030	Cotisations AVS-AF-AC	46'577.90		44'846.00	44'264.15
501.3040	Cotisations à la caisse de pensions	44'736.60		42'752.00	43'528.80
501.3050	Assurances de personnes	26'267.95		25'095.00	24'814.40
501.3060	Indemnisations et remboursements de frais	3'380.70		3'000.00	9'924.40
* 501.3114	Achats de machines et matériel	23'167.26		10'000.00	11'519.40
501.3123	Electricité	86'962.90		65'000.00	74'297.25
501.3124	Chauffage	7'634.25		25'000.00	12'382.40
501.3129	Chaleur CAD	140'924.50		150'700.00	0.00
501.3133	Produits de nettoyage	35'805.10		30'000.00	38'924.20
501.3141	Entretien des bâtiments	307'639.33		234'000.00	167'153.55
501.3141.050	Bâtiment principal (BAP)	56'429.55		65'000.00	35'013.20
501.3141.051	Collège du Carroz	9'739.40		5'000.00	3'989.70
501.3141.052	Classes annexes préau	568.60		1'000.00	247.70
* 501.3141.066	Salles de gymnastique du Pré de la Cible	119'324.45		85'000.00	28'607.20
501.3141.068	Collège petite Servanne	2'064.40		10'000.00	16'009.60
501.3141.070	Collège de la Cible	22'279.56		20'000.00	19'368.10
501.3141.071	Collège de l'Allex	22'931.65		15'000.00	36'566.05
501.3141.072	Collège du Foyer Av. Biaudet	3'497.97		5'000.00	1'863.10
* 501.3141.073	Collège iBât	12'092.45		8'000.00	7'694.25
* 501.3141.074	Complexe de la Servanne	58'711.30		20'000.00	17'794.65
501.3145	Entretien places sports et jeux scolaires	5'243.45		5'000.00	8'314.40
501.3154	Entretien de machines et matériel	4'981.55		5'000.00	6'720.25
501.3186	Primes d'assurances	44'868.97		21'000.00	20'371.22
501.3191	Taxe incendie	0.00		26'000.00	25'912.65
501.3312	Amortissement des bâtiments et constructions	1'117'400.00		1'117'400.00	1'117'400.00
501.3901	Imputation salaires serv. technique	50'304.00		53'419.00	41'356.00
501.3903	Imputation frais de chauffage	67'782.00		70'000.00	216'085.00
501.3905	Intérêts sur investissements	481'971.00		478'725.00	472'027.00
501.4271	Location des locaux		103'082.60	-99'000.00	-101'820.90
501.4271.066	Salles de gymnastique du Pré de la Cible		6'625.00	-5'000.00	-4'300.90
501.4271.070	Réfectoire scolaire et divers		2'820.00	-2'000.00	-2'720.00
501.4271.074	Complexe de la Servanne		93'637.60	-92'000.00	-94'800.00
501.4356	Frais facturés à des tiers		630.00	-1'000.00	0.00
501.4361	Remboursements traitements et charges sociales		16'456.55	0.00	-344.10
* 501.4363	Remboursement de dommages par des tiers		6'493.55	-2'000.00	-3'994.90
502	Centrale de chauffage à distance Complexe de la Servanne	38'873.87	104'358.50	47'200.00 -113'000.00	49'196.40 -132'282.00
502.3114	Achat de machines et matériel	0.00		2'000.00	1'047.60
502.3122	Gaz	12'300.00		15'000.00	19'418.10
502.3123	Electricité	0.00		3'000.00	0.00

Remarques

- 501.3114 Equipements de travail pour tous les concierges : Fr. 5'798.35. Bornes wi-fi : Fr. 5'517.00
- 501.3141.066 Régulation des groupes de chauffage du centre sportif : Fr. 32'000.--. Remplacement de la régulation des deux groupes de ventilation : Fr. 14'000.--
- 501.3141.073 Filtre urinoir : Fr. 1'003.75. Révision ventilation : Fr. 2'517.15
- 501.3141.074 Modification réseau informatique : Fr. 12'952.55. Stores endommagés par le vent : Fr. 6'143.--. Protection oeuvre : Fr. 6'517.60. Remplacement porte endommagée par l'ouragan : Fr. 12'886.30
- 501.4363 Remboursement dommages par l'ECA concernant l'ouragan du 28.02.2018 porte Ibat : Fr. 489.50, stores Cible : Fr. 974.55 et collègue Servanne : Fr. 3'484.35

Tableau des comptes

		Comptes 2018		Budget 2018	Comptes 2017
		Charges	Revenus		
502.3124	Fourniture de plaquettes	23'265.00		20'000.00	26'775.00
502.3141	Entretien des bâtiments	0.00		1'000.00	786.65
502.3151	Entretien des machines	2'100.08		5'000.00	1'106.70
502.3182	Frais de téléphone	0.00		200.00	0.00
502.3188	Evacuation des scories	1'208.79		1'000.00	62.35
* 502.4356	Facturation de services à des tiers		36'576.50	-43'000.00	-60'281.00
* 502.4903	Imputation de frais de chauffage		67'782.00	-70'000.00	-72'001.00
504	Réfectoire scolaire	161'583.97	48'499.80	155'913.00	158'542.48
				-45'000.00	-46'632.50
504.3011	Traitements	88'342.80		87'724.00	87'404.60
504.3030	Cotisations AVS-AF-AC	7'068.20		7'023.00	6'939.95
504.3040	Cotisations à la caisse de pensions	7'291.80		7'294.00	7'202.40
504.3050	Assurances de personnes	2'390.80		2'372.00	2'334.50
504.3060	Indemnisations et remboursements de frais	0.00		500.00	0.00
504.3114	Achats de machines et matériel	303.70		1'000.00	207.25
504.3122	Gaz	0.00		500.00	294.15
504.3131	Achats de produits alimentaires	50'452.67		45'000.00	46'896.38
504.3133	Produits de nettoyage	1'064.20		2'000.00	2'225.20
* 504.3154	Entretien de machines et matériel	4'139.35		2'000.00	4'640.05
504.3199	Frais divers	447.15		500.00	398.00
504.3301	Défalcations réfectoire scolaire	83.30		0.00	0.00
504.4362	Remboursements de frais		48'499.80	-45'000.00	-46'632.50
506	Transports et regroupements scolaires	273'003.56	2'227.80	279'000.00	280'675.73
				-1'000.00	-870.80
506.3090	Frais de formation	2'225.00		3'000.00	0.00
506.3155	Entretien des véhicules	7'439.26		5'000.00	4'570.58
506.3188	Frais facturés par des tiers	262'575.80		270'000.00	275'226.65
506.3192	Taxes sur véhicules	763.50		1'000.00	878.50
506.4356	Frais facturés à des tiers		2'227.80	-1'000.00	-870.80
51	Enseignement primaire	340'542.75	105'777.15	313'710.00	277'285.85
				-100'000.00	-94'108.35
510	Classes enfantines, primaires, O.P.	340'435.60	105'777.15	312'510.00	275'841.35
				-100'000.00	-94'108.35
510.3011	Traitements	3'720.00		1'000.00	320.00
510.3030	Cotisations AVS-AF-AC	0.00		100.00	0.00
510.3050	Assurances de personnes	14.90		10.00	1.30
510.3060	Indemnisations et remboursements de frais	40.00		2'000.00	4'270.00
510.3112	Achats de mobilier et matériel	9'275.65		10'000.00	3'284.55
510.3112.001	Achats de mobilier et matériel	9'275.65		10'000.00	3'284.55
510.3152	Entretien mobilier et matériel	405.50		2'000.00	166.00
510.3161	Loyer des locaux scolaires	55'400.00		53'400.00	53'400.00
510.3170	Manifestations scolaires	24'286.25		17'000.00	14'328.35
510.3170.001	Activités culturelles	15'325.80		8'000.00	5'730.00
510.3170.002	Fêtes des écoles	8'960.45		9'000.00	8'598.35
510.3189	Frais facturés par des tiers	59'707.35		55'000.00	58'849.95
510.3199	Frais divers	720.00		500.00	0.00
510.3512	Participation assistance aux devoirs	49'867.50		45'000.00	18'376.00
510.3522	Ecolage divers (Gryon, Olon, Aigle, St-Maurice)	97'446.50		100'000.00	95'244.05
510.3662	Participations communales diverses	13'286.35		11'000.00	9'028.20
510.3662.002	Sorties des écoles	9'067.35		8'000.00	7'606.60
510.3662.003	Subside communal pour chalet Arbalessaz	4'209.00		2'000.00	1'421.60
510.3662.004	Chanterie	10.00		1'000.00	0.00
* 510.3663	Sport scolaire	26'265.60		15'500.00	18'572.95
510.4512	Subventions cantonales		73'874.90	-80'000.00	-66'567.80
510.4522	Participation des communes		2'299.00	-10'000.00	-2'299.00
* 510.4652	Participations de tiers aux manifestations scolaires		29'603.25	-10'000.00	-14'541.55
510.4809	Prélèvement sur fonds réserve		0.00	0.00	-10'700.00

Remarques

502.4356	Chauffage facturé à la Paroisse Catholique
502.4903	Collège petite Servanne : Fr. 5'372.-- Complexe de la Servanne : Fr. 62'410.-- La part de l'intérêt ainsi que de l'amortissement de cette centrale de chauffe font partie du Complexe de la Servanne imputés dans les comptes 501.3905 et 501.3312
504.3154	Nettoyage ventilation : Fr. 3'166.40
510.3663	Ski de fond 6H : Fr. 1'040.--. Ski de pistes 7H + 8H : Fr. 22'830.--. Activités sportives primaires 1H - 6H (patinoires et luge) : Fr. 2'395.60
510.4652	Participation des parents aux journées de ski : Fr. 4'900.-- et aux spectacles : Fr. 5'550.--. Participations pour les devoirs surveillés : Fr. 17'460.-- et diverses sorties : Fr. 1'216.--. Recette fête des écoles : Fr. 477.25

Tableau des comptes

		Comptes 2018		Budget 2018	Comptes 2017
		Charges	Revenus		
511	Enseignement ménager	107.15	0.00	1'200.00	1'444.50
				0.00	0.00
511.3122	Gaz	107.15		200.00	109.50
511.3152	Entretien du mobilier et des machines	0.00		1'000.00	1'335.00
52	Enseignements secondaire	231'501.99	253'728.30	264'620.00	198'629.50
				-238'500.00	-254'299.15
520	Enseignement secondaire	231'501.99	253'728.30	264'620.00	198'629.50
				-238'500.00	-254'299.15
520.3011	Traitements	7'825.00		11'000.00	9'845.00
520.3030	Cotisations AVS-AF-AC	0.00		300.00	0.00
520.3050	Assurances de personnes	31.15		20.00	24.05
520.3060	Indemnités et remboursements de frais	0.00		500.00	2'282.00
520.3112	Achat de mobilier et matériel	5'262.90		7'000.00	1'798.95
520.3112.001	Achats de mobilier et matériel	5'262.90		7'000.00	1'798.95
520.3152	Entretien du mobilier et du matériel	468.25		2'500.00	168.30
520.3170	Manifestations scolaires	11'543.04		16'000.00	14'285.45
520.3170.001	Activités culturelles	3'970.75		8'000.00	5'049.15
520.3170.002	Fêtes des écoles	7'572.29		8'000.00	9'236.30
520.3189	Groupe Santé	260.00		2'000.00	251.65
520.3199	Frais divers	2'994.70		500.00	0.00
520.3512	Participation assistance aux devoirs	49'867.50		45'000.00	18'376.00
520.3522	Ecolages divers	46'307.05		60'000.00	46'113.00
520.3662	Participations communales diverses	89'161.75		100'800.00	87'196.35
520.3662.002	Sorties des écoles	12'523.65		9'000.00	7'461.20
520.3662.003	Subside communal pour chalet Arbalessaz	548.00		1'000.00	384.00
520.3662.004	Chanterie "Face B"	10.00		0.00	0.00
520.3662.005	Fondation la Monneresse	10'216.00		15'000.00	9'469.00
* 520.3662.006	Camps sportifs	65'864.10		75'800.00	69'882.15
520.3663	Sport scolaire facultatif	1'780.65		3'000.00	2'288.75
520.3901	Part aux frais administration communaux	16'000.00		16'000.00	16'000.00
520.4512	Subventions cantonales		68'973.60	-35'000.00	-54'399.65
520.4522	Participation des communes		150'058.35	-160'000.00	-159'358.35
* 520.4652	Participations de tiers aux manifestations scolaires		34'696.35	-43'500.00	-29'848.60
520.4809	Prélèvement sur fonds réserve		0.00	0.00	-10'692.55
55	Formation professionnelle	7'044.30	0.00	7'000.00	0.00
				0.00	0.00
550	Formation professionnelle	7'044.30	0.00	7'000.00	0.00
				0.00	0.00
550.3512	Part. enseignement prof. et O.P. Vevey	7'044.30		7'000.00	0.00
56	Service médical et dentaire	180'105.92	52'090.00	206'650.00	196'338.45
				-52'000.00	-51'955.00
560	Service médical et dentaire	180'105.92	52'090.00	206'650.00	196'338.45
				-52'000.00	-51'955.00
560.3011	Traitements	7'543.90		8'000.00	7'764.20
560.3030	Cotisations AVS-AF-AC	245.30		1'000.00	678.30
560.3050	Assurances de personnes	30.05		50.00	20.95
560.3060	Indemnités et remboursements de frais	708.50		600.00	676.00
560.3116	Achat de matériel spécialisé	2'335.80		2'000.00	2'393.00
560.3185	Honoraires des médecins scolaires	18'405.52		15'000.00	12'918.65
560.3664.001	Soins dentaires, honoraires médecins - conservateurs	69'737.55		80'000.00	72'349.75
560.3664.002	Soins dentaires, honoraires médecins - orthodontiques	81'099.30		100'000.00	99'537.60
560.4320	Cotisations assurance dentaire scolaire		52'090.00	-52'000.00	-51'955.00

Remarques

520.3662.006 Camp de ski 9H : Fr. 39'712.25. Camp d'été 10H : Fr. 18'257.45. Camp multisports 11H : Fr. 7'894.40

520.4652 Participation des parents au camp de ski : Fr. 14'115.-- et au camp à Ovronnaz : Fr. 8'520.--. Participations pour les devoirs surveillés : Fr. 6'720.-- . Recette fête des écoles : Fr. 477.25. Participations diverses de tiers : Fr. 4'864.10

Tableau des comptes

		Comptes 2018		Budget 2018	Comptes 2017
		Charges	Revenus		
58	Temples et cultes	112'018.23	6'666.20	112'350.00	145'558.09
				0.00	-14'913.70
580	Temples et cultes	112'018.23	6'666.20	112'350.00	145'558.09
				0.00	-14'913.70
580.3011	Traitements	15'070.00		20'000.00	21'515.80
580.3030	Cotisations AVS-AF-AC	1'190.30		1'750.00	1'764.40
580.3050	Assurances de personnes	405.15		600.00	593.80
580.3123	Electricité	9'504.35		23'000.00	15'991.30
580.3130	Fournitures pour les cultes	910.50		2'000.00	1'073.30
580.3141	Entretien des bâtiments	45'042.62		26'500.00	63'852.02
* 580.3141.070	Temple de Bex	20'850.22		10'000.00	27'235.72
580.3141.071	Chapelle de Nagelin	1'025.30		500.00	592.15
580.3141.072	Chapelle des Plans	1'009.80		2'000.00	0.00
580.3141.073	Chapelle des Posses	0.00		2'000.00	1'497.55
580.3141.074	Eglise catholique	22'157.30		12'000.00	34'526.60
580.3153	Entretien des orgues	0.00		3'000.00	3'277.60
580.3186	Primes d'assurances	7'536.26		3'500.00	3'429.82
580.3189	Frais facturés par des tiers	31'806.05		27'000.00	29'222.35
580.3191	Taxe incendie	0.00		4'500.00	4'343.70
580.3905	Intérêts sur investissements	553.00		500.00	494.00
580.4361	Remboursements traitements et charges sociales		6'666.20	0.00	-9'549.60
580.4363	Remboursements de dommages		0.00	0.00	-5'364.10

Remarques

580.3141.070 Protection contres les pigeons et support métallique pour drapeaux : Fr. 7'215.10. Système son et moniteur vidéo pour organiste :
Fr. 3'059.75

Tableau des comptes

		Comptes 2018		Budget 2018	Comptes 2017
		Charges	Revenus		
6	Police	3'489'161.33	327'875.99	3'540'088.00 -259'650.00	3'408'413.00 -289'401.08
61	Corps de police	2'646'112.69	22'519.30	2'682'029.00 -8'500.00	2'550'200.25 -17'920.60
610	Service de police	2'646'112.69	22'519.30	2'682'029.00 -8'500.00	2'550'200.25 -17'920.60
610.3123	Electricité	2'869.65		2'300.00	2'490.25
610.3129	Chaleur CAD	3'571.85		4'300.00	0.00
610.3141	Entretien des locaux	5'694.90		3'000.00	4'132.50
610.3143	Signalisation et prévention routière	43'397.55		60'000.00	64'424.10
610.3186	Primes d'assurances	1'045.44		500.00	490.07
610.3189	Prévention générale	36'257.45		53'000.00	47'817.00
* 610.3189.001	Prévention générale	33'807.45		51'000.00	45'542.00
610.3189.004	Projet LIFT	2'450.00		2'000.00	2'275.00
610.3191	Taxe incendie	0.00		600.00	587.40
610.3310	Amortissement des dépenses d'investissement	30'300.00		30'300.00	30'300.00
610.3511	Réforme policière cantonale	219'529.00		219'529.00	236'128.00
610.3511.001	Réforme policière cantonale - année en cours	219'529.00		219'529.00	236'128.00
610.3521	Police du Chablais Vaudois - EPOC	2'289'476.85		2'294'500.00	2'146'413.93
610.3903	Imputation frais de chauffage	0.00		0.00	3'778.00
610.3905	Intérêts sur investissements	13'970.00		14'000.00	13'639.00
610.4312	Emoluments		7'970.00	-8'000.00	-9'004.00
610.4363	Remboursement de dommages par des tiers		521.30	-500.00	-3'804.60
610.4521	Réforme policière cantonale - année précédente		14'028.00	0.00	-5'112.00
62	Contrôle des habitants	325'485.85	107'167.00	331'320.00 -87'000.00	351'557.05 -97'752.50
620	Contrôle des habitants	325'485.85	107'167.00	331'320.00 -87'000.00	351'557.05 -97'752.50
620.3011	Traitements	220'313.60		220'314.00	216'803.80
620.3030	Cotisations AVS-AF-AC	19'243.75		19'240.00	18'941.25
620.3040	Cotisations à la caisse de pensions	17'380.20		17'387.00	16'990.80
620.3050	Assurances de personnes	6'445.90		6'429.00	6'314.45
620.3060	Indemnisations et remboursements de frais	0.00		1'500.00	661.30
620.3101	Imprimés et fournitures de bureau	3'153.90		5'500.00	3'284.55
620.3102	Annonces, journaux, documentation	0.00		450.00	0.00
620.3111	Achats de mobilier, machines et matériel	56.90		1'500.00	1'782.25
620.3137	Achat de numéros d'immeubles et rues	2'731.70		5'000.00	31'370.40
620.3151	Entretien du mobilier et machines	398.50		1'000.00	696.60
620.3187	Emoluments cartes identité	12'302.00		13'000.00	12'839.75
620.3191	Permis de séjour	43'459.40		40'000.00	41'871.90
620.4311	Emoluments cartes d'identité		21'825.00	-23'000.00	-22'515.00
620.4312	Recettes permis étrangers		62'897.00	-50'000.00	-60'643.50
* 620.4356	Frais facturés à des tiers		8'200.00	0.00	0.00
620.4359	Recettes diverses		14'245.00	-14'000.00	-14'594.00
63	Police sanitaire	7'300.00	0.00	7'500.00 0.00	7'370.00 0.00
630	Police sanitaire	7'300.00	0.00	7'500.00 0.00	7'370.00 0.00
630.3199	Frais divers "désinfection"	300.00		500.00	370.00
630.3651	Subvention colonne de secours	7'000.00		7'000.00	7'000.00

Remarques

610.3189.001 Facturation partielle du travailleur social hors mur qui était accidenté pendant une longue période

620.4356 Facturation plaquettes zone industrielle

Tableau des comptes

		Comptes 2018		Budget 2018	Comptes 2017
		Charges	Revenus		
64	Service des inhumations	8'986.25	4'040.00	15'000.00	12'003.30
				-3'000.00	-4'245.00
640	Service des inhumations	8'986.25	4'040.00	15'000.00	12'003.30
				-3'000.00	-4'245.00
640.3188	Frais d'inhumations	8'986.25		15'000.00	12'003.30
640.4272	Concessions d'inhumation		4'040.00	-3'000.00	-4'245.00
65	Défense contre l'incendie	223'883.97	49'402.25	221'454.00	186'270.70
				-48'650.00	-26'300.50
650	Défense contre l'incendie	223'883.97	49'402.25	221'454.00	186'270.70
				-48'650.00	-26'300.50
650.3099	Frais divers du personnel	0.00		500.00	0.00
650.3122	Gaz	9'474.85		0.00	0.00
650.3123	Electricité	3'123.40		15'000.00	16'817.85
* 650.3141	Entretien des locaux	48'762.02		40'500.00	5'896.35
650.3186	Primes d'assurances	1'990.40		800.00	755.50
650.3191	Taxe incendie	0.00		1'400.00	1'306.25
650.3199	Frais divers	2'468.00		1'000.00	2'122.00
650.3521	Participation au SDIS des Salines	158'065.30		162'254.00	159'372.75
* 650.4363	Remboursement de dommages par des tiers		751.55	0.00	0.00
650.4521	Participation des communes		26'300.50	-26'300.00	-26'300.50
* 650.4814	Prélèvement sur la réserve		22'350.20	-22'350.00	0.00
66	Protection civile	162'248.42	123'273.05	166'966.00	179'562.06
				-100'000.00	-112'445.25
660	Protection civile	162'248.42	123'273.05	166'966.00	179'562.06
				-100'000.00	-112'445.25
660.3101	Imprimés et fournitures de bureau	0.00		500.00	0.00
660.3111	Achats de mobilier, machines et matériel	0.00		500.00	108.50
660.3122	Gaz	2'178.25		0.00	0.00
660.3123	Electricité	13'263.30		20'000.00	18'471.20
660.3141	Entretien des locaux	15'044.15		8'500.00	31'220.80
* 660.3141.001	Bâtiments Stand et abris	13'153.90		3'000.00	25'463.40
660.3141.002	Bâtiments PSS Pré de la Cible	800.00		4'500.00	1'485.15
660.3141.003	Abri de Boton	1'090.25		1'000.00	4'272.25
660.3154	Entretien des machines et du matériel	0.00		0.00	1'029.25
660.3156	Entretien d'équipement et matériel spécialisés	0.00		500.00	1'032.30
660.3182	Frais de téléphone	1'437.45		1'500.00	1'500.60
660.3186	Primes d'assurances	2'597.17		1'200.00	1'217.51
660.3191	Taxe incendie	0.00		1'500.00	1'459.35
660.3521	ORPCI District d'Aigle	122'057.10		127'123.00	118'120.55
660.3901	Imputation salaires serv. technique	5'671.00		5'643.00	5'402.00
660.4359	Recettes diverses		144.00	0.00	-144.00
* 660.4363	Remboursement de dommages par des tiers		3'831.50	0.00	0.00
660.4809	Prélèvement sur réserve pour charges de fonctionnement PCI		100'000.00	-100'000.00	-100'000.00
660.4818	Prélèvement sur réserve pour abris P.C.		19'297.55	0.00	-12'301.25
67	Abattoirs	3'796.45	2'260.50	3'600.00	7'723.94
				-2'500.00	-5'280.88
670	Abattoirs	3'796.45	2'260.50	3'600.00	7'723.94
				-2'500.00	-5'280.88
670.3141	Entretien des bâtiments	797.00		500.00	92.60
670.3186	Primes d'assurances	528.95		200.00	173.99
670.3189	Frais facturés par des tiers	2'470.50		2'500.00	7'081.95
670.3191	Taxe incendie	0.00		400.00	375.40
670.4359	Recettes diverses		2'260.50	-2'500.00	-2'703.00
670.4815	Prélèvement sur la réserve		0.00	0.00	-2'577.88

Remarques

- 650.3141 Rénovation caserne pompiers : Fr. 35'940.85
- 650.4363 Participation ECA à la tempête de vent du 01.03.2018
- 650.4814 Prélèvement solde réserve service du feu pour rénovation caserne pompiers
- 660.3141.001 Démontage des anciennes installations de cuisine : Fr. 2'302.10. Réparation cheminée suite tempête de vent : Fr. 4'048.20.
Remplacement moteur ventilateur : Fr. 3'467.95
- 660.4363 Participation ECA pour la réparation de la cheminée endommagée par la tempête de vent

Remarques

Tableau des comptes

		Comptes 2018		Budget 2018	Comptes 2017
		Charges	Revenus		
7	Sécurité sociale	5'012'866.17	221'195.35	5'023'745.00 -46'000.00	5'473'104.60 -48'420.00
71	Service social	1'160'608.92	145'315.35	1'160'535.00 -46'000.00	1'098'540.60 -48'420.00
710	Prévoyance sociale communale	1'160'608.92	145'315.35	1'160'535.00 -46'000.00	1'098'540.60 -48'420.00
710.3139	Achats d'autres marchandises	26'845.73		28'000.00	26'513.85
710.3525	Participations communales	968'936.59		971'535.00	907'207.00
710.3525.002	Participation à l'ARASAPE - fonct. AAS	166'508.39		173'846.00	165'212.00
710.3525.004	Participation à l'ARASAPE - LAJE	795'745.20		791'006.00	735'482.00
710.3525.009	Travailleur social de proximité - AZIMUT	6'683.00		6'683.00	6'513.00
710.3655	Subventions à des institutions privées	105'164.00		103'000.00	101'835.75
710.3655.002	Accueil de jour des enfants FAJE	38'595.00		38'000.00	37'120.00
710.3655.003	Halte garderie des Mille Pattes	59'569.00		58'000.00	57'715.75
710.3655.007	Ass. centre de rencontre "Croch'Coeur"	7'000.00		7'000.00	7'000.00
710.3659	Dons et aides à diverses oeuvres	1'000.00		2'000.00	3'000.00
710.3665	Aides sociales complémentaires et cartes journal. CFF communales	58'662.60		56'000.00	59'984.00
710.4363	Remboursement de dommages par des tiers		600.00	0.00	0.00
710.4525.001	Participation à l'ARASAPE - fonct. AAS - année précédente		13'330.35	0.00	0.00
710.4525.002	Participation à l'ARASAPE - fonct. AJE - année précédente		84'245.00	0.00	0.00
710.4655	Participations de tiers		47'140.00	-46'000.00	-48'420.00
72	Prévoyance sociale	3'152'819.00	75'880.00	3'152'818.00 0.00	3'700'216.00 0.00
720	Prévoyance sociale cantonale	3'152'819.00	75'880.00	3'152'818.00 0.00	3'700'216.00 0.00
720.3515	Participation à des charges cantonales de prévoyance sociale	3'152'819.00		3'152'818.00	3'700'216.00
720.3515.001	Facture sociale - année en cours	3'152'819.00		3'152'818.00	3'649'662.00
720.3515.002	Facture sociale - année précédente	0.00		0.00	50'554.00
720.4515	Facture sociale - année précédente		75'880.00	0.00	0.00
73	Santé publique	699'438.25	0.00	710'392.00 0.00	674'348.00 0.00
730	Santé publique	699'438.25	0.00	710'392.00 0.00	674'348.00 0.00
730.3654	Subventions pour hygiène et santé publique	699'438.25		710'392.00	674'348.00
730.3654.001	Aide et soins à domicile AVASAD	697'856.00		708'992.00	672'948.00
730.3654.005	Section des samaritains, Bex	1'582.25		1'400.00	1'400.00

Remarques

Tableau des comptes

		Comptes 2018		Budget 2018	Comptes 2017
		Charges	Revenus		
8	Services industriels	1'737'552.80	1'737'552.80	1'640'600.00	2'548'975.35
				-1'640'600.00	-2'548'975.35
81	Service des eaux	1'737'552.80	1'737'552.80	1'640'600.00	2'548'975.35
				-1'640'600.00	-2'548'975.35
810	Service technique	121'409.12	0.00	177'608.00	152'057.52
				0.00	0.00
810.3060	Indemnités et remboursements de frais	0.00		0.00	92.96
810.3101	Imprimés et fournitures de bureau	32.82		3'000.00	253.70
810.3111	Achats de mobilier, machines et matériel	4'243.27		7'000.00	683.33
810.3182	Frais de téléphone	2'573.37		3'000.00	3'400.49
810.3185	Honoraires pour études, plans, expertises	28'365.66		70'000.00	62'801.04
810.3199	Frais divers	540.00		2'000.00	0.00
810.3901	Imputation salaires serv. technique	85'654.00		92'608.00	84'826.00
811	Exploitation	1'616'143.68	1'737'552.80	1'462'992.00	2'396'917.83
				-1'640'600.00	-2'548'975.35
811.3011	Traitements	314'332.60		312'672.00	317'591.20
811.3030	Cotisations AVS-AF-AC	26'985.25		27'044.00	27'483.50
811.3040	Cotisations à la caisse de pensions	32'120.40		32'124.00	30'091.20
811.3050	Assurances de personnes	14'797.25		14'935.00	14'694.30
811.3060	Indemnités et remboursements de frais	6'068.45		5'000.00	4'375.85
811.3114	Achats de compteurs	27'074.97		50'000.00	21'573.00
* 811.3115	Achat de véhicules, machines	47'415.06		55'000.00	12'999.42
811.3135	Achats de matériel	6'520.06		15'000.00	19'253.05
811.3141	Entretien des réservoirs	11'989.89		70'000.00	134'621.73
811.3144	Entretien du réseau et des captages	383'493.91		385'000.00	465'953.00
811.3154	Entretien du matériel et des compteurs	1'248.61		5'000.00	7'806.00
811.3155	Entretien des véhicules	14'813.16		12'000.00	10'735.77
811.3155.001	Toyota Land Cruiser VD 129641	6'285.45		6'000.00	5'004.86
811.3155.002	Peugeot Partner VD 351325	5'811.29		4'000.00	3'960.90
811.3155.003	Lynx Adventure GT 600 Motoneige	2'716.42		2'000.00	1'770.01
811.3186	Primes d'assurances	3'450.30		0.00	0.00
811.3191	Impôts et taxes	14'847.84		4'200.00	9'788.37
811.3192	Taxes sur les véhicules	0.00		150.00	115.50
811.3199	Frais divers	120.00		1'000.00	80.00
811.3301	Défalcons eau	317.85		5'000.00	442.78
811.3310	Amortissement des installations	297'200.00		297'200.00	340'347.20
811.3315	Amortissement subventions investissement	15'000.00		15'000.00	15'000.00
* 811.3813	Attribution à la réserve service des eaux	256'806.08		14'167.00	823'891.96
811.3901	Part aux frais d'administration communaux	38'000.00		38'000.00	38'000.00
811.3905	Intérêts sur investissements	103'542.00		104'500.00	102'074.00
811.4273	Location des compteurs		44'101.80	-43'500.00	-43'660.80
811.4341	Taxes de raccordement		131'452.35	-150'000.00	-1'025'969.70
811.4342	Taxes d'utilisation et d'entretien		716'163.10	-700'000.00	-707'126.15
811.4351	Vente d'eau		571'174.50	-500'000.00	-511'074.30
811.4356	Travaux effectués pour des tiers		69'949.85	-91'500.00	-82'880.30
811.4356.001	Turbinage des eaux		66'851.40	-90'000.00	-71'535.95
811.4356.002	Travaux pour des tiers		3'098.45	-1'500.00	-11'344.35
811.4361	Remboursements traitements et charges sociales		8'821.65	0.00	-5'892.50
811.4363	Remboursement de dommages par des tiers		50.55	0.00	-14'904.60
811.4517	Subventions cantonales		60'239.00	-15'000.00	-21'867.00
811.4526	Participation commune de Lavey		0.00	-5'000.00	0.00
811.4657	Redevance FMA		135'600.00	-135'600.00	-135'600.00

Remarques

811.3115	Remplacement véhicule Nissan par Toyota Land Cruiser : Fr. 39'100.28
811.3813	Attribution des taxes de raccordement de Fr. 131'452.35 à la réserve eau - investissement, renouvellement. Solde de fonctionnement Fr. 125'353.73 attribué à la réserve eau

Tableau récapitulatif par direction

		Comptes 2018		Budget 2018	Comptes 2017
		Charges	Revenus		
1	Administration générale	3'275'258.37	240'479.85	3'324'996.00 -197'160.00	3'233'028.67 -327'475.70
2	Finances	6'596'863.25	25'997'975.07	5'140'526.00 -24'158'467.00	5'229'216.97 -24'990'916.97
3	Domaines et bâtiments	3'074'012.59	2'166'575.55	2'880'022.00 -1'869'900.00	3'537'082.23 -2'248'057.64
4	Travaux	8'418'751.67	4'685'362.72	8'212'872.00 -4'475'437.00	9'112'666.60 -5'642'006.98
5	Instruction publique et cultes	4'469'346.15	701'357.45	4'398'693.00 -652'500.00	4'245'159.42 -702'821.40
6	Police	3'489'161.33	327'875.99	3'540'088.00 -259'650.00	3'408'413.00 -289'401.08
7	Sécurité sociale	5'012'866.17	221'195.35	5'023'745.00 -46'000.00	5'473'104.60 -48'420.00
8	Services industriels	1'737'552.80	1'737'552.80	1'640'600.00 -1'640'600.00	2'548'975.35 -2'548'975.35
Totaux		36'073'812.33	36'078'374.78	34'161'542.00 -33'299'714.00	36'787'646.84 -36'798'075.12
Excédent de charges				861'828.00	
Excédent de revenus		4'562.45			10'428.28
		36'078'374.78	36'078'374.78	34'161'542.00 34'161'542.00	36'798'075.12 36'798'075.12

Tableau des comptes bâtiments

		Comptes 2018		Budget 2018	Comptes 2017
		Charges	Revenus		
350	Bâtiments	1'143'770.31	469'188.05	1'171'365.00	1'186'999.94
	Excédent / Perte		674'582.26	-449'650.00	-441'546.60
				721'715.00	745'453.34
350.002	Chalet de l'Arbalesse - ECA 2447	17'601.71	11'014.50	17'452.00	67'020.21
	Excédent / Perte		6'587.21	-10'000.00	-11'182.75
				7'452.00	55'837.46
3011	Traitements	3'600.00		3'600.00	3'600.00
3030	Cotisations AVS-AF-AC	314.45		315.00	314.50
3050	Assurances de personnes	36.40		37.00	36.35
3060	Indemnisations & remboursem. de frais	600.00		600.00	600.00
3113	Achat de mobilier et d'équipements	0.00		500.00	28.70
3114	Achat de machines et matériel	173.70		200.00	0.00
3123	Electricité	757.25		800.00	735.25
3124	Chauffage	0.00		200.00	0.00
3141	Entretien des bâtiments	11'079.86		10'000.00	60'684.45
3182	Frais de téléphone	303.00		400.00	253.50
3186	Primes d'assurances	737.05		200.00	211.01
3191	Taxe incendie	0.00		600.00	556.45
4231	Produits des loyers		11'014.50	-10'000.00	-11'182.75
350.004	Ancien stand Vauvrisse - ECA 435	3'290.40	0.00	1'900.00	11'904.83
	Excédent / Perte		3'290.40	0.00	0.00
				1'900.00	11'904.83
3123	Electricité	344.50		300.00	245.85
3141	Entretien des bâtiments	821.75		1'000.00	2'475.20
3185	Honoraires études, plans, expertises	0.00		0.00	8'640.00
3186	Primes d'assurances	525.15		200.00	203.03
3191	Taxe incendie	0.00		400.00	340.75
3905	Intérêts sur investissements	1'599.00		0.00	0.00
350.010	Hôtel de Ville - ECA 646	171'408.80	53'059.50	205'600.00	221'994.26
	Excédent / Perte		118'349.30	-54'500.00	-85'051.30
				151'100.00	136'942.96
3113	Achat de mobilier et d'équipements	0.00		0.00	402.50
3114	Achat de machines et matériel	0.00		500.00	0.00
3123	Electricité	15'462.50		15'000.00	15'994.85
3129	Chaleur CAD	14'734.65		27'300.00	0.00
3141	Entretien des bâtiments	24'224.60		42'000.00	64'010.45
3182	Frais de téléphone	0.00		800.00	748.55
3186	Primes d'assurances	6'274.05		1'800.00	1'796.16
3191	Taxe incendie	0.00		4'800.00	4'736.75
3310	Amortissement dépenses d'investiss.	90'200.00		91'800.00	90'200.00
3903	Imputation frais de chauffage	0.00		0.00	23'223.00
3905	Intérêts sur investissements	20'513.00		21'600.00	20'882.00
4271	Produits des loyers		45'285.00	-45'500.00	-45'465.00
4362	Remboursements de frais		7'774.50	-9'000.00	-9'602.25
4363	Remboursements de dommages		0.00	0.00	-1'857.00
4803	Prélèv. sur fonds rénovation bâtiment		0.00	0.00	-28'127.05
350.011	Auberge de Pont-de-Nant - ECA 2440	47'225.33	85'264.05	45'000.00	24'860.49
	Excédent / Perte		38'038.72	-83'400.00	-55'602.15
				-38'400.00	-30'741.66
3113	Achat de mobilier et d'équipements	0.00		0.00	3'934.55
* 3141	Entretien des bâtiments	42'803.10		40'400.00	16'309.46
3186	Primes d'assurances	4'422.23		1'000.00	1'059.73

Remarques

350.3141.011 Ventilation cuisine : Fr. 37'264.05

Tableau des comptes bâtiments

		Comptes 2018		Budget 2018	Comptes 2017
		Charges	Revenus		
3191	Taxe incendie	0.00		3'600.00	3'556.75
4231	Produits des loyers		48'000.00	-48'000.00	-48'000.00
4363	Remboursements de dommages		0.00	0.00	-7'602.15
* 4803	Prélèv. sur fonds rénovation bâtiment		37'264.05	-35'400.00	0.00
350.012	Refuge de Solalex - ECA 2558	47'789.01	45'960.00	13'400.00	51'444.56
	Excédent / Perte		1'829.01	-45'960.00	-45'176.00
				-32'560.00	6'268.56
3113	Achat de mobilier et d'équipements	0.00		0.00	6'645.90
3114	Achat de machines et matériel	0.00		1'000.00	0.00
3124	Chauffage	308.00		0.00	0.00
* 3141	Entretien des bâtiments	45'207.39		10'000.00	42'473.70
3186	Primes d'assurances	2'246.62		600.00	573.11
3191	Taxe incendie	0.00		1'800.00	1'751.85
3905	Intérêts sur investissements	27.00		0.00	0.00
4231	Produits des loyers		45'960.00	-45'960.00	-45'176.00
350.013	Ancien Collège des Posses - ECA 4393	10'176.40	19'650.00	9'217.00	18'145.56
	Excédent / Perte	9'473.60		-25'000.00	-25'350.00
				-15'783.00	-7'204.44
3011	Traitements	660.00		660.00	660.00
3050	Assurances de personnes	6.60		7.00	6.60
3113	Achat de mobilier et d'équipements	0.00		0.00	4'293.70
3123	Electricité	1'127.35		1'500.00	1'082.05
3124	Chauffage	4'972.10		3'000.00	3'573.65
3141	Entretien des bâtiments	2'141.15		2'500.00	7'071.45
3186	Primes d'assurances	1'269.20		600.00	594.96
3191	Taxe incendie	0.00		800.00	713.15
3301	Défalcations	0.00		150.00	150.00
* 4231	Produits des loyers		19'650.00	-25'000.00	-25'350.00
350.014	Ancien Collège de Frenières - ECA 2181	12'908.97	12'840.00	8'750.00	41'205.51
	Excédent / Perte		68.97	-12'840.00	-12'840.00
				-4'090.00	28'365.51
3113	Achat de mobilier et d'équipements	0.00		0.00	1'667.00
3123	Electricité	385.35		600.00	509.75
3124	Chauffage	5'698.15		3'600.00	3'563.80
* 3141	Entretien des bâtiments	6'278.90		4'000.00	34'901.65
3186	Primes d'assurances	546.57		250.00	256.21
3191	Taxe incendie	0.00		300.00	307.10
4231	Produits des loyers		12'840.00	-12'840.00	-12'840.00
350.015	Ancien Collège des Plans - ECA 2321	11'155.37	12'000.00	10'242.00	10'597.66
	Excédent / Perte	844.63		-12'000.00	-12'000.00
				-1'758.00	-1'402.34
3011	Traitements	1'722.00		1'722.00	1'722.00
3030	Cotisations AVS-AF-AC	149.45		150.00	149.45
3050	Assurances de personnes	17.45		20.00	17.45
* 3113	Achat de mobilier et d'équipements	2'388.80		0.00	2'000.00
3123	Electricité	789.25		1'600.00	968.15
3124	Chauffage	3'799.30		4'000.00	2'311.85
3141	Entretien des bâtiments	1'580.65		2'000.00	2'693.85
3186	Primes d'assurances	708.47		250.00	251.86
3191	Taxe incendie	0.00		500.00	483.05
4231	Produits des loyers		12'000.00	-12'000.00	-12'000.00

Remarques

- 350.4803.011 Prélèvement sur la réserve rénovations des bâtiments pour ventilation cuisine auberge de Pont-de-Nant : Fr. 37'264.05
- 350.3141.012 Mise en conformité électricité : Fr. 22'117.--, Rideau chambre froide : Fr. 4'932.35. Porte + fenêtres dortoir : Fr. 5'723.70. regard étanche pour suppression d'odeurs à la buanderie : Fr. 3'326.20
- 350.4231.013 Extourne loyer locataire décédé (en faillite) : Fr. 5'850.--
- 350.3141.014 Entretien de la toiture : Fr. 2'711.90
- 350.3113.015 Remplacement du lave-vaisselle : Fr. 2'388.80

Tableau des comptes bâtiments

		Comptes 2018		Budget 2018	Comptes 2017
		Charges	Revenus		
350.017	Salles d'exposition Solalex - ECA 2560 + 2561	1'845.39	0.00	1'700.00	2'182.01
	Excédent / Perte		1'845.39	0.00	0.00
3123	Electricité	331.80		300.00	961.15
3124	Chauffage	376.40		300.00	251.60
3141	Entretien des bâtiments	491.65		500.00	393.95
3186	Primes d'assurances	645.54		200.00	177.16
3191	Taxe incendie	0.00		400.00	398.15
350.018	Cinéma Grain d'sel - ECA 463	11'799.70	202.40	13'050.00	15'245.01
	Excédent / Perte		11'597.30	0.00	-2'532.40
3141	Entretien des bâtiments	0.00		1'000.00	3'250.80
3186	Primes d'assurances	2'126.70		650.00	646.81
3191	Taxe incendie	0.00		1'600.00	1'565.40
3310	Amortissement dépenses d'investiss.	8'800.00		8'800.00	8'800.00
3905	Intérêts sur investissements	873.00		1'000.00	982.00
4363	Remboursements de dommages		202.40	0.00	-2'532.40
350.048	Bâtiment des travaux zone industrielle - ECA 3743	29'762.96	0.00	22'951.00	27'706.40
	Excédent / Perte		29'762.96	0.00	-65.45
3011	Traitements	5'358.60		5'359.00	5'137.65
3030	Cotisations AVS-AF-AC	468.00		468.00	446.50
3040	Cotisations à la caisse de pensions	664.20		665.00	455.50
3050	Assurances de personnes	258.85		259.00	239.25
3060	Indemnisations & remboursem. de frais	21.00		50.00	21.00
3123	Electricité	3'299.20		3'500.00	3'156.35
3124	Chauffage	11'929.55		8'000.00	11'378.05
* 3141	Entretien des bâtiments	4'301.31		1'000.00	3'258.65
3186	Primes d'assurances	3'462.25		850.00	845.55
3191	Taxe incendie	0.00		2'800.00	2'767.90
4361	Rbts traitements et charges sociales		0.00	0.00	-65.45
350.053	Ancien Collège de Fenalet - ECA 1349	3'517.28	6'600.00	4'950.00	4'944.64
	Excédent / Perte	3'082.72		-6'600.00	-6'600.00
3123	Electricité	416.95		500.00	530.70
3124	Chauffage	1'616.30		3'000.00	1'606.45
3141	Entretien des bâtiments	1'050.00		1'000.00	2'360.10
3186	Primes d'assurances	434.03		200.00	203.49
3191	Taxe incendie	0.00		250.00	243.90
4231	Produits des loyers		6'600.00	-6'600.00	-6'600.00
350.054	Ancien Collège des Dévens - ECA 1401	11'900.06	19'200.00	10'835.00	7'913.45
	Excédent / Perte	7'299.94		-19'200.00	-19'200.00
3011	Traitements	2'400.00		2'400.00	2'400.00
3030	Cotisations AVS-AF-AC	209.45		210.00	209.50
3050	Assurances de personnes	85.40		25.00	24.65
3123	Electricité	158.50		300.00	161.75
3124	Chauffage	7'450.85		5'000.00	3'056.95
3141	Entretien des bâtiments	764.60		2'000.00	1'203.85
3186	Primes d'assurances	831.26		400.00	389.65
3191	Taxe incendie	0.00		500.00	467.10
4231	Produits des loyers		19'200.00	-19'200.00	-19'200.00

Remarques

350.3141.048 Place de lavage : Fr. 2'548.35. Brûleur à mazout : Fr. 1'073.40

Tableau des comptes bâtiments

		Comptes 2018		Budget 2018	Comptes 2017
		Charges	Revenus		
350.055 Ancien Collège du Châtel - ECA 1691		6'733.91	3'900.00	7'150.00	14'263.66
	Excédent / Perte		2'833.91	-3'900.00	-6'900.00
3123	Electricité	306.75		0.00	374.35
3124	Chauffage	4'827.15		5'000.00	4'313.10
3141	Entretien des bâtiments	1'003.65		1'500.00	8'961.55
3186	Primes d'assurances	596.36		300.00	279.56
3191	Taxe incendie	0.00		350.00	335.10
4231	Produits des loyers		3'900.00	-3'900.00	-3'900.00
4356	Frais facturés à des tiers		0.00	0.00	-3'000.00
350.063 Immeuble Echaud 3 - ECA 823		5'456.60	3'363.90	11'750.00	8'271.64
	Excédent / Perte		2'092.70	-7'920.00	-7'920.00
3122	Gaz	2'027.00		5'000.00	4'123.65
3123	Electricité	633.90		1'000.00	972.60
3124	Chauffage	137.25		4'000.00	455.80
3141	Entretien des bâtiments	1'918.75		1'000.00	1'955.30
3186	Primes d'assurances	739.70		300.00	313.44
3191	Taxe incendie	0.00		450.00	450.85
4231	Produits des loyers		2'640.00	-7'920.00	-7'920.00
4362	Remboursements de frais		723.90	0.00	0.00
350.067 Garage et studio des Plans-sur-Bex - ECA 2963		7'525.06	5'400.00	8'600.00	13'543.42
	Excédent / Perte		2'125.06	-5'400.00	-5'400.00
3011	Traitements	1'722.00		1'730.00	1'722.00
3030	Cotisations AVS-AF-AC	151.25		150.00	151.25
3050	Assurances de personnes	17.45		20.00	17.45
3123	Electricité	2'100.90		3'200.00	3'060.00
3124	Chauffage	1'384.15		2'000.00	2'096.80
3141	Entretien des bâtiments	1'670.70		1'000.00	5'998.70
3186	Primes d'assurances	478.61		150.00	156.52
3191	Taxe incendie	0.00		350.00	340.70
4231	Produits des loyers		5'400.00	-5'400.00	-5'400.00
350.068 Chalets de Bovonne (ECA 4377 + ECA 2508 à 2516)		52'565.23	80'877.80	51'650.00	21'829.43
	Excédent / Perte	28'312.57		-75'800.00	-36'350.00
3113	Achat de mobilier et d'équipements	3'089.20		4'700.00	0.00
3124	Chauffage	344.15		0.00	345.00
* 3141	Entretien des bâtiments	44'902.10		42'500.00	17'071.55
3186	Primes d'assurances	4'229.78		1'100.00	1'065.63
3191	Taxe incendie	0.00		3'350.00	3'347.25
4231	Produits des loyers		36'250.00	-36'300.00	-36'350.00
* 4803	Prélèv. sur fonds rénovation bâtiment		44'627.80	-39'500.00	0.00
350.069 Grande Salle - ECA 3170		268'504.41	23'614.00	288'390.00	287'862.97
	Excédent / Perte		244'890.41	-30'000.00	-33'246.55
3011	Traitements	55'884.60		55'885.00	58'443.65
3030	Cotisations AVS-AF-AC	4'881.15		4'880.00	5'018.50
3040	Cotisations à la caisse de pensions	6'930.60		6'930.00	5'049.90
3050	Assurances de personnes	2'701.20		2'695.00	2'690.60
3060	Indemnisations & remboursem. de frais	219.00		400.00	239.00
3113	Achat de mobilier et d'équipements	0.00		0.00	5'497.00

Remarques

350.3141.068 Menuiserie : Fr. 44'627.80

350.4803.068 Prélèvement sur la réserve rénovations des bâtiments pour menuiserie chalet de Bovonne : Fr. 44'627.80

Tableau des comptes bâtiments

		Comptes 2018		Budget 2018	Comptes 2017
		Charges	Revenus		
3122	Gaz	5'427.35		9'000.00	7'709.10
3123	Electricité	7'492.85		9'000.00	9'728.25
3129	Chaleur CAD	28'782.25		31'300.00	0.00
3133	Produits de nettoyage	2'299.20		6'000.00	7'444.15
3141	Entretien des bâtiments	47'201.40		54'000.00	47'760.95
3182	Frais de téléphone	148.00		300.00	253.50
3186	Primes d'assurances	9'282.81		2'100.00	2'109.92
3191	Taxe incendie	0.00		7'600.00	7'587.45
3310	Amortissement dépenses d'investiss.	84'000.00		84'000.00	84'000.00
3903	Imputation frais de chauffage	0.00		0.00	30'357.00
3905	Intérêts sur investissements	13'254.00		14'300.00	13'974.00
4231	Produits des loyers		23'614.00	-30'000.00	-32'470.65
4361	Rbts traitements et charges sociales		0.00	0.00	-775.90
350.071	Bâtiment Ch. Pré de la Cible 2 - ECA 491	5'830.11	16'580.00	7'006.00	9'773.40
	Excédent / Perte	10'749.89		-18'930.00	-18'930.00
3011	Traitements	600.00		600.00	600.00
3050	Assurances de personnes	6.00		6.00	5.00
3122	Gaz	-673.05		600.00	886.70
3123	Electricité	2'603.50		500.00	760.30
3141	Entretien des bâtiments	2'073.55		4'000.00	953.85
3185	Honoraires études, plans, expertises	0.00		0.00	5'310.00
3186	Primes d'assurances	1'220.11		600.00	571.95
3191	Taxe incendie	0.00		700.00	685.60
4231	Produits des loyers		16'580.00	-18'930.00	-18'930.00
350.072	Bâtiment Ch. Pré de la Cible 4 - ECA 456	12'392.24	13'200.00	12'050.00	10'249.99
	Excédent / Perte	807.76		-1'150.00	-2'950.01
3123	Electricité	140.45		100.00	0.00
3129	Chaleur CAD	5'251.80		5'300.00	0.00
3141	Entretien des bâtiments	0.00		1'500.00	0.00
3186	Primes d'assurances	4'960.99		1'900.00	1'898.14
3191	Taxe incendie	0.00		3'250.00	3'239.85
3903	Imputation frais de chauffage	0.00		0.00	5'112.00
3905	Intérêts sur investissements	2'039.00		0.00	0.00
4231	Produits des loyers		13'200.00	-13'200.00	-13'200.00
350.073	Bâtiment Ch. Pré de la Cible 4 A - ECA 3652	39'304.48	24'000.00	54'000.00	43'290.50
	Excédent / Perte		15'304.48	30'000.00	19'290.50
3123	Electricité	721.20		4'000.00	691.00
3129	Chaleur CAD	5'251.80		5'300.00	0.00
3141	Entretien des bâtiments	5'340.74		16'500.00	2'698.05
3185	Honoraires études, plans, expertises	0.00		0.00	6'800.00
3186	Primes d'assurances	4'637.74		1'600.00	1'650.35
3191	Taxe incendie	0.00		3'200.00	3'160.10
3310	Amortissement dépenses d'investiss.	16'000.00		16'000.00	16'000.00
3903	Imputation frais de chauffage	0.00		0.00	5'112.00
3905	Intérêts sur investissements	7'353.00		7'400.00	7'179.00
4231	Produits des loyers		24'000.00	-24'000.00	-24'000.00
350.091	Vestiaires, buvette, terrains F.C.B. - ECA 4009	203'386.25	8'046.80	190'200.00	126'140.92
	Excédent / Perte		195'339.45	0.00	0.00
3122	Gaz	3'783.80		5'000.00	5'447.55
3123	Electricité	3'988.05		5'000.00	2'319.90

Remarques

Tableau des comptes bâtiments

		Comptes 2018		Budget 2018	Comptes 2017
		Charges	Revenus		
3141	Entretien des bâtiments	4'501.10		3'000.00	507.60
* 3145	Entretien des terrains	74'910.74		45'000.00	0.00
3186	Primes d'assurances	1'497.56		800.00	191.27
3191	Taxe incendie	0.00		500.00	1'416.60
3310	Amortissement dépenses d'investiss.	73'500.00		84'000.00	75'000.00
3905	Intérêts sur investissements	41'205.00		46'900.00	41'258.00
4363	Remboursements de dommages		8'046.80	0.00	0.00
350.092	Salle spectacles et bûcher aux Dévens - ECA 1400	1'736.05	0.00	1'600.00	1'410.27
	Excédent / Perte		1'736.05	0.00	0.00
3123	Electricité	674.15		400.00	701.70
3141	Entretien des bâtiments	383.70		500.00	0.00
3186	Primes d'assurances	678.20		150.00	154.17
3191	Taxe incendie	0.00		550.00	554.40
350.094	Salle de musique au Carroz - ECA 601	17'814.34	0.00	17'850.00	17'697.29
	Excédent / Perte		17'814.34	0.00	0.00
3186	Primes d'assurances	779.34		400.00	365.34
3191	Taxe incendie	0.00		450.00	437.95
3310	Amortissement dépenses d'investiss.	11'500.00		11'500.00	11'500.00
3905	Intérêts sur investissements	5'535.00		5'500.00	5'394.00
350.095	Pavillon de musique parc grande salle - ECA 442	0.00	0.00	0.00	46.50
	Excédent / Perte		0.00	0.00	0.00
3191	Taxe incendie	0.00		0.00	46.50
350.099	Bâtiments divers (ECA divers)	142'140.25	24'415.10	156'072.00	127'455.36
	Excédent / Perte		117'725.15	-1'000.00	-20'000.00
3011	Traitements	23'719.40		24'000.00	24'306.35
3030	Cotisations AVS-AF-AC	2'071.80		2'100.00	2'123.55
3040	Cotisations à la caisse de pensions	2'160.30		1'400.00	2'520.35
3050	Assurances de personnes	847.85		1'200.00	797.10
3060	Indemnisations & remboursem. de frais	0.00		100.00	0.00
3113	Achat de mobilier et d'équipements	0.00		0.00	43.20
3114	Achat de machines et matériel	0.00		1'000.00	0.00
3123	Electricité	5'320.80		4'500.00	5'084.10
* 3141	Entretien des bâtiments	10'014.25		4'000.00	2'807.50
3185	Honoraires études, plans, expertises	0.00		10'000.00	0.00
3186	Primes d'assurances	11'944.85		1'200.00	1'179.96
3191	Taxe incendie	0.00		11'300.00	11'304.25
3199	Frais divers	0.00		1'000.00	0.00
3310	Amortissement dépenses d'investiss.	28'500.00		28'500.00	28'500.00
3901	Imputation salaires serv. technique	49'635.00		57'672.00	40'839.00
3905	Intérêts sur investissements	7'926.00		8'100.00	7'950.00
4231	Produits des loyers		20'000.00	-1'000.00	-20'000.00
* 4356	Frais facturés à des tiers		4'415.10	0.00	0.00

Remarques

350.3145.091 Dégâts ouragan du 01.03.2018 : Fr. 8'246.80. Participation de l'ECA comptabilisée dans le compte 350.4363.091

350.3141.099 Garage Châtel : Fr. 8'420.70

350.4356.099 Participation de tiers pour stations électriques garage du Châtel : Fr. 3'195.--

Tableau des charges et revenus par direction

		Charges	Revenus
1	Administration générale	3'275'258.37	240'479.85
10	Autorités	430'926.90	41'973.50
100	Conseil communal	39'430.90	0.00
101	Municipalité	391'496.00	41'973.50
11	Administration	1'242'080.69	38'945.35
110	Secrétariat municipal	420'053.65	0.00
111	Administration générale	535'809.78	38'945.35
112	Environnement et développement durable	2'600.00	0.00
115	Bâtiment administratif	283'617.26	0.00
14	Service des intérêts généraux	67'606.08	39'848.00
140	Accueil et intégration	67'606.08	39'848.00
15	Affaires culturelles et de loisirs	440'261.60	14'766.00
150	Sociétés récréatives	100'930.50	0.00
151	Centres rencontres et animation	71'000.00	0.00
152	Animation culturelle et récréative	254'943.40	14'766.00
153	Bibliothèque	13'387.70	0.00
16	Tourisme	102'947.00	102'947.00
160	Tourisme	102'947.00	102'947.00
17	Sports	76'149.90	2'000.00
170	Sports	76'149.90	2'000.00
18	Transports publics	736'767.65	0.00
180	Transports publics	736'767.65	0.00
19	Service informatique	178'518.55	0.00
190	Office informatique	178'518.55	0.00
2	Finances	6'596'863.25	25'997'975.07
20	Comptabilité générale - caisse - contentieux	375'882.91	129'844.08
200	Comptabilité générale - caisse - contentieux	375'882.91	129'844.08
21	Impôts	456'984.34	14'324'491.04
210	Impôts	456'984.34	14'324'491.04
22	Service financier	4'246'183.75	10'475'827.70
220	Service de la dette	4'246'183.75	10'119'001.20
221	Rendement des titres et créances	0.00	356'826.50
23	Amortissements et réserves non ventilés	1'517'812.25	1'067'812.25
230	Amortissements des patrimoines financier et administratif	1'517'812.25	1'067'812.25
3	Domaines et bâtiments	3'074'012.59	2'166'575.55
31	Terrain	92'991.80	247'743.55
310	Terrains communaux	92'991.80	218'444.55
311	Carrière et gravières	0.00	29'299.00
32	Forêts et pâturages	1'810'194.66	1'388'523.95
320	Forêts	1'810'194.66	1'388'523.95
321	Pâturages	0.00	0.00
35	Bâtiments	1'170'826.13	530'308.05
350	Bâtiments (voir tableau détaillé des bâtiments)	1'143'770.31	469'188.05
355	Chauffage à distance + halle à plaquettes	27'055.82	61'120.00

Tableau des charges et revenus par direction

		Charges	Revenus
4	Travaux	8'418'751.67	4'685'362.72
40	Service administratif	253'813.25	173'696.00
400	Service administratif	253'813.25	173'696.00
41	Service technique	595'820.35	391'274.50
410	Bureau technique	595'820.35	391'274.50
42	Service de l'urbanisme	290'683.20	100'387.00
420	Service de l'urbanisme	290'683.20	100'387.00
43	Routes	3'108'141.22	526'312.20
430	Réseau Routier	2'883'955.62	231'178.65
431	Eclairage public	224'185.60	295'133.55
44	Parcs, promenades, cimetière	446'534.05	179'291.70
440	Parcs, promenades et cimetière	446'534.05	179'291.70
45	Ordures ménagères, déchets, compostage	1'255'850.80	935'511.77
450	Ordures ménagères et déchets	949'972.94	933'736.77
451	Compostage	305'877.86	1'775.00
46	Réseau d'égouts et d'épuration	2'311'860.30	2'311'860.30
460	Egouts	327'631.31	1'446'789.25
461	Épuration	1'984'228.99	865'071.05
47	Cours d'eau, rives et ports	156'048.50	67'029.25
470	Cours d'eau	156'048.50	67'029.25
5	Instruction publique et cultes	4'469'346.15	701'357.45
50	Administration des écoles	3'598'132.96	283'095.80
500	Administration des écoles	59'835.95	1'347.00
501	Bâtiments scolaires	3'064'835.61	126'662.70
502	Centrale de chauffage à distance Complexe de la Servanne	38'873.87	104'358.50
504	Réfectoire scolaire	161'583.97	48'499.80
506	Transports et regroupements scolaires	273'003.56	2'227.80
51	Enseignement primaire	340'542.75	105'777.15
510	Classes enfantines, primaires, O.P.	340'435.60	105'777.15
511	Enseignement ménager	107.15	0.00
52	Enseignements secondaire	231'501.99	253'728.30
520	Enseignement secondaire	231'501.99	253'728.30
53	Enseignement spécialisé	0.00	0.00
531	Enseignement primaire spécialisé	0.00	0.00
55	Formation professionnelle	7'044.30	0.00
550	Formation professionnelle	7'044.30	0.00
56	Service médical et dentaire	180'105.92	52'090.00
560	Service médical et dentaire	180'105.92	52'090.00
58	Temples et cultes	112'018.23	6'666.20
580	Temples et cultes	112'018.23	6'666.20
6	Police	3'489'161.33	327'875.99
61	Corps de police	2'646'112.69	22'519.30
610	Service de police	2'646'112.69	22'519.30
62	Contrôle des habitants	325'485.85	107'167.00
620	Contrôle des habitants	325'485.85	107'167.00
63	Police sanitaire	7'300.00	0.00
630	Police sanitaire	7'300.00	0.00
64	Service des inhumations	8'986.25	4'040.00
640	Service des inhumations	8'986.25	4'040.00

Tableau des charges et revenus par direction

		Charges	Revenus
65	Défense contre l'incendie	223'883.97	49'402.25
650	Défense contre l'incendie	223'883.97	49'402.25
66	Protection civile	162'248.42	123'273.05
660	Protection civile	162'248.42	123'273.05
67	Abattoirs	3'796.45	2'260.50
670	Abattoirs	3'796.45	2'260.50
68	Militaire	111'347.70	19'213.89
680	Militaire	111'347.70	19'213.89
7	Sécurité sociale	5'012'866.17	221'195.35
70	Service administratif	0.00	0.00
700	Service administratif	0.00	0.00
71	Service social	1'160'608.92	145'315.35
710	Prévoyance sociale communale	1'160'608.92	145'315.35
72	Prévoyance sociale	3'152'819.00	75'880.00
720	Prévoyance sociale cantonale	3'152'819.00	75'880.00
73	Santé publique	699'438.25	0.00
730	Santé publique	699'438.25	0.00
74	Office du logement	0.00	0.00
740	Office du logement	0.00	0.00
75	Office du travail	0.00	0.00
750	Office du travail	0.00	0.00
8	Services industriels	1'737'552.80	1'737'552.80
81	Service des eaux	1'737'552.80	1'737'552.80
810	Service technique	121'409.12	0.00
811	Exploitation	1'616'143.68	1'737'552.80
Total des charges et des revenus		36'073'812.33	36'078'374.78
Excédent des revenus		4'562.45	
Totaux		36'078'374.78	36'078'374.78

Tableau des charges et revenus par nature et direction

		Total général	Administration générale
3	C h a r g e s	36'073'812.33	3'275'258.37
30	Autorités et personnel	6'025'786.03	990'806.20
300	Autorités et commissions	328'112.75	312'389.25
301	Personnel administratif et exploitation	4'412'538.90	410'283.45
302	Personnel enseignant payé par la Commune	0.00	0.00
303	Assurances sociales	386'292.35	57'885.65
304	Caisse de pensions et de prévoyance	455'703.70	80'188.80
305	Assurances accidents et maladie	211'332.05	16'157.45
306	Indemnisations et remboursements de frais	152'246.88	51'947.20
307	Prestations complémentaires de prévoyance	40'812.00	40'812.00
308	Personnel intérimaire	4'500.00	0.00
309	Autres charges des autorités et du personnel	34'247.40	21'142.40
31	Biens, services, marchandises	8'287'674.72	700'148.62
310	Imprimés, fournitures de bureau	151'738.17	93'771.50
311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	317'970.74	16'376.90
312	Achats d'eau, d'énergie et de combustible	677'134.94	18'070.25
313	Autres fournitures et marchandises	279'609.51	1'088.15
314	Entretien immeubles, routes et territoire	2'564'013.84	37'971.75
315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	327'260.17	2'019.85
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	234'870.75	173'470.75
317	Réceptions et manifestations	181'232.82	137'812.88
318	Honoraires et prestations de services	3'312'247.29	171'261.09
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	241'596.49	48'305.50
32	Intérêts passifs	1'081'173.86	0.00
321	Intérêts des dettes à court terme	0.00	0.00
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	1'075'035.75	0.00
329	Autres intérêts	6'138.11	0.00
33	Amortissements	3'539'751.37	130'840.00
330	Amortissements du patrimoine financier	469'554.52	0.00
331	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	3'070'196.85	130'840.00
332	Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif	0.00	0.00
333	Amortissements du découvert	0.00	0.00
35	Remboursements, participations et subv. à des collectivités publiques	11'164'841.84	713'154.35
351	Canton	4'234'490.70	713'154.35
352	Communes et associations de communes	6'930'351.14	0.00
36	Aides et subventions	1'832'652.25	680'056.20
365	Aides, subventions à des institutions privées	1'492'658.45	680'056.20
366	Aides individuelles	339'993.80	0.00
38	Attributions aux fonds et financements spéciaux	2'360'869.26	0.00
380	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	1'410'342.25	0.00
381	Attributions aux financements spéciaux	950'527.01	0.00
39	Imputations internes	1'781'063.00	60'253.00
390	Imputations internes	1'781'063.00	60'253.00

Finances	Bâtiments	Travaux	Instr. publique et culte	Police	Sécurité sociale	Service industriel
6'596'863.25	3'074'012.59	8'418'751.67	4'469'346.15	3'489'161.33	5'012'866.17	1'737'552.80
285'135.20	809'422.50	2'437'343.68	835'716.65	273'057.85	0.00	394'303.95
0.00	0.00	14'301.00	1'422.50	0.00	0.00	0.00
235'494.75	588'750.25	1'944'018.70	691'689.85	227'969.30	0.00	314'332.60
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
20'570.10	49'109.25	156'747.75	55'081.70	19'912.65	0.00	26'985.25
19'912.80	56'793.00	196'330.90	52'028.40	18'329.40	0.00	32'120.40
7'059.35	61'096.65	76'264.85	29'140.00	6'816.50	0.00	14'797.25
2'098.20	46'773.35	41'200.48	4'129.20	30.00	0.00	6'068.45
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
0.00	0.00	4'500.00	0.00	0.00	0.00	0.00
0.00	6'900.00	3'980.00	2'225.00	0.00	0.00	0.00
195'310.57	1'765'949.89	3'458'866.96	1'325'463.10	268'360.93	26'845.73	546'728.92
13'650.95	4'966.10	36'162.90	0.00	3'153.90	0.00	32.82
328.00	62'466.30	117'530.73	42'478.61	56.90	0.00	78'733.30
0.00	155'587.50	188'297.74	280'698.15	34'481.30	0.00	0.00
0.00	8'805.90	145'385.50	88'232.47	2'731.70	26'845.73	6'520.06
0.00	446'892.49	1'212'044.78	357'925.40	113'695.62	0.00	395'483.80
398.50	59'952.96	228'894.60	19'533.99	398.50	0.00	16'061.77
0.00	0.00	6'000.00	55'400.00	0.00	0.00	0.00
0.00	0.00	0.00	43'419.94	0.00	0.00	0.00
180'823.12	1'010'791.94	1'417'555.81	429'810.39	67'615.61	0.00	34'389.33
110.00	16'486.70	106'994.90	7'964.15	46'227.40	0.00	15'507.84
1'081'173.86	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1'075'035.75	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6'138.11	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
469'153.37	342'560.20	1'103'296.65	1'117'483.30	63'900.00	0.00	312'517.85
469'153.37	0.00	0.00	83.30	0.00	0.00	317.85
0.00	342'560.20	1'103'296.65	1'117'400.00	63'900.00	0.00	312'200.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
3'171'148.00	0.00	10'858.45	292'741.90	2'855'183.55	4'121'755.59	0.00
0.00	0.00	0.00	148'988.35	219'529.00	3'152'819.00	0.00
3'171'148.00	0.00	10'858.45	143'753.55	2'635'654.55	968'936.59	0.00
0.00	0.00	0.00	281'331.20	7'000.00	864'264.85	0.00
0.00	0.00	0.00	0.00	7'000.00	805'602.25	0.00
0.00	0.00	0.00	281'331.20	0.00	58'662.60	0.00
1'394'942.25	5'400.00	703'720.93	0.00	0.00	0.00	256'806.08
1'394'942.25	5'400.00	10'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
0.00	0.00	693'720.93	0.00	0.00	0.00	256'806.08
0.00	150'680.00	704'665.00	616'610.00	21'659.00	0.00	227'196.00
0.00	150'680.00	704'665.00	616'610.00	21'659.00	0.00	227'196.00

Tableau des charges et revenus par nature et direction

		Total général	Administration générale
4	Revenus	36'078'374.78	240'479.85
40	Impôts	13'999'897.24	102'947.00
400	Impôts sur le revenu, fortune et impôt personnel	10'365'099.28	0.00
401	Impôts sur le bénéfice net et le capital des personnes morales	1'091'944.70	0.00
402	Impôt foncier	1'549'823.80	0.00
404	Droits de mutations	540'896.75	0.00
405	Impôts sur les successions et donations	57'137.70	0.00
406	Impôts et taxes sur la possession et la dépense	290'699.85	102'947.00
409	Impôts récupérés après défalcation	104'295.16	0.00
41	Patentes, concessions	28'658.90	0.00
410	Patentes	28'658.90	0.00
411	Concessions	0.00	0.00
42	Revenus de patrimoine	2'286'244.84	0.00
422	Revenus des capitaux du patrimoine financier	467'098.30	0.00
423	Revenus des immeubles du patrimoine financier	478'517.30	0.00
424	Gains comptables sur les placements du patrimoine financier	944'942.25	0.00
425	Revenus des prêts et particip. du patrimoine administratif	80.00	0.00
427	Revenus des immeubles du patrimoine administratif	395'606.99	0.00
43	Taxes, émoluments, produits des ventes	6'196'103.25	80'294.85
430	Taxes légales de remplacement	0.00	0.00
431	Emoluments	196'255.25	0.00
432	Recettes pour soins médicaux et dentaires	52'090.00	0.00
433	Ecolage	0.00	0.00
434	Taxes de raccordements et d'utilisation	3'911'848.38	0.00
435	Ventes et prestations de service	1'676'530.71	0.00
436	Remboursements de tiers	320'536.56	48'349.50
437	Amendes	0.00	0.00
439	Autres recettes	38'842.35	31'945.35
44	Parts à des recettes cantonales	292'033.05	0.00
441	Parts à des recettes cantonales	292'033.05	0.00
444	Autres contributions cantonales	0.00	0.00
45	Participations et remboursements de collectivités publiques	10'461'928.40	33'472.00
451	Canton	1'134'214.20	33'472.00
452	Communes et associations de communes	9'327'714.20	0.00
46	Autres participations et subventions	574'373.05	11'306.00
465	Participations et subventions de tiers	574'373.05	11'306.00
469	Dons et legs	0.00	0.00
48	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	458'073.05	12'460.00
480	Prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement	416'425.30	12'460.00
481	Prélèvements sur les financements spéciaux	41'647.75	0.00
49	Imputations internes	1'781'063.00	0.00
490	Imputations internes	1'781'063.00	0.00

Finances	Bâtiments	Travaux	Instr. publique et culte	Police	Sécurité sociale	Service industriel
25'997'975.07	2'166'575.55	4'685'362.72	701'357.45	327'875.99	221'195.35	1'737'552.80
13'896'950.24	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
10'365'099.28	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1'091'944.70	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1'549'823.80	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
540'896.75	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
57'137.70	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
187'752.85	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
104'295.16	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
28'658.90	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
28'658.90	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1'412'120.55	541'992.30	161'693.70	103'082.60	23'253.89	0.00	44'101.80
467'098.30	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
0.00	478'517.30	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
944'942.25	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
80.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
0.00	63'475.00	161'693.70	103'082.60	23'253.89	0.00	44'101.80
59'020.33	669'028.00	3'595'914.82	170'987.40	122'645.85	600.00	1'497'612.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
3'176.25	0.00	100'387.00	0.00	92'692.00	0.00	0.00
0.00	0.00	0.00	52'090.00	0.00	0.00	0.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
0.00	0.00	3'064'232.93	0.00	0.00	0.00	847'615.45
14'432.37	643'745.90	312'944.29	39'434.30	24'849.50	0.00	641'124.35
35'861.71	25'282.10	118'350.60	78'116.10	5'104.35	600.00	8'872.20
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5'550.00	0.00	0.00	1'347.00	0.00	0.00	0.00
292'033.05	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
292'033.05	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9'037'453.00	755'341.05	66'433.65	295'205.85	40'328.50	173'455.35	60'239.00
0.00	755'341.05	66'433.65	142'848.50	0.00	75'880.00	60'239.00
9'037'453.00	0.00	0.00	152'357.35	40'328.50	97'575.35	0.00
0.00	79'118.90	236'908.55	64'299.60	0.00	47'140.00	135'600.00
0.00	79'118.90	236'908.55	64'299.60	0.00	47'140.00	135'600.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
122'870.00	121'095.30	60'000.00	0.00	141'647.75	0.00	0.00
122'870.00	121'095.30	60'000.00	0.00	100'000.00	0.00	0.00
0.00	0.00	0.00	0.00	41'647.75	0.00	0.00
1'148'869.00	0.00	564'412.00	67'782.00	0.00	0.00	0.00
1'148'869.00	0.00	564'412.00	67'782.00	0.00	0.00	0.00

Comparatif budgétaire par nature

		Comptes 2018	Budget 2018	Différence	%
3	C h a r g e s	36'073'812.33	34'161'542.00	1'912'270.33	5.60
30	Autorités et personnel	6'025'786.03	5'987'425.00	38'361.03	0.64
300	Autorités et commissions	328'112.75	316'000.00	12'112.75	3.83
301	Personnel administratif et exploitation	4'412'538.90	4'348'168.00	64'370.90	1.48
303	Assurances sociales	386'292.35	394'422.00	-8'129.65	-2.06
304	Caisse de pensions et de prévoyance	455'703.70	468'025.00	-12'321.30	-2.63
305	Assurances accidents et maladie	211'332.05	219'148.00	-7'815.95	-3.57
306	Indemnisations et remboursements de frais	152'246.88	150'750.00	1'496.88	0.99
307	Prestations complémentaires de prévoyance	40'812.00	40'812.00	0.00	0.00
308	Personnel intérimaire	4'500.00	0.00	4'500.00	0.00
309	Autres charges des autorités et du personnel	34'247.40	50'100.00	-15'852.60	-31.64
31	Biens, services, marchandises	8'287'674.72	8'145'540.00	142'134.72	1.74
310	Imprimés, fournitures de bureau	151'738.17	198'750.00	-47'011.83	-23.65
311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	317'970.74	413'900.00	-95'929.26	-23.18
312	Achats d'eau, d'énergie et de combustible	677'134.94	750'400.00	-73'265.06	-9.76
313	Autres fournitures et marchandises	279'609.51	286'000.00	-6'390.49	-2.23
314	Entretien immeubles, routes et territoire	2'564'013.84	2'404'900.00	159'113.84	6.62
315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	327'260.17	293'500.00	33'760.17	11.50
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	234'870.75	249'400.00	-14'529.25	-5.83
317	Réceptions et manifestations	181'232.82	196'000.00	-14'767.18	-7.53
318	Honoraires et prestations de services	3'312'247.29	3'055'500.00	256'747.29	8.40
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	241'596.49	297'190.00	-55'593.51	-18.71
32	Intérêts passifs	1'081'173.86	1'101'525.00	-20'351.14	-1.85
321	Intérêts des dettes à court terme	0.00	1'000.00	-1'000.00	0.00
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	1'075'035.75	1'085'525.00	-10'489.25	-0.97
329	Autres intérêts	6'138.11	15'000.00	-8'861.89	-59.08
33	Amortissements	3'539'751.37	3'437'024.00	102'727.37	2.99
330	Amortissements du patrimoine financier	469'554.52	390'350.00	79'204.52	20.29
331	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	3'070'196.85	3'046'674.00	23'522.85	0.77
35	Remboursements, participations et subv. à des collectivités publiques	11'164'841.84	11'248'085.00	-83'243.16	-0.74
351	Canton	4'234'490.70	4'283'847.00	-49'356.30	-1.15
352	Communes et associations de communes	6'930'351.14	6'964'238.00	-33'886.86	-0.49
36	Aides et subventions	1'832'652.25	1'822'002.00	10'650.25	0.58
365	Aides, subventions à des institutions privées	1'492'658.45	1'455'702.00	36'956.45	2.54
366	Aides individuelles	339'993.80	366'300.00	-26'306.20	-7.18
38	Attributions aux fonds et financements spéciaux	2'360'869.26	458'679.00	1'902'190.26	414.71
380	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	1'410'342.25	2'000.00	1'408'342.25	70'417.11
381	Attributions aux financements spéciaux	950'527.01	456'679.00	493'848.01	108.14
39	Imputations internes	1'781'063.00	1'961'262.00	-180'199.00	-9.19
390	Imputations internes	1'781'063.00	1'961'262.00	-180'199.00	-9.19

Comparatif budgétaire par nature

		Comptes 2018	Budget 2018	Différence	%
4	R e v e n u s	36'078'374.78	33'299'714.00	2'778'660.78	8.34
40	Impôts	13'999'897.24	13'951'000.00	48'897.24	0.35
400	Impôts sur le revenu, fortune et impôt personnel	10'365'099.28	10'235'000.00	130'099.28	1.27
401	Impôts sur le bénéfice net et le capital des personnes morales	1'091'944.70	1'210'000.00	-118'055.30	-9.76
402	Impôt foncier	1'549'823.80	1'500'000.00	49'823.80	3.32
404	Droits de mutations	540'896.75	450'000.00	90'896.75	20.20
405	Impôts sur les successions et donations	57'137.70	260'000.00	-202'862.30	-78.02
406	Impôts et taxes sur la possession et la dépense	290'699.85	196'000.00	94'699.85	48.32
409	Impôts récupérés après défalcation	104'295.16	100'000.00	4'295.16	4.30
41	Patentes, concessions	28'658.90	38'000.00	-9'341.10	-24.58
410	Patentes	28'658.90	38'000.00	-9'341.10	-24.58
42	Revenus de patrimoine	2'286'244.84	1'284'370.00	1'001'874.84	78.01
422	Revenus des capitaux du patrimoine financier	467'098.30	405'440.00	61'658.30	15.21
423	Revenus des immeubles du patrimoine financier	478'517.30	469'850.00	8'667.30	1.84
424	Gains comptables sur les placements du patrimoine financier	944'942.25	0.00	944'942.25	0.00
425	Revenus des prêts et particip. du patrimoine administratif	80.00	80.00	0.00	0.00
427	Revenus des immeubles du patrimoine administratif	395'606.99	409'000.00	-13'393.01	-3.27
43	Taxes, émoluments, produits des ventes	6'196'103.25	5'645'560.00	550'543.25	9.75
431	Emoluments	196'255.25	194'300.00	1'955.25	1.01
432	Recettes pour soins médicaux et dentaires	52'090.00	52'000.00	90.00	0.17
434	Taxes de raccordements et d'utilisation	3'911'848.38	3'794'600.00	117'248.38	3.09
435	Ventes et prestations de service	1'676'530.71	1'434'500.00	242'030.71	16.87
436	Remboursements de tiers	320'536.56	135'000.00	185'536.56	137.43
437	Amendes	0.00	60.00	-60.00	0.00
439	Autres recettes	38'842.35	35'100.00	3'742.35	10.66
44	Parts à des recettes cantonales	292'033.05	253'000.00	39'033.05	15.43
441	Parts à des recettes cantonales	292'033.05	253'000.00	39'033.05	15.43
45	Participations et remboursements de collectivités publiques	10'461'928.40	9'294'422.00	1'167'506.40	12.56
451	Canton	1'134'214.20	705'000.00	429'214.20	60.88
452	Communes et associations de communes	9'327'714.20	8'589'422.00	738'292.20	8.60
46	Autres participations et subventions	574'373.05	522'850.00	51'523.05	9.85
465	Participations et subventions de tiers	574'373.05	522'850.00	51'523.05	9.85
48	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	458'073.05	349'250.00	108'823.05	31.16
480	Prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement	416'425.30	326'900.00	89'525.30	27.39
481	Prélèvements sur les financements spéciaux	41'647.75	22'350.00	19'297.75	86.34
49	Imputations internes	1'781'063.00	1'961'262.00	-180'199.00	-9.19
490	Imputations internes	1'781'063.00	1'961'262.00	-180'199.00	-9.19

Bilan comparatif

		Bilan 2018	Bilan 2017	Différence
91	Actif	79'731'260.77	81'120'601.47	-1'389'340.70
910	Disponibilités	8'098'447.54	3'314'750.81	4'783'696.73
9100	Caisse	7'864.55	9'058.85	-1'194.30
9100.001	Caisse	3'167.15	2'173.65	993.50
9100.002	Reka - chèques	2'635.00	5'100.00	-2'465.00
9100.003	Grefe municipal	343.40	210.20	133.20
9100.005	Contrôle des habitants	1'719.00	1'575.00	144.00
9101	Comptes de chèques postaux	5'799'244.04	3'056'557.26	2'742'686.78
9101.001	Boursier communal 10-934-6	5'799'244.04	3'056'557.26	2'742'686.78
9102	Banques	2'291'338.95	249'134.70	2'042'204.25
9102.001	BCV - compte No 542.214.0	2'288'969.70	248'701.60	2'040'268.10
9102.005	Raiffeisen - compte No 316.062.7	2'369.25	433.10	1'936.15
911	Débiteurs et comptes courants	8'175'393.57	9'104'897.80	-929'504.23
9111	Comptes courants débiteurs	145'635.78	97'590.37	48'045.41
9111.003	Impôt anticipé à récupérer	144'541.35	96'428.35	48'113.00
9111.010	Compte courant impôt à la source	1'094.43	1'162.02	-67.59
9112	Impôts à encaisser	5'238'047.05	5'676'654.95	-438'607.90
9112.001	Receveur de l'état - PP-PM-IS	4'915'955.14	5'263'250.23	-347'295.09
9112.003	Receveur de l'état - impôt anticipé	322'091.91	413'404.72	-91'312.81
9114	Participations et subventions à recevoir	1'452'661.70	1'330'000.05	122'661.65
9114.001	Participations et subventions 2018	1'452'661.70	1'330'000.05	122'661.65
9115	Autres débiteurs	1'320'308.89	1'984'751.28	-664'442.39
9115.001	Débiteurs ordinaires	897'333.14	1'541'754.34	-644'421.20
9115.002	Débiteurs arriérés 2018	422'715.75	442'437.94	-19'722.19
9115.015	Compte courant Contrôle des habitants	260.00	559.00	-299.00
9119	Autres créances	18'740.15	15'901.15	2'839.00
9119.001	TVA - IP sur achats et prest. de services - ord. ménagères	12'651.30	2'740.25	9'911.05
9119.003	TVA - IP sur achats et prest. de services - égout et épuration	6'088.85	7'700.15	-1'611.30
9119.005	TVA - IP sur achats et prest. de services - eau	0.00	5'460.75	-5'460.75
912	Placements du patrimoine financier	7'966'772.30	8'046'969.30	-80'197.00
9120	Titres et placements (Patr. financier)	1'370'514.30	1'370'514.30	0.00
9120.001	Actions Swiss Life Holding	576.30	576.30	0.00
9120.004	Actions BCV	1'120.00	1'120.00	0.00
9120.007	Sucre Suisse SA	1.00	1.00	0.00
9120.008	Romande Energie Holding SA	500.00	500.00	0.00
9120.010	FMA 1ère classe	867'300.00	867'300.00	0.00
9120.011	FMA 2ème classe	1.00	1.00	0.00
9120.012	FMA 3ème classe	1.00	1.00	0.00
9120.013	S.I. logement pour tous	1.00	1.00	0.00
9120.018	Club d'aviation des Placettes	1.00	1.00	0.00
9120.019	S.I.P. Pony-Lift, les Plans	1.00	1.00	0.00
9120.020	Musée vaudois de la vigne	1.00	1.00	0.00
9120.021	Logacop, sté coopérative Lausanne	1.00	1.00	0.00
9120.022	Sté d'alpage de Bex	1.00	1.00	0.00
9120.026	Sté Vinicole de Bex	1.00	1.00	0.00
9120.029	Tunnel du Gd St-Bernard SA	1.00	1.00	0.00
9120.031	Coopérative vaudoise de cautionnement	1.00	1.00	0.00
9120.032	Télé-Villars-Gryon SA	1.00	1.00	0.00
9120.033	Centre régional travail et orientation	1.00	1.00	0.00

Bilan comparatif

	Bilan 2018	Bilan 2017	Différence
9120.036	1.00	1.00	0.00
9120.038	1.00	1.00	0.00
9120.042	501'000.00	501'000.00	0.00
9120.043	1.00	1.00	0.00
9120.044	1.00	1.00	0.00
9123	6'596'258.00	6'676'455.00	-80'197.00
9123.001	6'596'258.00	6'676'455.00	-80'197.00
913	7'913.13	8'553.15	-640.02
9139	7'913.13	8'553.15	-640.02
9139.009	7'913.13	8'553.15	-640.02
914	55'035'311.20	60'141'642.38	-5'106'331.18
9141	15'559'673.85	15'883'696.61	-324'022.76
9141.001	15'559'673.85	15'883'696.61	-324'022.76
9143	32'791'884.86	37'499'991.61	-4'708'106.75
9143.001	32'791'884.86	37'499'991.61	-4'708'106.75
9144	5'076'715.49	5'151'084.16	-74'368.67
9144.001	5'076'715.49	5'151'084.16	-74'368.67
9145	1'607'037.00	1'606'870.00	167.00
9145.001	1'607'037.00	1'606'870.00	167.00
915	4.00	4.00	0.00
9153	4.00	4.00	0.00
9153.024	1.00	1.00	0.00
9153.027	1.00	1.00	0.00
9153.037	1.00	1.00	0.00
9153.039	1.00	1.00	0.00
916	447'419.03	503'784.03	-56'365.00
9162	100'800.00	134'400.00	-33'600.00
9162.001	100'800.00	134'400.00	-33'600.00
9165	346'619.03	369'384.03	-22'765.00
9165.001	346'619.03	369'384.03	-22'765.00

Bilan comparatif

		Bilan 2018	Bilan 2017	Différence
92	Passif	79'731'260.77	81'120'601.47	-1'389'340.70
920	Engagements courants	2'843'406.84	3'302'995.00	-459'588.16
9200	Créanciers	2'815'805.84	3'253'206.82	-437'400.98
9200.001	Créanciers divers	2'815'805.84	3'253'206.82	-437'400.98
9206	Comptes courants créanciers	27'601.00	49'688.68	-22'087.68
9206.004	Compte courant Swiss Life	17'339.25	17'339.25	0.00
9206.013	Compte courant déchets carnés	10'261.75	32'349.43	-22'087.68
9209	Autres engagements courants	0.00	99.50	-99.50
9209.004	TVA - impôt dû, égout et épuration	0.00	82.05	-82.05
9209.005	TVA - impôt dû, eau	0.00	17.45	-17.45
921	Dettes à court terme	0.00	2'000'000.00	-2'000'000.00
9210	Banques	0.00	2'000'000.00	-2'000'000.00
9210.113	Banque Cantonale de Neuchâtel - ATF échéance 30.01.2018	0.00	2'000'000.00	-2'000'000.00
922	Emprunts à moyen et long terme	53'323'650.00	53'913'000.00	-589'350.00
9221	Emprunts par obligations simples	53'323'650.00	53'913'000.00	-589'350.00
9221.016	Emprunt 1957 CPEV Etat Vaud - No 1597	98'800.00	101'400.00	-2'600.00
9221.036	Emprunt 92/2021 LIM - No 238.03.007/6	33'500.00	44'000.00	-10'500.00
9221.055	Emprunt 97/2019 LIM - No 238.03.010/0	49'400.00	98'200.00	-48'800.00
9221.062	Emprunt 99/2024 LIM - No 200 (VD)	27'600.00	32'200.00	-4'600.00
9221.063	Emprunt 99/2024 LIM Conféd. - No 238.06.060/2	27'600.00	32'200.00	-4'600.00
9221.064	Emprunt 00/2019 LIM - No 216 (VD)	13'000.00	26'000.00	-13'000.00
9221.065	Emprunt 00/2019 LIM Conféd. - No 238.10.001/0	50'000.00	100'000.00	-50'000.00
9221.068	Emprunt 01/2025 LIM Conféd. - No 238.03.014/2	162'750.00	186'000.00	-23'250.00
9221.069	Emprunt 01/2021 LIM Conféd. - No 238.05.036/3	81'750.00	109'000.00	-27'250.00
9221.077	Banque cant. de Genève ATF 2009/2019	10'700'000.00	10'700'000.00	0.00
9221.078	Raiffeisen - No 31606.40	378'000.00	504'000.00	-126'000.00
9221.079	SUVA 2010/2020 - No 23105101	5'500'000.00	5'500'000.00	0.00
9221.080	SUVA 2010/2020 - No 23105102	3'000'000.00	3'000'000.00	0.00
9221.081	Caisse pension la Poste 2011/2026 - No CH0124702421	6'000'000.00	6'000'000.00	0.00
9221.082	SUVA 2012/2022 - No 40000282	4'000'000.00	4'000'000.00	0.00
9221.083	BCV ATF 2012/2022 - No 5278.93.60	6'000'000.00	6'000'000.00	0.00
9221.084	Fonds Investissement Forestier No 441-VD02-3013	201'250.00	230'000.00	-28'750.00
9221.085	Postfinance ATF 2015-2035	4'000'000.00	4'250'000.00	-250'000.00
9221.086	Postfinance ATF 2015-2035	5'000'000.00	5'000'000.00	0.00
9221.087	Caisse pension la Poste 2015/2024	4'000'000.00	4'000'000.00	0.00
9221.088	Caisse pension la Poste 2015/2025	4'000'000.00	4'000'000.00	0.00
925	Passifs transitoires	262'629.05	385'375.45	-122'746.40
9259	Passifs transitoires	262'629.05	385'375.45	-122'746.40
9259.099	Divers	262'629.05	385'375.45	-122'746.40
928	Financements spéciaux et fonds de réserve	17'669'433.23	15'891'651.82	1'777'781.41
9280	Fonds alimentés par des recettes affectées	8'034'045.55	7'250'181.09	783'864.46
9280.001	Service du feu	0.00	22'350.20	-22'350.20
9280.003	Abris PC	115'817.40	135'114.95	-19'297.55
9280.005	Egout & épuration	1'475'882.36	3'987'272.73	-2'511'390.37
9280.006	Ordures ménagères, déchets, compostage	211'750.48	211'750.48	0.00
9280.007	Gedechablais - service des déchets (adhésion taxe aux sacs)	93'010.53	93'010.53	0.00
9280.008	Eau	1'801'021.13	2'800'682.20	-999'661.07
9280.009	Egout & épuration - investissement, renouvellement	3'205'111.30	0.00	3'205'111.30
9280.010	Eau - investissement, renouvellement	1'131'452.35	0.00	1'131'452.35

Bilan comparatif

Bilan comparatif		Bilan 2018	Bilan 2017	Différence
9281	Fonds de renouvellement et de rénovation	1'053'979.03	1'058'544.33	-4'565.30
9281.001	Renouvellement mobilier, machines et matériel	28'220.07	28'220.07	0.00
9281.002	Rénovations des bâtiments	256'995.36	338'887.21	-81'891.85
9281.003	Renouvellement des véhicules	273'763.60	161'437.05	112'326.55
9281.004	Renouvellement éclairage public	45'000.00	80'000.00	-35'000.00
9281.005	Fonds équipements salle multiculturelle	450'000.00	450'000.00	0.00
9282	Fonds de réserve	8'581'408.65	7'582'926.40	998'482.25
9282.001	Forêts, investissements	232'392.90	232'392.90	0.00
9282.002	Forêts, compensation	52'370.00	48'500.00	3'870.00
9282.005	Dépotoir de la croisette	16'187.20	16'187.20	0.00
9282.007	Achat de terrain	2'615'540.75	1'793'468.50	822'072.25
9282.008	Modifications taxes impôts	3'000'000.00	3'000'000.00	0.00
9282.013	Rénovation technique du B.V.B.	197'841.25	197'841.25	0.00
9282.014	Extensions et améliorations éclairage public	25'364.65	50'364.65	-25'000.00
9282.016	Dispenses créations places parcs obligatoires	115'000.00	105'000.00	10'000.00
9282.021	Musée de Bex	0.00	4'960.00	-4'960.00
9282.024	Provision pour pertes sur débiteurs	1'096'000.00	1'096'000.00	0.00
9282.027	Communication - portail internet	32'500.00	40'000.00	-7'500.00
9282.030	Réserve péréquation	600'000.00	600'000.00	0.00
9282.031	Réserve pour charges fonctionnement PCI	298'211.90	398'211.90	-100'000.00
9282.032	Investissements futurs	300'000.00	0.00	300'000.00
929	Capital	5'632'141.65	5'627'579.20	4'562.45
9290	Capital	5'632'141.65	5'627'579.20	4'562.45
9290.001	Capital	5'632'141.65	5'627'579.20	4'562.45
	Perte / Profit	0.00	0.00	

Inventaire des titres

	Lieu dépôt	Valeur nominale	Valeur amortie	Valeur au bilan	Valeur véale
Titres et placements (Patr. financier)		1'810'226.30	439'712.00	1'370'514.30	13'872'274.40
113 Actions Swiss Life Holding	Banque cant. vaud.	576.30	0.00	576.30	42'781.80
112 Actions BCV	Banque cant. vaud.	1'120.00	0.00	1'120.00	82'992.00
28 Sucre Suisse SA	Banque cant. vaud.	280.00	279.00	1.00	894.60
20 Romande Energie Holding SA	Banque cant. vaud.	500.00	0.00	500.00	23'600.00
2891 FMA 1ère classe	Banque cant. vaud.	867'300.00	0.00	867'300.00	3'501'001.00
720 FMA 2ème classe	Banque cant. vaud.	108'000.00	107'999.00	1.00	1.00
904 FMA 3ème classe	Banque cant. vaud.	271'200.00	271'199.00	1.00	1.00
37 S.I. logement pour tous	Banque cant. vaud.	3'700.00	3'699.00	1.00	1.00
20 Club d'aviation des Placettes	Bourse communale	2'000.00	1'999.00	1.00	1.00
5 S.I.P. Pony-Lift, les Plans	Bourse communale	500.00	499.00	1.00	1.00
5 Musée vaudois de la vigne	Bourse communale	500.00	499.00	1.00	1.00
100 Logacop, sté coopérative Lausanne	Bourse communale	10'000.00	9'999.00	1.00	1.00
1 Sté d'alpage de Bex	Bourse communale	100.00	99.00	1.00	1.00
12 Sté Vinicole de Bex	Bourse communale	1'200.00	1'199.00	1.00	1.00
10 Tunnel du Gd St-Bernard SA	Banque cant. vaud.	5'000.00	4'999.00	1.00	1.00
12 Coopérative vaudoise de cautionnement	Banque cant. vaud.	600.00	599.00	1.00	1.00
39 Télé-Villars-Gryon SA	Bourse communale	1'950.00	1'949.00	1.00	390.00
1 Centre régional travail et orientation	Bourse communale	1'000.00	999.00	1.00	1.00
10 Parts sociales Sté Coopérative Cinéma de Bex	Bourse communale	1'000.00	999.00	1.00	1.00
2000 Transports Publics du Chablais SA - TPC	Bourse communale	20'000.00	19'999.00	1.00	200.00
50100 Holdigaz, Vevey	Banque cant. vaud.	501'000.00	0.00	501'000.00	10'220'400.00
7 RCR Publicité SA (Radio Chablais SA)	Bourse communale	700.00	699.00	1.00	1.00
150 Vaud Fribourg TV SA	Bourse communale	12'000.00	11'999.00	1.00	1.00
Titres et papiers valeurs (Patr. administratif)		34'200.00	34'196.00	4.00	4.00
247 SATOM SA, Monthey	Bourse communale	24'700.00	24'699.00	1.00	1.00
4 Centre ramassage et identif. déchets spéciaux SA (CRIDEC)	Bourse communale	4'000.00	3'999.00	1.00	1.00
1 Bons part. Centre émission Communes suisses	Bourse communale	5'000.00	4'999.00	1.00	1.00
5 Actions BVA Holding	Bourse communale	500.00	499.00	1.00	1.00
Totaux		1'844'426.30	473'908.00	1'370'518.30	13'872'278.40

Immeubles du patrimoine financier

	N° parcelle	Superficies m2	Est. fiscales mixtes	Est. fiscales forêts	Valeurs au bilan
La Croix	31	1'092	900.00		900.00
Chemin de Trécor	67	712	400.00		400.00
Avenue de la Gare	130	10'018	85'257.00	4'743.00	90'000.00
Avenue de la Gare	134	3'430	30'000.00		30'000.00
Avenue de la Gare	149	43'232	465'000.00		465'000.00
Route de Rivarotte	179	188	300.00		300.00
Route de Massongex	222	690		110.00	110.00
Chemin du Cotterd	235	2'288	2'300.00		2'300.00
L'Allex d'en Bas	271	3'135	3'000.00		3'000.00
Chemin du Pré de la Cible	580	1'545	450'000.00		450'000.00
Rue Centrale 8	605	530	540'000.00		540'000.00
Chemin de la Truite	654	655	50'000.00		50'000.00
Grande Fontaine	981	6'943	25'000.00		25'000.00
Grande Fontaine	988	45'372	680'000.00		680'000.00
En Rond	1011	4'954		1'400.00	1'400.00
Route de Gryon	1050	828		100.00	100.00
Ausset	1175	2'145	100'000.00		100'000.00
Grandes Iles	1214	14'122	817.00	3'183.00	4'000.00
Grandes Iles	1215	1'931		500.00	500.00
Les Placettes	1216	334'729	68'993.00	139'007.00	208'000.00
Route de Massongex	1217	5'009		1'000.00	1'000.00
Les Combes	1218	5'223	1'500.00		1'500.00
Combes	1243	16'770	14'000.00		14'000.00
La Prairie	1244	12'284	9'600.00		9'600.00
Les Placettes	1254	46'280	33'458.00	16'542.00	50'000.00
Chemin des Valentines	1302	17'763	263.00	2'537.00	2'800.00
Valentine	1312	11'484	132.00	3'868.00	4'000.00
Les Valentines	1313	7'550	537.00	1'263.00	1'800.00
Valentine	1338	5'818	4'600.00		4'600.00
Chemin du Perey	1346	2'007	811.00	289.00	1'100.00
Chemin de Vauvrise	1401	13'986	20'000.00		20'000.00
Chemin de Vauvrise	1429	378	11'000.00		11'000.00
Le Marais	1498	34'312	1'913.00	3'087.00	5'000.00
Pré du Bourg	1506	3'383		730.00	730.00
Le Châtel	1522	3'934			
Pré Landon	1542	5'836		1'200.00	1'200.00
Pré Landon	1544	7'778		780.00	780.00
Sous la Tour - Vauvrise	1554	25'470	67.00	1'933.00	2'000.00
Les Saux	1568	1'554		280.00	280.00
Les Saux	1571	40'124	23.00	3'977.00	4'000.00
Les Saux	1573	29'406		9'000.00	9'000.00
Sous-Vent	1595	57'306	83'349.00	1'651.00	85'000.00
La Prairie	1596	50'118	48'000.00		48'000.00
La Condémine	1653	29'712	25'000.00		25'000.00
Route de Vannel	1873	2'077	60'000.00		60'000.00
Route des Mines de Sel	2002	45'610	79.00	8'621.00	8'700.00
Route des Mines de Sel	2007	8'833	165.00	1'235.00	1'400.00
Route des Mines de Sel	2034	69'643	19'561.00	20'439.00	40'000.00
Route des Mines de Sel	2035	50'446	38'987.00	1'013.00	40'000.00
Les Neyex	2110	58'815		6'400.00	6'400.00
Les Neyex	2111	57'284		10'000.00	10'000.00
Grandes Iles	2112	91'941	46'553.00	11'447.00	58'000.00
Les Placettes	2113	165'885	96'234.00	27'766.00	124'000.00
Derrière Bornuit	2220	36'692	900'000.00		900'000.00
Les Tioleires	2235	7'876	12'000.00		12'000.00
Les Tioleires	2260	2'191		300.00	300.00
Domaine du Rhône	2261	3'294		290.00	290.00
Les Combes	2264	3'197		1'000.00	1'000.00
Combes	2283	8'191	7'800.00		7'800.00
Combes	2287	45'223	38'000.00		38'000.00
Les Caillettes	2328	3'262	22'690.00	9'310.00	32'000.00
Aux Vétillons	2500	8'162		1'600.00	1'600.00
En Prégué	2521	1'985		600.00	600.00

Immeubles du patrimoine financier

	N° parcelle	Superficies m2	Est. fiscales mixtes	Est. fiscales forêts	Valeurs au bilan
En Béligny	2536	5'040		1'500.00	1'500.00
En Pré Serre	2556	2'899		300.00	300.00
Aux Recourbes	2560	91'180		20'000.00	20'000.00
Aux Chablets	2582	531			
Aux Monts	2589	944'456	9.00	49'991.00	50'000.00
Aux Luisances	2822	143'352	5.00	44'995.00	45'000.00
Au Genièvre	2827	194			
Au Genièvre	2828	419			
En la Blachère	2858	162			
Derrière le Montet	2859	104'099		30'000.00	30'000.00
Aux Vingt Poses	2861	7'578		3'800.00	3'800.00
Aux Vingt Poses	2863	12'852		3'800.00	3'800.00
Aux Vingt Poses	2865	6'120		1'800.00	1'800.00
Le Montet	2866	60'438	433.00	14'567.00	15'000.00
Le Montet	2868	14'390	243.00	3'757.00	4'000.00
Le Montet	2869	30'035	371.00	8'629.00	9'000.00
Derrière le Montet	2874	97'178		19'000.00	19'000.00
Derrière le Montet	2876	1'197		270.00	270.00
En Champ Roffrey	2880	1'899		600.00	600.00
Aux Luisances	2885	103'741		33'000.00	33'000.00
Aux Luisances	2887	14'391		3'500.00	3'500.00
Derrière le Montet	2888	3'024		900.00	900.00
Aux Luisances	2890	1'656		500.00	500.00
Aux Luisances	2892	1'827		600.00	600.00
Aux Luisances	2894	1'341		400.00	400.00
Aux Luisances	2897	5'175		1'500.00	1'500.00
Aux Luisances	2898	1'017		200.00	200.00
Aux Luisances	2899	11'792		5'000.00	5'000.00
Les Dévens	2911	3'434			
Au Bouillet	2913	5'527		400.00	400.00
Au Bouillet	2922	16'743	1'000.00	3'000.00	4'000.00
Au Boët de Fenalet	2923	1'019'122	22.00	299'978.00	300'000.00
Au Plan du Chêne	3128	454	600.00		600.00
Au Chêne	3136	59	50.00		50.00
Aux Chabloz	3363	3'479		550.00	550.00
En la Combaz	3382	866	400.00		400.00
A Sublin	3612	151'380		7'500.00	7'500.00
En Solavy	3792	755	300.00		300.00
En Solavy	3793	250	100.00		100.00
En Rouvret	3813	916	800.00		800.00
En Fontannaz Seulaz	3840	2'349		600.00	600.00
Creux Favergeon	3851	9'690		2'200.00	2'200.00
Creux Favergeon	3854	2'398		600.00	600.00
Creux Favergeon	3862	10'197		2'300.00	2'300.00
Creux Favergeon	3864	39		5.00	5.00
Au Faug	3905	317		10.00	10.00
En Cheniez	3968	1'471	1'200.00		1'200.00
En Léderrey	4063	10'317		6'400.00	6'400.00
A Frenières	4127	562	150'000.00		150'000.00
Aux Champs	4178	232	3.00	67.00	70.00
Aux Champs	4179	178		100.00	100.00
Au Sépey	4180	927		200.00	200.00
A l'Escalier	4189	239'427		70'000.00	70'000.00
Aux Traverses	4202	153'254	214.00	29'786.00	30'000.00
Au Pré de la Chapelle	4209	430	4.00	36.00	40.00
Au Pré de la Chapelle	4210	1'469		480.00	480.00
En Combaz Torsaz	4227	830		110.00	110.00
En Combaz Torsaz	4228	1'022		200.00	200.00
En Combaz Torsaz	4229	5'823		900.00	900.00
En Combaz Torsaz	4231	3'618		1'000.00	1'000.00
Aux Teuroux	4246	27'589		3'000.00	3'000.00
Aux Teuroux	4247	7'716		1'300.00	1'300.00
En Solaville	4255	11'906		2'900.00	2'900.00

Immeubles du patrimoine financier

	N° parcelle	Superficies m2	Est. fiscales mixtes	Est. fiscales forêts	Valeurs au bilan
En Solaville	4257	4'749	10.00	690.00	700.00
Au Boët de Frenières	4266	52'401		13'000.00	13'000.00
Au Boët de Frenières	4268	8'580		2'500.00	2'500.00
Au Boët de Frenières	4270	32'408		8'000.00	8'000.00
Aux Combes	4275	48'504		5'000.00	5'000.00
Bovonne	4284	1'997'812	64'000.00		64'000.00
Aux Pars	4298	3'561	163.00	1'037.00	1'200.00
En Mattélon	4329	1'710			
En Mattélon	4330	30		10.00	10.00
En Mattélon	4332	17'816	435.00	3'565.00	4'000.00
Aux Plans	4361	1'003	50'000.00		50'000.00
Aux Plans	4378	799	800.00		800.00
Aux Plans	4397	401	127'000.00		127'000.00
Aux Mailllets	4526	7'020	64.00	336.00	400.00
En Mamont	4545	288'910	23'000.00		23'000.00
Pont-de-Nant - Lavanchy	4546	620'116	77'999.00	18'001.00	96'000.00
Au Bois de Bamp	4553	9'439	117.00	2'383.00	2'500.00
Au Bois de Bamp	4555	31'401		11'000.00	11'000.00
Au Bois de Bamp	4556	591'180	972.00	87'028.00	88'000.00
En Saumont	4559	1'242	17.00	283.00	300.00
En Saumont	4561	3'665		800.00	800.00
En Saumont	4563	24'265	51.00	6'249.00	6'300.00
En Saumont	4566	31'838		7'700.00	7'700.00
En Saumont	4568	3'630		800.00	800.00
A la Sionnaire	4578	140'970		35'000.00	35'000.00
En Saumont	4579	1'997		500.00	500.00
En Saumont	4582	2'097		500.00	500.00
En Saumont	4585	270			
En la Chenayaz	4594	238		40.00	40.00
En la Chenayaz	4602	766		110.00	110.00
Sur Rond	4607	1'362		260.00	260.00
Vers le Bey	4618	138'143	158.00	34'842.00	35'000.00
Dessous la Cavallery	4625	3'150		600.00	600.00
Dessous la Cavallery	4627	3'996		1'200.00	1'200.00
Dessous la Cavallery	4629	2'322		500.00	500.00
Aux Monts	4636	298'544	418.00	44'582.00	45'000.00
Aux Forêts Coulées	4637	2'416	3.00	377.00	380.00
Aux Forêts Coulées	4640	5'706	31.00	1'169.00	1'200.00
Aux Monts	4648	558		180.00	180.00
Aux Monts	4655	2'237		670.00	670.00
Aux Monts	4662	8'774		1'500.00	1'500.00
Aux Monts	4666	76	30.00		30.00
Aux Monts	4673	1'011	300.00		300.00
Aux Monts	4679	265'932		53'000.00	53'000.00
Au Pacoret	4686	9'126		2'800.00	2'800.00
En Pinget	4719	1'740		300.00	300.00
En Pinget	4720	370			
En Pinget	4721	9'257		1'700.00	1'700.00
Aux Savorgières	4728	3'078		1'000.00	1'000.00
Sur le Scex Vaudran	4732	8'217		2'000.00	2'000.00
Aux Savorgières	4734	26'352		5'000.00	5'000.00
Aux Monts	4754	2'241		400.00	400.00
Aux Monts	4755	4'383		1'350.00	1'350.00
Aux Monts	4756	4'572		900.00	900.00
En Plan Saugey	4758	1'295		250.00	250.00
Château d'Ergnaux	4759	17'801		5'500.00	5'500.00
En Plan Saugey	4760	23'020		4'800.00	4'800.00
Vers le Bey	4761	29'353		7'500.00	7'500.00
A la Sionnaire	4771	39'750		13'500.00	13'500.00
Au Pu Torrent	4772	14'972		4'000.00	4'000.00
Au Pu Torrent	4773	3'466		650.00	650.00
Au Pu Torrent	4774	1'179		230.00	230.00
Au Pu Torrent	4775	2'484		600.00	600.00

Immeubles du patrimoine financier

	N° parcelle	Superficies m2	Est. fiscales mixtes	Est. fiscales forêts	Valeurs au bilan
Au Pu Torrent	4776	2'300		460.00	460.00
En Combaz Torsaz	4784	55'620		16'700.00	16'700.00
A la Lombardery	4785	203		50.00	50.00
A la Lombardery	4786	54'828		16'400.00	16'400.00
Au Bois Commun	4787	141'245		32'500.00	32'500.00
Aux Verneys	4825	8'433		1'650.00	1'650.00
Aux Monts	4843	13'785		3'400.00	3'400.00
Aux Monts	4844	6'920		2'000.00	2'000.00
Aux Monts	4847	3'646		1'100.00	1'100.00
Solalex	4850	4'231'876	159'954.00	46.00	160'000.00
Anzeinde	4853	14'562'868	180'000.00		180'000.00
La Varraz	4860	4'982'400	64'000.00		64'000.00
Plan Névé	4861	3'255'300	900.00		900.00
Le Richard	4863	1'937'250	12'000.00		12'000.00
Pont de Nant	4864	743'850	816'000.00		816'000.00
Pont de Nant	4865	1'885'150	4'000.00		4'000.00
Nant	4866	6'046'200	26'000.00		26'000.00
La Chauz	4867	1'908'000	19'000.00		19'000.00
Les Martinets	4868	3'504'445	900.00		900.00
Ausannaz	4869	3'471'800	35'000.00		35'000.00
Javernaz	4871	3'925'669	98'990.00	13'010.00	112'000.00
En l'Essert	4916	13'564	341.00	3'659.00	4'000.00
Au Boët de Frenières	4939	122'798		40'000.00	40'000.00
Aux Cloux	5023	4'179		1'000.00	1'000.00
Avenue de la Gare	5178	1'653		500.00	500.00
L'Orgeolet	5524	2'459	22'000.00		22'000.00
Les Rupeaux	5566	20'404	8.00	2'692.00	2'700.00
Les Combes	6185	3'109		1'000.00	1'000.00
Les Tioleires	6186	1'377		300.00	300.00
Crochet	6421	61	3'000.00		3'000.00
Les Placettes	6528	108'733	81'000.00		81'000.00
Perruet	6551	9'937	207'000.00		207'000.00
Château d'Ergnaux	6585	4'412		400.00	400.00
Les Barmottes	6709	508	48'000.00		48'000.00
Valentine	6736	1'769	800.00		800.00
Pérey	6737	800	400.00		400.00
Valentine	6741	3'975	3'200.00		3'200.00
Derrière Bornuit	6804	1'117			
Gryon - Plan Sépey	329	27			
Ollon - Prés des Iles	435	41'360	35'240.00	6'760.00	42'000.00
Ollon - Grandes Iles d'Amont	548	154'506	195'640.00	49'360.00	245'000.00
Ollon - Grandes Iles d'Amont	649	5'528	9'274.00	38'726.00	48'000.00
Ollon - Grandes Iles d'Amont	672	68'077	74'000.00		74'000.00
Totaux			6'596'258.00	1'607'037.00	8'203'295.00
9123.001 Terrains et bâtiments du patrimoine financier					6'596'258.00
9145.001 Forêts					1'607'037.00

Tableau des investissements

			Comptes 2018
5	Dépenses		1'460'257.77
50	Investissements		1'459'022.77
501	Ouvrages de génie civil et d'assainissement		779'273.89
503	Bâtiments et constructions		246'086.75
504	Installations des services industriels		433'495.13
505	Forêts		167.00
506	Machines, mobilier et véhicules		0.00
507	Marchandises et approvisionnements		0.00
509	Autres biens		0.00
52	Prêts et participations permanentes		0.00
522	Communes et associations de communes		0.00
523	Titres et papiers valeurs		0.00
525	Autres prêts et participations		0.00
56	Subventions d'investissements		1'235.00
562	Communes et associations de communes		0.00
565	Autres subventions		1'235.00
58	Autres investissements		0.00
581	Indemnités d'expropriations		0.00
589	Autres dépenses d'investissements		0.00
6	Recettes		6'622'953.95
60	Transferts au patrimoine financier		0.00
609	Transferts au patrimoine financier		0.00
61	Participations de tiers		3'288'500.00
619	Participations de tiers		3'288'500.00
62	Remboursements de prêts et de participations permanentes		0.00
622	Communes et associations de communes		0.00
625	Autres remboursements		0.00
66	Subventions		139'242.30
661	Canton		139'242.30
662	Communes et associations de communes		0.00
669	Autres subventions		0.00
68	Reprises des amortissements et réserves		3'195'211.65
681	Reprises des amortissements ordinaires		3'070'196.85
682	Reprises des amortissements complémentaires		0.00
689	Reprises des réserves		125'014.80
59	Diminution des investissements	Chiffre 6 moins chiffre 5	5'162'696.18
69	Augmentation des investissements	Chiffre 5 moins chiffre 6	0.00

Comptes investissements par direction

1 Administration générale

115.5030.314 Nouveau bâtiment admin. communal
115.6810.314 Reprise des amortissements

3 Domaines et bâtiments

310.5650.352 Syndicat A.F. Les Collatels - piste agricole Javerne - Les Collatels
310.6810.352 Reprise des amortissements

320.5050.039 Forêts (ensemble)

350.5030.209 Grande Salle de Bex
350.6810.209 Reprise des amortissements

350.5030.306 Salle musique Harmonie du Chablais
350.6810.306 Reprise des amortissements

350.5030.315 Centre de tennis à la Cible
350.6810.315 Reprise des amortissements

350.5030.316 Réfection toiture du cinéma + raccordement au chauffage à distance
350.6810.316 Reprise des amortissements

350.5030.327 Transformations et réfect. Hôtel Ville
350.6810.327 Reprise des amortissements

350.5030.335 Vestiaires du FC Bex
350.6190.335 Participation de tiers
350.6810.335 Reprise des amortissements

350.5030.336 Salle union instrumentale au Carroz
350.6810.336 Reprise des amortissements

350.5030.338 Transformation de l'ancien stand de Vauvrisse

350.5030.373 Mise en conformité cuisine de l'Hôtel de Ville
350.6810.373 Reprise des amortissements

350.5030.375 Aménagement locaux ancienne vinicole en salle d'arts martiaux

350.5030.376 Refuge de Solalex - chauffage

355.5030.287 Centrale de chauffage à distance
355.6190.287 Participation de tiers

355.5030.350 Halle à plaquettes de bois de chauffage
355.6190.350 Participation de tiers
355.6810.350 Reprise des amortissements

4 Travaux

430.5010.087 Le Pont-Neuf
430.6810.087 Reprise des amortissements

430.5010.255 Giratoire Cotterd et giratoire la Gare
430.6810.255 Reprise des amortissements

430.5010.256 Route du Bouillet
430.6810.256 Reprise des amortissements

	Dépenses	Recettes	Augmentation + Diminution -
	0.00	130'840.00	-130'840.00
	0.00	0.00	-130'840.00
	0.00	130'840.00	
	183'202.60	3'614'060.20	-3'430'857.60
	0.00	0.00	-9'000.00
	0.00	9'000.00	
	167.00	0.00	167.00
	0.00	0.00	-84'000.00
	0.00	84'000.00	
	0.00	0.00	-16'000.00
	0.00	16'000.00	
	0.00	0.00	-28'500.00
	0.00	28'500.00	
	0.00	0.00	-8'800.00
	0.00	8'800.00	
	0.00	0.00	-62'000.00
	0.00	62'000.00	
	0.00	0.00	-145'000.00
	0.00	71'500.00	
	0.00	73'500.00	
	0.00	0.00	-11'500.00
	0.00	11'500.00	
	79'858.55	0.00	79'858.55
	0.00	0.00	-28'200.00
	0.00	28'200.00	
	101'849.05	0.00	101'849.05
	1'328.00	0.00	1'328.00
	0.00	0.00	-2'576'228.30
	0.00	2'576'228.30	
	0.00	0.00	-644'831.90
	0.00	623'771.70	
	0.00	21'060.20	
	779'273.89	1'103'296.65	-324'022.76
	0.00	0.00	-48'600.00
	0.00	48'600.00	
	0.00	0.00	-22'000.00
	0.00	22'000.00	
	0.00	0.00	-42'496.65
	0.00	42'496.65	

Comptes investissements par direction

		Dépenses	Recettes	Augmentation + Diminution -
430.5010.278	Aménagement carrefour du Temple et rue du midi	0.00	0.00	-77'900.00
430.6810.278	Reprise des amortissements	0.00	77'900.00	
430.5010.279	Chemin de Boton	0.00	0.00	-28'800.00
430.6810.279	Reprise des amortissements	0.00	28'800.00	
430.5010.296	Prolongement Rue de la Servanne	0.00	0.00	-19'400.00
430.6810.296	Reprise des amortissements	0.00	19'400.00	
430.5010.297	Rte de Vannel	0.00	0.00	-15'900.00
430.6810.297	Reprise des amortissements	0.00	15'900.00	
430.5010.305	Mur soutènement route de Frenières	0.00	0.00	-19'700.00
430.6810.305	Reprise des amortissements	0.00	19'700.00	
430.5010.313	Traversée des Posses	0.00	0.00	-39'200.00
430.6810.313	Reprise des amortissements	0.00	39'200.00	
430.5010.340	Réaménagement route de Rivarotte	39'086.15	0.00	-16'213.85
430.6810.340	Reprise des amortissements	0.00	55'300.00	
430.5010.341	Création d'un trottoir à la Rte de l'Infirmerie et au Ch. des Arembords	0.00	0.00	-3'300.00
430.6810.341	Reprise des amortissements	0.00	3'300.00	
430.5010.348	Rte de l'Arche & Ch. de Montaillet	185'557.35	0.00	156'057.35
430.6810.348	Reprise des amortissements	0.00	29'500.00	
430.5010.349	Réfection route de St-Maurice (RC780)	0.00	0.00	-9'200.00
430.6810.349	Reprise des amortissements	0.00	9'200.00	
430.5010.367	Rénovation passage inférieur gare CFF	30'240.00	0.00	30'240.00
430.5010.368	Aménagement place de la gare	45'727.25	0.00	45'727.25
430.5010.381	Bande longitudinale pour piétons au Châtel-sur-Bex	117'467.90	0.00	105'667.90
430.6810.381	Reprise des amortissements	0.00	11'800.00	
431.5010.351	Pose éclairage public - sortie de Posses	0.00	0.00	-4'700.00
431.6810.351	Reprise des amortissements	0.00	4'700.00	
450.5010.329	Création d'un éco-point au Châtel-sur-Bex	0.00	0.00	-7'700.00
450.6810.329	Reprise des amortissements	0.00	7'700.00	
450.5010.377	Eco-point Parc Ausset	150'635.93	0.00	132'935.93
450.6810.377	Reprise des amortissements	0.00	17'700.00	
461.5010.101	Ceinture rive droite, D19-D11 et D11-D10 Cotterd-Rivarottaz-Colonne	0.00	0.00	-152'700.00
461.6810.101	Reprise des amortissements	0.00	152'700.00	
461.5010.135	Collecteur Le Glarey-La Scie-Ch. Solitude	0.00	0.00	-25'600.00
461.6810.135	Reprise des amortissements	0.00	25'600.00	
461.5010.155	Assainissement de Fenalet	0.00	0.00	-14'500.00
461.6810.155	Reprise des amortissements	0.00	14'500.00	
461.5010.211	Collecteur le Crétel-Croisette-Le Châtel	0.00	0.00	-22'400.00
461.6810.211	Reprise des amortissements	0.00	22'400.00	
461.5010.213	Collecteur Bex-Les Plans	0.00	0.00	-39'300.00
461.6810.213	Reprise des amortissements	0.00	39'300.00	

Comptes investissements par direction

		Dépenses	Recettes	Augmentation + Diminution -
461.5010.215	Collecteur Les Dévens-le Chêne-Avançon	0.00	0.00	-24'900.00
461.6810.215	Reprise des amortissements	0.00	24'900.00	
461.5010.219	Ceinture rive droite, sect. D10-D3 - Rue du Cropt	0.00	0.00	-54'100.00
461.6810.219	Reprise des amortissements	0.00	54'100.00	
461.5010.233	Ceinture rive droite, sect. D3-D2, D2-D1 - Quai de l'Avançon	0.00	0.00	-121'300.00
461.6810.233	Reprise des amortissements	0.00	121'300.00	
461.5010.257	Chemin Philippe Allamand	0.00	0.00	-14'900.00
461.6810.257	Reprise des amortissements	0.00	14'900.00	
461.5010.310	Collecteur Rte du Gd. St-Bernard	0.00	0.00	-31'100.00
461.6810.310	Reprise des amortissements	0.00	31'100.00	
461.5010.312	Collecteur Grande Fontaine	0.00	0.00	-8'900.00
461.6810.312	Reprise des amortissements	0.00	8'900.00	
461.5010.320	Assainissement de Frenières	0.00	0.00	-7'900.00
461.6810.320	Reprise des amortissements	0.00	7'900.00	
461.5010.328	Réfections installations STEP	0.00	0.00	-27'500.00
461.6810.328	Reprise des amortissements	0.00	27'500.00	
461.5010.330	Assainissement au Châtel	0.00	0.00	-25'400.00
461.6810.330	Reprise des amortissements	0.00	25'400.00	
461.5010.344	Assainissement de Perruet (phase II)	20'859.98	0.00	-4'640.02
461.6810.344	Reprise des amortissements	0.00	25'500.00	
461.5010.347	Assainissement Frenières - phase 2	0.00	0.00	-19'100.00
461.6810.347	Reprise des amortissements	0.00	19'100.00	
461.5010.358	Assainissement Julien-Gallet	126'051.53	0.00	126'051.53
461.5010.371	Assainissement Les Plans	56'877.55	0.00	56'877.55
470.5010.251	Crue du 15.10.2000	6'770.25	0.00	-28'229.75
470.6810.251	Reprise des amortissements	0.00	35'000.00	
5	Instruction publique et cultes	64'286.15	1'187'993.30	-1'123'707.15
501.5030.119	3ème salle de gym. Pré de la Cible	0.00	0.00	-72'200.00
501.6810.119	Reprise des amortissements	0.00	72'200.00	
501.5030.220	Collège au Pré de la Cible	0.00	0.00	-144'100.00
501.6810.220	Reprise des amortissements	0.00	144'100.00	
501.5030.236	Collège au Pré de la Cible (3ème niveau)	0.00	0.00	-56'200.00
501.6810.236	Reprise des amortissements	0.00	56'200.00	
501.5030.322	Collège ibât (ancien. bâtim. admin.)	0.00	0.00	-144'900.00
501.6810.322	Reprise des amortissements	0.00	144'900.00	
501.5030.323	Complexe scolaire de la Servanne (étude et construction)	63'051.15	0.00	-707'542.15
501.6190.323	Participation de tiers	0.00	17'000.00	
501.6610.323	Subsides cantonaux	0.00	53'593.30	
501.6810.323	Reprise des amortissements	0.00	700'000.00	

Comptes investissements par direction

		Dépenses	Recettes	Augmentation + Diminution -
580.5650.298	Subvention réfection Eglise catholique	1'235.00	0.00	1'235.00
6	Police	0.00	63'900.00	-63'900.00
610.5030.326	Poste de police rue du Midi	0.00	0.00	-30'300.00
610.6810.326	Reprise des amortissements	0.00	30'300.00	
680.5220.229	Stand de tir intercommunal Grandes Iles Amont	0.00	0.00	-33'600.00
680.6810.229	Reprise des amortissements	0.00	33'600.00	
8	Services industriels	433'495.13	522'863.80	-89'368.67
811.5040.155	Assainissement de Fenalet	0.00	0.00	-55'700.00
811.6810.155	Reprise des amortissements	0.00	55'700.00	
811.5040.219	Eau ceinture rive droite, sect. D10-D3 - Rue du Cropt	0.00	0.00	-7'900.00
811.6810.219	Reprise des amortissements	0.00	7'900.00	
811.5040.233	Ceinture rive droite, sect. D3-D2, D2-D1 - Quai de l'Avançon	0.00	0.00	-10'100.00
811.6810.233	Reprise des amortissements	0.00	10'100.00	
811.5040.248	Eau Benjamine 2ème étape	0.00	0.00	-48'600.00
811.6810.248	Reprise des amortissements	0.00	48'600.00	
811.5040.265	Eau Route d'Aigle	187'938.85	0.00	187'938.85
811.5040.275	Réservoir En Rond	0.00	0.00	-41'800.00
811.6810.275	Reprise des amortissements	0.00	41'800.00	
811.5650.276	Réservoir de Plan Sépey	0.00	0.00	-15'000.00
811.6810.276	Reprise des amortissements	0.00	15'000.00	
811.5040.282	Eau Sublin - En Rond	0.00	0.00	-86'900.00
811.6810.282	Reprise des amortissements	0.00	86'900.00	
811.5040.295	Eau Szilassy	0.00	0.00	-9'900.00
811.6810.295	Reprise des amortissements	0.00	9'900.00	
811.5040.321	Captages de Solalex - phase I	32'919.98	0.00	32'919.98
811.5040.334	Turbinage des eaux excédentaires	0.00	0.00	-36'300.00
811.6810.334	Reprise des amortissements	0.00	36'300.00	
811.5040.366	Turbinage des eaux STEP - liaison Monthey - Phase 2	1'280.00	0.00	1'280.00
811.5040.380	Solalex phase II (puits de pompage)	692.50	0.00	692.50
811.5040.382	Remplac. conduite d'eau Rte du Stand & bouclage réseau à Vauvrise	210'663.80	0.00	0.00
811.6610.382	Subvention ECA	0.00	85'649.00	
811.6890.382	Reprise des réserves	0.00	125'014.80	
	Totaux	1'460'257.77	6'622'953.95	-5'162'696.18

Comptes investissements par nature et direction

		Total général	Administration générale
5	Dépenses	1'460'257.77	0.00
50	Investissements	1'459'022.77	0.00
501	Ouvrages de génie civil et d'assainissement	779'273.89	0.00
503	Bâtiments et constructions	246'086.75	0.00
504	Installations des services industriels	433'495.13	0.00
505	Forêts	167.00	0.00
506	Machines, mobilier et véhicules	0.00	0.00
507	Marchandises et approvisionnements	0.00	0.00
509	Autres biens	0.00	0.00
52	Prêts et participations permanentes	0.00	0.00
522	Communes et associations de communes	0.00	0.00
523	Titres et papiers valeurs	0.00	0.00
525	Autres prêts et participations	0.00	0.00
56	Subventions d'investissements	1'235.00	0.00
562	Communes et associations de communes	0.00	0.00
565	Autres subventions	1'235.00	0.00
58	Autres investissements	0.00	0.00
581	Indemnités d'expropriations	0.00	0.00
589	Autres dépenses d'investissements	0.00	0.00

Comptes investissements par nature et direction

		Total général	Administration générale
6	R e c e t t e s	6'622'953.95	130'840.00
60	Transferts au patrimoine financier	0.00	0.00
609	Transferts au patrimoine financier	0.00	0.00
61	Participations de tiers	3'288'500.00	0.00
619	Participations de tiers	3'288'500.00	0.00
62	Remboursements de prêts et de participations permanentes	0.00	0.00
622	Communes et associations de communes	0.00	0.00
625	Autres remboursements	0.00	0.00
66	Subventions	139'242.30	0.00
661	Canton	139'242.30	0.00
662	Communes et associations de communes	0.00	0.00
669	Autres subventions	0.00	0.00
68	Reprises des amortissements et réserves	3'195'211.65	130'840.00
681	Reprises des amortissements ordinaires	3'070'196.85	130'840.00
682	Reprises des amortissements complémentaires	0.00	0.00
689	Reprises des réserves	125'014.80	0.00

Comptes investissements par nature

		Dépenses	Recettes	Augmentation + Diminution -
461.5010.135	Collecteur Le Glarey-La Scie-Ch. Solitude	0.00	0.00	-25'600.00
461.6810.135	Reprise des amortissements	0.00	25'600.00	
461.5010.155	Assainissement de Fenalet	0.00	0.00	-14'500.00
461.6810.155	Reprise des amortissements	0.00	14'500.00	
461.5010.211	Collecteur le Crétel-Croisette-Le Châtel	0.00	0.00	-22'400.00
461.6810.211	Reprise des amortissements	0.00	22'400.00	
461.5010.213	Collecteur Bex-Les Plans	0.00	0.00	-39'300.00
461.6810.213	Reprise des amortissements	0.00	39'300.00	
461.5010.215	Collecteur Les Dévens-le Chêne-Avançon	0.00	0.00	-24'900.00
461.6810.215	Reprise des amortissements	0.00	24'900.00	
461.5010.219	Ceinture rive droite, sect. D10-D3 - Rue du Cropt	0.00	0.00	-54'100.00
461.6810.219	Reprise des amortissements	0.00	54'100.00	
461.5010.233	Ceinture rive droite, sect. D3-D2, D2-D1 - Quai de l'Avançon	0.00	0.00	-121'300.00
461.6810.233	Reprise des amortissements	0.00	121'300.00	
461.5010.257	Chemin Philippe Allamand	0.00	0.00	-14'900.00
461.6810.257	Reprise des amortissements	0.00	14'900.00	
461.5010.310	Collecteur Rte du Gd. St-Bernard	0.00	0.00	-31'100.00
461.6810.310	Reprise des amortissements	0.00	31'100.00	
461.5010.312	Collecteur Grande Fontaine	0.00	0.00	-8'900.00
461.6810.312	Reprise des amortissements	0.00	8'900.00	
461.5010.320	Assainissement de Frenières	0.00	0.00	-7'900.00
461.6810.320	Reprise des amortissements	0.00	7'900.00	
461.5010.328	Réfections installations STEP	0.00	0.00	-27'500.00
461.6810.328	Reprise des amortissements	0.00	27'500.00	
461.5010.330	Assainissement au Châtel	0.00	0.00	-25'400.00
461.6810.330	Reprise des amortissements	0.00	25'400.00	
461.5010.344	Assainissement de Perruet (phase II)	20'859.98	0.00	-4'640.02
461.6810.344	Reprise des amortissements	0.00	25'500.00	
461.5010.347	Assainissement Frenières - phase 2	0.00	0.00	-19'100.00
461.6810.347	Reprise des amortissements	0.00	19'100.00	
461.5010.358	Assainissement Julien-Gallet	126'051.53	0.00	126'051.53
461.5010.371	Assainissement Les Plans	56'877.55	0.00	56'877.55
470.5010.251	Crue du 15.10.2000	6'770.25	0.00	-28'229.75
470.6810.251	Reprise des amortissements	0.00	35'000.00	
503	Bâtiments et constructions	246'086.75	4'954'193.50	-4'708'106.75
115.5030.314	Nouveau bâtiment admin. communal	0.00	0.00	-130'840.00
115.6810.314	Reprise des amortissements	0.00	130'840.00	
350.5030.209	Grande Salle de Bex	0.00	0.00	-84'000.00
350.6810.209	Reprise des amortissements	0.00	84'000.00	
350.5030.306	Salle musique Harmonie du Chablais	0.00	0.00	-16'000.00
350.6810.306	Reprise des amortissements	0.00	16'000.00	

Comptes investissements par nature

350.5030.315	Centre de tennis à la Cible	
350.6810.315	Reprise des amortissements	
350.5030.316	Réfection toiture du cinéma + raccordement au chauffage à distance	
350.6810.316	Reprise des amortissements	
350.5030.327	Transformations et réfect. Hôtel Ville	
350.6810.327	Reprise des amortissements	
350.5030.335	Vestiaires du FC Bex	
350.6190.335	Participation de tiers	
350.6810.335	Reprise des amortissements	
350.5030.336	Salle union instrumentale au Carroz	
350.6810.336	Reprise des amortissements	
350.5030.338	Transformation de l'ancien stand de Vauvrise	
350.5030.373	Mise en conformité cuisine de l'Hôtel de Ville	
350.6810.373	Reprise des amortissements	
350.5030.375	Aménagement locaux ancienne vinicole en salle d'arts martiaux	
350.5030.376	Refuge de Solalex - chauffage	
355.5030.287	Centrale de chauffage à distance	
355.6190.287	Participation de tiers	
355.5030.350	Halle à plaquettes de bois de chauffage	
355.6190.350	Participation de tiers	
355.6810.350	Reprise des amortissements	
501.5030.119	3ème salle de gym. Pré de la Cible	
501.6810.119	Reprise des amortissements	
501.5030.220	Collège au Pré de la Cible	
501.6810.220	Reprise des amortissements	
501.5030.236	Collège au Pré de la Cible (3ème niveau)	
501.6810.236	Reprise des amortissements	
501.5030.322	Collège ibât (ancien. bâtim. admin.)	
501.6810.322	Reprise des amortissements	
501.5030.323	Complexe scolaire de la Servanne (étude et construction)	
501.6190.323	Participation de tiers	
501.6610.323	Subsides cantonaux	
501.6810.323	Reprise des amortissements	
610.5030.326	Poste de police rue du Midi	
610.6810.326	Reprise des amortissements	
504	Installations des services industriels	
811.5040.155	Assainissement de Fenalet	
811.6810.155	Reprise des amortissements	
811.5040.219	Eau ceinture rive droite, sect. D10-D3 - Rue du Cropt	
811.6810.219	Reprise des amortissements	
811.5040.233	Ceinture rive droite, sect. D3-D2, D2-D1 - Quai de l'Avançon	
811.6810.233	Reprise des amortissements	

Dépenses	Recettes	Augmentation + Diminution -
0.00	0.00	-28'500.00
0.00	28'500.00	
0.00	0.00	-8'800.00
0.00	8'800.00	
0.00	0.00	-62'000.00
0.00	62'000.00	
0.00	0.00	-145'000.00
0.00	71'500.00	
0.00	73'500.00	
0.00	0.00	-11'500.00
0.00	11'500.00	
79'858.55	0.00	79'858.55
0.00	0.00	-28'200.00
0.00	28'200.00	
101'849.05	0.00	101'849.05
1'328.00	0.00	1'328.00
0.00	0.00	-2'576'228.30
0.00	2'576'228.30	
0.00	0.00	-644'831.90
0.00	623'771.70	
0.00	21'060.20	
0.00	0.00	-72'200.00
0.00	72'200.00	
0.00	0.00	-144'100.00
0.00	144'100.00	
0.00	0.00	-56'200.00
0.00	56'200.00	
0.00	0.00	-144'900.00
0.00	144'900.00	
63'051.15	0.00	-707'542.15
0.00	17'000.00	
0.00	53'593.30	
0.00	700'000.00	
0.00	0.00	-30'300.00
0.00	30'300.00	
433'495.13	507'863.80	-74'368.67
0.00	0.00	-55'700.00
0.00	55'700.00	
0.00	0.00	-7'900.00
0.00	7'900.00	
0.00	0.00	-10'100.00
0.00	10'100.00	

Investissements du patrimoine administratif obligatoirement amortissables

	Préavis	Date approbation	Crédit accordé	Coût de la construction 01.01.2018
115.5030.314 Nouveau bâtiment admin. communal	2009/07 2012/07	24.06.2009 27.06.2012	3'925'000.00	3'928'714.35
320.5050.039 Forêts (ensemble)			0.00	1'631'377.45
350.5030.209 Grande Salle de Bex	1993/707	30.06.1993	2'080'000.00	2'510'013.20
350.5030.306 Salle musique Harmonie du Chablais	2010/16 2015/01	27.10.2010 18.03.2015	483'065.00	478'465.15
350.5030.315 Centre de tennis à la Cible	2010/04	14.04.2010	1'717'000.00	1'938'480.70
350.5030.316 Réfection toiture du cinéma + raccordement au chauffage à distance	2013/01	01.05.2013	96'500.00	92'027.70
350.5030.327 Transformations et réfect. Hôtel Ville	2010/17 2015/01	01.12.2010 18.03.2015	1'231'000.00	1'230'996.78
350.5030.335 Vestiaires du FC Bex	2016/01	09.03.2016	2'518'000.00	2'354'127.84
350.5030.336 Salle union instrumentale au Carroz	2011/06 2015/01	21.09.2011 18.03.2015	346'650.00	346'616.15
350.5030.338 Transformation de l'ancien stand de Vauvrisse	2018/05	27.06.2018	1'850'000.00	0.00
350.5030.373 Mise en conformité cuisine de l'Hôtel de Ville	2016/14	14.12.2016	298'000.00	282'117.20
350.5030.375 Aménagement locaux ancienne vinicole en salle d'arts martiaux	2017/11	06.12.2017	360'000.00	0.00
350.5030.376 Refuge de Solalex - chauffage			0.00	0.00
355.5030.287 Centrale de chauffage à distance	2006/963 2010/01 2015/01	21.06.2006 17.03.2010 18.03.2015	3'899'500.00	4'622'390.25
355.5030.350 Halle à plaquettes de bois de chauffage	2012/01 2015/09	28.03.2012 05.11.2015	744'031.90	753'754.90
430.5010.087 Le Pont-Neuf	1993/711	11.05.1993	1'720'000.00	1'786'636.80
430.5010.255 Giratoire Cotterd et giratoire la Gare	2004/896	17.03.2004	859'000.00	692'950.40
430.5010.256 Route du Bouillet	2006/966	11.10.2006	340'000.00	585'758.55
430.5010.278 Aménagement carrefour du Temple et rue du midi	2009/06 2010/09	28.10.2009 23.06.2010	2'128'000.00	2'321'463.80
430.5010.279 Chemin de Boton	2007/977	02.05.2007	537'000.00	864'359.05
430.5010.296 Prolongement Rue de la Servanne	2006/972	06.12.2006	530'000.00	611'815.25
430.5010.297 Rte de Vannel	2005/954	07.12.2005	650'000.00	506'022.15
430.5010.305 Mur soutènement route de Frenières	2008/988	25.06.2008	233'000.00	196'058.50
430.5010.313 Traversée des Posses	2010/03 2012/04	14.04.2010 28.03.2012	1'242'340.00	1'185'833.30
430.5010.340 Réaménagement route de Rivarotte	2015/05	06.05.2015	2'300'000.00	1'662'939.70
430.5010.341 Création d'un trottoir à la Rte de l'Infirmierie et au Ch. des Arembords	2017/06	21.06.2017	112'000.00	98'428.70
430.5010.348 Rte de l'Arche & Ch. de Montaillet	2013/02	01.05.2013	970'000.00	691'143.55
430.5010.349 Réfection route de St-Maurice (RC780)	2012/05	28.03.2012	250'000.00	274'546.50
430.5010.367 Rénovation passage inférieur gare CFF			0.00	0.00
430.5010.368 Aménagement place de la gare			0.00	48'796.80
430.5010.374 Reconstruction d'un mur de soutènement au Chêne-sur-Bex			0.00	10'825.30
430.5010.381 Bande longitudinale pour piétons au Châtel-sur-Bex	2017/07	25.10.2017	132'000.00	0.00
431.5010.351 Pose éclairage public - sortie de Posses	2012/17	01.05.2013	65'000.00	46'629.70
450.5010.329 Création d'un éco-point au Châtel-sur-Bex	2015/02	18.03.2015	100'000.00	76'803.45
450.5010.377 Eco-point Parc Ausset	2017/12	06.12.2017	135'000.00	25'800.00
461.5010.101 Ceinture rive droite, D19-D11 et D11-D10 Cotterd-Rivarottaz-Colonne	1991/671	04.03.1992	3'192'000.00	4'013'827.90
461.5010.135 Collecteur Le Glarey-La Scie-Ch. Solitude	1992/679	01.04.1992	243'000.00	929'203.70
461.5010.155 Assainissement de Fenalet	1990/648	10.10.1990	1'005'000.00	492'662.05
461.5010.211 Collecteur le Crétel-Croisette-Le Châtel	1994/722	25.05.1994	2'172'500.00	2'196'729.65
461.5010.213 Collecteur Bex-Les Plans	1994/730	23.11.1994	2'500'000.00	3'044'018.45
461.5010.215 Collecteur Les Dévens-le Chêne-Avançon	1997/762	24.06.1997	1'252'000.00	1'831'572.20
461.5010.219 Ceinture rive droite, sect. D10-D3 - Rue du Cropt	1994/733	14.12.1994	2'360'000.00	1'995'878.15
461.5010.233 Ceinture rive droite, sect. D3-D2, D2-D1 - Quai de l'Avançon	1998/784	24.06.1998	3'900'000.00	4'998'832.00
461.5010.257 Chemin Philippe Allamand	2002/852	17.04.2002	482'000.00	475'007.50
461.5010.310 Collecteur Rte du Gd. St-Bernard	2008/995	25.03.2009	973'000.00	941'791.48
461.5010.312 Collecteur Grande Fontaine	2008/996	25.03.2009	280'000.00	265'931.53
461.5010.320 Assainissement de Frenières	2010/02	14.04.2010	370'000.00	240'226.76
461.5010.328 Réfections installations STEP	2010/18	01.12.2010	605'000.00	551'112.41
461.5010.330 Assainissement au Châtel	2011/04 2011/17	11.05.2011 07.12.2011	1'165'000.00	806'573.96
461.5010.344 Assainissement de Perruet (phase II)	2012/13	10.10.2012	1'650'000.00	1'479'034.93
461.5010.347 Assainissement Frenières - phase 2	2015/10	05.11.2015	715'000.00	612'187.47
461.5010.358 Assainissement Julien-Gallet	2018/06	27.06.2018	1'445'000.00	6'000.00

Recettes cumulées 01.01.2018	Amortiss. cumulés 01.01.2018	Solde comptable 01.01.2018	Dépenses 2018	Recettes 2018	Amortissement obligatoire 2018	Amortissement supplémentaire 2018	Solde à amortir 31.12.2018
9'141.00	779'200.00	3'140'373.35	0.00	0.00	130'840.00	0.00	3'009'533.35
0.00	24'507.45	1'606'870.00	167.00	0.00	0.00	0.00	1'607'037.00
0.00	1'764'000.00	746'013.20	0.00	0.00	84'000.00	0.00	662'013.20
0.00	95'200.00	383'265.15	0.00	0.00	16'000.00	0.00	367'265.15
1'371'605.20	142'500.00	424'375.50	0.00	0.00	28'500.00	0.00	395'875.50
4'000.00	35'600.00	52'427.70	0.00	0.00	8'800.00	0.00	43'627.70
5'110.00	365'000.00	860'886.78	0.00	0.00	62'000.00	0.00	798'886.78
76'000.00	75'000.00	2'203'127.84	0.00	71'500.00	73'500.00	0.00	2'058'127.84
0.00	58'665.25	287'950.90	0.00	0.00	11'500.00	0.00	276'450.90
0.00	0.00	0.00	79'858.55	0.00	0.00	0.00	79'858.55
0.00	28'200.00	253'917.20	0.00	0.00	28'200.00	0.00	225'717.20
0.00	0.00	0.00	101'849.05	0.00	0.00	0.00	101'849.05
0.00	0.00	0.00	1'328.00	0.00	0.00	0.00	1'328.00
715'261.95	1'330'900.00	2'576'228.30	0.00	2'576'228.30	0.00	0.00	0.00
9'723.00	99'200.00	644'831.90	0.00	623'771.70	21'060.20	0.00	0.00
672'500.00	823'200.00	290'936.80	0.00	0.00	48'600.00	0.00	242'336.80
0.00	253'500.00	439'450.40	0.00	0.00	22'000.00	0.00	417'450.40
202'761.90	340'500.00	42'496.65	0.00	0.00	42'496.65	0.00	0.00
19'582.00	510'900.00	1'790'981.80	0.00	0.00	77'900.00	0.00	1'713'081.80
0.00	230'400.00	633'959.05	0.00	0.00	28'800.00	0.00	605'159.05
38'958.55	185'500.00	387'356.70	0.00	0.00	19'400.00	0.00	367'956.70
0.00	188'000.00	318'022.15	0.00	0.00	15'900.00	0.00	302'122.15
0.00	97'507.00	98'551.50	0.00	0.00	19'700.00	0.00	78'851.50
25'204.00	220'900.00	939'729.30	0.00	0.00	39'200.00	0.00	900'529.30
45'141.00	54'000.00	1'563'798.70	39'086.15	0.00	55'300.00	0.00	1'547'584.85
0.00	3'300.00	95'128.70	0.00	0.00	3'300.00	0.00	91'828.70
5'312.00	46'000.00	639'831.55	185'557.35	0.00	29'500.00	0.00	795'888.90
0.00	46'000.00	228'546.50	0.00	0.00	9'200.00	0.00	219'346.50
0.00	0.00	0.00	30'240.00	0.00	0.00	0.00	30'240.00
0.00	0.00	48'796.80	45'727.25	0.00	0.00	0.00	94'524.05
0.00	0.00	10'825.30	0.00	0.00	0.00	0.00	10'825.30
0.00	0.00	0.00	117'467.90	0.00	11'800.00	0.00	105'667.90
0.00	18'800.00	27'829.70	0.00	0.00	4'700.00	0.00	23'129.70
0.00	23'100.00	53'703.45	0.00	0.00	7'700.00	0.00	46'003.45
0.00	0.00	25'800.00	150'635.93	0.00	17'700.00	0.00	158'735.93
947'013.40	1'998'500.00	1'068'314.50	0.00	0.00	152'700.00	0.00	915'614.50
280'177.90	496'000.00	153'025.80	0.00	0.00	25'600.00	0.00	127'425.80
63'831.00	333'500.00	95'331.05	0.00	0.00	14'500.00	0.00	80'831.05
1'220'704.10	774'700.00	201'325.55	0.00	0.00	22'400.00	0.00	178'925.55
1'999'311.40	613'500.00	431'207.05	0.00	0.00	39'300.00	0.00	391'907.05
1'037'172.10	496'300.00	298'100.10	0.00	0.00	24'900.00	0.00	273'200.10
476'816.05	1'033'000.00	486'062.10	0.00	0.00	54'100.00	0.00	431'962.10
1'375'140.35	2'046'000.00	1'577'691.65	0.00	0.00	121'300.00	0.00	1'456'391.65
23'652.00	229'500.00	221'855.50	0.00	0.00	14'900.00	0.00	206'955.50
24'462.00	204'100.00	713'229.48	0.00	0.00	31'100.00	0.00	682'129.48
0.00	63'300.00	202'631.53	0.00	0.00	8'900.00	0.00	193'731.53
0.00	52'000.00	188'226.76	0.00	0.00	7'900.00	0.00	180'326.76
0.00	167'750.00	383'362.41	0.00	0.00	27'500.00	0.00	355'862.41
53'525.00	144'300.00	608'748.96	0.00	0.00	25'400.00	0.00	583'348.96
743'745.93	44'700.00	690'589.00	20'859.98	0.00	25'500.00	0.00	685'948.98
40'395.00	19'100.00	552'692.47	0.00	0.00	19'100.00	0.00	533'592.47
0.00	0.00	6'000.00	126'051.53	0.00	0.00	0.00	132'051.53

Recettes cumulées 01.01.2018	Amortiss. cumulés 01.01.2018	Solde comptable 01.01.2018	Dépenses 2018	Recettes 2018	Amortissement obligatoire 2018	Amortissement supplémentaire 2018	Solde à amortir 31.12.2018
0.00	0.00	0.00	56'877.55	0.00	0.00	0.00	56'877.55
1'437'694.15	1'093'903.90	369'557.65	6'770.25	0.00	35'000.00	0.00	341'327.90
726'350.00	1'182'400.00	433'000.15	0.00	0.00	72'200.00	0.00	360'800.15
1'165'485.00	2'986'400.00	1'152'114.45	0.00	0.00	144'100.00	0.00	1'008'014.45
513'645.00	948'200.00	729'619.60	0.00	0.00	56'200.00	0.00	673'419.60
1'092.00	724'400.00	3'621'599.80	0.00	0.00	144'900.00	0.00	3'476'699.80
2'741'175.83	1'400'000.00	19'257'324.34	63'051.15	70'593.30	700'000.00	0.00	18'549'782.19
0.00	0.00	4'860.00	0.00	0.00	0.00	0.00	4'860.00
0.00	175'000.00	728'075.45	0.00	0.00	30'300.00	0.00	697'775.45
448'500.00	642'000.00	222'426.35	0.00	0.00	55'700.00	0.00	166'726.35
111'010.00	110'600.00	77'413.60	0.00	0.00	7'900.00	0.00	69'513.60
346'785.00	218'000.00	120'331.45	0.00	0.00	10'100.00	0.00	110'231.45
328'925.85	872'901.26	562'600.00	0.00	0.00	48'600.00	0.00	514'000.00
0.00	32'413.22	0.00	187'938.85	0.00	0.00	0.00	187'938.85
1'861'771.00	504'100.00	834'061.70	0.00	0.00	41'800.00	0.00	792'261.70
547'416.00	852'700.00	1'736'798.70	0.00	0.00	86'900.00	0.00	1'649'898.70
0.00	69'500.00	225'228.44	0.00	0.00	9'900.00	0.00	215'328.44
0.00	0.00	378'380.27	32'919.98	0.00	0.00	0.00	411'300.25
0.00	108'900.00	979'763.65	0.00	0.00	36'300.00	0.00	943'463.65
0.00	0.00	14'080.00	1'280.00	0.00	0.00	0.00	15'360.00
0.00	0.00	0.00	692.50	0.00	0.00	0.00	692.50
0.00	0.00	0.00	210'663.80	210'663.80	0.00	0.00	0.00
21'716'096.66	28'477'248.08	60'141'642.38	1'459'022.77	3'552'757.10	3'012'596.85	0.00	55'035'311.20

Etat des prêts et participations du patrimoine administratif

310.5650.352 Syndicat A.F. Les Collatels - piste agricole Javerne - Les Collatels
 580.5650.298 Subvention réfection Eglise catholique
 680.5220.229 Stand de tir intercommunal Grandes Iles Amont
 811.5650.276 Réservoir de Plan Sépey

Totaux

Préavis	Date approbation	Crédit accordé	Coût de la construction 01.01.2018
2012/14	12.12.2012	91'000.00	90'000.00
2018/02	16.05.2018	1'670'000.00	31'944.00
1994/731	01.01.2002	1'008'000.00	1'032'339.45
2004/916	01.01.2004	618'700.00	620'257.03
		3'387'700.00	1'774'540.48

Etat des emprunts à moyen et long terme

	Montant initial	Amortissements au 31.12.2017	Amortissement par cpte 2018	Situation au 31.12.2018	
9221.016	Emprunt 1957 CPEV Etat Vaud - No 1597	260'000.00	158'600.00	2'600.00	98'800.00
9221.036	Emprunt 92/2021 LIM - No 238.03.007/6	317'000.00	273'000.00	10'500.00	33'500.00
9221.055	Emprunt 97/2019 LIM - No 238.03.010/0	1'123'000.00	1'024'800.00	48'800.00	49'400.00
9221.062	Emprunt 99/2024 LIM - No 200 (VD)	115'000.00	82'800.00	4'600.00	27'600.00
9221.063	Emprunt 99/2024 LIM Conféd. - No 238.06.060/2	115'000.00	82'800.00	4'600.00	27'600.00
9221.064	Emprunt 00/2019 LIM - No 216 (VD)	260'000.00	234'000.00	13'000.00	13'000.00
9221.065	Emprunt 00/2019 LIM Conféd. - No 238.10.001/0	1'000'000.00	900'000.00	50'000.00	50'000.00
9221.068	Emprunt 01/2025 LIM Conféd. - No 238.03.014/2	558'000.00	372'000.00	23'250.00	162'750.00
9221.069	Emprunt 01/2021 LIM Conféd. - No 238.05.036/3	545'000.00	436'000.00	27'250.00	81'750.00
9221.077	Banque cant. de Genève ATF 2009/2019	10'700'000.00	0.00	0.00	10'700'000.00
9221.078	Raiffeisen - No 31606.40	630'000.00	126'000.00	126'000.00	378'000.00
9221.079	SUVA 2010/2020 - No 23105101	5'500'000.00	0.00	0.00	5'500'000.00
9221.080	SUVA 2010/2020 - No 23105102	3'000'000.00	0.00	0.00	3'000'000.00
9221.081	Caisse pension la Poste 2011/2026 - No CH0124702421	6'000'000.00	0.00	0.00	6'000'000.00
9221.082	SUVA 2012/2022 - No 40000282	4'000'000.00	0.00	0.00	4'000'000.00
9221.083	BCV ATF 2012/2022 - No 5278.93.60	6'000'000.00	0.00	0.00	6'000'000.00
9221.084	Fonds Investissement Forestier No 441-VD02-3013	287'500.00	57'500.00	28'750.00	201'250.00
9221.085	Postfinance ATF 2015-2035	5'000'000.00	750'000.00	250'000.00	4'000'000.00
9221.086	Postfinance ATF 2015-2035	5'000'000.00	0.00	0.00	5'000'000.00
9221.087	Caisse pension la Poste 2015/2024	4'000'000.00	0.00	0.00	4'000'000.00
9221.088	Caisse pension la Poste 2015/2025	4'000'000.00	0.00	0.00	4'000'000.00
	Totaux	58'410'500.00	4'497'500.00	589'350.00	53'323'650.00

Etat récapitulatif des fonds

Etat récapitulatif des fonds		Situation au 01.01.2018	Versements par comptes 2018	Utilisé par comptes 2018	Situation au 31.12.2018
9280	Fonds alimentés par des recettes affectées	7'250'181.09	4'950'527.01	4'166'662.55	8'034'045.55
9280.001	Service du feu	22'350.20	0.00	22'350.20	0.00
9280.003	Abris PC	135'114.95	0.00	19'297.55	115'817.40
9280.005	Egout & épuration	3'987'272.73	488'609.63	3'000'000.00	1'475'882.36
9280.006	Ordures ménagères, déchets, compostage	211'750.48	0.00	0.00	211'750.48
9280.007	Gedechablais - service des déchets (adhésion taxe aux sacs)	93'010.53	0.00	0.00	93'010.53
9280.008	Eau	2'800'682.20	125'353.73	1'125'014.80	1'801'021.13
9280.009	Egout & épuration - investissement, renouvellement	0.00	3'205'111.30	0.00	3'205'111.30
9280.010	Eau - investissement, renouvellement	0.00	1'131'452.35	0.00	1'131'452.35
9281	Fonds de renouvellement et de rénovation	1'058'544.33	150'000.00	154'565.30	1'053'979.03
9281.001	Renouvellement mobilier, machines et matériel	28'220.07	0.00	0.00	28'220.07
9281.002	Rénovations des bâtiments	338'887.21	0.00	81'891.85	256'995.36
9281.003	Renouvellement des véhicules	161'437.05	150'000.00	37'673.45	273'763.60
9281.004	Renouvellement éclairage public	80'000.00	0.00	35'000.00	45'000.00
9281.005	Fonds équipements salle multiculturelle	450'000.00	0.00	0.00	450'000.00
9282	Fonds de réserve	7'582'926.40	1'260'342.25	261'860.00	8'581'408.65
9282.001	Forêts, investissements	232'392.90	0.00	0.00	232'392.90
9282.002	Forêts, compensation	48'500.00	5'400.00	1'530.00	52'370.00
9282.005	Dépotoir de la croisette	16'187.20	0.00	0.00	16'187.20
9282.007	Achat de terrain	1'793'468.50	944'942.25	122'870.00	2'615'540.75
9282.008	Modifications taxes impôts	3'000'000.00	0.00	0.00	3'000'000.00
9282.013	Rénovation technique du B.V.B.	197'841.25	0.00	0.00	197'841.25
9282.014	Extensions et améliorations éclairage public	50'364.65	0.00	25'000.00	25'364.65
9282.016	Dispenses créations places parcs obligatoires	105'000.00	10'000.00	0.00	115'000.00
9282.021	Musée de Bex	4'960.00	0.00	4'960.00	0.00
9282.024	Provision pour pertes sur débiteurs	1'096'000.00	0.00	0.00	1'096'000.00
9282.027	Communication - portail internet	40'000.00	0.00	7'500.00	32'500.00
9282.030	Réserve péréquation	600'000.00	0.00	0.00	600'000.00
9282.031	Réserve pour charges fonctionnement PCI	398'211.90	0.00	100'000.00	298'211.90
9282.032	Investissements futurs	0.00	300'000.00	0.00	300'000.00
	Totaux	15'891'651.82	6'360'869.26	4'583'087.85	17'669'433.23

Engagements hors bilan de la Commune		Montant initial	Dettes au 31.12.2018	Probabilité survenance	Montant pris en compte
Institutions	Engagement				
Fondation Chablaisienne d'aide à l'insertion	Cautionnement solidaire	450'000.00	450'000.00	10.00 %	45'000.00
Société d'alpage de Bex	Cautionnement solidaire	500'000.00	195'000.00	10.00 %	19'500.00
Société coopérative le Cinéma de Bex	Garantie prêt LIM	300'000.00	75'000.00	10.00 %	7'500.00
Ass. intercomm. stand de tir des Gdes-Iles-d'Amont	Ass. de Communes	106'639.00	42'656.00	10.00 %	4'265.60
	Total	1'356'639.00	762'656.00		76'265.60

Plafonds d'endettement pour emprunts et engagements hors bilan de la Commune		Montants
Endettement total brut		56'429'685.89
Engagements hors bilan pondérés		76'265.60
Plafond d'endettement brut		56'505'951.49
Plafond d'endettement brut	Voté pour la législature 2016-2021	75'000'000.00

Flux de trésorerie	2018
Activité d'exploitation	
Résultat du compte de résultats	4'562.45
+ Amortissements du PA	3'070'196.85
+ Amortissements supplémentaires	
Remboursement du découvert du bilan	
Réévaluations emprunt PA et participations PA	
+ Diminution / - Augmentation des créances ou des engagements courants (CC, débiteurs)	929'504.23
+ Diminution / - Augmentation marchandises, approvisionnement et travaux en cours	
+ Diminution / - Augmentation des actifs de régularisation	640.02
+ Pertes / - Bénéfices sur vente du PF ou pertes / bénéfices de change	
+ Augmentation / - Diminution des engagements courants (CC, créanciers)	-459'588.16
+ Augmentation / - Diminution des provisions	
+ Augmentation / - Diminution des passifs de régularisation	-122'746.40
+ Attribution / - Prélèv. d'engagements pour les FS, fonds, préfinancements et comptes de réserve du capital propre	1'902'796.21
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	5'325'365.20
Activités d'investissement	
Dépenses	-1'460'257.77
Immobilisations corporelles	-1'025'527.64
Installations de services	-433'495.13
Prêts et participations	-1'235.00
Propres subventions d'investissement redistribuées	
Recettes	3'427'742.30
Diminution d'immobilisations corporelles	
Remboursement de prêts et de participations	3'288'500.00
Subventions acquises	139'242.30
Subventions à redistribuer	
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	1'967'484.53
Activités de financement	
+ Augmentation / - Diminution des engagements financiers à long terme	-589'350.00
+ Augmentation / - Diminution des engagements financiers à court terme	-2'000'000.00
+ Diminution / - Augmentation des immobilisations corporelles et financières du PF (à court terme)	
+ Diminution / - Augmentation des immobilisations corporelles et financières du PF (à long terme)	80'197.00
Flux de trésorerie provenant activités de financement	-2'509'153.00
Variation nette des liquidités selon tableau des flux de trésorerie	
Flux provenant des activités d'exploitation	5'325'365.20
Flux provenant des activités d'investissement	1'967'484.53
Flux provenant des activités de financement	-2'509'153.00
Total variation nette des liquidités	4'783'696.73
Variation des disponibilités selon le bilan	
Disponibilités au 01.01	3'314'750.81
Disponibilités au 31.12	8'098'447.54
Total variation selon bilan	4'783'696.73

Associations de communes, ententes intercommunales et autres regroupements de droit public

1-Nom 2-Forme juridique 3-Réviseur

EPOC - Police du Chablais VaudoisAssociation de Communes
Fidal - Fiduciaire Lambelet SA, Lausanne**SDIS des Salines - Service de défense contre l'incendie et de secours**Entente intercommunale
Fidinter SA, Lausanne**ORPCI - Organisation régionale de protection civile**Association de Communes
Hervest Fiduciaire SA, Lausanne**AISGIA - Association intercommunale du stand de tir des grandes îles d'Amont**Association de Communes
FidAlp Audit & Consultancy SA**ARASAPE - Association régionale d'action sociale du district d'Aigle et Pays-d'Enhaut**Association de Communes
Nofival SA, Aigle



Service de Défense contre l'Incendie et de Secours SDIS des Salines

p.a. Bourse communale de Gryon - Rue du Village 1 - 1882 Gryon

Comptes 2018

No compte	Désignation	Charges	Revenus	Budget 2018	Comptes 2017
652.3013.100	Soldes sapeurs-pompiers	512'813.00		437'990.00	493'271.00
652.3013.200	Intervenants extérieurs	9'425.00		16'760.00	12'710.00
652.3013.300	Frais d'administration	15'028.00		17'000.00	15'174.20
652.3030.001	Assurances sociales	19'439.85		16'280.00	18'090.30
652.3050	Assurances accidents et maladie	-		1'015.00	1'057.00
652.3060	Indemnisation et remboursement de frais	5'202.05		3'000.00	3'437.00
652.3090	Frais du personnel, ravitaillements	20'031.15		20'000.00	21'123.35
652.3101	Imprimés, fournitures bureau, journaux	4'336.05		5'550.00	4'524.95
652.3111	Achat mobilier, matériel de bureau	7'109.55		10'100.00	1'057.00
652.3113	Achat mobilier locaux	10'099.55		10'100.00	0.00
652.3115.100	Achat et équipement de véhicules	-		2'000.00	0.00
652.3116	Achat matériel et équipements	4'739.80		5'700.00	11'959.30
652.3124.100	Achat de carburants	13'459.05		11'000.00	12'728.45
652.3141	Entretien locaux, matériel conciergerie	898.95		3'400.00	1'946.40
652.3151	Entretien mobilier et machines bureau	-		0.00	725.00
652.3155	Entretien et fournitures pour véhicules	7'935.40		12'400.00	9'270.85
652.3156	Entretien et fournitures matériel	2'025.10		3'200.00	133.40
652.3161	Loyers de locaux feu	77'699.40		77'700.00	77'699.40
652.3181	Frais de ports et CCP	387.85		500.00	699.55
652.3182	Frais de téléphones	4'527.45		6'000.00	4'060.50
652.3185	Honoraires de médecins et expertises	6'123.80		7'000.00	7'054.30
652.3186.100	Primes d'assurances véhicules	2'528.00		5'000.00	2'528.00
652.3186.200	Assurances de choses	745.60		1'015.00	758.35
652.3187	Emoluments + permis C1	890.00		0.00	2'785.00
652.3189	Frais divers	1'741.20		2'600.00	4'385.01
652.3192	Emoluments service autos	-		500.00	65.00
652.3193	Cotisations, concours, séminaires	7'607.20		7'200.00	7'303.30
652.3301.001	Pertes sur débiteurs	1'584.50		1'000.00	0.00
652.3800	Attributions aux réserves	13'000.00		13'000.00	13'000.00
652.4362.600	Facturation services SDIS à des tiers		25'151.00	-20'000.00	-36'906.50
652.4362.800	Fact. interventions Commune de Gryon		678.00	0.00	-1'101.50
652.4521.100	Part à charge Commune de Bex		158'065.30	-162'253.75	-159'372.75
652.4521.200	Part à charge Commune de Gryon		35'227.20	-36'847.25	-35'518.61
652.4521.300	Part à charge Commune d'Ollon		173'047.35	-182'949.00	-174'478.70
652.4651.100	Subsides ECA DPS		265'566.10	-294'960.00	-251'233.45
652.4651.200	Subsides ECA DAP		20'667.00		-18'804.00
652.4651.300	Remboursement interventions ECA		50'880.55		-20'983.00
652.4651.400	Rembt participation cours Ecaform		20'095.00		-29'148.10
652.4800.100	Prélèvement aux réserves				0.00
		749'377.50	749'377.50	0.00	0.00

Comptes approuvés par le CODIR lors de sa séance du 21 mars 2019 à Gryon

Gryon, le 26 mars 2019

ANALYSE DES FINANCES COMMUNALES
Montants par habitant

Commune de Bex

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total
Nombre habitants	6267	6464	6578	6630	6785	7007	7236	7424	7719	7757	
COMPTES DE FONCTIONNEMENT											
Revenus RFE	4'347	4'476	4'119	4'434	4'848	4'550	4'509	4'303	4'474	4'362	44'424
Charges CFE	3'496	3'557	3'757	3'833	4'098	3'993	3'925	3'787	3'765	3'721	37'932
Marge d'autofinancement MA	851	919	362	601	750	557	584	516	709	642	6'492
COMPTES D'INVESTISSEMENTS											
Dépenses	975	1'008	1'720	924	784	965	2'329	307	589	188	9'790
Recettes	225	80	44	232	140	75	-3	25	20	442	1'280
Investissement net DIN	750	929	1'676	691	644	891	2'332	281	569	-254	8'509
BILAN FIN D'ANNEE											
Actif disponible AD	1'787	1'653	1'628	2'039	2'325	1'839	2'611	1'933	1'788	2'276	
Endettement total ET	6'135	5'816	7'145	7'603	7'198	6'963	9'327	8'248	7'721	7'275	
Endettement net EN	4'347	4'163	5'517	5'564	4'873	5'125	6'716	6'315	5'934	4'999	
Modification EN		-184	1'354	47	-691	251	1'592	-401	-381	-935	

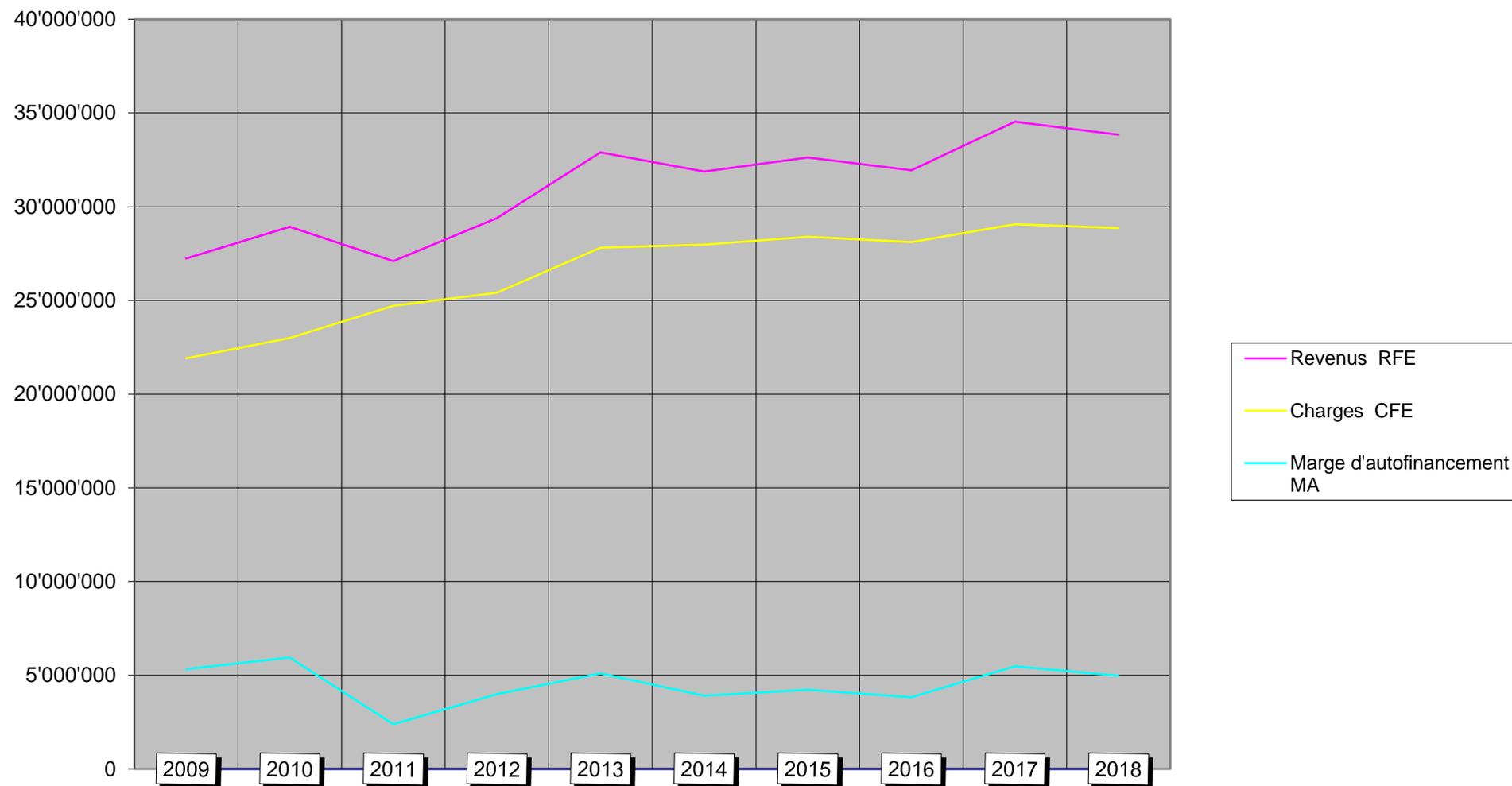
ANALYSE DES INVESTISSEMENTS

Par habitant

Investissements bruts	67'288'639	9'790
Investissements nets	58'310'108	8'509
Taux d'autofinancement des investissements bruts	67.09%	
Taux d'autofinancement des investissements nets	77.42%	

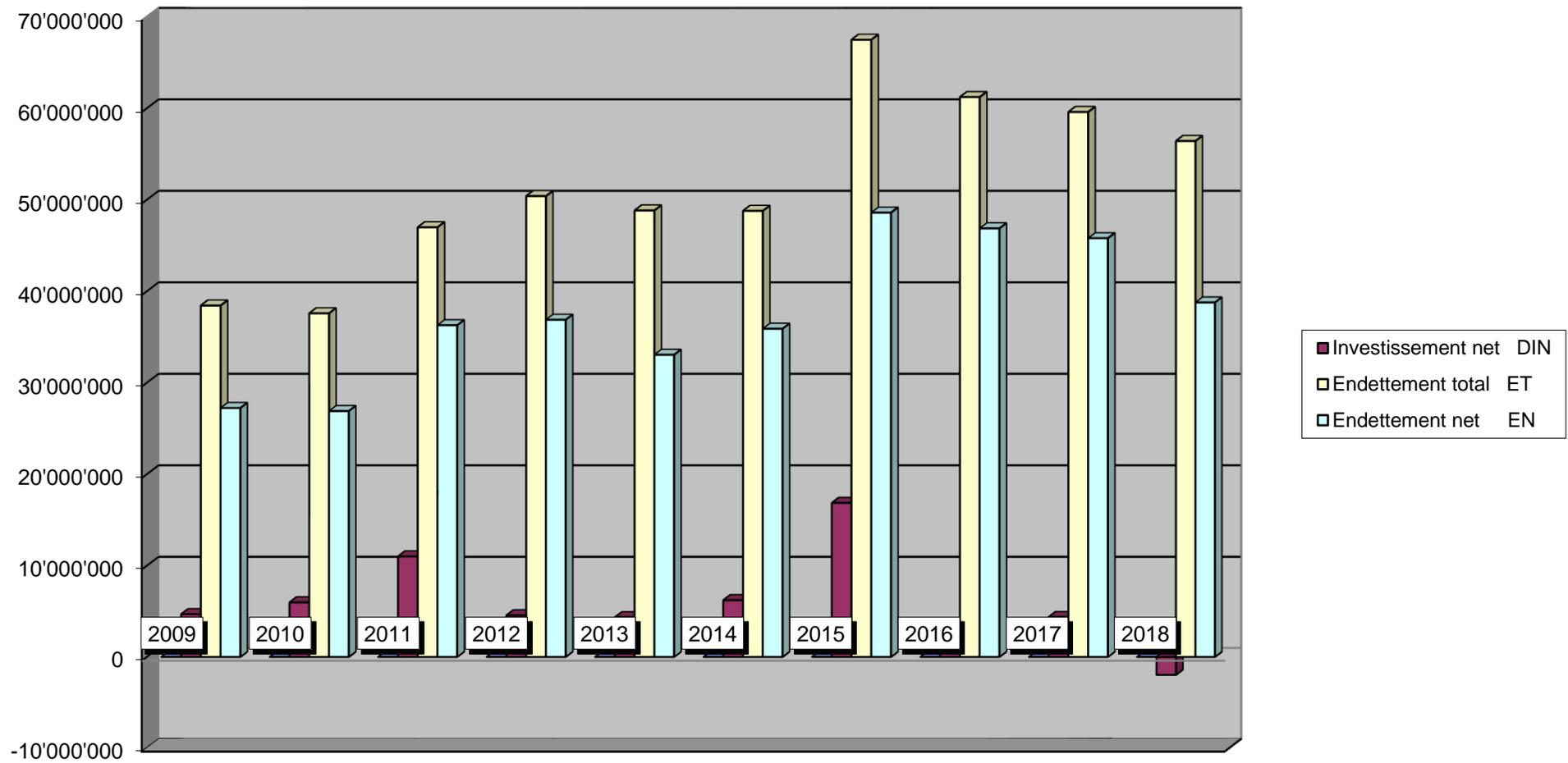
Commune de Bex

Evolution du compte de fonctionnement



Commune de Bex

Evolution de l'endettement



Commune de Bex

Financement des investissements

